

## **Du délire des sensations / par C.-F. Michéa.**

### **Contributors**

Michéa, Claude François, 1815-1882.  
Francis A. Countway Library of Medicine

### **Publication/Creation**

Paris : Labé, 1846.

### **Persistent URL**

<https://wellcomecollection.org/works/ru3y6xgp>

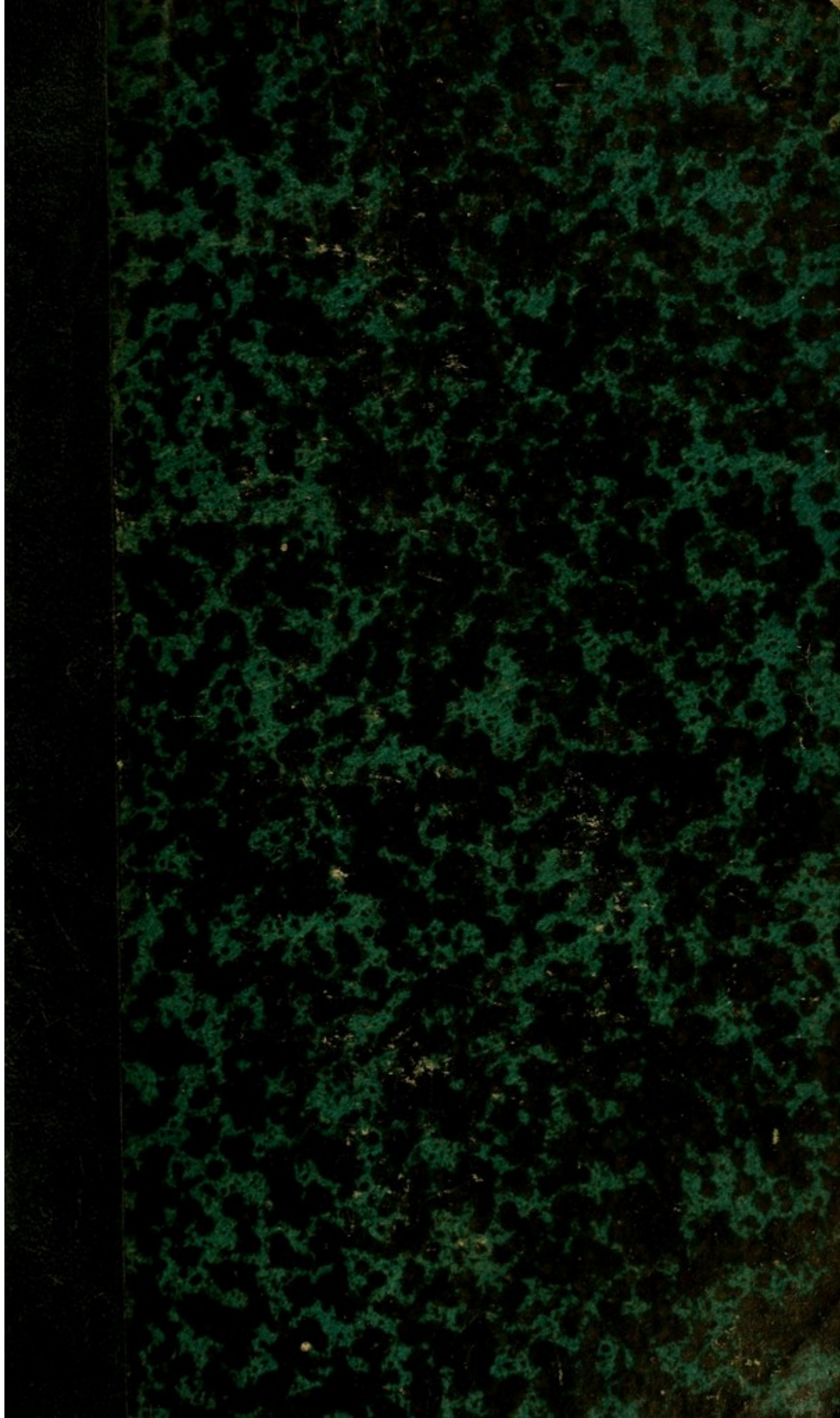
### **License and attribution**

This material has been provided by This material has been provided by the Francis A. Countway Library of Medicine, through the Medical Heritage Library. The original may be consulted at the Francis A. Countway Library of Medicine, Harvard Medical School. where the originals may be consulted. This work has been identified as being free of known restrictions under copyright law, including all related and neighbouring rights and is being made available under the Creative Commons, Public Domain Mark.

You can copy, modify, distribute and perform the work, even for commercial purposes, without asking permission.



Wellcome Collection  
183 Euston Road  
London NW1 2BE UK  
T +44 (0)20 7611 8722  
E [library@wellcomecollection.org](mailto:library@wellcomecollection.org)  
<https://wellcomecollection.org>



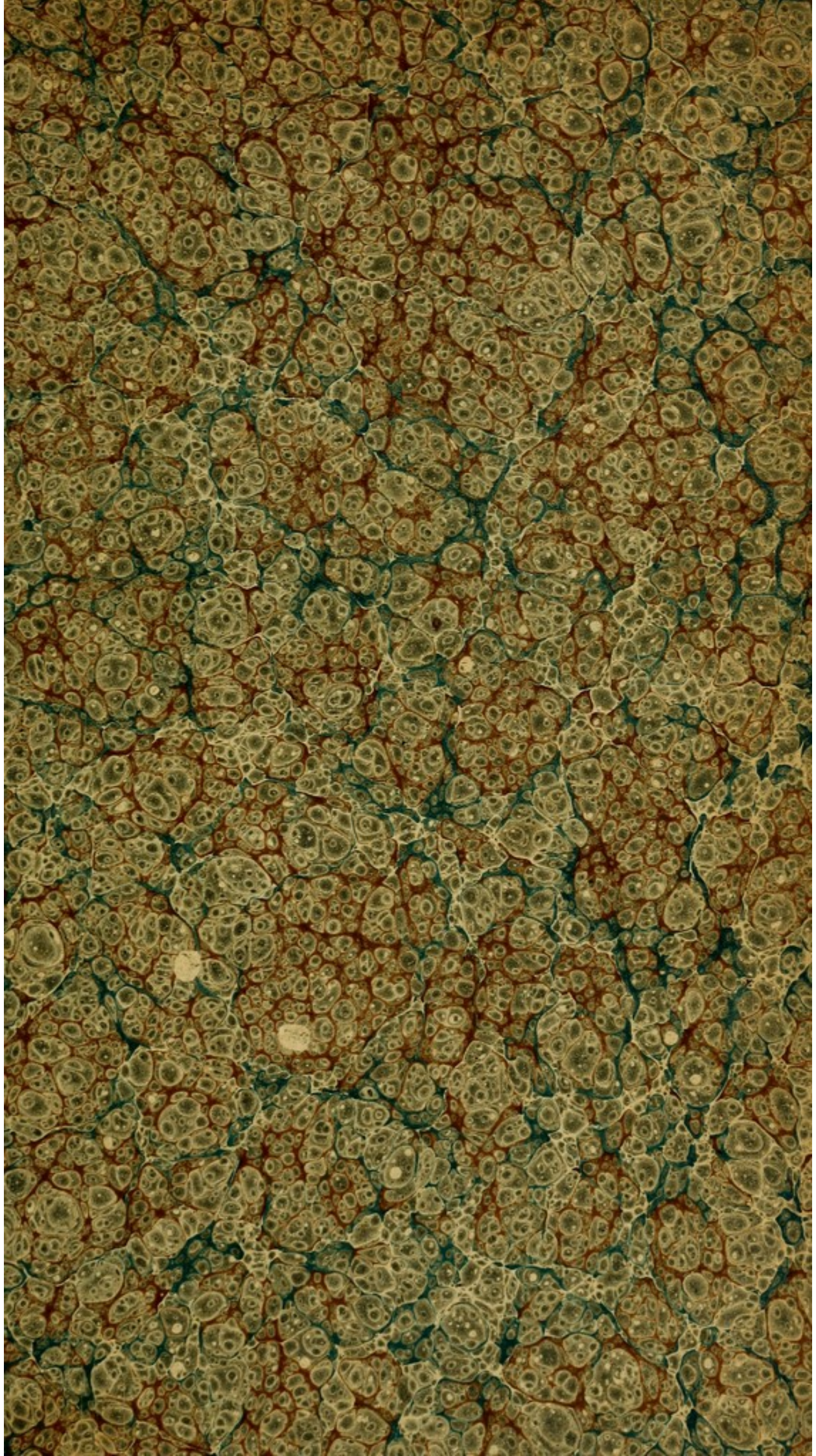


HARVARD  
MEDICAL LIBRARY



IN THE  
Francis A. Countway  
Library of Medicine  
BOSTON







L



*Pierre Janet*

*Honnay*

*del'an*

*Mr*  
*---*

**DU DÉLIRE**  
**DES SENSATIONS.**



## LIBRAIRIE DE LABÉ.

### OUVRAGES DU MÊME AUTEUR.

**VOYAGE MEDICAL DANS QUELQUES CANTONS DE LA SUISSE ALLEMANDE** (publié dans la *Gazette des Hôpitaux*, numéros des 14, 21, 28 mars et 4 avril de l'année 1840).

**ETUDE SUR LA VIE ET LE SYSTÈME DE PARACELSE** (dans la *Gazette médicale de Paris*, année 1842, numéros 9 et 20).

**NOTICE SUR ANDRÉ VÉSALE** (dans la *Gazette médicale de Paris*, année 1842, numéros 44 et 46).

**TRAITÉ PRATIQUE, DOGMATIQUE ET CRITIQUE DE L'HYPPOCHONDRIE**, (ouvrage couronné par l'Académie royale de Médecine, en 1842), 1845, 1 vol. in-8. br. 6 fr.

**ETUDE SUR LA VIE ET LE SYSTÈME DE VAN HELMONT** (dans la *Gazette médicale de Paris*, année 1846, numéros 3 et 5).

**DE L'INFLUENCE DE L'HÉRÉDITÉ SUR LA PRODUCTION DE LA SUREXCITATION NERVEUSE, SUR LES MALADIES QUI EN RESULTENT, ET DES MOYENS DE LES GUERIR**; ouvrage couronné par l'Académie royale de médecine, en 1843, 1 vol. in-8. *sous presse*.

---

**PHYSIOLOGIE, PHILOSOPHIQUE DES SENSATIONS ET DE L'INTELLIGENCE**, par M. GERDY, professeur à la Faculté de médecine, 1 vol. in-8. 1846. 7 fr.

**DICTIONNAIRE HISTORIQUE DE LA MEDECINE ANCIENNE ET MODERNE**, par M. DEZEIMERIS, bibliothécaire de la Faculté de médecine de Paris, 4 vol. in-8. 35 fr.

**EXAMEN CRITIQUE ET RAISONNÉ DES EXPERIENCES PRETENDUES MAGNETIQUES**, par M. DUBOIS (d'Amiens) agrégé à la Faculté de médecine et membre de l'Académie royale de médecine, Paris 1832, in-8. 2 fr. 50 c.

**HIPPOCRATE, TRADUCT. NOUVELLE DE SES PRINCIPALES ŒUVRES**, par M. DAREMBERG, bibliothécaire de l'Académie de médecine, 1 vol. grand in-18. Paris 1843. 4 fr.

**LA MEDECINE DES PASSIONS**, par M. DESCURET. Paris 1843, 1 vol. in-8. 8 fr.

**CONSIDERATIONS NOUVELLES SUR LA DOCTRINE HIPPOCRATIQUE**, par M. THIRIAL. Paris 1840, broch. in-8. 2 fr. 50 c.



# DU DÉLIRE DES SENSATIONS,

PAR

**C.-F. MICHÉA ,**

DOCTEUR EN MÉDECINE DE LA FACULTÉ DE PARIS.

---

OUVRAGE COURONNÉ

PAR L'ACADÉMIE ROYALE DE MÉDECINE.

L'étude de la médecine est une excellente préparation à la métaphysique.

M. COUSIN, *Cours de l'histoire de la philosophie*, t. 2, p. 69.

---

PARIS.

**LABÉ**, LIBRAIRE DE LA FACULTÉ DE MÉDECINE ,  
PLACE DE L'ÉCOLE-DE-MÉDECINE, 4.

—  
1846







*A*

*Monsieur*

**VICTOR COUSIN,**

EX-MINISTRE DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE, GRAND-MAÎTRE DE L'UNIVERSITÉ ; PAIR DE FRANCE, MEMBRE DU CONSEIL ROYAL DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE, PROFESSEUR D'HISTOIRE DE LA PHILOSOPHIE A LA FACULTÉ DES LETTRES, MEMBRE DE L'ACADÉMIE FRANÇAISE, MEMBRE DE L'ACADÉMIE DES SCIENCES MORALES ET POLITIQUES ,  
COMMANDEUR DE L'ORDRE ROYAL DE LA LÉGION-D'HONNEUR.

MONSIEUR ,

Fille légitime de la philosophie, la médecine devait choisir sa mère pour modèle et pour guide ; à tous les âges et chez tous les peuples civilisés, les systèmes de l'une reflètent avec fidélité les systèmes de l'autre.



En Grèce, dans l'école de Cnide, la première par ordre de date, apparaît l'organicisme, qui correspond au sensualisme. Dans l'école de Cos, dont Hippocrate se borne à poser les principes, mais dont ses deux fils et son gendre, Thessalus, Dracon, Polybe tirent les conséquences en faisant des emprunts considérables aux théories de Pythagore et de Platon, règne le vitalisme, qui correspond à l'idéalisme. L'empirisme de Philinus et de Sérapiion est inspiré par le scepticisme pyrrhonien. La médecine occulte et miraculeuse de la secte des Esséniens dérive des doctrines théosophiques importées à Alexandrie de la Perse, de la Chaldée et de plusieurs autres contrées de l'Orient.

Chez les Romains, Asclépiade de Bythinie élève un système avec les idées de Démocrite et d'Epicure. Le vitalisme reparaît dans l'école *méthodique* fondée par Thémison. Une secte, dont Marcellus est un des derniers représentants dans le monde antique, introduit en médecine le scepticisme d'Aénésidème et de Sextus; Apollonius de Thyane y importe le mysticisme de Plotin, de Porphyre et de Jamblique.

A la fin de la civilisation arabe et du règne de la scholastique, au xvi<sup>e</sup> siècle, quand le dogmatisme médical, si longtemps opprimé, recouvre l'originalité avec l'indépendance, les théories de Fernel penchent vers le matérialisme, et celles d'Amatus Lusitanus vers l'idéalisme.



Forestus et Félix Plater tendent visiblement à l'empirisme. Le néo-platonisme de Marcile Ficin sert de base aux systèmes de Paracelse et de Van Helmont.

Au xvii<sup>e</sup> siècle et durant le cours du xviii<sup>e</sup>, le sensualisme renaît dans les écoles *iatro-chimique* et *iatro-mathématique*, dont Sylvius de Leboë et Borelli sont les fondateurs, et Thomas Willis, Boerhaave, Frédéric Hoffmann les expressions les plus vives et les plus complètes. Le spiritualisme de Descartes brille de tout son éclat dans les doctrines de Stahl, de Gaubius, de Barthez. Sydenham et Pringle arborent la bannière de l'empirisme; Mesmer et Samuel Hahnemann sont les porte-drapeaux du mysticisme.

L'école, Monsieur, dont vous êtes le chef en philosophie, a produit en médecine une école qui marche exactement sur vos traces. La conciliation si parfaite et si lumineuse que vous avez opérée entre le sensualisme, l'idéalisme, le scepticisme et le mysticisme, elle s'efforce de l'introduire parmi nos systèmes correspondants : l'*organicisme*, le *vitalisme*, l'*empirisme* et le *thaumaturgiatrisme*, systèmes qui se succèdent d'une manière constante dans l'ordre de ceux dont vous avez si admirablement créé l'histoire.

Le sentiment de la reconnaissance imposait donc un devoir à l'*éclectisme médical*; il lui prescrivait l'obligation de rendre un hommage public au philosophe illus-



tre et au grand écrivain dont les travaux ont suscité les siens.

Partisan zélé de ce système conciliateur, appréciant de plus en plus sa sagesse, rendant justice chaque jour davantage à sa prudence, le regardant comme un port de salut, comme l'unique moyen de mettre un terme à des luttes stériles et infatigables, c'est une dette que j'acquitte aujourd'hui, Monsieur, pour ma part, en vous priant d'agréer la dédicace de ce livre, malgré les nombreuses imperfections qu'il présente, et tout indigne qu'il soit d'être placé sous le patronage d'un nom aussi grand et aussi célèbre que le vôtre.

J'ai l'honneur d'être, avec une haute considération,

Monsieur,

Votre dévoué serviteur,

C.-F. MICHÉA.

*Paris, 13 octobre 1846.*



## AVANT-PROPOS.

Parmi les investigations dont l'initiative est due tout entière au génie des temps modernes, il faut ranger la connaissance des faits complexes qui constituent le tableau presque infini des désordres de l'âme, il faut comprendre l'étude si curieuse, si importante et si difficile des lois qui régissent le domaine de la psychologie malade. Pressentie déjà au sein de l'antiquité, soupçonnée davantage par les hommes du moyen-âge et par ceux de la renaissance, cette science, pour en être une, pour être cultivée avec fruit, ne pouvait se passer de l'avènement d'une époque plus novatrice et plus opportune : son germe, si longtemps entravé dans sa marche, ne devait grandir et se développer librement qu'à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle. Aujourd'hui, malgré sa lenteur, le mouvement continue. En dépit des obstacles nombreux éche-



lonnés sur sa route, il subit une ascension progressive ; et si la vérité reste encore méconnue à l'endroit des questions les plus graves, si elle attend de l'avenir un développement plus régulier, une théorie plus explicite et plus féconde, cependant, à en juger d'après l'enthousiasme et l'activité de quelques intelligences, le jour du triomphe ne tarderait point à briller, la société serait à la veille de subir une métamorphose qui rendrait ses jugements moins absolus et moins hautains, ses arrêts moins rigoureux et moins barbares.

Or, de tous les éléments de la psychologie malade, celui qu'il importe le plus d'étudier, c'est l'erreur où peut tomber l'esprit relativement à la perception sensoriale, c'est le fait de conscience en vertu duquel tantôt l'abstrait, le subjectif, le *moi* revêt l'apparence du concret, de l'objectif, du *non moi* ; tantôt une impression réelle exercée sur les organes des sens ne produit pas dans le cerveau une perception correspondante ou adéquate ; en un mot, c'est l'ensemble des phénomènes que les théologiens appellent *vision* ou *apparition*, et que les psychiatres désignent sous le nom de *délire perceptif* ou *sensorial*.

La solution d'un tel problème n'intéresse pas seulement les sciences médicales et philosophiques, elle affecte aussi les rapports les plus intimes avec l'étude de l'histoire et celle de la jurisprudence.

En dépit des aristarques qui lui reprochent sa tendance à restreindre le pouvoir de la volonté humaine, et malgré les clameurs passionnées de ceux qui l'accusent de proscription à l'égard des statues d'une foule de personnages illustres, d'outrage envers l'auréole dont



la tradition ceint leurs têtes, l'étude du délire perceptif, envisagé au point de vue des faits qui composent le domaine de l'histoire, projette des lueurs d'une vivacité inconnue. Elle débrouille des mystères inaccessibles à tout autre ordre de connaissances spéculatives, elle revendique au profit du naturalisme une foule de phénomènes dont l'origine passait jadis pour merveilleuse, elle explique d'une manière facile et simple tout un monde de vérités incontestables qui embarrassaient singulièrement les philosophes du dernier siècle, monde fantastique que la plupart d'entre eux niaient, faute de pouvoir comprendre, et qu'ils croyaient trop souvent anéantir à l'aide de leur argument sacramentel, le mot imposture.

En effet, le plus considérable des événements de l'histoire, la conversion de Constantin au christianisme, la consécration solennelle du culte de Jésus, son élévation à l'état de puissance officielle et politique, s'accomplit exclusivement sous l'influence d'une vision éprouvée par cet empereur. C'est en se soumettant à l'ordre formel sorti de la bouche d'un personnage fantastique, que Jeanne d'Arc chasse les Anglais du territoire de France. Des apparitions poussent Jérôme Savonarole à lancer les anathèmes qui affranchissent Florence de la tyrannie des Médicis. Luther exclut le sacrifice de la messe de la communion protestante, après une hallucination où le diable entasse arguments sur arguments pour l'engager à proscrire ce sacrifice.

Sans doute, ce genre d'exégèse historique offre quelque chose de pénible aux yeux de la raison, il vient heurter un sentiment qui a de profondes racines dans



le cœur de tous les hommes, il blesse leur dignité, il révolte leur orgueil : il ravit à l'un tout le mérite de son courage, à l'autre tout l'honneur de son génie; mais qu'importe la nature de l'influence qui préside à l'accomplissement d'un fait mémorable ! Qu'on puise son mobile dans le fatalisme du délire ou qu'on le demande à l'effort d'une volonté libre, c'est la réalisation et non la cause, le résultat et non le moyen, qui constitue la valeur d'un acte envisagé au point de vue social. Du moment où le but d'une œuvre est noble, utile aux intérêts de la patrie ou favorable à ceux de l'humanité, le nom de son auteur a toujours droit au respect et à l'hommage des siècles.

En matière de jurisprudence criminelle, l'étude du délire perceptif a des applications nombreuses. C'est elle qui, proclamant l'incompétence des tribunaux dans les questions de magie et de sorcellerie, sauva des flammes du bûcher tant de malheureux fous, victimes depuis tant de siècles des préjugés de l'ignorance et des fureurs de la superstition. Elle atténue singulièrement la responsabilité de certains attentats qu'on s'obstine encore à regarder comme des actions contre lesquelles on ne saurait craindre de faire usage de toute la sévérité des lois, de recourir à toute l'horreur et à toute l'ignominie de l'expiation capitale. Cependant, au point de vue de l'imputabilité, que de différences entre les mêmes crimes ! Que d'intervalle, par exemple, entre le meurtre de Jules-César et celui de Henri IV ! La liberté morale existe pleine et entière chez Brutus et chez Cassius. Aucun phénomène psychologique anormal ne vient lutter avec leur volonté, en dissiper le calme, en enchaîner la puis-



sance, anéantir le contrôle de leur raison sur l'effervescence des mauvais penchants. C'est le contraire chez Ravaillac. Celui-ci a des visions qui troublent la sérénité de son intelligence, il est subjugué par des perceptions vicieuses dont son jugement tire de fausses conséquences : l'objet fantastique s'associe à l'idée du régicide, et de déductions en déductions, cet homme arrive fatalement à effectuer le projet conçu par son imagination délirante. Il y a plus, vus sous leur jour véritable et analysés dans leurs moindres circonstances, quelques attentats semblent plutôt l'œuvre d'un homme juste ou raisonnable que le fait d'un criminel ou d'un insensé. Quel individu plus conséquent avec ses croyances que le meurtrier de Henri III ! Jacques Clément était un moine dominé par toute l'ardeur d'une foi sincère et profonde. Il était placé dans un milieu et il vivait à une époque où la réalité objective des visions n'inspirait de doutes à personne. Or, à moins de passer sans aucune espèce de transition de l'enthousiasme au scepticisme, à moins de devenir tout-à-coup étranger aux idées de son pays et de son siècle, c'est-à-dire à moins d'être un excentrique, un fou, le jeune jacobin ne devait point résister à un avis qui lui semblait arriver directement du ciel, il ne pouvait point ne pas exécuter l'ordre d'assassiner le roi, car cet ordre émanait formellement, dans une hallucination nocturne, de la bouche d'un messenger de Dieu ; car il était transmis par la voix d'un ange qui lui représentait Henri III comme un tyran de la France, et qui, pour prix du sacrifice, lui promettait la palme du martyre.

Dans le but de mieux atteindre la solution du pro-



blème qui constitue l'objet de ce travail, nous avons cru devoir puiser nos matériaux à des sources diverses : nous les avons demandés à la fois aux investigations médicales et aux documents de l'histoire.

Faire un livre purement scientifique, s'appuyer exclusivement sur des observations empruntées à la médecine, c'eût été proscrire des éléments précieux à plus d'un titre. Les chroniques, les biographies et les légendes contiennent des faits nombreux à l'aide desquels on apprécie très-bien des influences qui n'existent plus ou du moins qui sont devenues très-rares à notre époque. Toutefois un choix est nécessaire entre les faits dont il s'agit. Les hommes simples et crédules du moyen-âge ne mettaient nullement en doute un nombre infini d'histoires merveilleuses fabriquées par la supercherie et propagées par une tradition aveugle. Mais la critique, même la moins habile, ne peut rester longtemps indécise à l'endroit de ces histoires supposées ; elle fait prompte et entière justice de ces fables où l'absurdité le dispute au mensonge. Seulement, il faut éviter l'excès de prudence dans lequel sont tombés les philosophes du dernier siècle ; il ne faut pas, comme eux, taxer d'imposture ridicule tant de phénomènes singuliers qui n'ont, il est vrai, plus rien de surnaturel aujourd'hui, mais dont la certitude s'accompagne de démonstrations sans nombre depuis le moment où la médecine mentale s'est dégagée des chaînes de la théologie, depuis l'époque où les individus qu'on allait faire exorciser dans les temples chrétiens sont conduits à la Salpêtrière, à Bicêtre et à Charenton.

On est en droit de rejeter toutes les apparitions dont



le récit ne porte pas l'empreinte d'un certain accent de conviction et d'un certain ton de candeur bien difficiles à simuler, toutes celles qui ne sont point écrites de la main des personnes qui les ont éprouvées, ou du moins qui sont rapportées par des auteurs étrangers à ces personnes et aux époques où elles sont survenues; enfin, et surtout, les visions qui n'ont point d'analogie dans l'observation médicale actuelle.

Au reste, afin de ne laisser aucune prise à la critique des faits que nous avons empruntés aux chroniqueurs et aux biographes, nous n'avons cité que les cas qui, se trouvant dans les conditions précédentes, offrent de plus assez de clarté, présentent assez de détails et de précision pour permettre à l'esprit de se rendre pleinement à leur évidence.

Au point de vue de la bibliographie médicale et philosophique, nous avons consulté tous les ouvrages anciens et modernes, étrangers et nationaux, où nous avons pu rencontrer des opinions et des faits susceptibles de s'ajouter aux nôtres. Malheureusement, les livres consacrés à l'étude des maladies de l'esprit laissent encore à désirer sous plus d'un rapport. Bien que remplis d'observations précieuses, leur richesse est de date toute récente. Elle n'a pu par cela même s'étendre d'une manière uniforme, se répartir également sur chaque point de cette branche scientifique, et conséquemment envoyer la sève et la fécondité à chacun de ses rameaux.

Les faits qui nous sont propres ont servi de bases principales à nos inductions. Ils sont dus à des études sérieuses et suivies sur la physiologie et la pathologie du système nerveux; et, pour tout ce qui concerne la



folie, ils ont été recueillis avec soin et observés avec rigueur et fidélité dans plusieurs établissements, tant publics que particuliers, où l'on reçoit et où l'on traite les aliénés.

Quant à nos opinions et à l'influence qu'elles doivent avoir sur l'état actuel ou futur de la science, c'est au juge souverain à en décider, c'est à l'expérience des hommes compétents à en apprécier la valeur. Le temps renversera sans peine ces opinions, si elles sont opposées ou peu conformes à la vérité ; dans le cas contraire, son impartialité tiendra toujours un compte suffisant du progrès si faible, si imperceptible qu'il soit. Du reste, à défaut de meilleurs titres à son estime, le public nous saura quelque gré, sans doute, d'avoir entrepris un travail difficile, qui n'avait point de précédents en psychiâtrie, ou du moins, qui n'avait jamais été accompli par personne sur un plan aussi large, avec autant d'ordre et d'ensemble que nous nous sommes efforcé de le faire.

---



# INDICATION

DES

## SOURCES BIBLIOGRAPHIQUES.

---

### AUTORITÉS SCIENTIFIQUES.

CELSE (Cornel.) *De re medicâ*, lib. III, cap. XVIII.

ARÉTÉE. *De causis et sign. morbor.*, lib. I, cap. V, VI, VII. lib. V.

GALIEN. *De Sympt. caus.*, lib. II, cap. II. — *De locis affect.*, lib. II, cap. II. — Lib. IV. — *Aphor.*, lib. I, Aphor. XXIII.

ORIBASE. *Synopsis*, lib. VIII, cap. XLIV.

AETIUS. *Tetrabib.*, lib. II; Serm. II, cap. LII.

PAUL D'EGINE. *De re medicâ*, lib. III, cap. XXII.

DIOSCORIDE. *De materiâ medicâ*, lib. IV, cap. LXIX.

DONAT (Marcel). *Hist. medic. mirabil.*, Francf., 1513, lib. II, cap. I, p. 199.

PLATER (Félix). *Praxeos medic.*, in-4°, Basil., 1625, p. 52, 90.

SCHENCK. *Observat. medic.*, in-fol., Francf., 1609, p. 112, 118.

PURARI. *Thesaur. medecin. practic.*, in-12, Genevæ, 1675, tom. II, p. 463.

SALMUTH. *Observ. medicin.*, cent. I, obs. 90.

PEIROUX. *Observ. medicin.*, p. 45.

BARTHOLIN. *De luce animal.*, p. 41.

SCHEID. *Visus vitiat.*, sect. 2, § 17.

BORRICHIVS. *Acta Copenhag.*, 1678.

SAUVAGES (Boissier de). *Nosologie méthodique*, traduct. de Gou-



vion, in-12, Lyon, 1772, tom. IV, pag. 109; — tom. VII, p. 52, 62, 76, 129, 144, 156.

VATER (Abraham). *Dissert. de visus vitiis*, Vittemb. 1723.

VOGEL. *Dissert. de cas. obs. medic. et chirurg.*, Goettingue, 1768.

BOERHAAVE (Hermann). *Praelect. in propr. inst.*, edente Haller, tom. IV.

BONNARD. *Journal de Vandermonde*, 1769, p. 60.

MORGAGNI. *De sedib. et caus. morbor.*, Epist. LXII, n° 5.

CULLEN. *Eléments de médecine pratique*, trad. par Bosquillon, tom. II, p. 470, 471.

DARWIN. *Zoonomie*, trad. par Kluyskens, Gand, 1812, tom. I, p. 12, 34, 45; — tom. II, p. 394.

DELAROCHE. *Analyse des fonct. du syst. nerv.*, Genève, 1778, tom. I, p. 196, 197.

HILDENBRAND. *Du Typhus contagieux*, trad. par M. Gasc, Paris, 1814, p. 70, 71.

CABANIS. *Rapports du physique et du moral*, édit. de M. Cerise, Paris, 1843, p. 129, 130.

DIONIS. — *Dissertat. sur la catalepsie*, p. 45.

ANDRY. *Recherches sur la rage*, p. 124.

LEROUX (de Dijon). *Dissertat. sur la rage*, p. 20.

FRANK (Pierre). *Epitome de Curand. homin. morb.*, lib. V.

TISSOT. *OEuvres complètes*, édit. de Hallé, in-42, tom. I, p. 223. — tom. X, p. 159.

DAVY (Humphry). *Researches chem. and philosoph. Chiefly concern. nitrous oxyde or dephlogisticated nitrous air, and its respiration*. London, 1800, p. 488.

PRIESTLEY. *Medic. repository*, tom. IV, n° 3, art. 8.

BOUTEILLE. *Traité de la danse de St-Guy*, 1810, p. 145.

MATTHEY. *Recherches sur les maladies de l'esprit*, 1816, p. 183 et 258.

PINEL (Philippe). *Nosographie philosophique*, 1<sup>re</sup> édit., tom. II, p. 66. — tom. III, p. 144. — 5<sup>e</sup> édit., tom II, p. 280.



MAISONNEUVE. *Recherches et observations sur l'épilepsie*, p. 271, 294-95.

BROUSSAIS. *Phlegmasies chroniques*, tom. II, p. 421-22.

GASTELLIER. *Observat.* (dans le Journal de Corvisart, tom. XXXIII, p. 17).

VIEUSSEUX. *De la saignée et de son usage dans la plupart des maladies*, 1817, préface.

BIDAULT DE VILLIERS. *Observ. d'empoisonnem. par la digitale* (Journal de médecine, chirurgie et pharmacie, novemb. 1817, fin du tom. XL).

LITTLETON (Nich.). *Observat.* (Medical and physical journal; by Samuel Fothergill, mai 1818, tom. XXXIX, n° 251).

GRIFFITH (Thomas). *Observat.* (Medical and physical journal; by William Hutchinson, févr. 1820, tom. XLIII, n° 252).

POTOVILLAT. *Observat.* (Philosophical transact., tom. XL, p. 446).

DEMOURS. *Malad. des yeux*, tom. I, p. 228, 439. — tom. II, p. 256. — tom. III, p. 421.

HUNTER (John). *Observat.* (Archiv. de médecine, juin 1823, p. 273).

GALL. *Fonct. du cerveau*, 1822, tom. V, p. 345-46.

FODÉRÉ. *Traité du délire*, tom. I, p. 337, 338, 340, 341, 483. — tom. 2, p. 121.

BAYLE. *Mémoire sur les hallucinat.* (Revue médic., janvier 1825, p. 34, 41, 42, 45, 46.)

HIBBERT. *Philosophy of apparitions*, Edimbourg, 1824, p. 190.

HENKE. *Zeitschrift fuer staatsarzneynkunst*, cah. 8, p. 181, 254.

BARBIER (d'Amiens). *Traité de matière médic.*, tom. II, p. 669, tom. III, p. 261, 361.

DIEZ DE WALDKIRC. *Heidelb. medicinische annalen*, tom. III, p. 74.

SAVIGNY. *Dissert. inaugurale* (Dans la collection des thèses de la Faculté de Paris, 1818).

FRIEDERICH. *Handbuch*, p. 298. — *Allgemeine diagnostick*, p. 25.

BELL (Charles). *Anatomie du système nerveux*, traduct. de M. Genest, 1825, p. 254.



FLOURENS. *Recherches expériment. sur les fonct. du syst. nerv.*, 2<sup>e</sup> édit., p. 185.

DUGÈS. *Physiologie comparée*, tom. I, p. 296.

BOSTOCK. *Syst. of physiology*, tom. III, p. 204.

SERRES. *Anatomie comparée du cerveau*, tom. II, p. 645.

PARENT et MARTINET. *De l'arachnitis*, obs. 14, 24 et 25.

ROCHOUX. *Recherches sur l'apoplexie*, 2<sup>e</sup> édit., p. 34, 107.

BOUILLAUD. *Observ.* (Journal de physiolog. expériment., tom. X, p. 42). — *Traité de l'encéphalite*, p. 8, 64, 86. — *Clinique médicale de la Charité*, tom. III, p. 347, 350.

BOUCHET et CAZAUVELH. *Mémoire sur l'épilepsie* (Archives de médec. 1825, tom. IX, p. 22; — tom. X, p. 20).

BALLY. *Mémoire sur les effets thérapeut. de la morphine* (Mémoires de l'Académie royale de médecine, tom. I, p. 158).

LALLEMAND. *Recherches sur l'encéphale*, tom. II, lettre 4<sup>e</sup>, n<sup>o</sup> 7.

POUJOL. *Mém. sur les hallucinat.* (Revue médic. 1828, mois de décembre, p. 193, 194, 199).

LEGALLOIS. *Lettre* insérée dans le journal clinique. 1828, tom. 2, n<sup>o</sup> du 5 juin.

PARFAIT LANDRAU, (Revue méd. 1828, tom. IV, p. 206).

BABBAGE, *Mém.* (Annales de physiq. et de chimie, 1832).

LEMBERT. *Du délire sous le rapport du diagnostic* (thèse d'agrégat. à la Faculté de Paris, 1832, p. 11).

COLET. *Mém.* (Annali di medicina di Milano, juillet 1833).

BAUDRY. *Essai sur les hallucinat.* (Thèse de la Faculté de Paris, 1833, n<sup>o</sup> 255, p. 11, 12, 13, 14, 24).

ESQUIROL. *Mém. sur les illus. des sens* (Archiv. de médecine, janv. 1833, p. 15, 16, 17, 18, 20, 22). — *Malad. ment.*, tom. I, p. 188, 195, 196, 200).

FOVILLE. Article *Aliénat. ment.* (Dict. de médec. et de chir. prat.) — *Note adressée à l'acad. des sciences*, (1845, tom. XVI de ses comptes-rendus, n<sup>o</sup> 3, p. 130).

CALMEIL. Article *Hallucinat.* (Dict. de médec. en 50 vol. ; t. XIV. *Mém.* (Journ. des progrès, t. XI, p. 91).



- FERRUS. *Leçons sur les hallucinat.* (Gazette médic. de Paris, 1834, n° 48, p. 760).
- LÉLUT. *Observat. de folie sensor.* (Gazette médic. de Paris, 1833, n° 77, p. 842 et Journal hebdomadaire, tom. XIII, n° 168). — *Des hallucinat. au début de la folie* (Journal hebdomadaire, avril 1830). — *Du démon de Socrate*, p. 237.
- LEURET. *Fragm. psycholog. sur la folie*, 1836, p. 160, 186. — *Des indications à suivre dans le traitement moral de la folie* 1846, p. 98 et suiv.
- ANDRAL. *Cours de pathologie interne*, tom. III, p. 184. — *Clinique médic.*, tom. V, p. 21, 28, 48, 573.
- BLAUD. *Observat.* (Nouvelle bibliothèque médic., sept. 1829, p. 296 et suiv.). — *Réflexions sur les hallucinat.* (Revue médic., mai 1842, p. 169).
- FRANK (Joseph). *Patholog. interne*, traduct. de l'Encyclopéd. méd. livrais. 87<sup>e</sup>, note des pag. 46 et 72, tom. IV, p. 27.
- BOTTEX. *Essai sur les hallucinat.* Lyon, 1836, p. 8, 18, 19, 29, 30, 42, 50.
- BURDACH *Physiologie*, traduct. de M. Jourdan, tom. V, pag. 20<sup>e</sup>.
- HECKER. *Mémoire sur la chorée du moyen-âge*, traduit de l'allemand par M. Ferdinand Dubois (*Annal. d'hygiène et de médecine légale*, 1834, tom. XII, p. 314).
- MULLER. *Physiologie du syst. nerveux*, traduct. de M. Jourdan, tom. I, p. 297 et suiv.; — tom. II, p. 239, 247, 600.
- VALENTIN. *De funct. nervorum.* Berne, 1839, p. 39, 116. — *Traité de névrologie*, trad. par M. Jourdan (*Encyclopéd. anatom.*, tom. IV, p. 271, 272, 421).
- NIVET. *Mém. sur les malad. saturn.* (Gazette médic. de Paris, 1837, no du 14 janvier, p. 22).
- ROESCH. *De l'abus des boissons alcooliques* (*Annal. d'hygiène et de médéc. lég.*, 1838, tom. XX, p. 21, 83).
- COINDET (Charles). *Hygiène des détenus du pénitenc. de Genève* (*Annal. d'hygiène et de médéc. lég.*, avril 1838, p. 280, 282).
- JOBERT (de Lamballe). *Etudes sur le syst. nerveux*, p. 446.



- MAGENDIE. *Leçons sur les fonctions du syst. nerveux*, tom. II, p. 141.  
— *Leçons sur les phénomènes physiques de la vie*, tom. I, pag. 276.
- PANIZZA. *Richerch. sperimentali sopra i nervi*. Pavie, 1834.
- LONGET. *Anatom. et physiol. du syst. nerv.*, tom. I, p. 6, 39, 47, 49, 63, 173, 467, 472, 645 ; — tom. II, p. 6, 64.
- PARCHAPPE. *Traité théorique et pratiq. de la folie*. 1841, p. 27 et suiv.
- PIERQUIN. *De la folie des animaux comparée à celle de l'homme*, tom. II, p. 335, 339.
- GOSSE. *Influence de l'emprisonnement cellulaire sur le développement de la folie*. (Biblioth. de Genève, février 1843, p. 255).
- AUBANEL. *Essai sur les hallucinat.* (Thèse soutenue à la Faculté de Paris, 1839, n° 343, p. 6, 27, 128).
- VALLEIX. *Traité des névralgies*, 1841, p. 58, 91, 532.
- AUBANEL et THORE. *Recherches statistiques sur l'alién. ment.*, p. 91 et suiv.
- ABERCROMBIE. *Inquiries concerning the intellectual powers and the investigation of truth*. Lond., 11<sup>e</sup> édit., 1841, p. 392.
- BAILLARGER. *Fragm. pour servir à l'hist. des hallucinat.* (Revue médic., janvier 1842, p. 6, 9 et suiv.). — *Des hallucin.* (Mém. de l'Académ. royale de médéc., tom. XII, p. 192, 193, 457, 465, 466, 467, 469, 472).
- BRIERRE DE BOISMONT. *Observ. sur la monomanie homicide*. (Revue médic., oct. et nov. 1826). — *Des hallucinat.* Paris, 1845, p. 89.
- BILLOD. *Considérat. sur les sympt. de l'épileps.* (Annales médico-psychol. Novembre 1843, p. 384, 396).
- MACARIO. *Etudes sur la démonomanie*. (Annal. médico-psychol., mai 1843, p. 449 et suiv.) — *Mém. sur la paralysie hystériq.* (Annal. médico-psychol., janvier 1844, p. 68 et suiv.)
- SAVIGNY (Lelorgue De). *Lettre insérée dans le Journal des débats*, 14 juin 1844.



BOUSSAT. *Observ. d'hallucinat.* (Encyclograph. médic. février 1845, p. 327).

MOREAU (de Tours). *Du trait. des hallucinat.* (Gazette médic. de Paris, 1841, p. 644, 667, 680).— *Du hachisch et de l'alién. ment.*, p. 151, 156, 179, 180, 331, 356.

GERDY. *Physiologie philosophique des sensat. et de l'intellig.* Paris, 1846, p. 151 et suiv.

#### AUTORITÉS PHILOSOPHIQUES.

ARISTOTE. *Metaphys.*, lib. 5, cap. 29. — *Meteor*, cap. 4. — *Somno et vigil.*

SEXTUS (l'empirique). *Adv. Math.*, lib. 3, § 227, 253.

PLUTARQUE. *De placit. philosoph.*, lib. 1, cap. 2.— *De serâ numinis vindictâ.*

CICÉRON. *Acad. quaest.*, cap. 11, 14, 16, 27.— *De naturâ Deorum*, lib. 2, cap. 2.

BACON (François). *Historia vitae et mortis.*

MALEBRANCHE. *De la recherche de la vérité*, liv. 2, chap. 1.

SPINOZA. *Opera posthuma*, epistola Petro Balling, p. 471-72.

SULZER. *Mémoires de l'Académie de Berlin*, 1759, p. 457.

REID (Thomas). *OEuvres complètes*, traduct. de Jouffroy, tom. II, p. 86 et 236.

LEGENDRE. *Traité de l'opinion*, tom. III, p. 321.

ZIMMERMANN. *De la Solitude*, traduct. de M. Jourdan, p. 147.

BONNET (Charles). *Essai analytique sur les facultés de l'âme*, chap. XXIII, p. 426.

LANJUINAIS. *Analyse des Oupnekhat* (Journal asiatique, tom. II, p. 213).

CHARDEL. *Essai de psychologie physiolog.*, 1844, 3<sup>e</sup> édit. p. 397.

#### AUTORITÉS THÉOLOGIQUES.

ORIGÈNE. *Contra Celsum.*



TERTULLIEN. *De animâ. — De resurrect. carn.*

LACTANCE. *De morte persecut.*, cap. 46.

SAINT-JUSTIN. *Dialogue* traduit dans les *Mémoires sur l'histoire ecclésiast.*, par Tillemont, tom. II, p. 84, 85, 385.

SAINT-AUGUSTIN. *De genes. ad litteram*, lib. 12, chap. 25. — *De divinat. Daemon.*

PIERRE (le Vénérable), *De Miraculis*, lib. 1, cap. XVIII, lib. 2, cap. I.

DE CATINPRÉ (Thomas). *De Miraculis*, lib. 2, cap. L, p. 460-61.

RUINARD (Théodoric). *Act. martyr.*, p. 87.<sup>1</sup>

ALBERT LE GRAND. *De sacrament.*

SAINT BONAVENTURE. *De profect. religiosor.*, lib. 2, cap. LXXV.

SAINT FRANÇOIS DE SALES. *Lettres*, liv. 2, lett. 25<sup>r</sup>.

BONA (le cardinal). *Traité du discernement des esprits*, traduct. franç. Paris, 1675, in-12, chap. XV, p. 341.

LAMBERTINI. *De canonis. sanct.*, lib. 3, cap. LII.

PIGNATELLI. *Consult. canonic.*, edit. Venet. consult. 55.

OUDIN. *In supplement. Bellarmini.*

CAPPERON. *Lettre* insérée dans le *Mercure de France*, année 1726, mois de juin, p. 1105.

#### AUTORITÉS MYSTIQUES ET DÉMONOGRAPHIQUES.

BODIN (Jean). *Démonomanie des sorciers*, in-4<sup>o</sup>, Paris, 1597, préface; — livre 1<sup>er</sup>, p. 12, 13, 14, 158; — livre II, p. 79, 84, 85, 86; — livre III, p. 152, 159, 185.

BOGUET (Henri). *Discours des sorciers*, 3<sup>e</sup> édition, Lyon, p. 96, 321, 325, 438, 503.

CARDAN (Jérôme). *De la subtilité*, traduct. franç. de Richard Leblanc, Paris, 1642, livre XVIII; — livre XIX, p. 462; — *De rerum varietate*, Lugdun., lib. VIII, cap. XLIII, p. 410.

AGRIPPA (Corneille). *Philosophie occulte*, trad. franç., tom. 1, livre I, cap. XLIII, p. 110.

NIDER. *Malleus maleficorum*. 1604, p. 542.



ALEXANDER (ab Alexandro). *Genialium dierum*, lib. II, cap. IX.

DE LANCRE. *Tableau de l'inconstance des mauvais anges et démons*, in-4°, Paris, 1613, p. 505, 506 ; — *Incrédulité et mécréance du sortilège pleinement convaincue*, etc., in-4°, Paris, 1622, p. 791.

MICHAELIS. *Histoire admirable de la possession et conversion d'une pénitente séduite par un magicien*, in-8°, Lyon, 1614, p. 80, 81.

REMIGIUS (Nicolas). *Demonolatriæ libri tres*. Coloniae Agrippinae, anno MDXCVI, p. 559.

TAILLEPIED. *De l'apparition des esprits*, Paris, 1616, in-18, chap. 15, p. 158.

DEL RIO. *Disquisit. magicarum*, libri sex, in-4°, 1649, p. 515, 517.

BEKKER (Balthazard). *Monde enchanté*, 4 vol. in-12, Amsterdam, 1694, tom. IV, p. 55, 56.

ANONYME. *Dissert. historico-theolog. de Johannæ Lædæ visionibus*, in-4°, Tubing., 1712.

DE LA MÉNARDAY. *Examen et discussion critiq. de l'histoire des diables de Loudun*. Liège, 1748, in-12, p. 337.

SWEDENBORG. *Lettre à Robzam*, en tête de son *Traité de cælo et inferno*, traduit en franç. par Pernety.

CALMET (Dom). *De l'apparition des esprits*, tom. I, ch. 21, p. 174-75.

LENGLET DUFRENOY. *Recueil de dissertations sur les apparitions*, Avignon, in-12, tom. II, part. 1<sup>re</sup>, p. 15, 183, 184 ; — *Traité des apparitions*, 1751, tom. I, p. 243.

BOSROGER. *La piété affligée, ou Discours historique et théologique de la possession des religieuses dites de Ste-Elisabeth*, à Louviers. Rouen, 1752, édit. in-12, ch. X, p. 127, 140, 141, 145 ; — ch. XI et XII, p. 190, 198.

LEBRUN. *Histoire des pratiques superstitieuses*, tom. I, p. 281.

WALTER SCOTT. *Démonologie*, traduct. franç. de M. Albert Monté-  
mont, lettre I<sup>re</sup>, p. 27-28.

SALVERTE (Eusèbe). *Des sciences occultes*, p. 54.



AUTORITÉS HISTORIQUES, BIOGRAPHIQUES ET  
AUTOBIOGRAPHIQUES.

PLUTARQUE. *Vie de Brutus* ; — *Vie de Cimon* ; — *Vie de Dion*.

MEMMON. *Fragm. hist. urb. Heracl. in pont.*

PROCOPE. *Histoire de la guerre contre les Goths*, livre I<sup>er</sup>, chap. I, traduit. par le président Cousin dans son *Histoire de Constantinople*, 1672, tom. I, p. 515.

LÉONCE. *Vie de saint Jean l'aumônier* (traduite par Arnould-d'Andilly, dans la *Vie des Pères du désert*).

EUSÈBE. *Histor. ecclesiast.*, lib. I, cap. XXVIII et XXIX ; — lib. V, cap. XX ; — *Vita Constantini*, lib. I, cap. XXVIII.

PORPHYRE. *Vie de Plotin*, en tête des *Ennéades*.

RUFIN. *Vie de saint Paphnuce* (traduct. d'Arnould-d'Andilly).

ATHANASE (saint) *Vie de saint Antoine* (traduct. d'Arnould-d'Andilly).

EPHREM (saint). *Vie de saint Abraham*. (Traduct. d'Arnould d'Andilly).

ANTOINE (saint). *Vie de Siméon Stylite*. (Traduct. d'Arnould d'Andilly).

SULPICE SÈVÈRE. *Vita beati Martini*.

JÉROME (saint). *Vie de saint Pacôme*. — *Vie de saint Hilarion*. — *Vie de saint Paul l'ermite* (traduct. d'Arnaud-d'Andilly).

GRÉGOIRE de Tours. *De vitâ patrum*, cap. XVI. — *De gloriâ confessor.*, cap. XXXI. — *De gloriâ martyr.*, lib. I, cap. XXIX.

FRODOARD. *Histoire de l'église de Rheims*. (Collect. de mémoires relat. à l'hist. de France, traduct. de M. Guizot, tom. V, p. 599).

ROGER DE HOUEDEN. *Pars poster. annalium*.

GLABER (Raoul). *Chronique*. liv. V. (Collect. de mémoires relat. à l'hist. de France, traduct. de M. Guizot, tom. VI, p. 329 et 331).

GUIBERT DE NOGENT. *Sa vie écrite par lui-même*. (Collect. de mé-



moires relat. à l'hist. de France, traduct. de M. Guizot, tom. IX, livre I<sup>er</sup>, chap. XV, p. 413, — livre II, chap. 5, p. 500 et suiv.)

THIERRI (Guillaume de Saint). *Vie de saint Bernard*. (Collect. de mémoires relat. à l'hist. de France, traduct. de M. Guizot, tom. X, p. 188-89).

LE TASSE (Torquato). *Lettre à Catanéo*, tom. IX de ses œuvres, p. 545).

MIRANDOLE (Pic de la). *Vita Hieronymi Savonarolæ*. Paris, 1674, in-12, tom. II, cap. XII, p. 51 et 52.

SAVONAROLE (Jérôme). *Compendium revelationum* imprimé dans le tome I de la vie de ce moine, par Pic de la Mirandole, p. 228.

LUTHER. *Propos de table*, traduct. franç. de M. Gustave Brunet, p. 378-79. — *Mémoires écrits par lui-même*, mis en ordre et traduits par M. Michelet, tom. II, chap. VI. — *Récit de sa conférence avec le diable*, tiré de ses livres sur la messe privée et l'extrême-onction, et traduit en français par l'abbé de Cordemoy. Paris, 1701.

ANONYME. *Discours véritable fait par un jacobin sur la mort du roi Henri III*. Cette pièce imprimée à Troyes, en 1589, se trouve dans le *Journal de Henri III*, par Pierre de l'Estoile, Lahaye, in-12.

L'ÉSTOILE (Pierre de). *Journal de Henri III* (collect. de mémoires relat. à l'hist. de France, par Petitot, tom. XLV, p. 109).

SULLY. *Ses mémoires* (Collect. des mémoires relat. à l'hist. de France, par Petitot, 2<sup>e</sup> série, tom I, p. 245).

BUCHON. *Pièces relatives au procès de la Pucelle*. Paris, 1827, p. 59 et 123.

THÉRÈSE (sainte). *Sa vie écrite par elle-même*, traduct. d'Arnauld-d'Andilly, Paris, 1670, in-4<sup>e</sup>, 2<sup>e</sup> édit., chap. 20, p. 109 et 115, chap. XXVIII, p. 166, 167, 245 et 246; chap. 29, p. 176. — *Sa correspondance*, lett. 13<sup>e</sup>, adressée en 1576 au père Rodrigue Alvarès.

CHALIPPE. *Vie de saint François d'Assise*, tom. 1, liv. 2, p. 10.

ANONYME. *Procès, examen, confessions et négations de Ravaiillac*



*sur la mort de Henry-le-Grand.* Paris, 1611, brochure in-12, p. 34, 35 et 49.

ANONYME. *L'assassinat du roy, ou maximes du Vieux de la montagne Vaticane et de ses assassins, pratiquées en la personne de deffunt Henry-le-Grand*, 1614, broch., chap. V, p. 73.

ANONYME. *Vie de la sœur Anne de St-Barthélemy*, traduite de l'espagnol par René Gauthier. Paris, 1633, p. 9.

BELL (Henri). *Préface de sa traduction anglaise des Propos de table de Luther.* Londres, 1652, in-folio.

QUARRÉ (Jean-Hugues). *Vie de la mère Angèle.* Paris, 1648, in-12, p. 51 et 256.

MAILLARD. *Vie de la mère Bon de l'Incarnation*, écrite d'après la relation de ses confesseurs. Paris, 1686, in-12, liv. 1<sup>re</sup>, p. 18.

FOLIGNY (Angèle de). *Ses œuvres et sa vie, ou théologie de la Croix*, traduct. franç. Cologne 1696, in-12, liv. 2, 1<sup>re</sup> partie, chap. II, p. 119; chap. III, p. 228; chap. IV, p. 234, 2<sup>e</sup> partie, chap. I, p. 253 et 261.

MAUPAS DU TOUR (Henri de). *Vie de madame de Chantal.* Paris, 1643, in-4<sup>o</sup> 1<sup>re</sup> partie, chap. 10, p. 45 et suiv.

MABILLON. *Act. ss. ordin. s. Benedict. Annal.*, tom. IV.

BOLLANDUS. *Vit. sanctorum*, cap. XX, n<sup>os</sup> 356 et 357.

BOURIGNON (Antoinette). *Sa vie* écrite par elle-même et continuée par Poiret. Amsterdam, 1683, in-12, tom. II, cap. XVIII, p. 256; chap. XXXIII, p. 563.

PERROQUET. *Vie de Raymond Lulle*, 2<sup>e</sup> partie, p. 10 et suiv.

SCHELLORN. *Amaenitates litterar.*, tom. II, p. 212.

SAINT-SIMON (le marquis de). *Mémoires*, édit. de 1829, tom. II, p. 317-18.

GUYON (Jeanne - Marie Bouvières de la Mothe). *Sa vie*, écrite par elle-même. Cologne, 1720, in-12, 2<sup>e</sup> partie, chap. V, p. 43-44.

BENVENUTO CELLINI. *Ses mémoires*, traduct. franç. de M. Fargasse, tom. I, p. 182 et suiv., 237 et suiv.



- BAILLET. *Vie de Descartes*, 1<sup>re</sup> partie, liv. 2, chap. 1, p. 81-82.
- TOURON. *Vie de saint Thomas d'Aquin*. Paris, 1737, in 4<sup>o</sup>, liv. 3, chap. IX, p. 271 et suiv.
- FRIGERIO (Paul). *Vie de sainte Catherine de Sienne*, traduite de l'italien par Allibert. Paris, 1843, in-12, 2<sup>e</sup> édit., liv. 3, chap. X, p. 201.
- LANGUET. *Vie de Marie Alacoque*, écrite d'après ses mémoires, 1729, in-4<sup>o</sup>, liv. 4, p. 119-20.
- ECHELLARD (Olivier). *Vie de la sœur Armelle Nicolas*, traduite par Poiret (dans les *mémoires pour servir à l'histoire des Pays-Bas*), par Pacquot, 1770, tom. III, p. 185.
- BOILEAU (Jean-Jacques). *Lettres posthumes sur différents sujets de morale et de piété*, 1757, in 12, lettre 29<sup>e</sup>.
- HARRINGTON (James). *Sa vie* en tête d'une traduct. franç., anonyme de ses aphorismes politiques. Paris, in-18, an III de la république.
- CHARDIN. *Voyage en Perse*, tom. III, p. 47.
- CHABANON. *Tableau de quelques circonstances de ma vie*, œuvres posthumes, p. 10 et suiv.
- DUBOIS. *Voyage dans l'Inde*, tom. II, p. 271.
- GRÉTRY. *Essais sur la musique*, tom. III, note de la p. 133.
- ANONYME. *Réflexions édifiantes de Jacqueline-Aimée Brohon*, 1791, tom. I, p. 29.
- LICHTENBERG. *Aveux tirés de son journal* (Archiv. littér., 1804, tom. I, p. 233-54).
- GOETHE. *OEuvres complètes* (en allemand), tom. XXVI, p. 83.
- ANONYME. *Relat. des événements arrivés à Thomas Ignace Martin*, 1817, 2<sup>e</sup> édit., p. 15 et 29.
- CORRÉARD. *Relat. du naufrage de la Méduse*, 1821, 4<sup>e</sup> édit., p. 121-22.
- ANONYME. *Abrégé de la vie et des révélations de la sœur Nativité*. Paris, 1821, in-12, tom. I, p. 5, 6 et 72.
- BERBIGUIER. *Les Farfadets*. Avignon, 1821, in-8<sup>o</sup>, tom. I, chap. VII, VIII, IX, X, XVII, XXXVI, LVII, LXXVII.



THIÉBAULT. *Souvenirs de vingt ans de séjour à Berlin*, 4<sup>e</sup> édit.  
tom. V, p. 21.

SILVIO PELLICO. *Mes prisons*, traduction d'Antoine de Latour,  
p. 173-74.

BELLOC (Louise). *Extrait de la vie de Blake* (Revue encyclopédique,  
1830, tom. XLVI, p. 666.

D'ARNIM (Bettina). *Correspond. avec Goëthe*, traduct. de M. Sébastien-Albin, tom. I, p. 67 et suiv., 76, 77.



---

## TABLE DES MATIÈRES.

---

|                         |   |                                                                                           |
|-------------------------|---|-------------------------------------------------------------------------------------------|
| CHAP. I <sup>er</sup> . | — | Généralités sur le délire de la perception sensoriale. . . . .                            |
| CHAP. II.               | — | De l'hallucination considérée dans ses rapports anatomiques . . . . .                     |
| CHAP. III.              | — | Analyse et théorie de l'hallucination. . . . .                                            |
| CHAP. IV.               | — | De l'hallucination envisagée dans ses rapports avec le rêve . . . . .                     |
| CHAP. V.                | — | De l'hallucination dédoublée . . . . .                                                    |
| CHAP. VI.               | — | De la fausse hallucination . . . . .                                                      |
| CHAP. VII.              | — | Analyse et théorie de l'illusion sensoriale . . . . .                                     |
| CHAP. VIII.             | — | Causes du délire de la perception sensoriale . . . . .                                    |
| CHAP. IX.               | — | Du délire de la perception sensoriale, compatible avec l'intégrité de la raison . . . . . |
| CHAP. X.                | — | Du délire de la perception sensoriale dans l'état de folie . . . . .                      |
| CHAP. XI.               | — | Proportion des hallucinations dans la folie en général . . . . .                          |
| CHAP. XII.              | — | Proportion des hallucinations dans les principales espèces de monomanie . . . . .         |



# TABLE DES MATIÈRES.

|                                                                                                                                                                                      |     |
|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----|
| CHAP. XIII. — Proportion des hallucinations relativement<br>aux divers sens . . . . .                                                                                                |     |
| CHAP. XIV. — Du délire de la perception sensoriale dans ses<br>rapports avec la jurisprudence . . . . .                                                                              |     |
| CHAP. XV. — Du délire de la perception sensoriale dans les<br>névroses autres que celles de l'intelligence .                                                                         |     |
| CHAP. XVI. — Du délire de la perception sensoriale dans les<br>maladies qui dépendent d'un désordre anatomi-<br>que appréciable et constant des liquides ou<br>des solides . . . . . |     |
| CHAP. XVII. — Thérapeutique . . . . .                                                                                                                                                | 320 |
| Résumé général . . . . .                                                                                                                                                             | 332 |



# DU DÉLIRE DES SENSATIONS.

---

## CHAPITRE PREMIER.

### GÉNÉRALITÉS.

L'homme prend connaissance des objets du monde extérieur à l'aide de plusieurs opérations éminemment complexes. Les faits successifs dont ces opérations se composent peuvent se partager en trois temps ou périodes : 1° L'impression médiate ou immédiate d'un corps ambiant sur un organe sensible, ce qui constitue la *sensation*, qu'une terminologie rigoureuse ne doit plus désormais confondre avec la *perception*; 2° la transmission de cette impression au cerveau par les nerfs cérébraux, ou par les nerfs rachidiens et la moelle; 3° sa réception au sein du cerveau, l'acte en vertu duquel l'esprit a la conscience de l'impression transmise, la rapporte à l'existence actuelle d'un corps qui lui correspond dans le monde ambiant, et croit spontanément et irrésistiblement à la réalité de ce corps, c'est-à-dire la *perception* (1).

(1) Nous avons intitulé cet ouvrage : *Du Délire des Sensations*, au lieu de : *Du Délire des Perceptions Sensoriales*, dénomination beaucoup plus exacte que la première, cela pour ne pas heurter de front et de prime-abord le langage d'une foule de personnes habituées encore à la terminologie Condillacienne.



Assimiler, comme on l'a fait jadis et comme la plupart des auteurs persistent encore à le faire, la perception à la sensation, constituer ces actes synonymes, c'est détourner de leur véritable signification tous les mots dérivés du substantif *sens* et du verbe *sentir*. Le cerveau est complètement *insensible* aux influences mécaniques qu'on exerce sur lui; on a beau le pincer, le piquer, le couper, l'irriter de toutes les manières, l'âme ignore entièrement ce qui se passe en lui, elle ne se doute pas le moins du monde des impressions physiques qu'il endure. D'un autre côté, c'est cet organe qui perçoit et non pas la surface sensoriale; car coupez ou liez le nerf qui conduit la sensation au cerveau, et dans le même instant toute conscience de ce dernier phénomène s'évanouit, l'impression sensoriale reste complètement étrangère à l'âme tant que la communication n'est point rétablie.

A l'état normal, les trois temps dont il s'agit se supposent mutuellement, forment des parties nécessaires et indivisibles d'un même tout : l'impression du corps ambiant sur l'organe sensorial ou la sensation est toujours suivie de sa transmission au cerveau, de même que cette transmission précède constamment la perception.

Comment les objets du monde extérieur viennent-ils frapper les organes sensoriaux? Comment l'impression est-elle transmise au cerveau, puis convertie dans cet organe en perception correspondant à la cause qui l'excite, traduisant son existence et ses qualités? En dépit des hypothèses de Platon, d'Aristote, de Clarke, de Malebranche, de Locke, de Buffon, etc., toute explication de ce fait complexe est impossible à donner.

D'une autre part, il se produit des impressions, non plus à la superficie du corps de l'homme, mais dans la profondeur de ses viscères. Là, il existe des liquides et des solides qui se stimulent réciproquement; qui, par un mécanisme mystérieux,



entrent en action les uns à l'occasion des autres. Leurs molécules frappent, comme les objets extérieurs, les épanouissements sensoriaux, les nerfs tactiles situés au-dedans de l'organisme ; et cette impression, transmise à l'âme, détermine une seconde espèce de perceptions dont on ne parlait pas avant Cabanis, et que ce médecin nommait *sensations internes*. Toutefois, cet auteur laisse à l'avenir le soin plus difficile d'étudier complètement ces phénomènes, et surtout celui de les classer, à l'instar des sensations externes. Sans doute, nous ne connaissons pas mieux les changements qui surviennent dans les organes des sens placés à la surface de l'organisme quand un corps ambiant vient les frapper, que nous ne connaissons ceux qui se produisent au milieu des viscères par le fait du jeu des solides et des liquides ; mais, du moins, dans le premier cas, la nature des impressions est déterminée : nous différencions sans aucune espèce de difficulté la sensation qu'excitent sur la rétine les ondes lumineuses du soleil, ou sur la membrane olfactive les émanations de la rose, de la sensation que produisent les ondes lumineuses des étoiles ou les émanations de la violette, tandis qu'il n'en est pas de même dans le second cas. Car si nous savons, par exemple, que les phénomènes physiques qui constituent la puberté jettent les deux sexes dans un monde d'idées voluptueuses ; que ceux qui caractérisent la grossesse amènent souvent la manifestation d'une certaine série d'actes psychologiques, combien de ces actes qui tiennent à des impressions internes dont l'homme ignore non seulement la nature, mais encore l'existence ? En effet, à part la faim, la soif, le besoin d'exonération et quelques autres sensations internes qui s'offrent à la conscience avec force et netteté, et qui excitent dans l'âme un même genre de modifications, toutes les autres ont, à l'état physiologique, un caractère si vague, qu'elles ne laissent dans le cer-



veau aucun vestige de leur passage, ou qu'elles s'y révèlent seulement à l'aide d'un effort extrême de l'attention. A l'état morbide, une multitude de pensées et de déterminations, par exemple, la tristesse et la crainte qu'on observe dans l'hypochondrie; le penchant au suicide, etc., dérivent de certaines impressions qui ont lieu au sein des organes, et qui, sans produire positivement de la douleur, engendrent des sensations pénibles dont on ne se rend pas compte. La souffrance physique elle-même, voire quand elle est la plus distincte et la plus vive, nous ne savons pas, le plus ordinairement, la rapporter avec précision à sa véritable cause. Il résulte bien des travaux de Bichat que la douleur diffère suivant que l'impression qui l'excite prend sa source dans tel ou tel tissu, dans tel ou tel appareil organique; toutefois nous ignorons ce qui la fait varier ainsi. Non-seulement nous ne savons jamais si l'impression viscérale qui la détermine a pour objet telle ou telle molécule de matière vivante, mais encore nous sommes très souvent, pour ne pas dire toujours, incapables de distinguer si cette impression dépend du jeu vicieux d'un liquide, d'un solide ou des forces qui animent ces deux états de la matière; si elle provient d'une inflammation, d'une névrose, d'une dégénérescence de tissu, de la présence d'un corps étranger, etc. Aussi, sans désespérer des ressources de l'avenir, Cabanis, effrayé des difficultés du présent, renonça-t-il à l'analyse et à la classification des états moraux qui correspondent aux diverses impressions viscérales.

Tout récemment, M. Gerdy a essayé de combler les lacunes laissées par Cabanis. Ce physiologiste contemporain admet quatre genres de *sensations intérieures* : 1<sup>o</sup> les sensations d'*activité*, qui comprennent les impressions que nous éprouvons dans les muscles, dans les organes de la voix et de la parole, dans l'organe de l'entendement, dans les organes



digestif et respiratoire, dans les sens, pendant tout le temps de leur action ; 2° les sensations de *fatigue*, qui naissent de l'excès d'action de certains organes travaillant et se reposant tour à tour, des organes du mouvement, de la voix, de la prononciation, des sensations, de l'entendement, de la digestion, de la respiration, de la reproduction ; 3° les sensations de *besoin physique*, les besoins de sentir, de se mouvoir, de manger, de boire, de respirer, de dormir, d'exercer les organes de la génération, etc. ; 4° les sensations *spontanées*, auxquelles M. Gerdy rapporte les démangeaisons, les picotemens, les fourmillements, les frissons, les chaleurs, les douleurs variées, *l'aura epileptica* et la *boule hystérique* (1). Quoique cette classification des sensations intérieures ne soit pas à l'abri de certains reproches, il faut néanmoins voir en elle un progrès qui ne peut manquer de rendre service à la science.

En résumé, pour qu'une perception soit *vraie, normale, régulière*, il est non-seulement indispensable qu'elle corresponde à la *présence actuelle* d'un objet existant dans le monde de la matière, étranger ou inhérent à l'organisme humain, il faut encore, comme l'ont avancé les Stoïciens, que l'impression effectuée, transmise et perçue, soit la copie fidèle de l'objet matériel correspondant ; qu'elle en traduise toutes les qualités, qu'elle en exprime jusqu'aux moindres détails, en un mot qu'elle ne puisse être produite par aucun objet différent, sans quoi la distinction des corps entre eux deviendrait très difficile, pour ne pas dire tout-à-fait impossible.

Mais il est des cas où les trois temps du fait complexe qui a pour but la perception ne remplissent pas toutes les conditions précédentes, où, au lieu d'être indivisibles et corrélés

(1) *Physiologie philosophique des Sensations et de l'Intellig.* 1846, p. 151 et suiv.



latifs, ces temps se désunissent ou n'ont plus entre eux leurs rapports habituels.

L'impression régulièrement effectuée sur un organe sensorial peut ne pas être transmise jusqu'au cerveau. Qu'une tumeur, par exemple, vienne à comprimer l'un des nerfs optiques sur un point quelconque de son trajet, l'image de l'objet extérieur entrera dans l'œil, se peindra dans la rétine, sera conduite jusqu'au point du nerf où existe la tumeur ; mais elle ne franchira pas la limite de l'obstacle, conséquemment elle s'évanouira, elle sera non avenue, elle ne produira pas de perception, il y aura cécité d'un œil ou des deux yeux, suivant le point du nerf qui se trouve comprimé.

Les cas où des perceptions surviennent, quoique leurs causes ne remplissent pas toutes les conditions précédentes, sont des phénomènes auxquels M. Lélut a donné le nom générique de *délire sensorial*. Aux yeux de Kant et de Thomas Reid, cette terminologie n'eût pas manqué de paraître vicieuse, puisque, selon ces philosophes, les erreurs de ce genre proviennent d'une opération de l'esprit et non de l'état des organes sensoriaux ; mais leur assertion est trop absolue. Légitime à beaucoup d'égards, elle se trouve fautive à quelques autres.

Assurément, la perception est la source du plus grand nombre de ces méprises : c'est le cerveau, l'esprit qui se trompe, et non pas l'organe sensorial, quand, cet organe se trouvant intact, l'homme aperçoit, par exemple, un personnage fantastique, ou prend le bruit des feuilles tombantes pour les voix d'une troupe de brigands ; mais lorsque, se comprimant un œil dans l'obscurité, on voit un globe lumineux scintiller devant cet œil, ou lorsque, par suite de la formation de corpuscules voltigeant dans l'humeur de Morgagni ou dans l'humeur vitrée, on aperçoit des taches et des mouches volantes, le principe de l'erreur gît évidem-



ment dans une modification survenue au milieu des organes sensoriaux. En conséquence, quoique l'expression de délire *perceptif* (1) soit infiniment préférable, celle de délire *sensorial* n'est point tout-à-fait vicieuse.

Parmi les cas psychologiques dont il s'agit, il est une série de phénomènes que certains idéalistes, Berkeley entre autres, poussant leurs principes jusqu'aux conséquences les plus extrêmes, n'ont pas manqué de faire valoir en faveur de leurs opinions ; dont ces philosophes se sont servis pour soutenir qu'il n'y a rien de vrai que la conscience de nos propres sensations ; que, dans le monde situé hors de nous, tout n'est qu'apparence, illusion, fantôme.

Cette série de phénomènes, ce sont les *hallucinations*, c'est-à-dire les perceptions privées de deux temps : l'impression sensoriale et sa transmission ; déterminées en l'absence de leurs excitants habituels, appropriés, adéquats ; produites sans que les objets qu'elles représentent dans l'ordre naturel viennent exercer aucune espèce d'influence sur les organes sensoriaux (2).

(1) Le mot *délire* est pris ici par nous, et le sera dans tout le cours de cet ouvrage, sous son acception la plus générale. Il signifie l'*anomalie des fonctions intellectuelles et affectives*, et n'implique nullement l'idée *nécessaire* de folie. On peut diviser le délire en trois espèces, savoir le délire des *perceptions sensoriales*, le délire des *idées*, et le délire des *passions*. Le délire devient de la folie quand la volonté est impuissante soit à le reconnaître, soit à le combattre.

(2) Sans doute on peut produire des hallucinations à l'aide de différents moyens physiques, chimiques, mécaniques ; mais ces moyens ne sont pas *appropriés* ; ce ne sont pas les causes excitantes *spéciales* que la physiologie assigne aux perceptions. En se comprimant l'œil dans l'obscurité la plus complète, on aperçoit des étincelles, des flammes, des objets de diverses couleurs ;



Ce premier genre de perceptions anormales roule donc exclusivement sur un rapport d'existence. Il implique une erreur touchant la *réalité* d'un corps ; il donne à un phénomène tout *subjectif* l'apparence d'un fait *objectif*.

Les hallucinations sont isolées ou combinées ; tantôt elles concernent un seul et même sens, tantôt elles sont relatives à plusieurs à la fois.

---

EXEMPLES D'HALLUCINATIONS ISOLÉES RELATIVES AU SENS  
DE LA VUE.

M<sup>me</sup> R..., âgée de quarante-six ans, ex-institutrice, est une folle qui se croit en butte à une ligue formée par son mari et les locataires de la maison qu'elle habitait. Quand sa mélancolie, qui est intermittente, touche à son apogée, il lui arrive souvent de voir entrer dans sa chambre des inconnus vêtus de longues robes noires, lesquels passent et repassent devant elle, puis sortent comme ils étaient entrés, sans lui adresser la moindre parole.

Une autre aliénée, madame J..., âgée de soixante-dix ans, voit sans cesse Jésus-Christ, la Vierge, sa patronne, se balancer au milieu des nuages et lui accorder un sourire de protection.

mais la condition de la vision normale, comme celle de l'illusion visuelle, c'est la présence d'un corps *éclairé, lumineux*. Quand on irrite avec un scalpel le glosso-pharyngien, ou les filets de la cinquième paire qui se perdent dans le bout de la langue, on détermine différentes sensations savoureuses ; mais la condition de la gustation normale, comme celle de l'illusion gustative, c'est la présence dans la bouche d'un corps dont les molécules ne sont point trop adhérentes les unes aux autres. Or la pointe d'un scalpel n'est point dans ce cas là.



Une jeune dame dont l'intelligence est saine, mais qui se trouve affectée d'une névropathie très-intense, aperçut une fois au milieu de sa chambre à coucher un chat noir qui fixait les yeux sur elle. Elle s'approchait de lui dans l'intention de le poser sur ses genoux, quand l'animal s'évanouit avec la rapidité de la pensée, ce qui lui fit croire avec raison que l'objet qui venait de frapper sa vue était de nature toute fantastique.

Un jeune novice du monastère de Cluni, Aman, reçut un jour une visite qui lui fit une grande peur, celle du diable sous la forme d'un ours (1).

Pendant la messe ou à la communion, sainte Catherine de Sienne apercevait des anges avec des voiles d'or à la main. Elle vit, à diverses reprises, la vierge Marie s'incliner avec un profond respect devant le sacrement de l'eucharistie (2).

Le Tasse vit très-distinctement la figure de la Vierge Marie tenant son fils entre ses bras, et entourée d'un cercle resplendissant des plus vives couleurs (3).

Un matin, en soufflant sur des tisons allumés, Ravailiac aperçut tout à coup, à la lueur de la flamme, des hosties aux deux côtés de son visage; et, au-dessous, à droite de sa bouche, il vit passer un rouleau pareil à celui que lève le prêtre lors de la célébration du sacrifice de la messe (4).

(1) Pierre-le-Vénérable, *De miraculis*, lib. 1, cap. XVIII.

(2) *Vie de cette sainte*, traduite de l'italien par M. Allibert, 1843, in-12, 2<sup>e</sup> édit., livre III, ch. x, p. 201.

(3) *Lettre de ce poète à Cataneo*, tome IX de ses œuvres, p. 345.

(4) Voyez le récit des visions de ce régicide, dans l'ouvrage intitulé : *Procès, examen, confessions et négations du méchant et exécrable parricide François Ravailiac sur la mort de Henry-le-Grand*. Brochure anonyme. Paris, 1611, in-12, p. 35.



La mère Marie Bon de l'Incarnation vit un jour, en 1661, une image du Christ qui exhalait du sang de toutes les parties du corps. Cette vision lui causa une frayeur extrême et un violent tremblement des membres (1).

J'ai entendu raconter le fait suivant à M. Falret, qui le tenait d'un membre actuel de l'Académie des sciences, auquel il est arrivé :

M. Chevreul sortait, un soir, du cabinet de Cuvier. Sa fatigue était extrême. Or comme, rentré chez lui, il se déshabillait pour se coucher, il aperçut à ses côtés une personne de sa connaissance qu'il savait positivement absente de Paris, et à laquelle même il adressa la parole, au premier moment, avant toute réflexion, tant l'image était nette et exacte. Mais, chose plus singulière ! trois jours après il reçut la nouvelle de la mort de cette personne qui avait succombé presque à l'instant où cette hallucination s'était manifestée.

---

EXEMPLES D'HALLUCINATIONS ISOLÉES RELATIVES AU SENS  
DE L'OUÏE.

Madame F..., âgée de quarante et un ans, marchande lingère, est devenue folle sous l'influence de chagrins domestiques violents et prolongés. Elle est entrée deux fois à la Salpêtrière, dans le service de M. Mitivié. Actuellement elle est dans la maison Marcel-Sainte-Colombe. Cette femme, dont la physionomie exprime l'angoisse et la terreur, qui tremble, pâlit et sanglotte quand quelqu'un entre dans sa chambre, qui s'imagine qu'on ne peut venir chez elle que pour

(1) *Vie de cette religieuse*, écrite d'après la relation de ses confesseurs, par le P. Maillard, Paris, in-12, 1686, livre 1<sup>er</sup>, p. 18.



procéder à son arrestation ; cette femme se croit destinée à mourir d'une mort honteuse et violente. Elle entend sans cesse des voix de personnes invisibles qui lui répètent ces paroles : On va te conduire à l'échafaud ! tu périras sur l'échafaud !

Madame Leg..., âgée de quarante-quatre ans, entrée à la Salpêtrière, dans le service de M. Falret, le 25 juillet 1843, est convalescente d'une lypémanie profonde. Elle me raconte avec beaucoup de calme, de clarté et de précision, que dans son délire elle entendait des voix qui lui défendaient de proférer la moindre parole.

Madame Gue..., âgée de trente-huit ans, également renfermée à la Salpêtrière, se croit en butte à une accusation de vol. Elle entend sans cesse une voix inconnue qui lui répète ces mots : Tu n'as point encore obtenu ton pardon !

« L'hiver approchait, dit un fou qui a relaté avec beaucoup de soin toutes ses extravagances (1), je fis mettre un poêle dans ma chambre, et pour me mettre à l'abri de la fumée, je fis passer le tuyau de ce poêle dans la cheminée, que je fis fermer hermétiquement : cette opération terminée, j'entendis, à minuit, du bruit au bas de la cheminée ; j'écoutai avec attention, et je reconnus la voix du docteur Pinel qui, conjointement avec quelqu'un de la troupe, cherchait à s'introduire dans mon appartement. Mais j'avais tout prévu. J'avais jusqu'à la clef du tuyau. Je me mis à rire aux éclats, et je leur dis : Eh bien ! entrez, aimable Pinel, avec votre compagnie ! Que faites-vous donc dans ce petit réduit ? Ne restez pas ainsi à la porte !.... Je les entendis chuchotter et proférer des injures, me menacer, et dire que les moyens que j'avais employés ne les empêcheraient pas de s'intro-

(1) Berbiguier, *Des farfadets, ou Tous les démons ne sont pas de l'autre monde*. Avignon, 1821, ch. xxvii.



duire dans ma chambre toutes les fois qu'ils le voudraient. »

Saint Venant, supérieur du monastère de Tours, traversait, un jour de dimanche, appuyé sur un bâton, le parvis de l'église de Saint-Martin, où il venait de faire sa prière. Or, il s'arrêta tout-à-coup, et il devint immobile en semblant prêter son attention à quelque chose. Comme des moines qui l'accompagnaient lui adressaient quelques questions à cet égard, il leur répondit : J'ai entendu la voix des anges dans le ciel, ils ont chanté à la louange du seigneur, *Sanctus, Sanctus*, etc. (1).

Dans une circonstance difficile, la sœur de la Nativité pensait à un de ses directeurs qui n'était plus de ce monde. « Ah ! disait-elle, si j'avais encore M. Audoin, qui était autrefois de mon avis, il me consolerait et me dirait ce qu'il en pense actuellement. Mais de quel œil voit-il la chose depuis qu'il a paru devant Dieu ! »

« Ainsi je raisonnais en moi-même, ajoute-t-elle. Un soir, en me mettant au lit, à peine fus-je couchée et la lumière éteinte, que j'entendis, près de mon lit, une voix très-distincte, que je reconnus, à la prononciation, être celle de feu M. Audoin. La voix me dit, parlant bas et du même ton qu'il prenait au tribunal : Ma sœur, suivez la lumière du ciel qui vous éclaire, et ne vous arrêtez point aux discours de ceux qui n'y entendent rien. Je fus surprise, mais non pas effrayée ; au contraire, j'aurais désiré qu'il continuât de parler (2). »

---

EXEMPLES D'HALLUCINATIONS ISOLÉES RELATIVES AU SENS  
DE L'ODORAT.

Une couturière, placée à la Salpêtrière, dans le service de M. Falret, la fille Mouz...., âgée de trente-deux ans, qui se

(1) Grégoire de Tours, *De vitâ patr.* cap. xvi.

(2) *Abrégé de la vie et des révélations de la sœur de la Nativité*. Paris 1821, in-12, tom. 1, p. 72.



croit duchesse de Choiseul, trouve une odeur d'alcool à tous les objets qui l'environnent.

« Je me souviens qu'un jour, dit Berbiguier (1), étant à genoux, à l'église, devant l'autel de la Sainte-Vierge, un farfadet me passa sous le nez et me fit sentir une odeur qui provenait d'une chose qu'on appelle civette occidentale ».

Raymond Lulle sentit un jour une certaine odeur plus suave que celle du musc ou de l'ambre, qui semblait émaner d'un crucifix devant lequel il était agenouillé (2).

Pendant qu'il était détenu pour dettes dans la prison d'Angoulême, Ravailiac avait des visions où il sentait l'odeur du soufre et celle de l'encens (3).

#### EXEMPLES D'HALLUCINATIONS ISOLÉES RELATIVES AU SÈNS DU TACT EXTERNE.

Une femme qui est à la Salpêtrière, dans la division Rambuteau, madame Gir..., âgée de trente-huit ans, s'imagine être la victime d'un complot organisé par les médecins qui la visitent. Elle croit qu'on exerce des attouchements sur son corps, à l'aide d'une mécanique invisible. Elle a senti plusieurs fois dans son côté gauche l'impression de cette mécanique, et elle assure même en conserver toujours des marques.

Une autre folle du même établissement prétend que des individus malintentionnés lui jettent sans cesse de la poussière dans les yeux. Aussi, dans le but de se garantir de leur action, elle porte constamment des lunettes.

Madame Loc..., âgée de soixante-trois ans, qui est ac-

(1) *Ouvr. cit.*, chap. LXXIII.

(2) Perroquet, *Vie de Raymond Lulle*. 2<sup>e</sup> part. p. II.

(3) *Ouvr. cit.*, p. 34.



tuellement dans la maison Marcel-Sainte-Colombe, se croit en butte à des persécutions sans nombre dont elle accuse son mari d'être le principal auteur. Celui-ci, dans l'intention de s'en débarrasser, lui fait jeter de l'arsenic dans la tête. La malade reconnaît la présence de ce poison à l'impression irritante qu'il exerce sur la peau qui recouvre son crâne.

Après être sorti de la prison d'Angoulême, un samedi après Noël, faisant sa méditation ordinaire dans son lit, les mains jointes et les pieds croisés, Ravailiac sentit quelque chose lui passer sur la figure et sur la bouche, sans pouvoir en discerner la nature (1).

« J'étais un jour au lit, raconte un habile physicien de l'université de Goettingue, l'excentrique Lichtenberg, à onze heures du soir et bien éveillé, car je ne faisais que de me coucher. Tout à coup il me prit une peur du feu dont je pus à peine me rendre maître. Je croyais sentir à mes pieds une chaleur aussi forte que s'ils eussent été proches de la flamme; et cette chaleur me semblait augmenter par degrés, etc. (2). »

---

EXEMPLES D'HALLUCINATIONS ISOLÉES RELATIVES AU SENS  
DU TACT INTERNE.

« Ils (les démons) m'ont fait souffrir, dit Angèle de Foligny, des douleurs premièrement aux endroits que l'on ne nomme point, où j'ai combattu leur feu infernal par l'application du feu matériel, jusqu'à ce que mon confesseur me le défendît (3). »

(1) *Ouvr. cit.*, p. 34.

(2) *Aveux tirés de son journal*, publié après sa mort, par son frère (Archives littéraires, 1804, tom. 1, p. 233-34).

(3) *Théologie de la croix*, ou les œuvres et la vie de la B. An-



Saint François de Sales (1) parle d'une de ses parentes qui, malgré la mort déjà fort éloignée de son mari, s'imaginait être restée enceinte. Or, après avoir cru souvent sentir remuer son enfant, cette dame cria pendant tout un jour et toute une nuit en disant qu'elle éprouvait les douleurs de son enfantement qui, hors de son cerveau, n'avait absolument rien de réel.

---

EXEMPLE D'HALLUCINATION ISOLÉE RELATIVE AU SENS  
DU GOUT.

Soit à jeun ou soit qu'il mange, M. F... perçoit une saveur excessivement désagréable. Cette fausse sensation lui fait croire qu'on cherche à l'empoisonner; et, dans le but de prévenir les tentatives de ses prétendus ennemis, il reste quelquefois plusieurs jours sans vouloir prendre aucune espèce de nourriture.

---

EXEMPLES D'HALLUCINATIONS RELATIVES A PLUSIEURS SENS  
A LA FOIS.

Une femme, âgée de soixante-huit ans, qui est à la Salpêtrière, dans le service de M. Falret, entend des voix souterraines. Ces voix l'injurient quelquefois, mais le plus ordinairement elles profèrent ces paroles : *Tu es protégée par le roi, veux-tu devenir la fille adoptive du roi des Français? Veux-tu devenir impératrice, femme du dauphin Louis XVII?* A quoi cette pauvre folle répond : *Non, car je ne suis qu'une simple ouvrière, je ne suis ni assez jeune, ni*

gèle de Foligny, traduct. franç., Cologne. 1696, in-12, livre II, partie 1<sup>re</sup>, chap. IV, p. 234.

(1) *Lettres*, livre II, lettre 23.



*assez belle pour occuper une telle position. Mais, quant au dauphin Louis XVII, je saurai bien lui trouver une femme.* En même temps, on lui envoie de mauvaises odeurs, on la pince, on lui jette des poudres dans la tête; et, par le moyen de la physique, on lui fait voir des processions immenses et des corps d'armée rangés en bataille.

Julie Vat..., âgée de soixante ans, qui est également à la Salpêtrière, entend des voix qu'elle attribue à des personnes cachées dans les murailles du dortoir qu'elle habite. Elle répond aussi à ces voix qui lui parlent des membres de sa famille. C'est au milieu de la nuit, quand elle est bien éveillée, que ces choses lui arrivent. Elle assure aussi voir des ombres qui passent devant elle, et quelquefois qui la font sauter dans son lit, qui lui enlèvent ses couvertures ou qui lui ouvrent la bouche pour la faire parler.

En 1816, le 15 janvier, à deux heures et demie de l'après midi, un laboureur de Gallardon, près de Chartres, Thomas-Ignace Martin, que plusieurs personnes regardaient comme un prophète, mais que Pinel prit pour ce qu'il était, c'est-à-dire pour un fou, aperçut tout à coup, en travaillant dans un champ, un homme qui avait une haute taille, un corps mince, un visage effilé, délicat et très-blanc. Cet individu, qui était vêtu d'une redingote très-longue et totalement boutonnée, qui avait des souliers attachés avec des cordons, et qui portait un chapeau rond à haute forme, dit ces paroles à Martin : « Il faut que vous alliez trouver le roi pour lui annoncer que sa personne est en danger ainsi que celle des princes; que de mauvaises gens s'efforcent encore de renverser le gouvernement, que plusieurs écrits ont déjà circulé dans quelques provinces; qu'il faut qu'il fasse faire une police exacte et générale dans tous ses États, sans quoi la France tombera dans de grands malheurs. »

Martin, un peu surpris d'une apparition si subite, répondit



à l'inconnu : — Confiez cette mission à un autre. — Non, lui répliqua ce dernier, c'est vous qui devez y aller. — Mais, reprit Martin, puisque vous en savez si long, allez vous-même trouver le roi. Pourquoi vous adressez-vous à un pauvre homme comme moi (1)?

Un évêque qui excommunia le roi Clotaire, saint Nicette sentit un jour quelque chose de pesant sur son col. Il essaya à plusieurs reprises, mais vainement, d'ôter avec sa main l'objet qui lui semblait si lourd. Or, comme il tournait sans cesse sa tête à droite ou à gauche, il fut impressionné par une fort douce odeur. Alors il pensa que le fardeau dont il s'agit n'était autre que celui de la dignité épiscopale (2).

Une religieuse Brabançonne, Elisabeth des Vans avait toujours à ses côtés l'image de Jésus crucifié. Dès qu'il lui arrivait une pensée contraire à ses devoirs, un des bras du Sauveur se détachait de la croix, et, s'allongeant, venait frapper sa poitrine (3).

Un possédé du monastère de Cluni hurlait, dit Pierre-le-Vénérable (4), et s'écriait : « Mes frères, pourquoi ne me portez-vous pas secours ? Ne voyez-vous pas ce cheval qui m'assène des coups de pied à la tête, et qui me casse les dents ? »

Quand il était au couvent de Saint-Bénigne, à Dijon, Raoul Glaber aperçut une fois, au point du jour, le diable dans le dortoir des frères. Il le vit en sortir, et il l'entendit qui s'é-

(1) *Relation des événements arrivés à Thomas Ignace Martin*. Paris, 1817, 2<sup>e</sup> édit., p. 15 et 29.

(2) Grégoire de Tours, *ouv. cit.*, c. xvi.

(3) Thomas de Catinpré, *De miraculis*, lib. II, cap. L, p. 460-61.

(4) *De miraculis*, lib. II, cap. 1.



criait : « Où est-il mon bachelier ? Où est-il mon bachelier ? (1) »

Les démons tourmentaient singulièrement Jérôme Savonarole, au couvent de Saint-Marc, à Florence. Pleins de rage contre lui, ils ne prononçaient jamais bien son nom : tantôt ils en intervertissaient les lettres, tantôt ils en supprimaient quelques unes, tantôt enfin ils s'amusaient à les combiner d'une manière plaisante. De plus, ils se plaignaient, en poussant de grands cris, de son ardeur à adresser des demandes à Dieu ; de ce qu'il n'avait pas l'habitude de relever ses genoux de terre avant que son oraison fût terminée. Puis, pendant que l'illustre dominicain faisait sa ronde, la nuit, en chantant des psaumes, et en aspergeant les cellules avec de l'eau bénite, ils condensaient l'atmosphère à un point tel, qu'il ne lui était plus possible de continuer sa route à travers les arceaux du cloître (2).

Une femme de Vervins, nommée Nicole Aubery, vit un jour, en priant sur la fosse de son aïeul, sortir de terre un

(1) *Chronique de Raoul Glaber*, livre v (collection des mémoires relatifs à l'histoire de France, par M. Guizot, tom. vi, p. 331).

(2) Nec unquam ejus sincere nomen præ rabie exprimebant, sed aut literas invertentes, aut nomen decurtantes, aut in aliud ludicrum alludentes transformabant. Magnaque vociferatione conquerebantur impetrare illum a deo quæcunque vellet, nec unquam genua ubi ea posuerat levare solitum priusquam voti cõpos evaderet. . . . Et noctis intempestæ silentio consuetum dum iter arriperet, et cellas omnes psalmis et aquæ sacræ guttis seu propugnaculis armaret, sic densarunt aerem ( mihi postea sicut ipse retulit ) ulterius ut sibi facultas omnino per cænobium incedendi præclusa videretur (Jean François Pic de la Mirandole, *Vita Hieronymi Savonarolæ*, Paris, 1674, in-12, tom. II, c. XII, p. 51 et 52).



homme enveloppé de son suaire, qui lui dit : Je suis ton aïeul, je souffre des peines du purgatoire, et pour m'en sortir il faut commander des messes et faire un pèlerinage à Notre-Dame de Liesse (1).

Antoine Gentil, du pays de Vaux, conduisait par eau, à Lyon, une grande quantité de fromages. Sa marchandise ayant été submergée par un orage imprévu, le pauvre Suisse conçut un violent chagrin de la perte qu'il venait d'essuyer. Or, comme il passait au milieu d'un bois, il rencontra un grand homme noir, s'offrant de lui faire recouvrer ses fromages dans le cas où il voudrait se donner à lui. — Votre nom ? lui demanda Gentil. — Je suis le diable, répondit-il. Là-dessus le paysan suisse fit un signe de croix, et le grand homme noir disparut (2).

Antoinette Bourignon priaît une fois pour une personne à laquelle elle s'intéressait beaucoup. Un démon lui apparut sous une forme hideuse, en lui disant : Ah ! j'ai prise sur son âme (3).

« Une nuit que je dormais à côté de mon mari, dit une prétendue sorcière, dans un des premiers interrogatoires que lui fit subir, en 1606, le juge de Gueille, en Auvergne, quelque chose sembla tomber sur notre lit. Je m'éveillai tout effrayée. Une autre nuit, pendant que mon mari était plongé dans le sommeil, je sentis, ne *dormant pas*, un esprit sauter sur notre couverture. Cet esprit chercha bientôt à me persuader qu'il devait jouir de ma personne ; et, malgré mes refus, il s'étendit à côté de moi, se livra à

(1) Bodin, *Démonomanie des sorciers*, Paris, 1597, livre III, p. 183.

(2) Boguet, *Discours des sorciers*. Lyon, 3<sup>e</sup> édit., p. 458.

(3) *Sa vie*, écrite par elle-même et continuée par Pierre Poi-ret. Amsterdam, 1683, in-12, tom. II, ch. XXXIII, p. 563.



des attouchements licencieux , et me força à subir ses caresses (1). »

*Modes suivant lesquels les hallucinations surviennent et se terminent.* — Les spectres et les voix imaginaires se manifestent et s'évanouissent, tantôt subitement , et tantôt par gradation.

« J'allais, dit Berbiguier , me promener quelquefois à la campagne , et j'en revenais le soir même. Je me mettais en route avec le plus beau temps du monde. *Tout à coup* des nuages épais se réunissaient sur ma tête ; il faisait calme , et ils s'amoncelaient pourtant comme s'ils eussent été poussés par le vent le plus impétueux. Des flammes sortaient de dessous mes pieds et produisaient bientôt l'éclat du tonnerre, etc. (2). »

« Vers l'âge de 7 ans , dit la sœur de la Nativité , je me trouvai un jour dans un vaste champ où je vis *tout à coup* sortir du firmament une grande croix comme celle où Jésus-Christ fut crucifié. Elle me parut d'un or si pur et si brillant , qu'il en rejaillissait des rayons très-lumineux. Cette croix , portée par un ange , descendit du firmament jusque sur la terre, et s'abassa vers le champ où j'étais. Je courus en étendant mes deux bras en haut, comme si j'eusse voulu la recevoir , en criant : O la belle croix ! O la belle croix ! jusqu'à ce que je fusse au lieu où je l'avais vu déposer par l'ange ; mais quand je fus à cet endroit , je vis que c'était un grand tableau où Notre-Seigneur était dans l'état où Pilate le présenta au peuple , en disant : *Ecce homo !* L'ange tenait le tableau vis-à-vis de moi ; je demurai comme une personne affligée et condamnée , en ne voyant

(1) De Lancre, *Incrédulité et mécréance du sortilège pleinement convaincue*, etc., in-4°, Paris, 1622, p. 791.

(2) *Ouvr. cit.* tom. 2, ch. 4.



sur le corps de notre adorable Sauveur que des plaies et son sang qui ruisselait ; ce n'était que meurtrissures et tumeurs pitoyables sur son corps tout livide. Accablée de tristesse à ce spectacle, je connus que c'étaient les péchés des hommes qui l'avaient réduit à cet état. Mais *tout à coup* le tableau et l'ange disparurent (1). »

Dans le fait si curieux de Nicolaï, libraire de Berlin, emprunté par M. Brierre de Boismont (2) à John Ferriar, les hallucinations de la vue prirent fin de cette dernière façon : « Peu à peu, dit l'halluciné, ils (les fantômes) devinrent plus vaporeux, parurent se confondre avec l'air, tandis que quelques parties restèrent encore visibles pendant un temps considérable. »

Le spectre qu'aperçut Spinosà, un matin, dans sa retraite de Rhinbourg, disparut aussi graduellement, en affaiblissant ses teintes à l'entour de la tête de ce philosophe (3).

Le fantôme qui apparut à Thomas-Ignace-Martin s'évanouit de la manière suivante : Ses pieds semblèrent s'élever de terre, sa tête s'abaisser, et son corps, se rapetissant de la circonférence au centre, cessa d'être visible quand il en vint à la hauteur de la ceinture (4).

Un ex-sous-préfet, M. de la B..., auquel M. Cruveilhier, M. Vallerand de la Fosse et moi donnions des soins, et dont, plus tard, j'achèverai l'histoire, avait des perceptions subjectives de l'ouïe très-fatigantes. Un voyage à Limoges, son pays natal, mit un terme définitif aux hallucinations. Au fur et à mesure que le malade approchait de cette ville, les *voix* perdaient de leur *force* et semblaient *moins nombreuses*.

(1) *Ouvr. cit.*, tom. 1, p. 72, p. 5 et 6.

(2) *Des hallucinat.*, p. 89.

(3) *Opera posthuma*, epist. XXX, Petro Balling, p. 471-72.

(4) *Ouvr. cit.*, p. 29.



Quand il y fut entré, il entendit ces mots : Adieu ! c'est fini de nous ; te voilà délivré de notre obsession ! Et effectivement ces paroles fantastiques furent les dernières qui frappèrent son oreille.

Les *spectres* s'évanouissent quelquefois en laissant après eux des traces amorphes que les hallucinés prennent pour de la fumée.

« Je méditais, dit Berbiguier, sur les faveurs divines ; mon cœur, dans la reconnaissance, tressaillait vers le ciel, lorsque, tout-à-coup, ma porte s'ouvre sans bruit ; puis s'avance à pas tranquille, mais au regard sombre, un vieillard trompeur ; et, me serrant la main avec l'émotion d'une amitié tendre, il me dit discrètement : O mon ami, écoutez la voix de mes cheveux blancs, et fiez-vous à l'autorité de mon âge. La leçon du vieillard est un oracle du ciel. . . . . S'il est vrai que vous soyez un ministre de paix, lui répondis-je, levez les yeux et osez fixer ce signe. A ce spectacle, le faux Michel pâlit, s'enfuit et échappe à mes regards, et une *fumée* fétide décéla sa nature et confirma mon opinion (1). »

St-Venant, sortant un jour de son oratoire, et entrant dans sa cellule, aperçut celle-ci toute pleine de démons. — D'où venez-vous, leur demanda-t-il ? — De Rome ; nous en partîmes hier. Or, comme le supérieur du monastère de Tours leur disait : Fuyez, misérables ! N'approchez pas du lieu où le nom du Seigneur est invoqué, les spectres s'évanouirent à l'instar de la *fumée* (2).

*Difference d'une même hallucination sous le point de vue de l'intensité.* — Une même perception subjective ne jouit pas toujours d'un égal degré de force. Tantôt ce phéno-

(1) *Ouvr. cit.*, tom. 2, chap. 1.

(2) Grégoire de Tours, *Vita patr.*, cap. 16.



mène est clair, évident, complètement saisissable, tantôt il est vague, obscur, moins appréciable à la conscience du malade. Les théologiens n'avaient point négligé d'établir cette distinction. Ils appellent *apparition* la fausse perception dont l'objet est vaguement connu, et *vision* celle où cet objet se manifeste avec une entière évidence (1).

La plupart des images fantastiques paraissent à la vue d'une netteté parfaite, et affectent l'esprit avec autant de vivacité que si les corps étaient réels : tel était le cas du vieillard cité par Bonnet, cas sur lequel nous reviendrons plus tard. D'autres fois, les spectres sont inférieurs aux formes véritables sous le rapport des lignes et de la couleur. Un halluciné, dont parle Paterson (2), apercevait confusément les traits d'un fantôme. On eût dit qu'une gaze était interposée entre les yeux de l'un et la figure de l'autre. Les visions de Nicolaï, les gens à cheval, les chiens et les oiseaux n'avaient rien de particulier dans leurs regards, leurs tailles et leurs habillements ; seulement ils paraissaient un peu plus pâles que dans l'état naturel (3).

Des degrés analogues se trouvent dans les hallucinations de l'ouïe. Les démons qui parlaient si souvent à Jérôme Savonarole, qui se plaignaient de son zèle religieux ainsi que de ses trop longues prosternations, lui adressaient ces reproches en poussant de grands cris (4). Le plus ordinairement, chez les aliénés, les paroles fantastiques sont proférées à voix basse. Chez l'ex-sous-préfet dont il a été question,

(1) Le cardinal Bona, *Du discernement des esprits* traduct. franç. Paris 1675, chap. 6, p. 103.

(2) *Mémoire sur plus. cas d'hallucinat.*, trad. par M. Brierre de Boismont (*Annal. médic. psychol.* mars 1844, p. 172).

(3) M. Brierre de Boismont, *ouvr. cit.*, p. 38.

(4) Pic de la Mirandole, *ouvr. cit.*, tom. 2, p. 51-52.



ces paroles étaient si faibles, que, dans le but de mieux les entendre, il appliquait son oreille aux parois des murailles et au trou des serrures.

*Durée des hallucinations.* — Elle peut varier, sans aucune espèce d'interruption, depuis l'intervalle de quelques minutes jusqu'à celui de plusieurs heures.

« Un jour, dit Berbiguier, mon secrétaire était ouvert ; il y avait au-dessus quelque argent, sans que je pusse savoir quelle en était la somme. Une flamme brillante s'y arrêta un instant et disparut dans un instant. Quelques jours après, cette même flamme tomba à mes pieds, et y resta pendant deux minutes (1). . . . .

. . . . .  
 . . . J'éteins la lumière, dit ailleurs ce même aliéné, et me couche sur mon côté gauche. Un quart-d'heure après, j'éprouve un malaise au côté sur lequel je me reposais. Je me retourne pour me placer du côté droit ; et, en faisant ce mouvement, j'aperçois dans mon alcôve une clarté blanchâtre qui me fit craindre que le feu n'eût pris chez moi. Je fixai ce spectacle nouveau pour mes yeux. Rien de plus beau ne les avait jamais frappés. Un nombre indéfini d'étoiles, au milieu desquelles était une bobèche plate d'où sortait une lumière éclatante, produisit en moi un enthousiasme difficile à décrire. Un trône, resplendissant de diamants, de rubis et d'autres pierres précieuses, était dans l'enfoncement où les étoiles semblaient être attachées. Jésus-Christ en occupait le milieu. Son attitude annonçait le rédempteur des hommes. Pendant trois grandes heures, je le contemplai en me livrant aux réflexions les plus douces et les plus suaves (2). »

(1) *Ouvr. cit.*, tom. 2, chap. 1.

(2) *Ibid.*, tom. 2, chap. 2.



Les hallucinations visuelles de Nicolaï ne disparurent complètement qu'au bout de *neuf heures* (1).

§ I. — Un autre ordre de faits, dont se compose ce qu'on a appelé le *délire sensorial*, ce sont les *illusions*, c'est-à-dire les perceptions vicieuses d'objets non plus fantastiques, mais réels, extérieurs, ambiants.

Ici l'erreur roule sur un rapport de qualité, et non pas d'existence; l'esprit ne se trompe point à l'égard de la réalité d'un corps, mais seulement à propos de sa nature. C'est un phénomène *objectif* qui sert de trame au leurre, et non pas un phénomène tout *subjectif*, comme dans l'hallucination.

Nous nous bornons ici à signaler ce second ordre de phénomènes, tout aussi vaste et tout aussi curieux que le premier. Plus tard, nous aborderons son analyse, nous nous livrerons à tous les développements et à tous les détails qu'elle comporte.

Mais avant d'aller plus loin dans la question du délire perceptif, il est bon de rappeler en quelques mots son histoire.

§ II. — Dans l'antiquité, Aristote (2), Zénon (3), Chrysippe (4) connaissent en partie la perception fausse et cherchent à la différencier de la perception vraie.

Suivant ce dernier philosophe, dans l'hallucination, la clarté intuitive est moins grande, la sensation moins vive, la persuasion moins pleine que dans la perception vraie (5).

Mais ce prétendu caractère distinctif est loin d'être ad-

(1) Paterson, *mém. cit.*, p. 176.

(2) *Métaphys.*, liv. 5, ch. 29.

(3) Sextus l'empirique, *adv. Math.*, liv. 7, § 227 à 253.

(4) Plutarque, *de Placit. phil.*, I, 12.

(5) Cicéron, *Acad. quæst.* 11, 14, 16, 27.



missible, car l'observation démontre que certaines formes fantastiques produisent, chez quelques individus, une émotion plus intense, déterminent une évidence et une conviction plus profondes que celles qui résultent de la perception d'un objet réel.

Le canon Hippocratique mentionne peu de choses à cet égard. Celse parle seulement des hallucinations de la vue (1). Arétée y ajoute celles de l'odorat et de l'ouïe : « Quelques-uns (des fous), dit-il, ont des erreurs des sens ; un bourdonnement continu frappe leurs oreilles ; ils croient entendre un concert de flûtes. . . . Des images bleuâtres ou noires, si le malade tend à la mélancolie, rouges au contraire et de couleur pourpre, si elle tend à la fureur, semblent se présenter à la vue des malades, Quelques-uns voient comme une lumière vive, semblable à un éclair (2) ». Cet auteur dit aussi que les accès d'épilepsie sont précédés de lueurs irisées, de bourdonnements d'oreilles, d'odeurs fétides (3).

Galien comprend sous le nom de fantômes, *Εἰδῶλα*, toutes les erreurs de la vue. Cependant il distingue les images fixes des images mobiles. Les premières se manifestent dans la cataracte et les taches de la cornée, les secondes dépendent de certaines vapeurs mêlées à l'humeur aqueuse, vapeurs qui proviennent, soit des matières pituiteuses et atrabilaires du cerveau, comme chez les frénétiques ; soit des veines et des artères de tout l'organisme, ainsi que cela arrive dans la fièvre et l'hémorrhagie nasale ; soit de l'estomac, de l'utérus, du poumon, etc. (4).

(1) *De medicinâ*, lib. 3, cap. 18.

(2) *De caus. et sign. morb. diuturn.* lib. 1, cap. 6 et 7.

(3) *Ibid.*, lib. 5.

(4) *De sympt. caus.*, lib. 2, cap. 2. — *De loc. affect.* lib., 4, cap. 2. — *Aph.*, lib. 1, aph. 23.



Ainsi, comme on voit, les médecins de l'antiquité ne signalent que trois sortes d'hallucinations, celles de la vue, de l'ouïe et de l'odorat; et ils n'en observent ni tous les degrés ni toutes les conditions d'existence.

Ce phénomène a beaucoup occupé les théologiens. Saint Augustin lui donne le nom de *vision ou apparition corporelle* (1). Saint Bonaventure a grand soin de le distinguer des visions de l'homme endormi (2).

Du reste, les écrivains ecclésiastiques étaient loin de le regarder toujours comme l'effet d'une cause surnaturelle (3). Ils étaient loin surtout de le considérer constamment comme une faveur dont l'esprit de l'homme dût se prévaloir et se glorifier (4).

(1) *De genes. ad litteram*, lib. 12, c. 25.

(2) Quædam visiones propriè possunt dici corporales, quæ vigilantì corporaliter ostenduntur; ut Moyses vidit dominum in rubo ardenti, et sæpe Patres angelos visibiliter susceperunt (*De profect. Religiosor.* lib. 2, cap. 75).

(3) In quibusdam etiam solent ejusmodi visiones esse præludia insanix; quia cerebro confuso et fumis ipsum obnubilantibus, etiam visus oculorum confunditur, ut putet sibi apparere aliquid veraciter quod phantasticum est et falsum (Franciscus David de Augustâ *Formula novitiorum*).

(4) Saint Bonaventure dit positivement que certaines personnes qui se figurent apercevoir Jésus-Christ ou la Vierge, et qui prétendent recevoir des consolations de leur bouche, sont en butte à des erreurs dont la publicité est à elle seule un blasphème (*De profectu relig.*, lib. 7, c. 8). — L'illustre chancelier Gerson a composé tout un ouvrage dans ce même esprit. L'Eglise, d'ailleurs, comme nous l'apprend le cardinal Lambertini, accorde très-peu d'autorité à toutes les visions particulières. Elle en tolère quelques-unes, mais en masse elle les repousse. Dans les actes de canonisation elle n'y a nullement égard, à moins que de



A partir du xvi<sup>e</sup> siècle, le délire perceptif sort peu à peu du champ de la théologie pour rentrer dans le domaine de la médecine. Mais, quand il s'agit de constater l'ère du progrès véritable et fécond dans son étude, il faut en venir à notre époque. En effet, jusqu'à Esquirol, cette étude se trouvait singulièrement négligée. C'est à ce psychiatre qu'elle doit l'avantage d'avoir été mise en relief et appréciée à sa juste valeur. Néanmoins, quoique nettement formulé, le problème est loin d'être résolu d'une façon complète. Il reste encore à éclaircir une foule de détails et à fixer plusieurs points d'une extrême importance.

sublimes vertus les accompagnent. Enfin, lors même que les visions sont approuvées par le Saint-Siège, elles ne constituent pas un objet de foi générale. On peut avoir sur leurs causes une opinion quelconque, voire la moins favorable à toute essence miraculeuse, sans sortir pour cela des limites de l'orthodoxie (*De canonis. S. S. lib. 3, c. 52*).

---



---

## CHAPITRE DEUXIÈME.

---

### DE L'HALLUCINATION CONSIDÉRÉE DANS SES RAPPORTS ANATOMIQUES.

Les auteurs ne sont point d'accord à l'égard de ce problème. Leurs opinions peuvent se diviser en trois catégories. La première de ces catégories place le siège de l'hallucination dans la portion *périphérique* du système nerveux cérébro-spinal ; la seconde, dans la portion *centrale* ; la troisième, tantôt dans l'une et tantôt dans l'autre.

---

#### CATÉGORIE QUI LOCALISE L'HALLUCINATION DANS LA PORTION PÉRIPHÉRIQUE DU SYSTÈME NERVEUX.

1° Félix Plater appelle hallucination la fausse perception qui provient du vice des organes externes, et il comprend sous le nom vague de délire, celle dont le principe est dans le cerveau lui-même. Pour lui, l'hallucination n'est jamais un dérangement réel de l'esprit, tandis que le délire est toujours une folie (1).

2° Sauvages ne fait presque que commenter l'opinion de Plater. Il met au nombre des hallucinations, non seulement la berluie et le tintouin, mais encore le vertige, la diplopie, l'hypochondrie et le somnambulisme. A travers tout ce chaos, il fait cependant des réflexions très-judicieuses : « Il

(1) *Prax. medic.*, Bas. 1625, in-4°, p. 52.



est, dit-il, infiniment plus facile de corriger les erreurs qui naissent du vice des organes externes que celles qui naissent de celui du cerveau. Lorsque le cerveau est lésé, l'âme en est plus affectée que lorsque c'est un organe moins essentiel à la vie, l'œil par exemple. L'attention qu'elle y donne l'empêche de faire ce qui est nécessaire pour dissiper l'erreur, quand les hallucinations sont passagères. Un homme qui a un vertige craint dans le premier instant, mais il reconnaît son erreur le moment d'après, au lieu qu'un fou ne la reconnaît pas (1). »

3° Darwin admet l'opinion des deux auteurs précédents, et il cherche, ce que ceux-ci n'avaient pas tenté, à démontrer sa valeur. Toutefois, il est bien plus exclusif. L'école matérialiste dont il est un des adeptes, le force presque à refuser au cerveau la part principale dans l'acte des perceptions vraies ou fausses. Aussi Plater et Sauvages sont-ils bien moins éloignés de la vérité que lui. Leur erreur à ce sujet gît plutôt dans les mots que dans les choses.

Mais revenons à Darwin. Voici, par exemple, comment il essaie de prouver que la fausse perception visuelle a son siège exclusif dans la rétine :

« Quand on a regardé, dit-il, longtemps et attentivement un objet lumineux, par exemple, au soleil couchant, et qu'ensuite on ferme les yeux ou qu'on détourne la vue, une image qui ressemble par sa forme à l'objet qu'on vient de fixer, reste visible pendant quelques instants. »

« Lorsque dans l'obscurité on se comprime le coin de l'œil, et qu'on tourne le globe du côté opposé, on voit un cercle de couleurs, comme celles de la queue d'un paon ; et lorsqu'on reçoit un coup sur l'œil, on y aperçoit un rayon lumineux, comme l'a vu Newton. »

(1) *Nosol. method.*, traduct. de Gouvion, tom. 7, p. 45.



« Placez un morceau de soie rouge, d'environ un pouce de diamètre, sur une feuille de papier blanc, au grand jour, regardez le firmament sans relâche, à la distance d'un pied et demi, pendant une minute ; alors, fermant les yeux, couvrez-les avec les mains, vous verrez un spectre vert de la même forme que le morceau de soie rouge : quelques instants après, ce spectre disparaîtra, puis reparaitra aussitôt, et cela tour à tour, jusqu'à trois ou quatre fois, si l'expérience est bien faite, jusqu'à ce que enfin il s'évanouisse complètement (1). »

De tous ces faits, Darwin conclut qu'il peut exister dans la rétine des fibres musculaires moins déliées que celles des muscles locomoteurs des animalcules microscopiques, et que ces actions musculaires peuvent constituer la sensation de la lumière et des couleurs, comme de leurs répétitions volontaires en l'absence de l'objet peut dépendre la mémoire (2).

Pour corroborer cette assertion, il ajoute :

« Lorsqu'un organe du sentiment est totalement détruit, les idées que cet organe recevait paraissent périr avec lui de même que la faculté de perception. Un homme sexagénaire étant devenu absolument sourd depuis près de trente ans, il m'assura que, dans ses rêves, il ne croyait jamais entendre quelqu'un lui parler ; mais qu'il s'imaginait qu'on lui parlait par signes ou par écrit (3). »

Cet auteur prétend aussi avoir connu deux aveugles qui, à partir de l'époque de leur cécité, ne se rappelaient pas d'avoir eu dans leurs songes la perception d'aucun objet visible.

(1) *Zoonomie*, traduct. franç., tom., 2, p. 394.

(2) *Ibid.*, tom., 1, p. 12.

(3) *Ibid.*, tom. 1, p. 34.



Mais il y aurait beaucoup à dire contre tout cela, surtout à propos de l'argument tiré des faits pathologiques ; car savez-vous à quelle conséquence logique cet argument conduit ? A penser que ce qu'il suppose devoir exister dans les rêves doit exister aussi à l'état de veille, c'est-à-dire à admettre, par exemple, que l'amaurotique perd toute notion de la forme des choses qu'il a vues jadis ; qu'il ne se rappelle ni la configuration des individus, ni la sienne propre, déduction tout à fait contraire à l'observation commune.

Darwin a prévu une objection sérieuse, celle qui a trait à la douleur qu'on rapporte à un membre amputé ; mais sa réponse est loin d'être satisfaisante.

« Il suffit, dit-il, pour répondre à cette objection, de faire observer que nos idées de la forme, de l'emplacement et de la solidité des membres sont acquises par les organes du toucher et de la vue, qui résident dans les doigts et dans les yeux. . . Dans ce cas, la douleur ou la sensation qui a primitivement pris naissance dans le pied, et qui s'est propagée en suivant le cours des nerfs jusqu'au centre du sensorium, était en même temps accompagnée d'une idée de la forme et de l'emplacement du membre affecté, que lui a procuré la vue, et d'une idée déterminée par le toucher, de la solidité du même membre. »

« Or, lorsque ces nerfs sont affectés par la suite, en conséquence de quelque accident qui a déterminé dans le moignon un pareil degré de douleur, les idées de la forme, de la solidité du membre amputé reviennent par association, parce qu'elles appartiennent à l'organe de la vue et du tact dans lesquels elles ont primitivement pris naissance (1). »

Ce raisonnement déplace la question sans la résoudre. En

(1) *Ibid.*, tom. 1, p. 45.



effet, il ne s'agit point ici *d'idées faussées*, mais *de fausses perceptions*. Or, la physiologie nous apprenant qu'un sens ne peut, dans aucun cas, remplacer un autre sens; que l'œil, par exemple, ne peut pas plus être impressionné par les ondes sonores que l'oreille par les ondes lumineuses, il est irrationnel de dire que c'est le sens de la vue et celui du tact qui produisent les perceptions que les amputés rapportent à leur membre absent.

Du reste, voici des faits qui prouvent sans réplique combien Darwin s'est trompé en mettant les hallucinations sous la dépendance exclusive du bout externe ou d'épanouissement des nerfs sensoriaux ou de sensibilité spéciale.

Marcel Donat raconte qu'une femme, appartenant à une famille de distinction, fut affectée, à la suite de plusieurs inflammations et autres maladies des yeux, d'un état complet de cécité. Il y avait déjà trois ans que la malade était ainsi, lorsqu'un soir, pendant le mois de janvier, au soleil couchant, elle dit apercevoir une grande clarté, en demandant si cet astre était encore à l'horizon. On fit fermer les volets, afin de se convaincre que les dernières lueurs du crépuscule ne pouvaient point arriver jusqu'à elle, et toujours, malgré l'obscurité la plus profonde, la malade continuait de voir une masse de lumières; elle disait même distinguer les ombres des objets extérieurs (1).

« J'ai donné des soins, dit Esquirol, à un ancien négociant qui, après une vie active, fut frappé de goutte sereine vers l'âge de quarante et un ans. Quelques années après, il devint maniaque; il était très agité, parlait à haute voix avec des personnes qu'il croyait entendre, et voyait les choses les plus singulières (2) ».

(1) *Hist. médic. mir.*, Francf., 1513, lib. II, cap. 1, p. 199.

(2) *Malad. ment.*, tom. 1, p. 195.



« J'ai conservé, dit M. Calmeil, un volumineux recueil de poésies latines et françaises composées par un ecclésiastique depuis longtemps privé de l'ouïe, qui se figurait écrire sous la dictée de l'archange Saint-Michel. » Le même auteur ajoute :

« Un médecin habitué à faire la conversation avec des êtres invisibles, devint sujet à des accès de surdité pendant lesquels il continuait à interroger, à répondre, à rire aux éclats des choses plaisantes qui frappaient son oreille (1). »

Nous pourrions encore augmenter le nombre de ces faits : il n'est pas de psychiatre qui n'en ait vus. Pour notre compte, nous en possédons plusieurs, entre autres le cas d'un individu âgé de soixante-dix ans, sourd depuis un grand nombre d'années, qui, depuis un accès de manie dont la date remonte au commencement de ce siècle, entend sans cesse des voix de malfaiteurs, lesquelles semblent venir du haut de sa cheminée.

A la Salpêtrière, dans le service de M. Falret, il existe en ce moment deux femmes frappées de surdité au degré le plus extrême, et qui, malgré cela, se disent en butte aux injures grossières de personnages invisibles.

Il y a plus : des hallucinations peuvent exister là où, après la mort, l'anatomie pathologique révèle une désorganisation complète dans une partie ou l'ensemble du trajet d'un nerf sensorial.

« Il y avait à la Salpêtrière, en 1816, dit Esquirol, une juive âgée de trente-huit ans. Elle était aveugle et maniaque ; néanmoins elle voyait les choses les plus étranges. Elle est morte subitement. J'ai trouvé les nerfs optiques atro-

(1) Article *Hallucinat.* du Dictionn. de médéc., en 30 vol.



phiés depuis leur entrecroisement jusqu'à leur entrée dans le globe de l'œil (1). »

Ailleurs, le même auteur parle d'un autre maniaque aveugle qui avait des hallucinations de la vue et de l'ouïe, et à l'autopsie duquel il trouva les nerfs optiques grisâtres, aplatis, atrophiés, consistants. Cette couleur et cette consistance se poursuivaient jusqu'à leur implantation dans les couches optiques, et celles-ci incisées n'avaient rien de remarquable (2).

« J'ai constaté par l'autopsie, dit M. Calmeil, l'atrophie des deux nerfs optiques sur un aliéné qui voyait à sa droite, auprès du mur de sa cellule, des dames charmantes (3). »

M. Foville dit lui-même avoir rencontré, chez une aliénée tourmentée par des hallucinations de la vue, les nerfs optiques demi-transparentes dans la plus grande partie de leur épaisseur, depuis la portion crânienne de ces nerfs jusqu'à celle contenue dans l'orbite (4).

Dans tous ces faits, comme on voit, l'hallucination ne peut pas se rattacher à l'exercice d'une surface sensoriale, puisque cette surface ne fonctionne plus, puisqu'elle est plus ou moins désorganisée.

4° M. Pujol est porté à croire que les hallucinations ont leur siège dans la cinquième paire, et surtout que les fausses hallucinations de la vue dépendent d'une très-grande susceptibilité de la branche ophthalmique (5).

Il arrive à cette conséquence en raisonnant par voie d'exclusion. Selon lui, puisque les hallucinations de la vue et de l'ouïe persistent malgré l'inertie et la destruction des nerfs

(1) *Ouvr. cit.*, tom. 1, p. 196.

(2) *Ibid.* p. 188.

(3) *Ibid.*

(4) *Dict. de méd. et de chir. prat.*, artic. *Aliénation ment.*

(5) *Revue médic.*, année 1828, n° de décembre, p. 199.



spéciaux de ces deux sensations, et puisque, d'un autre côté, elles se manifestent chez des individus sains d'esprit, conséquemment dont la portion encéphalique affectée aux facultés intellectuelles jouit de toute son intégrité, il s'ensuit que leur siège doit être placé dans la cinquième paire, qui, d'après les expériences de M. Magendie, paraît remplir dans l'économie des fonctions si étendues, si diverses et si complexes.

Mais le nerf tri-jumeau est loin de jouer aujourd'hui le rôle que lui avait assigné naguère le professeur du collège de France. En effet, les auteurs qui ont écrit le plus récemment, tant en Allemagne qu'en France, sur l'anatomie et la physiologie du système nerveux, MM. Müller (1), Valentin (2), Longet (3), ont prouvé, contrairement à l'opinion de M. Magendie, par des faits nombreux et incontestables tirés soit de la physiologie expérimentale relative aux animaux et à l'homme, soit de l'anatomie comparée, de la pathologie et de l'anatomie pathologique, que le nerf dont il s'agit n'entre jamais pour rien dans les actes de la vision, de l'audition et de l'olfaction.

Quant à la part que ce nerf aurait, toujours d'après M. Magendie, dans le phénomène de la gustation, leur opposition, il est vrai, n'a plus la même unanimité.

Mais quoi qu'en disent MM. Müller (4) et Longet (5), qui attribuent au rameau lingual de la troisième branche du tri-

(1) *Physiol. du syst. nerv.*, traduct. de M. Jourdan, tom. 1, p. 297-99.

(2) *Traité de névrol.* dans l'*Encyclopéd. anatom.*, traduct. de M. Jourdan, tom. 4. p. 271, 421.

(3) *Anatom. et physiol. du syst. nerv.*, tom. 2, p. 39-47-49.

(4) *Ouvr. cit.*, tom. 1, p. 300-301.

(5) *Ouvr. cit.*, tom. 2, p. 173.



jumeau la sensation des saveurs, sinon dans toute l'étendue de la langue, du moins à sa pointe, les expériences de MM. Panizza (1) et Valentin (2), qui regardent le glosso-pharyngien comme présidant d'une manière exclusive à la sensation dont il s'agit, sont bien plus nombreuses et bien plus décisives.

Or, puisqu'il en est ainsi, puisque, à l'exception des filets de sa grande racine chargés de la sensibilité tactile de la face, c'est-à-dire de la conjonctive, de la peau du front, d'une grande partie de l'oreille et des tempes, des paupières, de la joue et des lèvres, de la membrane muqueuse du nez, de celle d'une grande partie de la bouche, d'une partie de la région supérieure du pharynx et de la surface de la langue, des dents et des gencives; puisque, disons-nous, à l'exception de la sensibilité spéciale qu'il fournit à ces organes, le nerf tri-jumeau ou de la cinquième paire n'est jamais sensorial, ne préside en aucune façon aux sensations vraies, il s'ensuit qu'il est antiphysiologique d'admettre avec M. Pujol qu'il puisse être le siège de toutes les sensations fausses. La proposition de cet auteur n'est rationnelle qu'à l'égard d'un très petit nombre d'hallucinations, celles qui se rapportent à la sensibilité gustative du bout de la langue, en partageant l'opinion de MM. Müller et Longet, et à la sensibilité tactile des téguments externes et des muqueuses de la face.

5° M. Foville, tout en faisant partie de la catégorie des auteurs qui localisent les fausses perceptions dans les cordons nerveux périphériques, se rapproche cependant de la classe de ceux qui les placent dans le centre encéphalique. Pour lui, c'est au sein des portions intermédiaires aux or-

(1) *Richerch. speriment. sopra i nervi*, Pavie, 1834

(2) *De funct. nervor.*, Berne, 1839, p. 39 et 116.



ganes des sens et au foyer de perception qu'il faut en chercher le siège ; en d'autres termes, les hallucinations sont liées à l'altération des parties de l'encéphale auxquelles aboutissent les nerfs de sensation. S'il a trouvé dans quelques cas une lésion des nerfs chargés de conduire les impressions, dans une foule d'autres, il lui a été impossible, malgré les recherches les plus suivies et les plus attentives, de surprendre dans ces nerfs les moindres vestiges d'altération (1).

Cette opinion de M. Foville est devenue plus explicite et plus positive depuis des études anatomiques toutes récentes qu'il a faites sur le cervelet, et surtout en raison de la continuité qu'il prétend avoir découverte entre cette portion de l'encéphale et les deux nerfs qui se détachent de son pédoncule.

« L'inspection *post mortem* du cervelet, dit-il, chez les aliénés, m'a permis de constater un assez grand nombre de fois, depuis deux ans, un état pathologique de cet organe, consistant en adhérences intimes de sa couche corticale avec les parties correspondantes de la pie-mère et de l'arachnoïde. Cet état pathologique est surtout fréquent chez les hallucinés. C'est quelquefois la seule altération qu'on rencontre dans l'encéphale de ceux dont le délire avait pour base unique des hallucinations. »

« J'ajouterai que, dans bien des cas, la maladie du cervelet à laquelle je fais allusion a succédé à l'altération préalable des parties périphériques des nerfs auditif et tri-jumeau.

« Dans des cas de ce genre, la maladie du cervelet pourrait être comparée, par rapport à sa cause première, à la maladie d'un ganglion lymphatique déterminée par la phlegmasie de quelqu'un des vaisseaux qui se rendent à ce ganglion. »

(1) *Dict. de méd. et de chir.*, artic. *Aliénat. ment.*



« Il existe entre la couche corticale du cerveau et les nerfs olfactif et optique des connexions du même genre que celles que j'ai signalées entre la couche corticale du cervelet et les nerfs auditif et tri-jumeau (1). »

Ainsi donc, suivant M. Foville, l'altération des parties intermédiaires aux organes des sens et au centre de perception, altération qui se lie aux hallucinations, semblerait commencer par l'origine des nerfs sensoriaux, puis se communiquerait à la couche corticale correspondante de l'encéphale, en se révélant le plus ordinairement par des adhérences entre cette portion de couche corticale et les parties des méninges qui lui sont contiguës.

En résumé, toutes les opinions des auteurs classés dans cette catégorie ont un tort, celui de mettre l'hallucination sous la dépendance *exclusive* des surfaces sensoriales, ou tout au moins d'en faire *constamment* dériver le point de départ.

---

#### CATÉGORIE QUI LOCALISE L'HALLUCINATION DANS LA PORTION CENTRALE DU SYSTÈME NERVEUX.

1° Selon Gall, la circonvolution qui se trouve entre celle du talent poétique et celle de la mimique entraîne, lorsqu'elle est développée, la disposition aux visions.

« Dès le premier fanatique (halluciné), dit-il, que je vis, je fus frappé de la saillie arrondie de la partie supérieure de l'os frontal. Cette saillie ne forme point au milieu de la tête une protubérance allongée, comme l'organe de la bonté; ce n'est pas non plus la protubérance surbaissée de celui de la mimique. Ici toute la partie de l'os frontal est bombée en segment de sphère. . . . . »

« Cette circonvolution fait-elle partie de l'organe de la

(1) Note adressée à l'Acad. des scienc., dans ses compte-rend. de 1843, tom. 16, n° 3, p. 130.



mimique, et son développement excessif exalte-t-il le talent pour la mimique au point d'en faire la faculté de personnifier les simples idées, et de les métamorphoser hors de nous ? ou bien cette circonvolution fait-elle partie à la fois de la poésie et de la mimique, ou enfin constitue-t-elle un organe particulier ? voilà ce que des recherches ultérieures sur le cerveau des visionnaires pourront seules décider (1). »

Or, si l'on consulte l'ouvrage de M. Parchappe, dans lequel cet observateur a rapproché les documents nécroscopiques des principales formes du délire, on trouve bien, il est vrai, quelques faits qui viennent plus ou moins à l'appui de l'opinion de Gall. Ainsi, chez un maniaque avec hallucinations de la vue, il y avait un développement considérable des circonvolutions dans la région supérieure moyenne des hémisphères (2).

Chez deux autres fous avec hallucinations de l'ouïe, la même chose avait lieu (3); mais, dans une foule d'autres cas semblables, les circonvolutions dont il s'agit ont été trouvées d'un volume normal (4). Il y a mieux : chez plusieurs, ou bien les circonvolutions étaient minces, petites dans les parties antérieures et moyennes des hémisphères, ou bien il y avait atrophie très-sensible de ces circonvolutions (5).

Pour notre compte, dans nos investigations sur l'encéphale de plusieurs aliénés qui avaient de fausses perceptions, nous n'avons jamais trouvé la circonvolution signalée par Gall plus saillante, plus développée, en un mot plus bombée que les autres.

(1) *Fonct. du cerv.*, tom. 5, p. 345-46.

(2) *Traité théor. et prat. de la folie*, obs. 27, p. 27.

(3) *Ibid.*, obs. 57 et 89.

(4) *Ibid.*, obs. 58, 59, 64, 65, 69, 78, 79, 85, 88, 100, 105.

(5) *Ibid.*, obs. 92, 111, 114, 188, 202, 221.



Nous avons aussi minutieusement palpé le crâne de tous les hallucinés soumis à notre observation clinique, eh bien ! à part huit ou neuf sujets dont la conformation du sommet du coronal avait une analogie lointaine avec la saillie bombée en question, tous les autres avaient cette partie du crâne tantôt plane, tantôt déprimée.

Ainsi donc, dans l'état actuel de la science, l'assertion de Gall doit être considérée comme une pure hypothèse.

2<sup>o</sup> Esquirol (1), M. Ferrus (2), M. Leuret (3), M. Lélut (4), M. Brierre de Boismont (5), M. Baillarger (6) n'assignent point de siège déterminé aux fausses perceptions dans le système nerveux central, ils se bornent à dire que ce phénomène se passe dans le cerveau.

Selon nous, les opinions de tous les auteurs de cette seconde catégorie ont aussi un défaut commun, celui d'être trop absolues, c'est-à-dire de ne point tenir compte dans certains cas de l'influence des surfaces sensoriales en tant que point de départ de l'hallucination.

Cependant, si M. Baillarger refuse toute espèce d'initiative à une excitation sensoriale interne dans l'hallucination qu'il appelle complète ou psycho-sensorielle, il admet cette excitation sensoriale interne, en tant que phénomène con-

(1) *Ouvr. déjà cit.*, tome 1, p. 200.

(2) *Leçons sur les hallucinat.* (*Gazette Médic.*, 1834, n<sup>o</sup> 48, p. 760).

(3) *Fragm. psycholog. sur la folie*, p. 186.

(4) *Obs. de folie sensor.* (*Gazette Médic.*, 1833, n<sup>o</sup> 77, p. 842).

(5) *Des hallucinat.*, p. 398.

(6) Le point de départ des fausses perceptions sensorielles, dit M. Baillarger, n'est pas dans les organes des sens, et dès-lors il ne peut être que dans l'exercice intellectuel (*Des hallucinat.*, dans les *Mémoires de l'Académie de médecine*, tom. 12, p. 467).



sécutif à l'élément cérébral ou intellectuel; il croit que la fausse perception de l'ordre dont il s'agit se produit toujours de dedans en dehors, et jamais de dehors en dedans; il pense, en un mot, que dans ce phénomène l'âme agit sur les appareils sensoriaux, et conséquemment qu'elle y provoque une impression véritable, quoique d'une nature toute particulière (1). Cette influence réflexe, que M. Baillarger regarde comme une des conditions nécessaires de l'hallucination proprement dite, cet ébranlement moléculaire qui, après avoir engendré la fausse perception dans le cerveau, se transmettrait à l'appareil sensorial en y produisant une impression véritable, quoique interne et d'une nature particulière, tout cela est non-seulement une pure hypothèse, mais encore une assertion que viennent renverser les enseignements de l'anatomie pathologique. Esquirol et M. Foville ont observé, ainsi que je l'ai dit il n'y a qu'un instant, l'atrophie et la désorganisation des nerfs optiques, à partir du globe de l'œil jusqu'à leur portion crânienne, jusqu'à leur insertion dans les couches optiques, chez des aliénés tourmentés par des hallucinations de la vue. Or, comment admettre une excitation sensoriale interne consécutive à une excitation cérébrale, quand le nerf qui met l'instrument de la pensée en communication avec l'appareil sensorial est désorganisé, inapte à remplir toute espèce de fonction ?

---

CATÉGORIE QUI LOCALISE L'HALLUCINATION TANTÔT DANS LA PORTION PÉRIPHÉRIQUE, ET TANTÔT DANS LA PORTION CENTRALE DU SYSTÈME NERVEUX.

1<sup>o</sup> « La plupart des hallucinations, dit Cullen, étant des

(1) *Ibid.*, p. 469.



affections purement locales et n'entraînant point d'autre erreur que celle qui est relative à l'objet seul du sens ou de l'organe particulier qui est affecté, on doit les séparer des affections qui consistent dans la lésion plus générale du jugement (1). » Plus loin, il ajoute : « De fausses perceptions des objets externes se réunissent fréquemment à l'erreur du jugement, sans qu'il existe aucun vice sensible dans les organes des sens, et ces fausses perceptions paraissent dépendre d'une cause interne, c'est-à-dire qu'un certain état du cerveau présente à l'imagination des objets qui n'existent pas. »

2° Fodéré professe à cet égard la même opinion (2).

3° Sans nier que l'hallucination puisse, dans certains cas, dériver d'une excitation cérébrale, M. Calmeil pense que, dans d'autres circonstances, son point de départ n'est pas étranger à quelque mode d'action d'une surface sensoriale. « Par des causes qui restent impalpables, dit cet auteur, sous l'influence du calorique, de l'électricité, d'un fluide animal, ne peut-il pas s'effectuer dans les organes des sens, et alors que les agents placés au-dehors n'y sollicitent plus aucun ébranlement, des modifications intestines analogues à celles qui ont pris naissance, lorsqu'en réalité ces excitants matériels agissaient sur eux par leur nature et par leur contact ? Les sens ainsi mis en action ne peuvent-ils pas de nouveau réagir sur l'encéphale, y réveiller des sensations qui n'y seraient pas nées spontanément (3) ? »

Selon nous, la vérité se trouve du côté de l'éclectisme. Nous pensons que l'hallucination, envisagée quant à son

(1) *Elém. de médéc.*, traduct. de Bosquillon, tom. 2, p. 470-71

(2) *Traité du délire*, tom. 1, p. 337.

(3) *Loc. citat.*



point de départ, est tantôt *cérébrale, centrale, idiopathique*, et tantôt *sensoriale, périphérique, symptomatique*.

En effet, nous avons été déjà forcé d'induire que certaines fausses perceptions devaient résider uniquement dans les centres nerveux, puisque nous avons vu, d'une part, par exemple, que des hallucinations de la vue avaient eu lieu non-seulement dans des cas de paralysie complète de la rétine, mais encore chez des individus où les deux nerfs optiques ont été trouvés atrophiés et désorganisés depuis leur entrée dans le globe de l'œil jusqu'à leur insertion dans les couches optiques, et puisque, d'une autre part, d'après les expériences des anatomistes et des physiologistes les plus recommandables, le nerf optique, comme tout nerf sensorial, ne peut jamais être remplacé dans sa fonction spéciale par aucun autre épanouissement nerveux. Or, tant qu'on ne connaîtra pas le lieu précis où les impressions extérieures sont perçues par l'âme, on sera en droit de soutenir qu'un appareil sensorial finit là où le nerf aboutit et se mêle à la masse cérébrale.

Maintenant cherchons à démontrer que les hallucinations peuvent aussi dépendre d'une modification survenue primitivement dans les organes des sens.

Pour cela, les preuves tirées de la physiologie expérimentale, de l'observation clinique et des faits thérapeutiques ne nous manqueront pas.

Et d'abord chacun sait que l'influence mécanique d'un coup ou d'une pression sur l'œil provoque la sensation de la lumière et des couleurs. Or, cette sensation lumineuse dépend bien de l'irritation mécanique du nerf optique; car Charles Bell dit qu'une pointe enfoncée dans la rétine occasionne une étincelle ou le passage d'une flamme (1); et, au rapport de Müller, Tortual affirme que la section du nerf

(1) *Anatom.*, traduct. franç., p. 254.



optique, dans l'extirpation de l'œil, fait apercevoir au malade de nombreuses gerbes de lumière (1).

Volta, selon M. Longet, ayant compris ses oreilles dans la chaîne d'une pile de quarante couples, éprouva un sifflement et des bruits saccadés pendant tout le temps que la chaîne demeura fermée (2).

Ritter, d'après Müller, en fermant la chaîne, entendit un son pareil à celui du *sol*.

Suivant M. Valentin, quand on irrite les nerfs olfactifs, on fait naître la sensation des odeurs (3).

A tous ces arguments, M. Baillarger oppose l'impuissance des agents en question à produire, relativement à l'œil, au lieu de bluettes, de taches, d'anneaux colorés, d'objets plus ou moins inertes et amorphes, des formes bien arrêtées, bien vivantes, des spectres; et relativement à l'oreille, au lieu de bourdonnements, de sifflements, etc., des voix, des discours suivis (4). Mais son raisonnement est plus spécieux que solide, car, de ce que le galvanisme, par exemple, appliqué au sens de la vue ne détermine que la production d'étincelles, de flammes, de cercles lumineux, il ne s'ensuit nullement qu'un autre principe impondérable, appliqué à ce même sens, sous l'influence de certaines conditions, ne puisse pas enfanter une forme vivante, un spectre.

M. Baillarger élève encore une autre objection contre l'opinion des auteurs qui font dériver quelquefois le point de départ des hallucinations d'un état particulier des surfaces sensoriales. « Un aliéné, dit-il, voit le diable, et en même temps il entend sa voix et sent une odeur de soufre. Or,

(1) *Ouvr. cit.*, tom. 2, p. 247.

(2) *Ouvr. cit.*, tom. 2, p. 6.

(3) *Névrol.*, p. 271.

(4) *Mém. cit.*, p. 465.



comment concevoir que les nerfs optique, acoustique et olfactif, excités isolément, aient réveillé dans l'encéphale des sensations qui ont entre elles des rapports si étroits (1)? »

Cette seconde objection serait, je l'avoue, sans réplique, si les auteurs pouvaient regarder le point de départ de l'hallucination comme lié *constamment et exclusivement* à l'état d'un organe sensorial; mais M. Calmeil n'a jamais admis une doctrine aussi absolue, il n'a jamais contesté au cerveau le pouvoir d'engendrer des hallucinations sous l'influence de sa propre initiative. Aussi, à l'aide de l'éclectisme qu'il professe et que nous partageons avec lui, la multiplicité harmonique des hallucinations qui surviennent chez les fous s'explique aisément par le mélange des deux espèces de perceptions subjectives, par la combinaison de l'hallucination *cérébrale* avec l'hallucination *sensoriale*. L'ébranlement spontané du nerf optique peut très bien en se transmettant au cerveau enfanter la perception subjective de la figure du diable, et à cette perception fausse, qui empêche de se joindre celle de la voix de Satan, autre hallucination exclusivement due à une excitation primitive de l'encéphale ?

Mais passons à un autre ordre d'arguments, voyons ce que disent les faits cliniques.

Dans l'hypothèse des auteurs qui font de l'hallucination un phénomène exclusivement cérébral, en tant que point de départ, on se demande pourquoi le faux objet perçu semble quelquefois transmis à la conscience par une seule moitié d'un épanouissement sensorial et non par toutes les deux à la fois.

Marcel Donat parle d'une personne, âgée de cinquante ans, qui, depuis une maladie grave, voyait sans cesse de-

(1) *Ibid.*, p. 466.



vant ses yeux des araignées, des spectres et des tombeaux. Ces fausses perceptions avaient lieu seulement quand on ouvrait l'œil gauche, le droit étant fermé ; tandis que la vision n'avait plus rien d'étrange dans l'épreuve opposée. L'auteur fait surtout la remarque qu'il n'y avait dans l'œil gauche ni taches à la cornée, ni altération dans les humeurs et les tuniques, ni dilatation de la pupille, de même que dans l'œil droit (1).

Dira-t-on qu'un hémisphère du cerveau peut fonctionner indépendamment de l'autre, que le droit peut produire la fausse perception quand le gauche demeure en repos, ou *vice versa* ? Mais ce serait avancer une pure hypothèse. Van-Helmont et Bichat croyaient, dans certains cas, à l'inégalité d'action des hémisphères, au défaut d'harmonie dans leur exercice ; toutefois ils n'ont jamais osé pousser plus loin cette opinion.

Si l'on admettait cet exercice alternatif des hémisphères cérébraux dans l'acte de la perception fausse, il faudrait nécessairement aussi l'admettre dans celui de la perception vraie. Or, comme la vision par un seul œil et l'audition par une seule oreille sont des phénomènes excessivement rares comparativement au nombre des impressions extérieures effectuées simultanément sur les deux moitiés des sens de la vue et de l'ouïe, et comme ces phénomènes, lorsqu'ils existent, peuvent presque toujours se rattacher à une lésion anatomique du bout externe, ou du trajet du nerf optique ou acoustique, rien n'autorise à faire supposer qu'un hémisphère puisse seul présider à l'acte de la perception réelle. D'ailleurs on rencontre des individus qui ont à la fois des hallucinations de l'ouïe dans une seule oreille et des hallucinations de la vue dans les deux yeux. Ce fait renverse à lui

(1) *Ouvr. cit.*, lib. 2, c. 1, p. 199.



seul de fond en comble l'hypothèse de l'exercice alternatif des hémisphères du cerveau.

Une jeune monomaniacque, italienne de naissance, que nous avons observée à la Salpêtrière, dans le service de M. Falret, avait de fausses perceptions relatives à la vue. Or, elle en fut complètement débarrassée par l'application d'un bandeau sur les yeux, que M. Falret laissa en permanence pendant un seul jour.

« Cullen, dit Delaroche (1), a vu une dame qui, ayant été longtemps tourmentée de maux de nerfs, vint à croire qu'elle était constamment environnée de démons et de spectres affreux, quoique en plein jour, et lorsqu'elle avait les yeux bien ouverts; on regarda ceci comme une affection du cerveau, et on la traita en conséquence, mais sans succès. Un jour que, dans le désespoir, elle courait avec fureur dans son appartement, comme on cherchait à l'arrêter, quelqu'un par hasard mit la main sur *un* de ses yeux; à l'instant, tous les horribles fantômes s'évanouirent, et elle devint parfaitement tranquille; mais au moment où l'on ôta la main, elle revit ces mêmes objets. L'expérience ayant été répétée plusieurs fois, on trouva un moyen bien simple de remédier à ce mal: ce fut de couvrir pendant quelque temps cet œil pour qu'il ne reçût plus de lumière. »

Chez un individu qui a tracé lui-même le récit de son état psychologique, l'obscurité de la nuit, loin de favoriser le développement des hallucinations visuelles, comme cela a lieu le plus ordinairement, venait sur-le-champ y mettre un terme (2).

Dans tous ces cas, la lumière jouait donc le rôle d'élément provocateur de l'hallucination. Son impression sur la rétine

(1) *Analyse des fonc. du syst. nerveux*. Genève, 1778, tom. 1, p. 196.

(2) *Beaumont's treatise*, p. 91.



était, comme dans l'illusion de la vue, utile à l'accomplissement de la perception vicieuse. Seulement, dans l'illusion visuelle, l'action des rayons lumineux est *nécessaire*, ainsi que l'*intervention directe des lois de l'optique*, tandis que l'hallucination *sensoriale* correspondante peut très-bien se passer de toutes ces conditions.

De tous ces faits, on peut, ce nous semble, légitimement induire que certaines hallucinations sont sous la dépendance immédiate des surfaces sensoriales, quant à leur point de départ.

Cette opinion étant posée, voyons, si cela est possible, de quelles portions du système nerveux périphérique et central le phénomène dérive.

Pour résoudre ces diverses questions, quelques considérations physiologiques sont nécessaires ; il est important de savoir si les nerfs sensoriaux participent à la propriété qu'a le cerveau de transformer les impressions en perceptions ; en d'autres termes, si une sensation normale peut s'effectuer indépendamment de l'élaboration centrale.

Darwin, comme nous l'avons déjà dit, a bien prétendu que la *perceptivité* se faisait dans l'appareil même des sens ; mais son assertion n'est sanctionnée par aucun fait.

D'après les vivisections de MM. Flourens (1), Calmeil (2), Bouillaud (3), Longet (4), les sensations visuelles, auditives et tactiles persistent chez les animaux, malgré l'ablation des lobes du cerveau et du cervelet, la protubérance annulaire restant intacte. Seulement, ces sensations sont moins

(1) *Recher. experim. sur les fonct. du syst. nerv.*, 2<sup>e</sup> édit. p. 183.

(2) *Journal des progrès*, tom. XI, p. 91, 1828.

(3) *Journal de physiol. experim.*, tom. X, p. 42, 1830.

(4) *Ouvr. cit.*, tom. I, p. 645-48.



vives, moins nettes, moins appréciables qu'avant cette ablation.

Que doit-on conclure de ces expériences ? Que la *perceptivité* ne siège point exclusivement dans les lobes cérébraux, ainsi qu'on le croit généralement ; qu'elle peut se passer jusqu'à un certain point du concours de ces organes, mais rien de plus. Car, pour affirmer qu'elle réside dans les cordons nerveux sensoriaux, du moins en partie, il faudrait qu'elle pût se produire malgré l'ablation de la protubérance annulaire ou du mésocéphale.

Ainsi donc, puisque rien n'autorise à regarder la *perceptivité* vraie ou normale comme attachée au mode d'action des nerfs de sensibilité spéciale, la *perceptivité* fausse ou morbide doit être placée ailleurs que dans ces nerfs.

Quoi qu'il en soit, une propriété dont on ne peut pas les déposséder, c'est celle qu'ils ont de produire des impressions fausses et de les conduire au centre encéphalique. Cette propriété est inhérente à tous les points de leur longueur, à leur bout externe comme à leur bout interne ou cérébral ; car, ainsi que nous l'avons dit, Charles Bell en piquant la rétine a déterminé des sensations lumineuses ; Tortual, en coupant le nerf optique, a observé des phénomènes semblables. De plus, s'il était possible d'irriter, avec la pointe d'un scalpel, ce nerf à l'endroit précis où il se confond avec les couches optiques, il est excessivement probable, il est presque certain qu'il se produirait aussi des sensations lumineuses.

Cherchons maintenant à déterminer si les fausses impressions transmises à l'encéphale y sont transformées en perceptions fausses par telle ou telle partie plutôt que par telle ou telle autre.

Voyons d'abord ce que dit sur ce point la physiologie expérimentale.



Selon M. Longet (1), en irritant, chez un pigeon ou chez un lapin, un seul tubercule bi-jumeau, on fait naître une sensation lumineuse qu'on n'obtient pas en irritant de même les couches optiques, les lobes cérébraux, etc.; d'où cet auteur conclut que les tubercules bi-jumeaux ou quadri-jumeaux, suivant la classe des vertébrés, forment une partie intégrante de l'appareil nerveux de la vision, soit que ces organes ressentent eux-mêmes les impressions lumineuses, soit qu'ils les transmettent aux hémisphères cérébraux (2). Il y a plus : il semble croire qu'en l'absence de ceux-ci, les tubercules quadri-jumeaux peuvent encore être le foyer, incomplet il est vrai, des sensations visuelles.

D'un autre côté, M. Jobert (3) est convaincu que, chez les mammifères, la compression de ces mêmes tubercules détermine la cécité.

Vrolick, au rapport de Dugès, cite l'observation d'un jeune aveugle chez lequel il trouva les tubercules quadri-jumeaux atrophiés en même temps que les nerfs et les couches optiques (4).

MM. Magendie (5) et Lélut (6) ont recueilli des faits qui viendraient aussi à l'appui de cette opinion.

Mais tous les auteurs ne pensent pas de même. M. Serres, par exemple, rapporte des observations qui lui sont tout à fait contraires (7).

Quelques faits semblent également autoriser M. Longet à

(1) *Ouvr. cit.*, tom. II, p. 63.

(2) *Ibid.*, tom. I, p. 467-72.

(3) *Etud. sur le syst. nerv.*, p. 446.

(4) *Physiol. compar.*, tom. I, p. 296.

(5) *Leçons sur les fonct. du syst. nerv.*, tom. II, p. 141.

(6) *Journ. hebdom. de médéc.*, tom. XIII, n° 168.

(7) *Anatom. compar. du cerv.*, tom. II, p. 643.



croire que les parties de l'encéphale continues aux nerfs olfactif et acoustique peuvent participer à produire les perceptions des odeurs et des sons.

Dans tout cela, comme on voit, il n'y a rien de complètement à l'abri de la critique, rien de parfaitement démontré. Ce qu'il y a de plus certain, et ce qui résulte des expériences de MM. Flourens, Calmeil, Bouillaud et Longet, c'est que la *perceptivité* réside à la fois dans la protubérance annulaire et dans les hémisphères cérébraux, avec cette distinction que, dans ces derniers organes seulement, cette fonction se constitue d'une manière essentielle et définitive,

En conséquence, il est impossible, dans l'état actuel de la science, de déterminer parmi les régions encéphaliques où est le siège précis de chacun des cinq genres de fausses perceptions. Il est probable que la protubérance annulaire entre pour quelque chose dans la production de ce phénomène anormal, mais à coup sûr les hémisphères cérébraux y concourent davantage.

D'après tout ce qui a été dit jusqu'à présent, il est évident que les hallucinations peuvent avoir parfois leur point de départ dans les cordons nerveux, mais non pas s'y élaborer : le lieu où elles prennent naissance à proprement parler, où elles revêtent une forme distincte et caractéristique, c'est l'encéphale. Le système périphérique ne peut dans aucun cas contribuer à la production de ce phénomène sans le concours du système central, tandis que celui-ci, dans ce même acte, peut se passer très-bien de la coopération du premier.

Ainsi donc, on a le droit de diviser les hallucinations en deux espèces, en *sensoriales* et en *encéphaliques*.

---



---

## CHAPITRE TROISIEME.

---

### ANALYSE ET THÉORIE DE L'HALLUCINATION.

« Il arrive quelquefois, dit Malebranche, dans les personnes qui ont les esprits animaux fort agités par des jeûnes, par des veilles, par quelque fièvre chaude ou par quelque passion violente, que ces esprits remuent les fibres intérieures de leurs cerveaux avec autant de force que les objets extérieurs; de sorte que ces personnes *sentent* ce qu'elles ne devraient qu'imaginer (1). »

Le dernier membre de cette phrase renferme un aperçu qui semble avoir servi de guide à plusieurs psychiatres dans leur théorie relative à l'essence de l'hallucination. En effet, M. Lélut (2), et après lui M. Baillarger (3), prétendent que cette essence est constituée par la *transformation de la pensée en sensation*. Cette phrase correspond-elle à une idée complètement exacte? Nous ne le croyons pas. La métamorphose de la pensée en perception vraie ou normale n'est point un fait réel. L'hallucination est un phénomène intermédiaire à ce dernier acte et à l'idée simple. Elle tient le milieu entre ces deux faits de conscience, elle participe de l'un et de l'autre; car elle est moins qu'une perception normale, puisqu'elle offre le spectacle d'un corps sans que ce

(1) *De la recherc. de la vérité*, liv. II, chap. 1.

(2) *Du Démon de Socrate*, p. 337.

(3) *Fragm. pour servir à l'hist. des hallucinat.*, (*Revue médicale.*, janv. 1842, p. 12 et 15).



corps tombe actuellement sous les sens; et elle est plus qu'une idée simple, puisqu'elle fournit une représentation que l'esprit rapporte à quelque chose d'adéquat existant dans le monde extérieur, et qui a pour lui la même apparence qu'un objet matériel.

Mais, avant de démontrer que les idées, modifiées en un temps donné, de manière à revêtir l'apparence d'une perception, sont les uniques éléments qui expriment et caractérisent l'essence de l'hallucination, il est indispensable de bien poser la limite respective des facultés à l'aide desquelles la pensée s'effectue. Or, la *perception*, la *mémoire* et l'*imagination* sont les trois sources d'où proviennent les idées sensibles; elles constituent en quelque sorte les instruments de l'esprit qui précèdent tous les autres, qui fournissent les matériaux sur lesquels s'exercent l'attention, la comparaison, l'association des idées, etc., etc.

Nous avons déjà parlé de la *perception*, cette faculté qui implique la présence *actuelle* d'un corps; qui a lieu toutes les fois que ce corps est placé dans une certaine situation par rapport à la surface d'un organe des sens, c'est-à-dire de manière à *impressionner* cette surface; de ce phénomène dont toutes les circonstances sont incompréhensibles, qui correspond à son objet sans lui ressembler, qui affecte avec lui la même relation mystérieuse que le mot représentant d'une chose avec la chose représentée, qui entraîne la conviction irrésistible, immédiate, non réfléchie de l'existence actuelle de cet objet dans le monde de la matière. A cette faculté, la première par ordre de date, celle d'où dérivent sinon toutes nos connaissances, comme le pensaient Locke et Condillac, du moins toutes nos idées *sensibles*, celles qui nous instruisent immédiatement des qualités de la matière, c'est-à-dire qui nous fournissent les notions de couleur, de son, de saveur, d'odeur, d'étendue, de figure, de consistance,



de température, de pesanteur, de mouvement, etc. ; à cette première faculté, en succède une autre, la *mémoire*. Or, à l'inverse de la perception, dans ce second acte, l'âme ne croit plus à l'existence actuelle des objets extérieurs, mais à leur existence *passée*. Les images que ces objets ont excitées jadis dans son sein s'y retracent alors d'une manière fidèle, mais sans l'intervention de leur présence immédiate. Après cette seconde faculté vient l'*imagination*. Celle-ci se rapproche de la *mémoire*, en ce que l'âme s'y représente des idées sensibles dont les causes ont existé jadis ; mais elle en diffère, en ce qu'elle n'attache à ces causes aucune réalité, soit présente, soit passée. Elle en diffère encore, en ce que la *mémoire* reproduit exactement, suivant le même ordre et sans aucun mélange, les idées enfantées par la *perception* ; tandis que cette troisième faculté recueillant, au contraire, certaines circonstances, certaines qualités des choses offertes par la *perception* ou reproduites par la *mémoire*, et les dégageant des autres circonstances, des autres qualités de ces choses, les dispose, les reconstruit, les combine de manière à en former un tout nouveau, une création sans réalité dans le monde matériel.

Toutefois, jamais, comme l'a dit Hume, en parlant de l'état normal de l'esprit, jamais ni la *mémoire* ni l'*imagination* ne sauraient atteindre au degré de force et de vivacité de la *sensation primordiale*, dont l'action la plus faible est constamment supérieure à celle de l'*idée* la plus énergique.

L'hallucination est-elle complètement identique à une de ces facultés, à deux ou à toutes ? Nullement. En effet, elle n'est point la *perception* normale, puisque dans celle-ci il y a toujours une cause adéquate, qui manque dans l'hallucination. Elle n'est point non plus la *mémoire* normale, puisque dans cette faculté l'objet présent à l'esprit ne revêt jamais



l'apparence d'une perception actuelle. Enfin elle n'est point l'*imagination* normale, parce que cette faculté fait concevoir la possibilité d'une chose sans que l'esprit attache à cette chose aucune existence actuelle ou passée.

Maintenant il s'agit d'établir par des faits que la *perception*, la *mémoire* et l'*imagination* jouent, soit isolément, soit simultanément, un rôle important dans le phénomène de l'hallucination. Occupons-nous d'abord de la mémoire et de l'imagination, qui fournissent seules les éléments constitutifs, essentiels de ce phénomène morbide, et commençons cette étude par l'analyse des cas les plus simples.

---

CAS D'HALLUCINATIONS PROVENANT D'IDÉES FOURNIES  
EXCLUSIVEMENT PAR LA MÉMOIRE.

« Au début de mes études médicales, dit le professeur Andral (1), je fus vivement frappé de voir, dans un des coins des salles de dissection de la Pitié, le cadavre d'un enfant, à demi rongé par les vers. Le lendemain matin, en me levant et m'approchant de la cheminée pour rallumer mon feu, je vis ce cadavre ; il était bien là. Je sentais son odeur infecte, et j'avais beau me dire qu'il était impossible qu'il en fût ainsi ; cette hallucination dura un quart d'heure. »

« Le 24 septembre dernier, dit M. Baillarger (2), M<sup>me</sup> G... traversait une petite rue du Faubourg-Saint-Antoine. Un pot de fleurs, tombé d'une croisée, la frappe à la tête. Elle est renversée et portée, sans connaissance, dans la boutique d'un boulanger voisin. Bientôt on la transporte à l'hôpital-

(1) *Cours de pathol. intern.*, tom. 3, p. 184.

(2) *Ouvr. cit.*, p. 9 et 10.



annexe de l'Hôtel-Dieu, rue de Charenton, dans le service de M. Grisolle.

« Pendant quelques jours, la malade est dans une sorte de stupeur ; elle ne se rend qu'incomplètement compte de ce qui se passe autour d'elle. Une plaie existait à la tête. Cette plaie devint bientôt le point de départ d'un érysipèle qui envahit tout le cuir chevelu. Deux petits abcès se forment et sont successivement ouverts. Après sept ou huit jours, tous les accidents ont cessé ; mais la malade commence à éprouver une hallucination des plus bizarres.

« Il lui semble tout à coup recevoir encore le pot à fleurs, comme au jour où elle a été renversée. La douleur lui arrache un cri, et à peine elle a été frappée qu'elle entend, bien distinctement, le bruit du pot qui se brise en éclats sur le pavé. Elle reste un instant dans un tremblement général avec de fortes palpitations ; puis, quand elle est un peu remise, elle cherche autour d'elle les fragments du pot brisé, et s'étonne de ne les pas trouver.

« Cette hallucination si pénible du toucher et de l'ouïe se répète dix, quinze, vingt fois par jour, et chaque fois avec les mêmes circonstances. »

Un étudiant en médecine de notre connaissance, M. M..., prit, en 1837, pour arrêter un écoulement blennorrhagique, une assez grande quantité de capsules de Mothes. Il les digérait mal ; elles lui occasionnaient à chaque instant des renvois. Or, plus de dix-huit mois après l'emploi du copahu et la cessation des renvois, toutes les fois qu'il avait le souvenir de leur odeur et de leur saveur, il en éprouvait la *perception* très-nette et très-vive ; si nette et si vive, qu'il avait aussitôt des nausées, et qu'il finissait par vomir. Ces hallucinations durèrent quinze mois environ.

Ces trois observations n'ont pas besoin de commentaires. On voit clairement que les fausses perceptions sont ici la re-



production exacte de perceptions antérieures véritables ; en d'autres termes , qu'elles puisent leurs éléments dans le phénomène de la mémoire, à l'exclusion de tout autre acte psychologique.

Les exemples suivants, qui sont empruntés à l'histoire, s'expliquent aussi de la même manière.

« Ce jour-là (dimanche 26 décembre 1574), dit Pierre de L'Estoile (1), la reine-mère (Catherine de Médicis), se mettant à table, dit ces mots : Nous avons à cette heure la paix, puisque M. le cardinal de Lorraine est mort. . . Et en derrière disoit que ce jour estoit mort le plus meschant des hommes ; puis , s'estant mise à dîner, ayant demandé à boire, comme on lui eût baillé son verre, elle commença tellement à trembler, qu'il lui cuida tomber des mains, et s'escria : Jésus ! voilà M. le cardinal de Lorraine que je vois. Enfin, s'estant un peu rassise et rassurée, elle dit tout haut : C'est grand cas de l'appréhension ; je suis trompée si je n'ai vu ce bon homme passer devant moi pour s'en aller en paradis, et me semble que je l'y voyais monter. Les nuits aussi elle en avait des appréhensions, au dire de ses femmes de chambre, et se plaignait de ce qu'elle le voyait et ne le pouvait oster et chasser de sa fantaisie. »

Catherine de Médicis connaissait personnellement le cardinal de Lorraine, car il était un des hommes les plus considérables de la cour de France. De plus, elle pensait bien à lui, le jour où elle apprit la nouvelle de sa mort, et à l'instant où elle se trouvait à table, puisqu'elle blâmait alors son caractère. Or, comme on ne pense jamais à un objet quelconque qui a frappé les sens sans se rappeler aussitôt la configuration de l'objet, il s'ensuit que, en revêtant l'appar-

(1) *Journal de Henri III*, dans la Collect. des mémoires sur l'Hist de France, par Petitot, tom. XLV, p. 109.



rence d'une perception, la pensée de Catherine de Médicis est devenue l'image exacte de la physionomie et de tout l'ensemble de la personne du cardinal de Lorraine.

« Depuis quatre ans, dit Grétry (1), que dure la révolution, j'ai, la nuit (lorsque mes nerfs sont en mouvement), un son de cloche, un son de tocsin dans la tête, et ce son est toujours le même. Pour m'assurer si ce n'est pas le tocsin véritable, je bouche mes oreilles, etc. »

[Cette hallucination de l'ouïe commence, comme on voit, à partir de l'année 1789 et se prolonge jusqu'au règne de la terreur. Or, on sait que durant tout le cours de cet intervalle les cloches des églises répandaient l'alarme presque sans relâche parmi les habitants de Paris. Grétry, qui résidait dans cette capitale, devait donc avoir été impressionné par leur tintement lugubre et monotone. De là, ce souvenir récent qui, en revêtant l'apparence d'une perception, en impose à cet artiste pour le tocsin véritable.

---

CAS D'HALLUCINATIONS PROVENANT D'IDÉES FOURNIES  
EXCLUSIVEMENT PAR L'IMAGINATION.

Une couturière, âgée de vingt-huit ans, qui se trouve en ce moment à la Salpêtrière, dans la division Rambuteau, est atteinte d'une *érotomanie*. Elle est éperdument éprise du prince de Joinville; elle pense exclusivement à lui, au point qu'avant son entrée à l'hôpital, abandonnant la couture, son unique ressource, elle stationnait ou rôdait tous les jours, du matin au soir, aux alentours des Tuileries dans l'espérance de voir sortir ou rentrer le prince, et

(1) *Essais sur la musique*, tom. III, note de la page 133.



de lui déclarer son amour soit oralement, soit par écrit. Depuis qu'elle est à la Salpêtrière, elle entend très souvent et très nettement, tantôt au milieu du jour, tantôt dans le silence de la nuit, mais toujours pendant l'état de veille, elle entend *des voix* qui lui parlent du prince, qui lui disent : *Monseigneur est en ce moment à sa toilette, monseigneur va au bal, monseigneur part aujourd'hui pour la chasse, monseigneur s'embarque demain sur la Belle-Poule.*

Il est évident que cette hallucination ne puise ses éléments ni dans la *perception* ni dans la *mémoire*. Elle ne les puise pas dans la *perception*, parce que ces fausses paroles ne sont nullement en rapport avec une impression actuelle adéquate exercée sur le sens de l'ouïe. Elle ne les puise pas dans la *mémoire*, car jamais les paroles en question n'ont été réellement proférées jadis devant cette malade. L'imagination fait donc tous les frais de l'erreur. Comme cette ouvrière a l'attention sans cesse dirigée vers le prince de Joinville, comme elle le suit pas-à-pas, en esprit, dans l'emploi qu'il fait de la journée; comme elle se préoccupe et de ses parties de plaisir et de ses voyages maritimes, elle a dû sans doute penser et se dire très fréquemment : *peut-être dans tel moment, monseigneur est à sa toilette, monseigneur va au bal, monseigneur part pour la chasse ou s'embarque sur la Belle-Poule.* Or, ces conceptions imaginaires revêtant chez elle l'apparence d'une perception, elle a cru entendre les fausses paroles dont il s'agit.

Une autre femme, âgée de soixante-huit ans, dont nous avons également recueilli l'observation à la Salpêtrière, dans le service de M. Falret, croit qu'il existe un projet de meurtre contre sa fille. Elle prend surtout pour les auteurs du complot les médecins qui la visitent. Ce qui donne encore plus de ténacité à son délire, c'est qu'elle entend une *voix* qui lui articule très distinctement ces mots : *la malheureuse*



*filles ! quand elle viendra te voir, ils l'assassineront, ils ne lui laisseront même point passer la porte avant d'exécuter leur coup.*

Comme chez la précédente malade, la *perception* ne provoque rien, puisque, parmi les paroles véritables que cette femme entend actuellement à la Salpêtrière, aucune ne présente d'analogie avec sa fausse perception. Celle-ci ne puise pas ses éléments dans *la mémoire*, car jamais les paroles en question n'ont été réellement prononcées jadis devant la malade. C'est donc uniquement *l'imagination*, troublée par la crainte, qui engendre d'abord des idées que l'esprit, en vertu d'une opération réactionnelle, transforme ensuite en paroles sans réalité objective.

Une femme de la ville de Saint-Amour, âgée d'environ trente-deux ans, avait lu jadis, étant encore toute jeune fille, un roman fantastique, intitulé : *le revenant de Bérézul*. Cette personne, à laquelle nous avons donné des soins, eut à Paris, en 1843, une maladie grave. Or, durant le cours de cette maladie, elle aperçut plusieurs fois à ses côtés, parfaitement éveillée, un squelette vêtu d'un manteau brun et la tête encapuchonnée, qui réalisait parfaitement le portrait du héros du roman. De plus, elle entendit très-distinctement ce personnage mystérieux proférer ces paroles que le romancier lui fait adresser à son frère, de la main duquel il avait reçu la mort : *Roberto, me reconnais-tu ?*

Le rapport qui existe entre cette hallucination et des idées exclusivement *fantastiques* est trop évident ici pour qu'il soit nécessaire de descendre dans aucun détail.

Madame de Chantal, qui était alors dans son château de Bourbilly, peu de temps après la mort de son mari, demandait à Dieu la grâce de lui accorder un directeur capable de lui faire parcourir avec fruit le chemin de la vie spiri-



tuelle. Un jour, en se promenant dans les champs, comme elle renouvelait sa prière, elle aperçut tout-à-coup, assez près d'elle, au bas d'une colline, un homme en soutane, en rochet, et ayant un bonnet sur la tête. Puis, pendant qu'elle le regardait, elle entendit une *voix* qui lui dit : Voilà l'homme bien aimé de Dieu et des hommes, entre les mains duquel tu dois reposer ta conscience. Après cela, la vision disparut en laissant à cette dame la certitude que le Seigneur avait exaucé sa demande (1).

Ici l'hallucination puise encore ses éléments dans des idées purement imaginaires. En effet, si la mémoire y eût été pour quelque chose, Madame de Chantal aurait au moins reconnu la figure de la personne qu'elle croyait voir et entendre. Sans doute cette dame prétendit bien que l'image fantastique avait la taille et les traits de Saint François de Sales ; qu'elle avait le même costume que portait l'évêque de Genève, quand il prêchait le carême à Dijon ; mais ce rapprochement dut lui venir ultérieurement à l'esprit, car elle eut cette vision avant l'année 1604, époque où Saint François de Sales se livrait à la prédication dans la capitale de l'ancienne Bourgogne ; et, quand elle se rendit de son château de Bourbilly à Dijon pour entendre le célèbre prélat, non seulement elle n'était point encore liée avec lui, mais elle ne l'avait même jamais vu.

Jusqu'à présent nous avons démontré que les hallucinations pouvaient puiser leurs éléments d'une manière *exclusive*, tantôt dans les idées fournies par la mémoire, tantôt dans celles qui proviennent de l'imagination. Maintenant il s'agit de prouver que ces deux facultés peuvent s'y montrer simultanément, peuvent se combiner pour y jouer un rôle.

(1) Voyez *sa vie*, par Henri de Maupas du Tour, 1643, in-4°, 1<sup>re</sup> part. chap. x, p. 45 et 46.



CAS D'HALLUCINATIONS PROVENANT D'IDÉES  
FOURNIES SIMULTANÉMENT PAR LA MÉMOIRE ET L'IMAGINATION.

Madame P... présente, à peu près deux fois l'an, des accès d'exaltation maniaque qui durent un mois, et qu'elle attribue à de vives contrariétés. Elle avait vu surtout avec une profonde douleur se développer l'inclination d'un de ses fils pour une jeune personne indigne de l'alliance à laquelle il la destinait, inclination que les mauvais conseils d'un soi-disant ami s'efforçaient sans cesse d'entretenir. Or, durant un premier accès, à plusieurs reprises, au sein du silence le plus complet, elle entendit très-nettement la voix de son fils et celle de son ami, la dernière surtout, qui articulait ces mots : *Enlève ta maîtresse, fuis avec elle en Angleterre, épouse-la, malgré l'opposition de ta famille!*

Il est évident qu'une partie de l'objet de cette hallucination a sa source dans les idées pures du souvenir, puisque la malade reconnaît positivement le son de la voix de son fils et le timbre de celle de son ami. D'un autre côté, les fantaisies de l'imagination y entrent aussi pour quelque chose, car elle nous a assuré n'avoir jamais réellement entendu les paroles en question sortir de la bouche de l'ami de son fils.

Un contemporain et un disciple de Saint-Thomas-d'Aquin, Guillaume de Tocco, rapporte que son illustre maître, qui, après la mort de ses frères, se trouvait singulièrement incertain à l'égard de leur salut, et qui priait souvent Dieu de lui faire connaître l'état de leurs âmes, eut la vision suivante, au milieu d'une oraison, peu de temps après la mort de sa sœur, qui était abbesse du couvent de Sainte-Marie, à Capoue : il aperçut cette religieuse, qui le remercia de l'efficacité de ses prières ; et, comme il lui demandait des nouvelles de ses frères, elle lui répondit que Landulphe était encore en pur-



gatoire, mais que Raynald se trouvait avec elle en paradis. Guillaume de Tocco dit, en outre, que, étant une nuit, toujours en oraison, dans l'église des Dominicains, à Naples, saint Thomas vit apparaître son suppléant dans sa chaire de Paris, le père Romain, qui lui annonça qu'il jouissait de la félicité des élus, après avoir souffert pendant seize jours les peines du purgatoire pour avoir négligé d'exécuter un ordre que lui avait transmis l'évêque de Paris(1).

Les idées fournies par la mémoire ne sont pas étrangères aux deux hallucinations de saint Thomas d'Aquin, car c'est sa sœur et son suppléant qu'il aperçoit et non pas des personnes inconnues. D'une autre part, les idées provenant de l'imagination y concourent également, puisque les paroles qu'il a entendues sortir de leur bouche ne peuvent pas avoir été prononcées réellement dans le passé.

Les deux facultés intellectuelles dont il s'agit se combinent encore de la même manière dans l'hallucination suivante survenue à Antoinette Bourignon, qui ne l'a point rapportée elle-même, mais qui en a fait confidence à un de ses adeptes :

Une religieuse de Malines avait été présentée à cette célèbre mystique par M. de Cort. C'était une fille très-humble, très-laborieuse et fort charitable, qui s'était facilement pénétrée de l'esprit enthousiaste de mademoiselle Bourignon. La peste ravageant Malines, on vint au couvent où était cette religieuse demander des personnes pour servir les malades. Enflammée de l'amour de Dieu, elle franchit les grilles de son cloître, afin de répondre à l'appel de la souffrance; mais elle fut victime de son courage, elle fut attaquée par l'épidémie, et mourut bientôt. Or, trois jours

(1) *Vie de ce Saint*, par le père Tournon, Paris 1737, in-4°, livre III, chap. 9, p. 271-72.



après son décès, dont mademoiselle Bourignon se trouvait instruite, celle-ci, un matin, étant encore couchée et s'entretenant avec Dieu, vit la morte s'approcher de son lit. Elle la reconnut sans peine, et lui dit presque en riant: « Eh ! Suzanne (c'était le nom de la religieuse), Dieu vous garde, est-ce vous ? — Oui ma mère, répondit la défunte ; Dieu vous garde aussi, c'est moi-même. — Je pensais que vous étiez morte, lui dit-elle. — Aussi suis-je, ma mère, grâce à Dieu. — Êtes-vous donc bien ? — J'ai été, lui dit la religieuse, trois jours durant dans de grandes peines. J'en suis délivrée, et maintenant je vais jouir de Dieu. Je viens vous remercier de vos bonnes et salutaires instructions qui m'ont valu la vie éternelle. Adieu ma mère. Puis, après ces mots, tout disparut (1). »

Les idées, comme on sait, se combinent entre elles, forment des séries successives, en vertu d'une loi d'association dont nous laissons aux psychologues le soin d'étudier les circonstances et les principes. Ce qu'il nous importe seulement de signaler, c'est qu'elles sont éveillées dans l'âme de deux manières différentes, par l'influence d'une *pure conception*, et par la *perception d'un objet sensible*. Quand nous pensons à un bouquet de fleurs naturelles, par exemple, cette idée nous suggère celle des tiges qui ont supporté chacune des fleurs du bouquet ; l'idée de tige éveille à son tour celle du terrain où le végétal a été implanté, celle-ci l'idée du jardinier qui a pris soin du parterre, et ainsi de suite. Si nous suivons seul un chemin où nous avons jadis passé avec une personne qui nous était chère, les objets que nous *percevons* nous rendent présents à l'esprit les traits de cette personne et les détails de la conversation que nous avons eue avec

(1) *Vie de Melle Bourignon*, écrite par elle-même et continuée par Poiret, in-12, tom. II, chap. 18, p. 256.



elle. Eh bien ! les hallucinations sont éveillées dans l'âme de la même manière.

Nous savons la part que prennent les idées fournies par la mémoire et par l'imagination dans l'acte de la perception subjective, voyons maintenant comment se comporte à l'égard de ce phénomène la perception vraie soit externe, soit interne.

---

#### CAS D'HALLUCINATIONS SUSCITÉES PAR UNE PERCEPTION VRAIE.

Une folle que nous avons très-souvent sous les yeux, mademoiselle Marie P..., âgée de soixante-six ans, dont le délire roule sur des idées de grandeur et d'ascétisme, voyait assez fréquemment son père, mort depuis nombre d'années, lui apparaître. Mais cette hallucination ne survenait chez elle qu'au moment où elle nous apercevait dans notre visite du matin ou dans celle du soir, ce qui lui faisait croire que nous étions l'instigateur de sa vision, et que nous nous servions pour cela des procédés de la magie.

La vue de notre figure jouait bien évidemment un rôle dans cette hallucination, puisque c'était seulement quand nous nous trouvions en présence de la malade, que celle-ci voyait passer sous ses yeux l'image de son père.

Joséphine P..., âgée de trente ans, est affectée d'une lypémanie qui consiste dans une terreur extrême de la police. Elle nous raconte, entre autres genres d'hallucinations, que, naguère, elle a entendu des *voix inconnues* qui, toutes les fois qu'elle marchait dans une rue quelconque, lui désignaient telle ou telle place, tel ou tel pavé pour poser ses pieds ; et que, si elle désobéissait à ces *voix* fort distinctes, elle ressentait aussitôt un mouvement de constriction très violent à l'épigastre.



Ici l'objet de l'hallucination ne dérive pas de la mémoire, car Joséphine P.... n'identifie pas les *voix* qu'elle entend à celles des personnes de sa connaissance, car leur timbre lui en est tout-à-fait étranger. De plus, l'hallucination est bien évidemment provoquée par la perception du pavé des rues de Paris, puisque c'est seulement quand la malade marche dans une de ces rues, qu'elle est en butte à l'erreur dont il s'agit.

M. C\*\*\*, âgé de 38 ans, convalescent d'une exaltation maniaque, nous raconta que, durant sa maladie, une nuit, voyant le domestique qui veillait à ses côtés saisir d'une main une bougie allumée, et de l'autre un couteau de table, le brandir et l'élever dans le dessein de tuer une araignée à laquelle il faisait la chasse sur une des parois de sa chambre, il crut que ce domestique en voulait à sa vie; et qu'au même moment où il avait cette idée, il entendit très-distinctement la *voix* d'un garde national de ses amis, lui adressant ces mots : *Ne crains point d'être assassiné par cet homme, dors tranquille, car je suis armé et j'ai les yeux sur lui.*

Dans cette hallucination de l'ouïe il y a un rapport évident de provocation entre le sens des *fausses paroles* et le fait réel du domestique qui brandit et élève le couteau de table. C'est parce que le malade est témoin de cette scène qu'il conçoit la pensée d'un projet d'assassinat médité contre lui. Sans cette intuition sensible, il est probable que l'hallucination n'aurait pas eu lieu.

Gleditch, botaniste distingué et professeur de philosophie naturelle à Berlin, en traversant, un jour, vers trois heures environ, la salle des séances de l'Académie de cette capitale, pour se rendre dans son cabinet d'histoire naturelle, aperçut, dans un angle de cette salle et les yeux fixés sur lui, le spectre de M. de Maupertuis mort naguère à Bâle. Ce spectre était tellement fidèle, il reproduisait si bien tous les



traits de l'illustre défunt, que Gleditch l'aurait inévitablement pris pour M. de Maupertuis en personne, s'il n'eût point connu la nouvelle certaine de son décès (1).

De prime abord, et si l'on s'en tient à ces détails, on s'explique difficilement pourquoi le spectre de Maupertuis fait l'objet de cette hallucination; mais quand on va au fond de l'anecdote, quand on s'informe de toutes les circonstances de l'événement, le mystère ne tarde pas à s'éclaircir.

En effet, favori du grand Frédéric, Maupertuis avait été pendant très-longtemps président de l'Académie de Berlin. Gleditch l'avait connu personnellement, il l'avait vu souvent diriger les discussions de la savante assemblée. Or, quoi de plus naturel et de plus compréhensible, en raison de la loi d'association des idées, qu'en traversant la salle où Maupertuis exerçait l'empire de la science, où il trônait, pour ainsi dire; qu'en voyant son fauteuil vide, Gleditch pensât alors à ce savant, *se rappelât ses traits, sa physionomie*, cela d'autant mieux que sa disgrâce auprès de Frédéric, occasionnée par les plaisanteries de Voltaire, et que sa fin obscure loin du théâtre de sa gloire étaient encore présentes à tous les esprits! De là, cette idée, fournie par la mémoire, revêtant l'apparence d'une perception visuelle, le fantôme dont il est question.

A Londres, en 1743, pendant que Swedenborg était à table, le Seigneur, entouré de lumières, lui apparut et lui dit ces mots, d'une voix terrible : *Ne mange pas tant* (2).

Il est bien clair que c'est la vue d'une table chargée de mets qui inspire à cet enthousiaste la pensée de ne point

(1) *Souvenir de vingt ans de séjour à Berlin*, par Thiébault, 4<sup>e</sup> édit., tom. v, p. 21.

(2) Voy. sa lettre à Robzam, en tête du traité *De cælo et inferno*, traduct. en franç. par Pernety



s'abandonner à la gourmandise, car la tempérance et la frugalité sont deux vertus qui jouent un grand rôle dans les doctrines mystiques. Or, comme cette pensée revêt l'apparence d'une perception, il s'ensuit qu'elle devient pour Swedenborg la figure du Seigneur et les paroles mystérieuses qui viennent d'être citées.

Suivant Grégoire de Tours (1), un pauvre villageois de la Limagne, qui partait de grand matin pour aller chercher du bois dans la forêt voisine, fit une fois bénir par un prêtre, auquel il avait donné l'hospitalité, le pain qu'il emportait pour sa nourriture de la journée. Or, comme il traversait une rivière sur un pont de bateaux, il entendit, sans voir personne, d'abord une voix prononcer ces paroles : Fais-le noyer, fais-le noyer, ne tarde pas davantage ; puis une autre voix répondre : J'aurais déjà fait ce que tu me dis, si une chose sacrée qu'il porte ne résistait à tous mes efforts ; car tu sauras qu'il est muni du pain d'action de grâce du prêtre ; voilà pourquoi je ne saurais lui être nuisible.

Il est évident que cette hallucination de l'ouïe se trouve provoquée par la vue de l'eau, puisque le villageois n'entend ces fausses paroles : *fais-le noyer, fais-le noyer*, qu'au moment où il traverse la rivière.

« Il arriva à Versailles, en 1699, dit le marquis de Saint-Simon, un maréchal de la petite ville de Salon, en Provence, qui s'adressa à Brissac, major des gardes du roi, pour être conduit au roi, à qui il voulait parler en particulier. Le roi ne le reçut pas, mais l'envoya à un ministre d'état, Pomponne, auquel le maréchal raconta ce qui suit : Cet homme revenant tard de dehors se trouva investi d'une grande lumière auprès d'un arbre, assez près de Salon. Une personne, vêtue de blanc, et pardessus à la royale, belle, blonde et

(1) *De gloriâ confessor.*, cap. 31.



fort éclatante, l'appela par son nom, lui dit de la bien écouter, lui parla plus d'une demi-heure, lui dit qu'elle était la reine qui avait été l'épouse du roi, lui ordonna de l'aller trouver et de lui dire les choses qu'elle lui avait communiquées ; que Dieu l'aiderait dans tout son voyage, et qu'à une chose secrète qu'il dirait au roi, et que le roi seul au monde savait, et qui ne pouvait être sue que de lui, il reconnaîtrait la vérité de tout ce qu'il avait à lui apprendre. Que si d'abord il ne pouvait parler au roi, qu'il demandât à parler à un de ses ministres d'état, et qu'il réservât certaines choses au roi tout seul ; qu'il partît promptement, et qu'il exécutât ce qui lui était ordonné hardiment et diligemment, et qu'il serait puni de mort, s'il négligeait de s'acquitter de cette mission. Le maréchal promit tout, et aussitôt la reine disparut, et il se trouva dans l'obscurité auprès de son arbre. Il s'y coucha au pied, ne sachant s'il rêvait ou s'il était éveillé, et s'en alla après chez lui, persuadé que c'était une illusion et une folie dont il ne se vanta à personne. A deux jours de là, *passant au même endroit*, la même vision lui arriva encore, et les mêmes propos lui furent tenus. Il y eut de plus des reproches de son doute et des menaces réitérées, et pour fin, ordre d'aller dire à l'intendant de la province ce qu'il avait vu, et l'ordre qu'il avait reçu d'aller à Versailles, et que sûrement il lui fournirait de quoi faire le voyage. A cette fois, le maréchal demeura convaincu ; mais flottant entre la crainte des menaces et les difficultés de l'exécution, il ne sut à quoi se résoudre, gardant toujours le silence de ce qui lui était arrivé.

« Il demeura huit jours en cette perplexité, et enfin comme résolu à ne point faire le voyage, lorsque, *repassant encore par le même endroit*, il vit et entendit encore la même chose, etc., etc. (1). »

(1) *Mémoires*, tome 2, p. 317-18.



Dans ce fait, l'hallucination se trouve suggérée par la vue d'un certain arbre, car si elle eût été indépendante de cette perception, elle ne se serait pas renouvelée deux fois, précisément au moment où l'individu se retrouvait en présence de cet arbre.

Madame Simon, âgée de vingt sept-ans, mariée, ouvrière en corsets, est entrée à la Salpêtrière, dans le service de M. Falret, le 3 mai 1843. Ses conceptions délirantes sont en grande partie alimentées par des hallucinations de l'ouïe. Elle entend *des voix* qui l'appellent *voleuse, empoisonneuse, Madame Lafarge*, etc. De plus, quand elle est dans son lit et qu'elle éprouve le besoin de dormir, ces mêmes *voix* lui disent : *Tu ne dormiras pas, car tu es trop criminelle.*

Il est évident ici que les dernières paroles prononcées par les *voix* en question ont une connexion très intime avec le *besoin de sommeil* que Madame Simon éprouve. C'est ce besoin qui, s'ajoutant chez elle à l'idée fausse d'une accusation de vol et d'empoisonnement, va déterminer par association la pensée qu'une femme prévenue de délits pareils ne doit pas pouvoir goûter le moindre repos ; d'où cette pensée revêtant l'apparence d'une perception, ces paroles : *tu ne dormiras pas, car tu es trop criminelle.*

« Je me promenais, dit Berbiguier (1), le soir du 28 août 1818, près du café de la Rotonde du Palais-Royal, avec un capitaine au régiment de la Seine. Je sentis une pression au cou, comme si c'eût été une personne qui m'eût pris avec les mains, dans l'intention de me faire avancer ou reculer, ainsi que cela se pratique souvent, lorsqu'on veut surprendre quelqu'un dont on ne veut pas être reconnu. Pendant toute la durée de ce badinage, je fus oppressé au point de ne pouvoir plus respirer. Le capitaine me voyant

(1) *Ouvr. cit.*, ch. 57.



dans cet état, me demanda ce que j'avais. Je lui racontai mon aventure. Surpris de mon récit, il regarda autour de nous, et ne vit personne capable de m'avoir joué ce tour. Il jugea que je pouvais m'être trompé. Je lui certifiâi de nouveau que la chose était réelle, et que j'en étais même incommodé. Cela ne doit pas vous surprendre plus que moi, lui dis-je, je suis toujours en guerre avec les sorciers et les magiciens. C'est pour se venger de moi qu'ils viennent de me serrer le cou invisiblement. »

Cette hallucination du tact externe est bien évidemment provoquée par une contraction spasmodique des muscles du pharynx, car Berbiguier éprouve cette sensation interne, non-seulement pendant tout le temps où il croit avoir le cou serré par une main invisible, mais encore il s'en trouve incommodé au-delà de la durée de ce temps.

L'association des idées s'opère suivant deux modes : tantôt d'une façon spontanée, sans aucun effort d'esprit, et tantôt, au contraire, d'une manière réfléchie, c'est-à-dire sous l'influence de la volonté. Quel homme n'est point sans cesse en butte, pour peu qu'il laisse errer son imagination, à des pensées qu'il ne cherchait pas, et auxquelles il était loin de s'attendre ! D'un autre côté, dans le courant continu d'idées, pour nous servir des expressions de Dugald Stewart, qui passe par notre esprit, chacun peut choisir à son gré une de ces idées, la retenir présente et en faire l'objet de son attention. Or, la même loi se manifeste à l'égard des hallucinations. Ces phénomènes sont tantôt *spontanés* ou *passifs*, et tantôt *volontaires* ou *actifs*. Ceux qui se développent sans aucun effort de l'âme, qui viennent surprendre la conscience au moment où elle ne s'y attendait pas, sont les plus nombreux. Les autres, ceux que l'esprit dirige, commande, évoque à sa guise, sont assez rares.

Les arguments ne manquent pas en faveur de l'opinion



qui regarde la spontanéité de l'âme, la passivité de l'esprit comme une condition présidant à l'acte de la perception fausse. Tous les psychiâtres ont remarqué combien cet acte est fréquent chez les individus qui ne savent point retenir les rênes de leur imagination vagabonde, chez les hommes qui ne peuvent point lutter contre le courant expansif, et en quelque sorte contre la force centrifuge de leurs pensées, c'est-à-dire chez les rêveurs et chez les fous. L'effort de l'esprit, au contraire, loin de provoquer l'hallucination, suffit souvent à y mettre un terme. Spinoza faisait cesser une perception subjective de la vue, dont nous avons déjà parlé et dont nous reparlerons encore plus tard, en appelant l'attention à son secours, en la fixant sur les objets matériels, sur les corps qui l'entouraient : « Cette image, dit-il, disparaissait en grande partie quand je récréais mon esprit par une autre chose, quand je portais mes yeux sur un livre, ou bien sur un autre objet. Mais, sitôt que je les en détournais sans les fixer ailleurs, elle revenait avec la même vivacité et la même persistance. Enfin elle disparut peu à peu à l'entour de ma tête (1). »

Les hallucinations cessent assez souvent chez les aliénés au moment de la visite du médecin, quand ils conversent avec lui ou avec tout autre personne, c'est-à-dire lorsqu'ils sont contraints de faire assez d'efforts sur eux-mêmes pour

(1) . . . . . Hæc imago partem maximam disparebat, quando, ut me alia re oblectarem, oculos in librum, vel aliud quid defigebam : quamprimum vero oculos a tali objecto rursus avertebam, sine attentione in aliquid oculos defigendo, mihi eadem ejusdem æthiopis imago eadem vividitate, et per vices, apparebat, donec paulatim circa caput dispareret (*Opera posthuma*, epistola xxx, Petro Balling. p. 471-72 ).



pouvoir répondre convenablement aux questions qui leur sont adressées.

Quant à l'activité de l'âme dans les fausses perceptions, quant à la faculté donnée à l'homme de les voir surgir à son gré, de les évoquer en quelque sorte à sa guise, quoi qu'en dise M. Baillarger, qui nie cette faculté d'une manière absolue, qui regarde l'hallucination comme étant toujours et nécessairement le résultat de l'exercice *involontaire* de la mémoire et de l'imagination (1), c'est un fait positif, bien que plus rare, et dont les observations suivantes sont des preuves irrécusables.

Nous avons eu pendant longtemps sous les yeux un monomaniac, homme d'un esprit ardent et cultivé, dont nous reparlerons plus tard. Ce monomaniac traduisait instantanément en fausses perceptions visuelles toutes les idées qui lui passaient par la tête. Il n'avait qu'à se rappeler ou à concevoir une chose ou une personne, pour qu'aussitôt cette chose ou cette personne fût douée pour lui d'une apparence de réalité extérieure. Un jour nous le trouvâmes, avec regard fixe, la bouche souriante, et frappant ses deux mains en signe d'applaudissement. Il ne nous avait point entendu ouvrir la porte de sa chambre. A notre question : Que signifie ce que vous faites là? — Je suis, nous répondit-il, comme le fou dont parle Horace, j'assiste à un spectacle imaginaire. Je m'ennuyais au coin de mon feu. J'aime beaucoup les merveilles de l'Opéra, je me suis représenté à moi-même le ballet de la *Sylphide*; et, quand vous êtes venu me frapper sur l'épaule, j'applaudissais *Taglioni*, dont la danse souple et pleine de noblesse ne m'avait jamais tant charmé.

Abercrombie, suivant M. Brierre de Boismont (2), rap-

(1) *Mém. cit.*, p. 472.

(2) *Ouvr. déjà cit.* p. 52.



porte l'observation d'un halluciné sain d'esprit, qui avait beaucoup de peine à distinguer les perceptions vraies des perceptions fausses ou subjectives dont il était continuellement assiégé. Rencontrait-il un ami dans la rue, il ne savait d'abord s'il voyait une personne véritable ou bien une figure fantastique. Avec beaucoup d'attention, il pouvait constater une différence entre elles. Les traits de la figure réelle étaient plus arrêtés, plus finis que ceux du spectre ; mais, en général, il corrigeait son erreur en touchant ou en écoutant le bruit des pas. Or, cet individu avait la faculté de *rappeler à volonté ses visions*, en fixant fortement son attention sur la conception de son esprit. Ces phénomènes une fois produits, évoqués à sa guise, il ne pouvait plus les faire disparaître ni fixer le temps de leur durée.

Maisonneuve cite le fait d'un jeune épileptique dont chaque accès était précédé de l'apparition d'une roue dentée. Or, ce malade assurait avoir l'empire de *commander* à ses hallucinations : il s'amusait quelquefois à *souhaiter* la vue d'un objet bizarre, et à peine formé dans son imagination, cet objet se traduisait fidèlement à ses yeux (1).

Jérôme Cardan dit, en parlant de ses hallucinations, que nous ferons connaître plus tard : *Video quæ volo, oculis, non vi mentis* (2).

Une femme, brûlée comme sorcière, Jeanne Harvillier, disait que le diable se présentait à elle *quand elle voulait*, botté, éperonné, ayant une épée au côté et son cheval à la porte, sans que personne autre qu'elle s'aperçût de son apparition (3).

Un célèbre graveur anglais, Blake prétendait pouvoir

(1) *Recherches et observat. sur l'épileps.*, p. 295.

(2) *De rer. varietat.*, lib. VIII, cap. 43, p. 410.

(3) Bodin, *Démonomanie*, Paris 1597. Préface.



évoquer à son gré les morts les plus illustres et les faire poser, afin d'exécuter leur portrait d'après nature. Le moment qui lui paraissait le plus propice à cette fantasmagorie était compris entre neuf heures du soir et cinq heures du matin. Le crayon à la main, et les yeux fixés dans le vague, il attendait son modèle; puis, dès qu'il l'apercevait, il se mettait à dessiner avec la même ardeur que si le personnage eût été réel. Un de ses confrères le pria de lui faire ainsi le portrait du célèbre héros de l'Écosse, sir William Wallace; Blake y consentit, et à l'heure dite, attendit son modèle. Enfin le voilà, s'écria-t-il, je le vois là! Quel air noble, etc., etc. (1)!

Dans toute hallucination, comme nous l'avons démontré, il y a deux termes: une pensée transformable et une apparence de perception, qui est cette pensée transformée. Or, quelquefois on a la conscience de ces deux termes; on s'aperçoit de l'existence isolée de l'un et de l'autre, ainsi que du rapport qui les unit. Tel était le cas d'une malade observée par M. Baillarger, dans le service de M. Pariset, laquelle se plaignait d'entendre une voix répéter tout haut ses idées bonnes ou mauvaises (2).

Mais le plus ordinairement l'attention se fixe sur le second terme au détriment du premier. On a conscience de la perception sans posséder celle de la pensée qui s'efface alors complètement, parce qu'un phénomène abstrait frappe toujours moins l'esprit qu'un phénomène concret, et parce que d'une autre part toutes les idées ne jouissent pas dans l'âme du même degré de force, de vivacité, de clarté, de précision, comme l'ont démontré Leibnitz et ses disciples.

(1) *Extrait de la vie de cet artiste*, par M<sup>me</sup> Louise Belloc. *Revue encyclop.* 1830, tom. xxxvii, p. 666.

(2) *Mémoire déjà cité*, p. 6.



En effet, pour quelques idées claires et distinctes qui impliquent l'attention, entraînent le sentiment de la personnalité, et dont on embrasse parfaitement tous les détails, l'intelligence faible et bornée de l'homme en contient une foule d'autres, si obscures, qu'elle en ignore l'existence ; si confuses, qu'elle ne sait point en opérer l'analyse, et qu'elle est tentée d'en attribuer l'inspiration à un principe étranger au pouvoir du *moi*.

A l'égard de cette imperfection de notre esprit qui ne peut saisir avec force, comprendre avec netteté qu'une seule pensée à la fois, Beausobre se sert d'une comparaison pleine de justesse : « Il en est de l'âme, dit-il, par rapport au magasin des idées, comme il en serait d'un homme qui, au milieu de la nuit, éclairé par un flambeau, parcourrait de ses yeux un amas immense de toutes sortes de choses. A chaque instant un nouvel objet le frapperait et ferait disparaître celui qui l'aurait frappé l'instant d'avant. » Cependant, pour continuer la comparaison de Beausobre, les objets qui, durant cette course nocturne, n'ont point été aperçus dans leur ensemble, faute d'une quantité suffisante ou d'un éclat assez vif des rayons lumineux, n'en forment pas moins un tableau complet, un tout dont nul ne peut contester l'existence par cela seul qu'il n'en aurait vu qu'une partie.

Si les idées obscures et confuses restent toujours dans leur état de chaos et de ténèbres, il y a unité au sein de l'âme humaine, harmonie dans le raisonnement et la conduite. Mais si, par l'effet d'une exaltation particulière, elles deviennent claires et distinctes, alors il s'établit une lutte entre les unes et les autres, un tiraillement qui en impose quelquefois pour un fractionnement de l'âme. « J'ai connu un homme, dit Sulzer, d'une grande probité, d'un grand sens et très-éclairé par les lumières de la philosophie, qui, étant devenu mélancolique, quoique intimement pénétré de vénération



pour l'Être suprême, ne pouvait, pendant un temps, entendre nommer cet Être, qu'il adorait de tout son cœur, sans lâcher contre lui quelques traits de blasphème, sans que ses cheveux lui dressassent d'horreur. Il m'avait souvent dit qu'il était tenté de croire qu'il y avait deux âmes en lui, l'une bénissant Dieu, pendant que l'autre le blasphémait; car il ne pouvait comprendre comment le même Être pouvait faire à la fois deux choses aussi distinctement opposées l'une à l'autre (1). »

Que ces idées obscures et confuses, dont l'âme est remplie sans y faire attention, à son insu pour ainsi dire, atteignent un degré de force et de précision supérieur à celui du fait précédent; qu'elles sortent tout à coup du domaine de l'abstraction pour entrer, du moins en apparence, dans celui du monde sensible, alors naissent des hallucinations qui surprennent d'autant plus qu'on en soupçonne moins l'origine, qu'on en saisit moins la trame et l'enchaînement.

L'étonnement est plus grand encore si les idées claires et distinctes, qui impliquent seules la conscience, viennent à revêtir l'apparence d'une perception conjointement avec les idées obscures et confuses généralement non venues du *moi*. Alors, pour peu qu'il y ait lutte, opposition entre elles, il en résulte un fractionnement de l'hallucination, un dualisme très-singulier qui semble réaliser le symbole d'Ormuzd et d'Ahriman, le mythe des anges de lumière et des anges de ténèbres, et qui peut-être ne se trouve pas étranger à la création de ces vieux dogmes de l'Orient.

Suivant Grégoire de Tours, un homme de son temps était dominé par le désir de se donner la mort. Il avait même, à cet effet, disposé une corde auprès de lui. Cependant, manifestant encore quelque hésitation, il implorait l'assistance

(1) *Mémoire de l'académie de Berlin*. Année 1759, p. 43<sup>e</sup>.



de l'apôtre saint Paul, lorsqu'il aperçut une ombre au visage sinistre et infernal, qui lui dit ces mots : Courage! ne diffère pas plus longtemps la résolution que tu as prise! Le malheureux allait passer la corde à son cou, afin d'obéir à cette voix, quand il vit une autre ombre qui s'adressa en ces termes à la première : Fuis misérable! cet homme a invoqué le secours de saint Paul, et le grand apôtre l'a entendu, il est ici présent! A ces mots, les deux ombres disparurent, et l'individu fut délivré de son penchant au suicide (1).

Selon M. Baillarger (2), trois conditions favorisent la perception subjective, et semblent nécessaires à sa manifestation ; ce sont :

1° L'exercice involontaire de la mémoire et de l'imagination ;

2° La suspension des impressions externes ;

3° L'excitation interne des appareils sensoriels.

Cette théorie n'est pas aussi solide que le croit son auteur. Elle est sinon fausse en totalité, du moins attaquable et erronée dans le plus grand nombre de ses points.

Et d'abord nous venons de prouver non par des raisonnements, mais par des faits, que l'hallucination offre quelquefois comme une de ses conditions l'exercice *volontaire* de la mémoire et de l'imagination. Voyons maintenant ce qu'il faut penser de la seconde condition, de la suspension des impressions externes.

Sans doute, comme le dit M. Baillarger, toutes les circonstances qui tendent à soustraire l'homme à l'influence des impressions externes, l'état intermédiaire à la veille et au sommeil, l'état de rêve, l'état de mélancolie avec stupeur, etc., favorisent beaucoup la production des perceptions subjec-

(1) *De gloriâ martyr.*, lib. primus, cap. 29.

(2) *Mémoire cité*, p. 469.



tives. Il est très-vrai que, chez les hallucinés, certaines perceptions vraies sont non venues par l'âme, échappent totalement à la conscience, ainsi que le démontrent les deux faits qui suivent :

Madame M..., âgée de soixante-dix ans, est en proie à des hallucinations de la vue. Elle assure apercevoir passer devant elle des lions, des singes et des loups, surtout quand elle est seule et enfermée dans sa chambre, ce qui lui cause des frayeurs très-vives, ce qui fait qu'elle s'agite, pousse des cris et implore du secours. Un jour, dans un de ces moments de terreur, je la trouvai qui cherchait à se blottir dans une cheminée où flamboyaient de nombreux tisons. Or, plus tard, dans une période de lucidité, elle me raconta qu'en s'efforçant d'entrer dans cette cheminée, sa frayeur était si grande, qu'elle n'avait ni vu la flamme des tisons, ni senti la chaleur qui s'en échappait.

Un individu affecté de *delirium tremens*, dont j'ai tout récemment recueilli l'observation, avait une hallucination de la vue, qui consistait à apercevoir à ses pieds une masse d'épingles éparpillées. Il était sans cesse incliné vers le sol, occupé à ramasser ces corps fantastiques. Un jour qu'il se livrait à cet acte, je jetai à terre une grosse épingle, en la lui indiquant du doigt, et en le priant de la saisir lui-même afin de me la remettre. Or, cet individu qui, à l'exception de ce symptôme, avait l'intelligence saine, non seulement ne put distinguer les épingles imaginaires de l'épingle réelle, mais encore ne put jamais apercevoir celle-ci.

Mais il y a d'autres faits où les choses ne se passent pas ainsi. Il arrive parfois aux psychiatres d'observer des aliénés qui disent entendre des voix fantastiques au moment même où ils prêtent l'oreille à des paroles réelles, ou voir des spectres, quand ils regardent une image objective. J'avais naguère de longues conversations avec M. de C..., âgé de qua-



rante-cinq ans, lypémanique doué d'une âme aimante, et remarquable par une instruction vaste et solide. Rien n'était plus sensé que ses réponses, plus juste que ses raisonnements quand je ne l'interrogeais pas sur l'objet de son délire partiel.

Or, très-souvent, quand il me parlait, au milieu d'une phrase, il s'interrompait tout à coup en me disant : *Les voilà! écoutez-les donc, ces voix maudites! elles profèrent tout haut ces mots : Tu seras conduit à l'échafaud, on va te mettre les fers aux pieds, etc.*; puis après, quelques secondes, il achevait la phrase interrompue, il reprenait avec moi la conversation sur le sujet et à l'endroit où il l'avait laissée,

M. Lélut a rapporté un fait analogue. « Tenez, disait l'aliéné au médecin, dans ce moment même j'entends telle chose; la personne qui me parle peut être à telle distance, là-bas, sous les combles. » Le même halluciné, pendant qu'il jouait aux cartes, entendait une voix qui l'entretenait de son jeu.

« Enfin, disait un jour le Tasse à Manso, son ami, voilà mon esprit familier qui a la politesse de venir m'entretenir; admirez-le, et voyez la vérité de tout ce que je vous en ai dit. Je tournai tout de suite, ajoute Manso, les yeux du côté qu'il m'indiquait; mais j'eus beau regarder, je ne vis que les rayons du soleil qui pénétraient par les verres de la fenêtre dans la chambre. Pendant que je portais mes regards de tous les côtés....., le Tasse était occupé à la conversation la plus sérieuse et la plus élevée.

« Emerveillé de ce qui se passait sous mes yeux, je restai assez longtemps dans le ravissement, sans doute jusqu'au départ de l'esprit. Le Tasse m'en tira, en se tournant de mon côté, et me disant :—Etes-vous enfin dégagé de vos doutes? — Bien loin de là, lui dis-je, ils ne sont que plus forts; j'ai



entendu des choses merveilleuses, mais je n'ai rien vu de ce que vous m'aviez annoncé (1). »

M. Baillarger dit lui-même, en parlant d'un fou, littérateur distingué, qui depuis dix ans n'avait pas cessé d'être poursuivi par des voix, « un jour que je lui faisais compliment de son dernier ouvrage : Vous avez dû cependant, me dit-il, y trouver bien des négligences, car les *misérables* ne me laissent pas même corriger mes épreuves. Ils s'appliquaient à me distraire par leurs injures et par leurs fausses promesses. J'ai peine à comprendre comment j'ai pu terminer mon travail au milieu de cette persécution sans relâche. Dans ce moment même, ajoutait-il, pendant que je vous parle, je les entends qui se jettent à travers la conversation, et j'ai beaucoup de peine à suivre ce que vous me dites (2). »

Toutes ces observations établissent donc d'une manière incontestable que dans l'hallucination l'esprit n'est pas toujours soustrait à l'influence des objets extérieurs. Or, on se demande après cela, et surtout après avoir recueilli et rapporté lui-même un cas aussi explicite, comment M. Baillarger a pu dire d'une façon absolue que la *suspension des impressions externes* est une des conditions de la perception fausse. N'eût-on qu'un fait à opposer à une théorie, dès qu'il est prouvé que ce fait est exact, il suffit pour renverser tout l'échafaudage du système.

La transformation, quelquefois volontaire, mais le plus souvent involontaire, de la mémoire et de l'imagination, soit à l'état d'isolement, soit à l'état de combinaison, en apparence de perception sensoriale, voilà, comme nous l'avons démontré, ce qui constitue l'essence de l'hallucination. Comments'opère

(1) *Vie du Tasse*, par Manso.

(2) *Mémoire cité*, p. 457.



cet acte? C'est là un problème qui est et restera toujours insoluble. Il est tout aussi difficile de concevoir la manière dont une idée offre à l'esprit la représentation exacte d'un corps absent ou fantastique, qu'il est impossible d'expliquer le mécanisme à l'aide duquel un objet extérieur se peint dans le cerveau, y grave une image adéquate.

Selon nous, une seule condition semble nécessaire à l'existence de l'hallucination. Cette condition, c'est un défaut de rapport harmonique, d'équilibre parfait entre l'impressionnabilité des sens et l'effort réactionnel de l'esprit, c'est la diminution de l'une et l'augmentation de l'autre. Tout ce qui tend à affaiblir ou à restreindre l'action des objets extérieurs sur les organes sensoriaux, la solitude, l'obscurité, le silence, la prière, la méditation intérieure, etc., devient une cause de la perception subjective, comme nous allons bientôt le démontrer.

---



---

## CHAPITRE QUATRIEME.

---

### DE L'HALLUCINATION ENVISAGÉE DANS SES RAPPORTS AVEC LE RÊVE.

Les rêves ont sans contredit beaucoup d'analogie avec les hallucinations : ce sont deux ordres de phénomènes semblables en tant qu'il y a chez les uns comme chez les autres une perception sans impression d'objet sur les organes des sens, en tant que l'âme donne aux créations du cerveau une existence en dehors du cerveau, en tant que sa réalité subjective se traduit en réalité objective, en tant que l'esprit joue alors une comédie dont il est à la fois le spectateur et l'acteur. Mais comme les conditions dans lesquelles s'effectuent ces deux ordres de phénomènes diffèrent notablement entre elles, ceux-ci ne sont point et ne doivent point passer pour identiques.

En effet, le rêve implique le sommeil. Or, durant ce dernier état, l'âme se replie sur elle-même, elle quitte les organes des sens qui tombent conséquemment dans l'inertie. Alors, elle perd totalement l'antagonisme qui s'exerçait en elle entre le monde intérieur et le monde extérieur, elle ne peut pas mettre l'apparence en parallèle avec la réalité, établir de comparaison entre les fantômes de l'imagination et la perception des objets véritables ; elle ne peut ni arrêter l'enchaînement de ses pensées, ni en modifier la direction ; en un mot, elle n'est pas maîtresse de sa volonté.

La veille, au contraire, est la condition nécessaire de l'hal-



lucination. Or, dans cet autre état physiologique, loin de se replier sur elle-même, l'âme s'épanouit, elle se porte aux organes des sens qui jouissent de toute leur énergie. Alors, elle peut opposer le monde extérieur au monde intérieur, le domaine de la réalité à celui de l'apparence. Elle peut distinguer les objets véritables des images purement fantastiques, mettre un terme à telles ou telles combinaisons de la pensée, ou bien les changer ou les régulariser; en un mot, elle dispose pleinement de son libre arbitre, à l'exception des cas de folie.

Dans le rêve, on confond le temps et l'espace sans la moindre surprise; on fait un mélange des hommes et des choses les plus disparates sans se douter de l'absence des transitions, sans se demander à soi-même la raison de toutes les singularités qu'on perçoit.

Dans l'hallucination, les sensations fantastiques excitent la frayeur quelquefois, l'étonnement toujours: on cherche incessamment à se rendre compte des phénomènes bizarres dont l'esprit est le jouet, et on les explique, suivant le degré d'instruction, l'état de l'intelligence et le génie particulier des époques où l'on vit, par le pouvoir de la magie, de la sorcellerie, etc., ou par les lois de la physique, celles de la physiologie et de la pathologie.

D'ailleurs, les perceptions subjectives qui caractérisent les songes s'éloignent des perceptions subjectives qui constituent les hallucinations, en ce que les premières se signalent ordinairement par une succession rapide de formes, par une série cohérente d'images, qui composent un tableau avec tous ses personnages et toutes ses perspectives, un drame avec tous ses incidents et toutes ses péripéties, tableau et drame qui n'ont rien de fixe, qui paraissent et disparaissent pour faire place à d'autres scènes, cela jusqu'au moment du réveil. Les secondes, au contraire, se



manifestent le plus souvent par des fantômes isolés, par un petit nombre d'espèces qui sont stables, qui demeurent les mêmes pendant toute la durée de l'hallucination.

Et puis, à l'exception d'un petit nombre de cas, le rêve s'efface promptement de l'esprit, on finit par en oublier l'objet. C'est le contraire dans l'hallucination. De plus, le premier phénomène est un accident presque normal, physiologique, qui survient chez la grande majorité des individus; le second est un acte anormal, pathologique, exclusivement propre à quelques hommes.

Les perceptions subjectives des hallucinés se rapprocheraient plutôt de celles du somnambulisme soit naturel, soit artificiel, où, comme on sait, quelques impressions qui émanent des sens arrivent encore à l'âme; mais, à part ce point de contact, elles s'en éloignent beaucoup; car dans les unes il y a toujours conscience du phénomène, quel que soit le temps écoulé depuis sa cessation; tandis que dans les autres tout souvenir s'éteint au moment du réveil.

Du reste, sans se confondre d'aucune manière, l'objet des rêves peut s'enchaîner avec celui des hallucinations.

Le 10 novembre 1619, tout occupé de la pensée d'avoir découvert les fondements d'une science nouvelle, Descartes, qui était alors sur les confins de la Bavière, s'endormit et eut un songe dans lequel il crut entendre un bruit aigu et éclatant, qu'il prit pour un coup de tonnerre. La frayeur qu'il en eut le réveilla sur l'heure même, et, ayant ouvert les yeux, il aperçut un grand nombre d'étincelles répandues au milieu de sa chambre (1). Il est évident que l'objet du rêve de Descartes se liait avec celui de son hallucination, puisque l'idée de tonnerre implique nécessairement celle de la fulgurosité de l'éclair.

(1) Voy. *sa vie*, par Baillet, 1<sup>re</sup> partie, livre II, chap. 1, pages 81 et 82.



Mais il y a plus , l'objet du rêve peut être la représentation fidèle ou à peu près de l'objet de l'hallucination, comme l'objet de l'hallucination peut être la copie exacte de l'objet du rêve.

M. M\*\*\*, liquoriste-distillateur, âgé de quarante ans, atteint pour la troisième fois, le 2 août 1843, d'un accès de *delirium tremens*, se trouve aujourd'hui (4 août) beaucoup mieux. L'amélioration a immédiatement succédé à l'emploi des opiacés. Le tremblement des membres et des muscles de la face existe bien encore, mais l'intelligence a recouvré toute son intégrité. Or, il nous raconte avec beaucoup de clarté et de précision que, dans son dernier accès, toutes les fois qu'il venait de se mettre au lit, le soir, et qu'il abaissait les paupières, sans être encore endormi, mais tout prêt à s'endormir, il apercevait à ses côtés des oiseaux, des reptiles et plusieurs individus qui lui faisaient des grimaces ; qu'alors il se levait sur son séant, cherchant à repousser ces fantômes, qui disparaissaient dès qu'il les fixait quelque temps avec audace, à la suite de quoi, plus tranquille, il se recouchait ; mais qu'une fois complètement endormi, il était assailli par les mêmes visions, tourmenté par les mêmes oiseaux, les mêmes reptiles, les mêmes figures grimaçantes qui finissaient par le réveiller en sursaut.

Selon Eusèbe (1), qui tenait le fait de la bouche même de Constantin, cet empereur eut une hallucination d'où dépendit sa conversion au christianisme, le triomphe de cette religion, sa consécration définitive et solennelle. En marchant à la tête de son armée pour délivrer Rome de la tyrannie de Maxence, il aperçut, un jour, dans l'après-midi, en l'air, au-dessous du disque du soleil, une croix lumineuse por-

(1) *Histor. eccles.*, lib. 1, cap. 28 et 29. — *De vitâ Constantini*, lib. 1, cap. 28.



tant cette inscription en caractères grecs : EN TOYTΩ NIKΑ (vainquez par cela). Or, la nuit suivante, Jésus-Christ lui montra, *en songe*, le même signe, en lui ordonnant d'en faire construire un semblable pour s'en servir comme d'un puissant secours dans les combats (1).

Voici d'autres faits qui prouvent, au contraire, que l'objet de l'hallucination peut être la répétition fidèle de l'objet du songe.

Alexandrine Mutel, âgée de trente-cinq ans, dont nous avons recueilli tout récemment l'observation à la Salpêtrière, croit être, *en songe*, couchée tantôt avec le curé, tantôt avec le maire de son village. Elle croit même avoir la poitrine comprimée par le poids de leur corps. Cette sensa-

(1) On ne peut ébranler la certitude de cet événement qu'en supposant à Constantin l'intention de tromper Eusèbe, ou à Eusèbe l'intention de tromper la postérité. Or, quel fruit cet empereur pouvait-il retirer d'une telle supercherie ? Ce signe, qu'il fit représenter sur ses drapeaux, n'était pas de nature à inspirer beaucoup de confiance à ses troupes, dont la plus grande partie restait attachée aux dieux du paganisme et regardait la croix comme un symbole d'ignominie. D'un autre côté, Eusèbe ne peut pas être accusé de mensonge, car il n'est ni le seul ni le premier auteur qui ait parlé du fait. Lactance le mentionne avant lui, et sauf quelques dissidences sur les détails, Socrate, Sozomène et Philostorge le rapportent aussi. Sans oser nier l'apparition attestée par ces auteurs, d'autres écrivains ont prétendu l'expliquer par une illusion d'optique ; ils ont invoqué certaines modifications de la lumière dans les nuages, susceptibles d'en imposer pour la figure d'une croix. Mais si les lois de la physique peuvent expliquer une partie du phénomène dont il s'agit, elles sont tout-à-fait impuissantes relativement à l'autre, c'est-à-dire à rendre raison de l'apparition des caractères composant l'inscription grecque.



tion est si pénible, qu'elle *réveille* bientôt la malade qui se trouve alors très-soulagée, mais qui n'en continue pas moins de voir à ses côtés soit le curé, soit le maire en question.

D'après Joseph Frank(1), un officier russe était né d'un père épileptique qui avait succombé dans un des accès de cette maladie. Cet officier, en 1815, huit ans après la mort de son père, *rêva*, une nuit, que ce dernier, encore vivant, lui tombait sur la poitrine dans un accès d'épilepsie. Or, il se *réveilla sur le champ*; mais l'image lugubre ne disparut pas, elle persista avec les mêmes caractères durant un certain laps de temps.

Gruithuisen, au rapport de Burdach (2), parle d'un individu qui, en se *réveillant*, percevait nettement l'odeur d'un médicament qu'il avait cru prendre pendant son *sommeil*. Il cite également le cas d'une personne qui, après avoir parcouru, en *songe*, de gauche à droite, les galeries d'une bibliothèque, vit à son *réveil* des livres passer devant ses yeux de gauche à droite.

Voici ce que répondait un halluciné, coupable d'un triple meurtre commis sous l'influence de fausses sensations, au président de la Cour d'assises, qui l'interrogeait sur ce sujet : « — Est-il vrai que vous ayez des visions ?

R. — Oui monsieur, mais cela ne m'arrive que quand *je dors*, comme à tout le monde, je crois. Les anges viennent me parler, et me disent ce que j'ai fait et ce que je dois faire. Quand je *m'éveille*, je crois les voir encore (3).

« Étant seulement âgé de quinze ans, dit Léonce, évêque de Chypre, je vis une nuit, *en songe*, une jeune fille dont la

(1) *Patholog. interne*, traduit. dans l'*Encyclopédie médicale*, livre LXXXVII, note de la page 46.

(2) *Ouvr. cit.*, tom., v, page 208.

(3) *Annal. d'hygiène et de médéc. lég.*, janvier 1838, p. 218.



beauté était plus éclatante que le soleil, et qui était plus parée qu'on ne saurait se l'imaginer : elle s'arrêta devant mon lit et me poussa par le côté, ce qui m'ayant *éveillé*, je reconnus que cette vision n'était nullement un songe et crus que c'était une femme. Ainsi, après avoir fait le signe de la croix, je lui dis : Qui êtes vous, et comment avez-vous osé venir ici lorsque je dormais ? J'oubliais à dire qu'elle avait sur la tête une couronne d'olivier. Elle me répondit en souriant et avec un visage fort gai : « Je suis la fille aînée du roi. A ces mots, je me prosternai pour l'adorer, et elle ajouta : Si vous m'avez pour amie, je vous mènerai en la présence de ce grand monarque ; car personne n'a tant de pouvoir que moi auprès de lui, et c'est moi qui l'ai fait descendre du ciel en la terre pour le faire homme, afin de sauver les hommes. « En achevant ces paroles, elle disparut (1). »

Saint Hilaire, qui venait de mourir, apparut, *en songe*, à un villageois, en lui ordonnant d'aller trouver Artaut, archevêque de Rheims, et de lui dire, de sa part, de faire transporter dans l'église son corps qui gisait au dehors. Le villageois, faute de hardiesse, avait négligé d'accomplir la mission dont il s'agit. Or, quelque temps après, le Saint lui apparut de nouveau, mais cette fois pendant qu'il *veillait*. Il le réprimanda sévèrement pour n'avoir point exécuté ses ordres, et comme châtiment il lui administra un soufflet sur la joue (2).

« Du temps que j'habitais le monastère de Saint-Léger, dit Raoul Glaber, je vis, une nuit, avant matines, paraître

(1) *Vie de St-Jean l'aumônier*, dans la *Vie des pères du désert*, traduct. d'Arnauld d'Andilly.

(2) Frodoard. *Histoire de l'Eglise de Rheims* (Collect. de mémoires relatifs à l'*Hist. de France*, traduits par M. Guizot, tom. v, p. 599.



devant moi , aux pieds de mon lit , un petit monstre hideux qui avait à peine figure humaine. Il me semblait avoir , autant que je pus m'en assurer , une taille médiocre , un cou grêle , une figure maigre , les yeux très noirs , le front étroit et ridé , le nez plat , la bouche grande , les lèvres gonflées , le menton court et effilé , une barbe de bouc , les oreilles droites et pointues , les cheveux sales et raides , les dents d'un chien , l'occiput aigu , la poitrine protubérante , une bosse sur le dos , les fesses pendantes , les vêtements mal-propres ; enfin tout son corps paraissait d'une activité convulsive et précipitée. Il saisit le bord du lit où j'étais couché , le secouât tout entier avec une violence terrible , et se mit à me dire : tu ne resteras pas plus longtemps ici. Aussitôt je *m'éveille* épouvanté , et en ouvrant les yeux j'aperçois cette figure que je viens de décrire. Le fourbe grinçait des dents en répétant : tu ne resteras pas plus longtemps ici. Je saute alors à bas de mon lit , je cours au monastère , je me prosterne au pied de l'autel du Saint père Benoît , et j'y reste longtemps étendu , glacé de crainte (1). »

Une certaine nuit, *dormant d'un sommeil léger*, Saint Bernard entendit comme les voix d'une nombreuse multitude passant auprès de lui. S'étant *éveillé*, et entendant plus distinctement ces mêmes voix, il sortit de la cellule où il était couché, et suivit ces voix qui s'éloignaient (2).

La compagne inséparable de sainte Thérèse, la sœur Anne de saint Barthélemy aperçut, une nuit, *en songe*, la vierge tenant l'enfant Jésus entre ses bras. La mère et le

(1) *Chroniques*, livre v, p. 329. (Dans la collect. des mémoires relatifs à l'*Hist. de France*; traduct. de M. Guizot, tom. ).

(2) *Vie de ce Saint*, par son ami, Guillaume de St-Thierri, livre 1, p. 189 (Dans la même collect., tom. x).



filis s'approchèrent doucement d'elle en lui souriant, et Marie s'assit sur son lit du côté où elle était couchée. Mais la sœur Anne s'étant réveillée, la vision persista avec la même clarté que durant le sommeil, et, après lui avoir dit : « n'aie point de souci, jete ferai religieuse et tu porteras mon habit, » la sainte Vierge disparut aussitôt en laissant la chambre dans la plus complète obscurité (1).

« Un certain matin, dit Spinoza, le ciel commençant à s'éclairer, comme je sortais d'un sommeil très-profond, les images qui s'étaient présentées à moi en songe reparurent devant mes yeux aussi vivement que si elles eussent été réelles. J'aperçus surtout la forme d'un brésilien noir et couvert de gale, qui m'était tout à fait inconnu (2). »

Au surplus, la connaissance d'une partie de ces lois psychologiques n'avait point échappé à la sagacité d'Aristote. Ce grand philosophe dit explicitement que, au réveil, les images des songes sont quelquefois aperçues, même par les personnes les plus sages (3).

Des deux périodes entre lesquelles se partage alternativement l'existence de l'homme, celle où la volonté conserve tout son empire, où elle commande d'une façon pleine et entière aux facultés de l'esprit et aux organes locomoteurs, n'est pas la condition exclusive et nécessaire du développement de l'hallucination. Ce dernier phénomène

(1) *Vie de cette religieuse*, traduite de l'espagnol par René Gautier, conseiller d'état. Paris 1633, p. 9.

(2) Quum quodam mane, lucescente jam coelo, ex somnio gravissimo evigilarem, imagines, quæ mihi insomnio occurrerant, tam vivide ob oculos versabantur, ac si res fuissent veræ et præsertim cujusdam nigri et scabiosi brasiliani quem nunquam antea videram. (*Opera posthuma*, epistola xxx, Petro Balling, p. 471-72).

(3) *De somno et vigiliis*.



peut se manifester aussi durant le passage de la veille au sommeil, et pendant la transition du sommeil à la veille, ainsi que l'ont fait remarquer pour la première fois Friederich et Gruithuisen.

Quand on interroge soigneusement les hallucinés, la plupart vous répondent qu'ils sont en proie aux perceptions fantastiques au moment où ils sont couchés, principalement le soir ou le matin, et sitôt qu'ils se trouvent plongés dans l'obscurité, ou dès qu'ils abaissent leurs paupières. Toutes ces conditions sont précisément celles dans lesquelles l'homme se place quand il cherche à s'endormir. Or, comme à ce moment l'esprit se rapproche plus de l'état qu'il revêt en dormant que de celui où il se trouve dans le cas contraire ; comme, malgré la suspension de ses facultés, il conserve encore le pouvoir de les faire entrer en exercice, cette période est donc véritablement intermédiaire à la veille et au sommeil.

---

#### EXEMPLES D'HALLUCINATIONS DÉVELOPPÉES DURANT LE PASSAGE DE LA VEILLE AU SOMMEIL.

Madame D..., âgée de 46 ans, est affectée d'une monomanie ambitieuse. Elle se croit duchesse et alliée à une maison princière. Or, le soir, quand elle est dans son lit, *au moment de s'endormir*, elle aperçoit une foule d'individus bizarrement accoutrés, qui descendent du plafond du dortoir où elle couche, à la Salpêtrière, dans la direction Rambuteau ; qui lui adressent la parole et lui envoient une odeur d'encens.

Un maniaque, âgé de 32 ans, se trouvant couché, la nuit, chez un de ses amis, aperçut entre autres hallucinations de la vue, sur sa poitrine, *au moment de s'endormir*, un petit



marteau blanc comme de l'ivoire, et absolument pareil à ceux dont se servent les francs-maçons; d'où la persuasion que ceux-ci voulaient le faire poignarder pour le punir d'avoir révélé les secrets de leur secte (1).

M. Chardel termine de la manière suivante le récit d'une longue hallucination, qui lui fut fait par un de ses amis à qui elle était arrivée : « . . . . Je restai au moins une heure à contempler cette scène étrange; à quatre heures, je regagnai mon lit, le jour commençait à poindre. L'abbé (personnage fantastique) me prit le poignet et me le serra avec une sorte de bienveillance; sa main devenait plus froide à mesure que le crépuscule augmentait. Je distinguai alors comme une masse confuse d'hommes qui s'agitaient dans un rayon de la lune; j'entendis des portes s'ouvrir et se fermer, puis un *voile s'étendit sur mes yeux, et je m'endormis profondément* (2). »

Henricus-ab-Heerz a observé, suivant Pinel (3), un religieux, âgé de quarante-cinq ans, qui était tourmenté depuis quinze ans, et seulement certaines nuits, des rêves les plus horribles; il se croyait alors menacé de la mort de la part de ses amis les plus intimes, ou des personnes avec lesquelles il n'était jamais entré en querelle; à chaque rêve, dans le cours de la même nuit, c'étaient de nouveaux meurtriers, c'étaient de nouvelles circonstances d'une mort violente; il croyait tour à tour recevoir un coup de pistolet, un coup d'épée, ou des coups de bâton. De semblables rêves se renouvelaient trois ou quatre fois pendant la même nuit, surtout quelque temps après l'heure du coucher, et rare-

(1) M. Bottex, *Essai sur les hallucinations*, p. 50.

(2) *Essai de psychologie physiologique*, 3<sup>e</sup> édit. Paris, 1844, p. 597.

(3) *Nosograph.* 5<sup>e</sup> édit., tom. 3, p. 144.



ment après minuit. La terreur dont il était frappé était si vive, que, quoiqu'on l'attachât soigneusement avec des cordes ou des draps de lit, quoiqu'on lui mît de forts liens aux pieds, il parvenait, par les agitations et les efforts les plus violents, à s'en débarrasser, et il sortait de son lit et même de la chambre avec un sentiment d'horreur et les palpitations les plus violentes, et souvent il revenait dans son lit avec un mouvement fébrile. Pendant tout ce trouble, il avait *les yeux ouverts, il entendait le son des cloches, il pouvait compter avec liberté les heures de la nuit, et il n'était privé de l'exercice de son jugement que relativement à l'objet de son rêve.*

« Une heure du matin était sonnée, dit Berbiguier, je me disposai à me coucher. . . . . Aussitôt après m'être couché, je sentis un farfadet qui s'étendait à mes côtés, puis un autre démon qui parcourait toute l'étendue de mon corps. Je gardai le silence, je voulais voir à quoi tout cela aboutirait; mais ne pouvant plus me contraindre, je partis d'un éclat de rire, et cherchai à me saisir d'un de ces invisibles, tandis que je portai un coup de poing à l'autre. Hélas! tout s'évanouit, je n'entendis que le bruit des fuyards qui s'éloignaient pour se soustraire à ma juste colère (1). »

« Durant la nuit, dit Luther, qui était alors renfermé au château de Wartbourg, le diable vint; il sortit des noisettes d'une boîte et il les cassa contre un des pieds de mon lit, faisant ainsi un grand fracas; mais je n'y fis aucune attention, et je commençais à m'endormir, lorsqu'il fit sur les escaliers un affreux vacarme, comme si une foule de barriques vides dégringolaient pêle-mêle. Je savais que l'escalier était barré par de fortes grilles en fer, de sorte qu'il n'y avait de passage ni en haut ni en bas; je me levai cepen-

(1) *Ouvr. cit.*, chap. 36.



dant, et j'allai voir ce qui en était; mais trouvant la porte bien fermée, je dis: Tu es là; eh bien! restes-y: je me confie en Jésus-Christ, mon Seigneur et Sauveur, dont il est écrit: Tu as soumis toutes choses à ses pieds, et je merecoucherai (1). »

---

EXEMPLES D'HALLUCINATIONS DÉVELOPPÉES DURANT LE  
PASSAGE DU SOMMEIL A LA VEILLE.

« Il y a environ quatre ans, dit M. Poujol (2), qu'étant endormi près de mon frère, jeune enfant de onze ans, je fus réveillé par les cris qu'il poussait. Bientôt il s'éveille lui-même, et me demande: Que fait ma sœur auprès de toi? Je lui répondis qu'elle n'y était point. — Tu plaisantes! — Non. Il se retourne alors de mon côté, il me saisit autour du corps, et s'écrie: Je suis perdu! — Qu'as-tu donc? — Ne vois-tu pas ces monstres qui viennent me dévorer? Vois donc quelle gueule ils ouvrent! Vois comme ils s'avancent pour me saisir! et alors de me serrer de toutes ses forces. J'eus beau lui représenter que ce n'était que le résultat de son imagination troublée par un rêve pénible, tous mes raisonnements furent inutiles: Je le transportai dans la chambre de ma mère; et là, placé sur le même lit, entouré de plusieurs individus, il n'en resta pas moins dans le même état. J'allumai une chandelle et les illusions persistèrent. Enfin je le conduisis au milieu d'un grand nombre d'ouvriers occupés à la fabrication de l'huile, et bientôt les hallucinations furent dissipées. »

(1) *Propos de table*, traduits en franç., par M. Gustave Brunet, p. 379.

(2) *Mémoire déjà cité*, p. 194.



Un jeune homme ayant passé une partie de la nuit avec une femme qu'il aimait, s'en retourna coucher dans son lit ordinaire. A peine avait-il dormi une heure ou deux, *qu'il s'éveilla* en apercevant sa maîtresse qui lui dit quelques paroles et disparut. Il appelle aussitôt son valet et lui demande si toutes les portes sont bien fermées. Le serviteur ayant répondu que toutes les ouvertures de la maison étaient bien closes, le jeune amoureux se rendormit. Mais il ne tarda pas à se *réveiller encore* et à revoir pour la seconde fois l'image de sa maîtresse (1).

« Dans l'obscurité toujours plus profonde où elle me forçait de me tenir, elle ( une maladie nerveuse ) faisait briller, dit un membre de l'Académie des sciences, M. Lelorgue de Savigny, une foule d'images vivement colorées dont les émissions successives, réitérées à l'infini, me fatiguaient, m'obsédaient sans cesse. A ces premières apparences en succédèrent bientôt de plus formidables encore. Bientôt des phénomènes impétueux, lumineux, ardents, immenses, remplissant nuit et jour tout l'espace sous mille aspects divers, provoquèrent les crises les plus intenses, les plus déplorables.

« D'autres phénomènes, distingués des précédents moins par leurs formes et leurs couleurs que par leur redoutable influence, vinrent périodiquement en accroître, en aggraver les effets. Aux sensations propres à la vue s'unirent un entraînement rapide en haut, en bas, en tout sens; une odeur fétide, des sifflements aigus, des sons harmonieux ou discordants, des voix humaines chantant ou parlant ou déclamant, et d'autres bruits non moins étranges. Le sommeil suspendait rarement ces détestables illusions, *sans qu'il se*

(1) *Lettre de M. de Sal...., médecin, à M. l'abbé de M. D. L., (dans le recueil de dissertations sur les apparit., par Lenglet-Dufrenoy, tom. II, 1<sup>re</sup> part. p. 183-84).*



*produisit au réveil des visions menaçantes, bizarres, incompréhensibles. Je citerai comme une des plus fréquentes la voûte spacieuse formée d'innombrables faces humaines, toutes également expressives, prenant je ne sais quel air inflexible, et fixant sur moi des regards sinistres (1). »*

Selon Guibert de Nogent, dans une certaine abbaye où l'assemblée du chapitre avait défendu à tous les moines cloîtrés l'entrée de l'infirmierie, à moins de faire valoir une raison suffisante, se trouvait un religieux, d'un âge avancé, qui habitait une cellulière réservée aux malades. Or, un matin, *lorsqu'il était encore à demi assoupi et couché dans son lit, les yeux fermés*, ce religieux aperçut deux fantômes, ayant la forme de deux moines non cloîtrés, qui vinrent s'asseoir sur le support de son lit. Se réveillant tout à fait, il porta ses regards vers son chevet, fort surpris de la familiarité avec laquelle agissaient des hommes qui lui étaient entièrement inconnus. L'un d'eux, assis en avant, avait la tête découverte, la barbe mal peignée et frisée, il était roux, sans chaussures; et les intervalles qui séparaient chacun des doigts de ses pieds étaient remplis de boue, comme s'il eût marché tout récemment. L'autre était tellement bien couché derrière le premier, qu'il n'y avait pas moyen de voir son visage, et un manteau noir enveloppait son corps de la tête aux pieds.—Puisque vous êtes des laïques et des inconnus, leur dit le religieux avec colère, d'où vient l'excès d'audace qui vous amène, à une telle heure, dans un lieu où même aucun moine cloîtré n'ose venir sans quelque motif? L'un d'eux répondit : J'ai entendu dire, seigneur, qu'il y a dans ce monastère des hommes remplis de religion, et je suis venu pour m'in-

(1) *Extrait d'une lettre de ce savant (Journal des Débats, 14 juin 1844).*



struire auprès d'eux. Je vous prie de ne point vous fâcher. — Non, reprit le véritable moine, on n'apprend point ici la religion, on n'y reçoit point les ordres ; si tu veux t'instruire, va auprès de ceux qui sont dans le couvent, et tu y trouveras la sévérité de la discipline et les enseignements de la sainteté. Sortez donc de ce lieu, car ce qui est défendu même aux moines, seigneurs de ce monastère, doit à plus forte raison vous être interdit. Comme le fantôme voulait répondre encore et demeurer toujours là, le vieux moine, frémissant de rage et leur parlant d'une voix tonnante, les força enfin à sortir. Ils s'avancèrent vers la porte, et s'arrêtèrent de nouveau. Celui qui portait la parole, tournant alors ses regards vers son interlocuteur, lui dit : Vous me faites sortir d'ici mal à propos ; si vous eussiez voulu me garder, il y a un de vos clients qui s'est rendu coupable d'un vol, et s'il osait le nier, je tomberais à coup de poings sur lui, et il en résulterait pour vous un grand profit.

Le vieux moine alla trouver ses autres frères malades, qui habitaient comme lui l'infirmerie, et il les blâma très-vivement d'avoir accordé l'entrée de ce lieu à des étrangers d'une telle espèce. Les religieux, fort étonnés, assurèrent qu'ils n'avaient laissé entrer personne, et crurent avec raison leur collègue en délire (1).

« Une certaine nuit, dit le même auteur, que j'avais été réveillé par ces misérables angoisses (des frayeurs nocturnes auxquelles il était sujet dans son adolescence), comme je demeurais en mon lit, et croyais être plus en sûreté par la proximité d'une lampe qui répandait une vive clarté, voici, tout à coup, au milieu du plus profond silence de la

(1) *Vie de Guibert de Nogent*, liv. II, chap. V, p. 500-501-502. Dans la collection de mémoires pour servir à l'hist. de France, traduite par M. Guizot ; t. 9,



nuît, que je crus entendre, non loin de moi, un grand nombre de voix venant d'en haut. Ces voix ne proféraient aucune parole, seulement elles présageaient un malheur. Au même instant, ma tête fut ébranlée comme dans un état de rêve, je perdis l'usage de mes sens, et je crus voir apparaître un certain mort, dont quelqu'un disait à grands cris qu'il était mort dans le bain.

« Effrayé de cette image, je m'élançai hors de ma place en poussant un cri, et, dans mon premier mouvement, regardant tout autour de moi, je vis la lampe éteinte, et à travers les ténèbres de ces redoutables ombres, je vis le démon, sous la forme qui lui est propre, se tenant debout et près du mort. Une si affreuse vision m'eût réduit au désespoir, si mon maître qui veillait très-souvent pour me secourir dans mes terreurs, n'eût pris soin, avec adresse, de calmer peu à peu le trouble et l'agitation qui m'avaient jeté hors de moi (1). »

« Je puis assurer, dit Bodin, d'avoir entendu d'un personnage qui est encores en vie, qu'il y auoit un esprit qui lui assistoit assiduellement. . . . .

. . . . .  
Tout les matins, sur les trois ou quatre heures, l'esprit frappait à sa porte, et se leva quelquesfois ouvrant la porte, et ne voyoit personne, et tous les matins l'esprit continuoît, et s'il ne se levoit pas, il frappoit de rechef et le *réveilloit* jusques à ce qu'il fust levé. . . . .

. . . . . Afin que il discernast le songe par inspiration d'auec les autres resueries, qui aduiennent quand on est mal disposé, ou que on est troublé d'esprit, il estoit *éveillé* de l'esprit sur les deux ou trois heures du matin, et vn peu après il s'endormoit (2). »

(1) *Ibid.*, liv. 1, ch. xv, p. 413.

(2) *Démonomanie*, Paris, in-4°, 1580, liv. 1, p. 12, 13 et 14.



« Je connois , dit encore le même auteur , un personnage (je ne le nommeray point , parce qu'il est encore en vie) , lequel me descouvrit qu'il estoit fort en peine d'un esprit qui le suyvoit et se présentoit à lui en plusieurs formes : et la nuict le tiroit par le nez et l'éveilloit , et souvent le battoit (1). »

« Aujourd'hui, dit Luther (2), comme je m'éveillai, le diable vint , voulut disputer avec moi , et il me disait : « Tu es un pécheur. » Je répliquai : « Dis-moi quelque chose de nouveau, démon ; je savais déjà cela. . . . J'ai assez de péchés réels , sans ceux que tu inventes. . . . » Il insistait encore : « Qu'as-tu fait des cloîtres dans ce monde ? » A quoi je répondis : « Que t'importe ? tu vois bien que ton culte sacrilège subsiste toujours. »

On connaît la célèbre conférence du réformateur avec Satan (3) qui vint le *réveiller* une fois, tout à coup , sur le minuit, conférence qui roula tout entière sur le sacrifice de la messe , et dont le résultat fut la proscription de celle-ci du culte protestant (4).

(1) *Ibid.*, liv. II, p. 85-86.

(2) *Voyez ses Mémoires écrits par lui-même*, traduits et mis en ordre par M. Michelet, tom. 2, chap. 6<sup>e</sup>.

(3) *Récit de la conférence du Diable avec Luther*, fait par Luther lui-même dans son livre de la *Messe privée* et de l'*Onction des prêtres*, traduit en français par l'abbé de Cordemoy. Paris, 1701.

(4) M. Claude prétend que ce récit n'est autre chose qu'une parabole, qu'une métaphore, dont Luther s'est servi pour mieux représenter les troubles de sa conscience qui lui reprochait d'avoir dit si longtemps des messes privées. Cette opinion aurait peut-être quelque valeur si Luther, comme nous l'avons vu déjà et comme nous le prouverons encore mieux plus tard, ne venait



C'est l'étude des rêves qui a conduit M. Baillager à établir deux espèces d'hallucinations : la première, qu'il appelle hallucination complète, serait, d'après lui, composée de deux éléments : l'un psychique et l'autre sensorial ; la seconde espèce, qu'il désigne sous le nom d'hallucination incomplète, serait constituée par un seul élément : l'élément intellectuel (1). « Il y a deux sortes de rêves, dit cet auteur : les uns sont simples et purement intellectuels, si je puis dire ; les autres sont accompagnés d'hallucinations véritablement sensorielles. Les rêves simples sont les plus fréquents ; on se rappelle souvent des conversations qu'on a eues avec des personnages qu'on n'a pas vus, et de la voix desquels on n'a conservé aucun souvenir. Il se passe, dans ce cas, ce qui a lieu très-souvent, mais avec conscience, dans l'état de veille, lorsqu'on est très-préoccupé. Il arrive alors qu'on se parle à soi-même mentalement à la seconde personne, comme le ferait un interlocuteur. . . . Mais dans ces espèces de dialogues intérieurs, il n'y a que des pensées formulées sans aucun bruit de voix. C'est un phénomène intellectuel indépendant de l'action des sens. Ces rêves simples constituent aussi de fausses perceptions de l'ouïe, puisqu'on croit entendre des paroles ; mais ces paroles on les entend sans bruit ; elles sont toutes intérieures. . . . Dans d'autres cas, au contraire, dans l'état de maladie, quand le cerveau est plus excité, on se

pas ailleurs donner lui-même des explications et des détails formels sur la réalité de plusieurs autres visions de ce genre, dont son esprit fut le théâtre. Or, si les hallucinations du réformateur sont indubitables pour tous dans quelques circonstances, n'est-il pas illogique de nier leur évidence dans ce cas particulier ?

(1) *Causes et théorie des hallucinat.*, p. 176 et 191-195 (*Annal. médic. psychol.*, sept, 1845).



souvent d'une voix extérieure qu'on a entendue, et, dans ce cas seulement, on a eu un rêve avec hallucination. »

En psychologie, comme en physiologie, de telles opinions ne peuvent point être admises, car elles sont contraires à tous les enseignements fournis par ces sciences. En effet, toutes les perceptions fantastiques de l'homme endormi sont pour lui comme si elles étaient véritables. Quiconque se trouve plongé dans le sommeil est incapable de mettre en doute la réalité extérieure, l'objectivité des perceptions dont il a la conscience. Assurément l'abstraction peut se mêler aux songes : on peut rêver qu'on rêve ; mais jamais l'esprit ne parvient à croire que l'objet imaginaire ne le frappe point aussi vivement et aussi nettement que pourrait le faire un objet réel (1). Descartes ne distingue l'état de veille d'avec le rêve ou la conception dans le sommeil que par l'enchaînement ou l'incohérence des idées. « Si, dit-il, un inconnu m'apparaissait et disparaissait soudain, je ne pourrais distinguer cette idée de celle de mes rêves (2). »

Cette distinction si erronée établie entre les rêves, M. Baillarger la pose entre les perceptions subjectives de l'homme éveillé. Il regarde comme ayant des hallucinations

(1) L'opinion de M. Baillarger, d'après laquelle les hallucinations ne doivent point être comparées aux rêves en général, mais seulement aux rêves avec hallucinations, a été critiquée par M. Moreau de Tours. « Nous ne saurions admettre, dit avec beaucoup de raison ce dernier auteur, aucune distinction entre les rêves en général et les rêves avec hallucinations. Dans toutes les circonstances, les hallucinations, quelles qu'elles soient, sont un des phénomènes de l'état de rêve (*Du Hachisch et de l'aliénat. ment.*, p. 250).

(2) *Médit.* VI, dernier alinéa.



*psychiques, incomplètes*, les malades qui entendent *la pensée sans aucun bruit de paroles, qui conversent d'âme à âme, qui sont doués d'un sixième sens, le sens de la pensée, et qui entendent des voix secrètes, intérieures, etc.* « On pourra se convaincre, ajoute-t-il, si on interroge avec soin les hallucinés, si on leur fait préciser en quoi consistent les voix qu'ils entendent, que beaucoup d'entre eux n'éprouvent que le phénomène que j'indique ici, et qui consiste, non à entendre des voix extérieures, mais seulement la pensée formulée intérieurement en paroles distinctes. » Quoi ! admettre des hallucinations dénuées d'apparence d'objectivité, des paroles sans bruit, des images sans forme et sans couleur ! n'est-ce pas embrouiller toutes les notions psychologiques, n'est-ce pas porter le chaos au sein de la terminologie, si nettement fixée par Esquirol ? Sans doute il y a des individus qui affirment converser avec des personnages dont ils n'entendent pas la voix, qui prétendent avoir la représentation d'une figure dont l'apparence ne vient point frapper leurs yeux ; mais ces individus ne font que se servir d'un langage poétique ; et si leur imagination est parfois assez puissante pour que chez eux l'idée tende à revêtir la forme d'une perception, jamais elle ne va jusqu'au point de leur faire prendre l'une pour l'autre. Quelle que soit la vivacité d'une pensée, il y a toujours un intervalle immense entre elle et la perception subjective. L'hallucination implique *toujours et nécessairement* l'apparence d'un objet extérieur, d'un phénomène concret, d'une réalité matérielle.

L'expression d'hallucination *psychique* ou *intellectuelle*, créée par M. Baillarger pour désigner une simple conception de l'esprit, un phénomène purement abstrait, exclusivement idéal, nous semble vicieuse, en ce qu'elle tend à justifier l'opinion populaire qui comprend l'hallucination



autrement que les psychiatres qui, loin d'attacher à ce mot le sens spécial déterminé par Esquirol, lui donne une signification vague et générale hostile aux progrès de la science.



## CHAPITRE CINQUIÈME.

---

### DE L'HALLUCINATION DÉDOUBLÉE.

Dans la perception toute fantastique ou subjective qui constitue le phénomène de l'hallucination, l'esprit éprouve une modification identique à celle qui survient dans la perception normale ou objective : la fausse représentation, l'apparence trompeuse dont il a conscience, lui semble être le résultat unique d'une impression extérieure exercée simultanément sur les deux portions symétriques ou homologues d'un appareil sensorial. L'attention se dirige sur le corps imaginaire, et non pas vers les instruments à l'aide desquels l'impression paraît s'en effectuer. L'âme ramène à l'unité de l'objet fantastique la duplicité réelle des organes qui semblent recevoir et lui transmettre cet objet, et par lesquels elle est censée en prendre connaissance. Cependant il n'en est pas toujours ainsi. Dans certains cas, l'âme peut être affectée de telle sorte qu'elle perçoive un objet imaginaire, de la même manière qu'elle percevrait un corps réel dont l'impression s'effectuerait sur une seule de ces deux portions symétriques ou homologues. En un mot, quoique toujours la même au point de vue de l'essence et de la forme, l'hallucination peut quelquefois perdre son unité de correspondance, se dédoubler, se dichotomiser pour ainsi dire relativement à un même appareil sensorial,

Je ne sache pas qu'aucun auteur ait jamais fixé longtemps son attention sur la circonstance dont il s'agit, et,



encore moins, que personne l'ait donnée pour base à une induction quelconque. Cependant elle n'est dépourvue ni d'intérêt ni d'importance. Son analyse rigoureuse me semble pouvoir élucider une question de diagnostic encore fort obscure, et partant devoir imprimer un progrès notable et rationnel au traitement des fausses perceptions considérées en général.

Les hallucinations de l'espèce dont il s'agit ne sont susceptibles d'être aisément constatées que dans les sens du tact, de la vue et de l'ouïe. Quant aux organes de l'odorat et du goût, leurs moitiés symétriques étant adossées l'une à l'autre, en contact immédiat sur tous les points, il est par cela même, et par d'autres raisons encore, plus difficile à l'esprit de s'assurer si, chez eux, la perception subjective est dédoublée.

---

EXEMPLES D'HALLUCINATIONS DÉDOUBLÉES RELATIVES  
AU SENS DU TACT.

« Jean Lairy, âgé de quarante-quatre ans, menuisier, d'une constitution lymphatico-sanguine, est pris le 28 octobre 1844, en sortant du café, de frisson et d'un mal de tête, à la partie que tous les phrénologistes considèrent comme le siège des tons, de l'ordre et du calcul. Dès le lendemain, la céphalalgie locale augmente d'intensité, la fièvre avec tout son cortège de symptômes se déclare. Les jours suivants sont marqués par la persistance et l'accroissement des mêmes phénomènes, par un grand abattement et par une espèce de périodicité dans le retour de la fièvre. Les saignées locales et générales ne sont pas plus épargnées que les dérivatifs intestinaux et cutanés, dans tout le cours de la maladie. Vers le dixième jour de l'invasion de la ma-



ladié, une hallucination des plus remarquables se déclare. »

« La fièvre continue à laquelle Lairy était en proie avait des exacerbations tous les jours de midi à minuit, et c'est dans ce laps de temps que Jean Lairy croyait voir et sentir, accolé au *côté droit* de son corps, un homme en tout malade comme lui. C'était là son idée dominante. Il ne parlait que du camarade qui partageait ses souffrances. Il oubliait son mal pour ne s'occuper que des douleurs physiques et morales de son ami. Il s'impatientait beaucoup de ce qu'on ne faisait pas assez attention à son compagnon, et surtout de ce qu'on ne lui donnait rien à boire, tandis que lui absorbait tous les soins et toutes les tisanes. Il faisait souvent la conversation avec lui, et, lorsque la fièvre se calmait, il lui semblait que son individu s'était levé, mais qu'il n'était pas fort éloigné. Sur toutes les autres questions, les idées du malade étaient fort saines. Cherchait-on à lui prouver que tout ce qu'il croyait voir ou sentir était le résultat de l'irritabilité de son cerveau, il répondait avec violence : « Mais tenez, le voilà ; il revient, je le sens, je le touche, je le vois, je lui parle, il me répond. »

Cette hallucination dura trois semaines, époque où il commença à être mieux, et où il raconta que son camarade était parti pendant la nuit, après lui avoir légué, par son testament, une vessie remplie de sang. Il lui semblait que cet ami lui avait placé cette vessie sur l'épigastre, qu'elle le pressait beaucoup et qu'elle laissait ruisseler beaucoup de sang (1).

Un officier anglais, le capitaine Henri Bell, fort versé dans la connaissance de l'idiome germanique, avait reçu d'un gentilhomme allemand, son ami, un exemplaire des

(1) M. Boussat. *Observat. d'hallucinat.* (*Encyclograph. méd.* février 1845, p. 327).



*Propos de table* de Luther, avec la recommandation expresse de traduire ce livre, dont le pape Grégoire XIII avait fait presque entièrement détruire l'édition originale. Le capitaine avait négligé de se mettre à ce travail, que le gentilhomme allemand regardait comme devant être fort profitable à l'Église réformée. Or, il eut à ce sujet une hallucination qu'il raconte en ces termes : « Six semaines après avoir reçu cet exemplaire, je me trouvais dans mon lit, encore éveillé, entre minuit et une heure du matin ; j'aperçus près de moi, au côté du lit, un vieillard, revêtu d'une robe blanche, ayant une longue barbe blanche et touffue qui lui venait jusqu'à la ceinture. Il me tira l'oreille droite et me dit : Drôle, ne prendrez-vous pas le temps de traduire ce livre qui vous est envoyé d'Allemagne ? Je vous procurerai bientôt le temps et la demeure qu'il vous faudra pour cela. Et à ces mots il disparut (1). »

« . . . Il m'a assuré, dit Bodin en parlant d'un individu de sa connaissance, qui avait un esprit familier, il m'a assuré que depuis, toujours il l'a accompagné, luy donnant vu signe sensible, comme le touchant tantôt à l'oreille dextre, s'il faisoit quelque chose qui ne fust bonne, et à l'oreille senestre, s'il faisoit bien ; et, s'il venoit quelqu'un pour le tromper ou pour le surprendre, il sentoit soudain le signal à l'oreille dextre ; si c'estoit quelque homme de bien, et qui vint pour son bien, il sentoit aussi le signal à l'oreille senestre (2). »

(1) Voy. la préface de sa traduction, intitulée : *D. Martin Luther's divine Discourses at his table*. Londres, 1652, in-folio.

(2) *Démonomanie des Sorciers* ; in 4<sup>o</sup>, Paris, 1580, p. 10 et s.



EXEMPLES D'HALLUCINATIONS DÉDOUBLÉES RELATIVES  
AU SENS DE L'OUÏE.

« . . . . Au sortir de mon dîner, dit Berbiguier (1), à une heure après midi, mon corps est saisi, et j'entends une voix qui me dit à l'oreille : Il faut se coucher ce soir. Avant de répondre, je laissai pendant quatre fois prononcer les mêmes paroles. . . Il n'est pas temps encore, dis-je à la personne invisible. . . . Je continue mon chemin, et, pendant ce temps, j'entendais souvent à mon oreille se reproduire les mêmes paroles : il faut se coucher ce soir. J'étais déterminé à ne pas obéir. . . Je restai chez moi pour souper, et j'en sortis, aussitôt que mon repas fût fini, pour me rendre dans une des maisons où j'avais coutume de passer mes soirées. . . Je dirige mes pas vers une autre maison, où je croyais pouvoir encore passer quelques heures, j'entends alors de nouveau la voix, qui me disait d'aller me coucher, *frapper mon oreille droite.* »

M. Moreau de Tours parle d'une jeune aliénée qui disait entendre de *l'oreille droite* seulement le bruit d'une voix imaginaire (2). Il rapporte aussi le cas d'un malade de Bicêtre qui entendait aussi des sons fantastiques tantôt par l'*oreille droite*, tantôt par l'*oreille gauche*, et jamais par toutes les deux à la fois (3).

EXEMPLES D'HALLUCINATIONS DÉDOUBLÉES RELATIVES  
AU SENS DE LA VUE.

Selon Marcel Donat (4), une personne, âgée de cinquante

(1) *Des Farfadets*, Avignon, 1821, t. I, ch. VII.

(2) *Du Hachisch et de l'aliénation ment.*, p. 331.

(3) *Ibid.*, p. 356.

(4) *Hist. médec. mirab.*, Francf. 1513, lib. II, cap. I, p. 199.



ans, voyait sans cesse passer devant ses yeux, depuis une maladie grave, des araignées, des spectres et des tombeaux. Or, ces fausses perceptions se manifestaient seulement quand on *ouvrait l'œil gauche*, le droit étant fermé, tandis que la vision n'avait plus rien d'étrange dans l'épreuve opposée. Marcel Donat assure qu'il n'existait, soit dans l'œil gauche, soit dans l'œil droit, aucune espèce d'altération parmi les humeurs et les tuniques.

D'après Maisonneuve (1), un jeune homme, avant de tomber dans des attaques d'épilepsie, apercevait une roue dentée. Or, cet auteur ajoute : « *L'œil gauche est seul frappé de cette illusion, à laquelle se joint un sentiment d'effroi causé par la vue d'une figure hideuse qui occupe le centre de la roue.* »

« Pendant plusieurs semaines, dit Thomas Reid (2), lorsque j'étais dans l'obscurité, ou que j'avais les yeux fermés, il me semblait voir au-devant de cet œil (l'œil droit), une tache brillante qui tremblait à peu près comme l'image du soleil réfléchi sur une eau troublée. »

De tout ceci on peut, ce me semble, légitimement conclure que l'objet fantastique qui semble transmis à la conscience par une seule des moitiés symétriques d'un appareil sensorial est un des caractères à l'aide desquels il est permis de distinguer la perception subjective *sensoriale* de la perception subjective *cérébrale*.

Quel est le principe de la perception subjective périphérique ? Faut-il admettre dans le trajet de tout nerf sensorial l'existence d'une matière subtile, d'un corps impondérable, substance analogue, sinon identique, au fluide électro-magnétique ; se diversifiant dans chacun des cinq sens de façon

(1) *Observat. sur l'épilepsie*, p. 295.

(2) *OEuvres complètes*, traduct. de Jouffroy, t. 2, p. 86 et 236.



à constituer des matières sonore, lumineuse, odorante, savoureuse et tactile, et ayant besoin pour sortir de leur état virtuel, pour produire des impressions, du concours d'un moteur externe, comme, pour devenir statue, le marbre a besoin du ciseau de l'artiste? Une certaine modification des fibres nerveuses sensoriales, produite par une quantité de sang moindre dans leurs vaisseaux capillaires ou par un *raptus* trop violent de ce liquide, ne remplacerait-elle pas l'influence de ce moteur externe? N'équivaldrait-elle pas à la vibration ou à l'ensemble des déplacements alternatifs qu'éprouvent, relativement aux autres, les molécules des corps convenablement disposés à recevoir ces ébranlements sous l'influence de la percussion, du frottement, de l'extension, etc.; à la vibration de l'impondérable venant des astres, s'avancant en lignes droites et divergentes, et atteignant la rétine après avoir traversé les milieux de l'œil; à la gazéification de certains corps dont les molécules viennent frapper la membrane pituitaire; à l'état de solution de certaines substances adhérentes à la cavité buccale; à l'ensemble des corps affectant la peau ou les organes internes, au point de vue du chaud, du froid, de la consistance, de la mollesse, du poli, des rugosités, du sec, de l'humide, etc.? Quoi qu'il en soit, une hallucination périphérique ne doit point être confondue avec l'illusion sensoriale, car cette dernière ne s'effectue jamais sans le concours des lois de la physique animale, tandis que l'autre n'implique en rien ce concours et peut très-bien avoir lieu malgré son absence.

---



---

## CHAPITRE SIXIEME.

---

### DE LA FAUSSE HALLUCINATION.

La simple conception d'un objet matériel, quand elle est vive et forte, peut se rapprocher beaucoup de l'hallucination, mais ne doit jamais lui être entièrement assimilée ; car il y a entre elles deux toute la distance d'un phénomène abstrait à un phénomène concret, tout l'intervalle qui sépare l'idée de la perception. Aussi, la désignons-nous sous le nom de *fausse hallucination*, et non pas d'hallucination *psychique* ou *intellectuelle*, comme la nomme très-improprement M. Baillarger. Les théologiens n'avaient point négligé d'établir cette distinction. Saint Augustin appelle la conception simple dont il s'agit vision *spirituelle*, par opposition à l'hallucination, qu'il nomme vision *corporelle* (1). Saint Bonaventure la désigne par l'expression de vision *imaginaire* (2).

Si l'hallucination vraie est un symptôme qui, de sa nature, participe de l'idée et de la perception sans être adéquat ni à l'une ni à l'autre, la fausse hallucination est un phénomène intermédiaire à l'idée et à l'hallucination vraie. Elle est plus qu'une idée, en tant que son objet revêt une forme vive et arrêtée qui se rapproche beaucoup de l'apparence d'un élément matériel, et elle est moins qu'une hallucination vraie, parce que cette forme, si vive et si

(1) *Genes. ad litter.*, lib. 12.

(2) *Profectu religios.*, lib. 2, c. 75.'



arrêtée qu'elle soit, ne va jamais jusqu'à en imposer pour celle d'une perception.

---

#### DES FAUSSES HALLUCINATIONS DE L'OUÏE.

Il n'est pas très-rare d'observer certains malades qui prétendent converser, *par l'intermédiaire de la pensée*, avec des personnages invisibles, situés à des distances plus ou moins considérables. Un des cas de ce genre, qui m'a le plus frappé, parce que l'analyse de la fausse hallucination de l'ouïe était faite avec beaucoup de sagacité, de clarté et de précision par la personne qui en était le sujet, est celui d'une folle que j'ai vue et examinée conjointement avec le docteur Crouzet.

Madame B... entend presque chaque nuit, sans être endormie, des voix qu'elle reconnaît pour être celles de plusieurs personnes de sa parenté, et qui lui articulent très distinctement ces paroles : Nous nous ruinons pour subvenir aux frais de ton entretien, les monstres nous ont enfermés, et c'est toi qui es la cause de notre emprisonnement. Ces voix sont bien des hallucinations de l'ouïe, car, d'une part, la malade est placée à Paris, dans une maison d'aliénés où elle ne reçoit jamais la visite d'aucun membre de sa famille; et de l'autre, ses oreilles sont impressionnées par le timbre de ces voix imaginaires comme elles pourraient l'être par le son d'une voix véritable. Mais il y a plus : ces personnes qui lui parlent de la sorte, et auxquelles l'intérêt de sa justification lui fait un devoir de répondre, elle les entend aussi d'une seconde manière ; elle les écoute préférer d'autres paroles semblables, qui paraissent arriver tantôt d'un point de l'horizon, et tantôt de l'autre, mais *dépourvues d'impression sensible, sans que son oreille soit*



*frappée par aucun son* ; et elle converse avec elles de la même façon, c'est-à-dire par l'*intermédiaire de la pensée*. Ces secondes paroles ne sont pas des hallucinations de l'ouïe, comme les premières, puisque la malade assure ne percevoir ici aucun bruit ambiant ou intérieur. D'une autre part, elles sont plus que de simples conceptions de l'esprit ; car, quoique toutes mentales, quoique ne revêtant jamais la forme d'une perception, elles ont assez de force et pour sembler articulées et pour paraître provenir de la bouche de personnes occupant tel ou tel lieu de préférence à tel ou tel autre.

« *L'esprit suprême*, dit une célèbre solitaire du *xvii<sup>e</sup>* siècle, m'a fait connaître que nous étions soixante-douze filles ou femmes éparses dans les déserts du monde, mais que des hommes il y en avait plus de six mille. Il m'a fait connaître tout cela par une *vision claire de l'entendement*, et quoique je le voie aussi clairement des yeux du corps, d'une beauté qui me charme, il ne me fait pourtant connaître et entendre ce qu'il me dit que par la *voie de l'entendement* (1). »

---

#### DES FAUSSES HALLUCINATIONS DE LA VUE.

Une lypémanique, âgée de quarante-deux ans, M<sup>me</sup> H..., dont la folie partielle roule sur des idées religieuses, sur la crainte de devenir la proie des flammes de l'enfer, reçoit assez fréquemment la visite du démon. Le jour, soit qu'elle

(1) *La solitaire des rochers, ou correspondance de Jeanne Marguerite de Montmorency avec son directeur*. Lyon 1841, tom. II, supplément de la lettre 13<sup>e</sup> adressée au père Luc de Bray.



travaille, soit qu'elle se promène ou qu'elle mange, le tentateur lui apparaît, en se tenant à son côté gauche, et jamais à son côté droit. La malade est certaine de sa présence, elle voit ses cornes, son visage hideux, ses pieds fourchus ; mais cela avec les *yeux de l'esprit*, et non pas avec ceux du corps.

Sainte Thérèse était très-sujette à ces sortes de phénomènes, beaucoup plus sujette qu'aux hallucinations véritables.

« Estant un jour en oraison, dit cette femme célèbre, il lui plut (à Jésus-Christ) de me montrer ses divines mains, et nulles paroles ne sont capables d'exprimer quelle en estoit la beauté..... Peu de jours après, il me laissa voir son visage, dont je fus tellement ravie, que, si je m'en souviens bien, je perdis toute connaissance. S'estant montré à moy tout entier, je ne pouvais comprendre pourquoy il ne se montrait auparavant que peu à peu..... Le jour de la feste de Saint-Paul, estant à la messe, Jésus-Christ se montra à moy dans toute sa sacrée majesté, et tel qu'on le peint ressuscité et avec une beauté inconcevable..... *Ce n'a jamais été avec les yeux corporels* que j'ay veu cette vision, mais seulement avec les *yeux de l'âme*. Ceux qui sont plus intelligents que moy disent que l'autre vision dont j'ai cy-devant parlé est plus parfaite que celle-cy, et beaucoup plus que toutes celles qui ne se voyent qu'avec les yeux corporels, qui sont, à ce qu'ils croient, les moindres de toutes et les plus susceptibles des illusions du diable. J'avais peine néanmoins alors d'en estre persuadée et aurois désiré au contraire d'avoir avec les yeux du corps ce que je ne voyais qu'avec ceux de l'âme, afin que mon confesseur ne pust pas me dire que ce n'estait qu'une imagination (1). »

(1) *Vie de cette sainte, écrite par elle-même*; traduct. d'Arnauld d'Andilly, in-4°, 2<sup>e</sup> édit., chap. XXVIII, p. 166-67.



Sainte Thérèse fait plus qu'exposer le tableau de ses fausses hallucinations, elle cherche à distinguer ces phénomènes des simples conceptions imaginaires. « Lorsque, dit-elle, c'est nous-mêmes qui parlons, nous le pouvons faire toutes les fois que nous le voulons et que nous sommes en oraison, en nous *imaginant que l'on nous parle*. Mais il n'en est pas de même lorsque c'est véritablement Dieu qui nous parle, ainsi que je l'ai éprouvé, puisque, quelque désir que j'aie eu de l'entendre me parler, il s'est passé plusieurs jours sans que ce bonheur m'arrivât, et que d'autres fois, lorsque je n'y pensais point, il m'a favorisée de cette grâce. Que si quelqu'un, pour tromper le monde, disait qu'il aurait appris de Dieu ce qu'il se serait dit à lui-même, il ne coûterait guère d'y ajouter qu'il a entendu ces paroles avec ses oreilles corporelles; et j'avoue sincèrement que je n'avais jamais cru que l'on pût entendre d'une autre manière, jusqu'à ce que je l'eusse éprouvé, après avoir tant souffert (1). »

Ailleurs (2), en s'expliquant au sujet d'une fausse hallucination qui lui avait offert le spectacle des trois personnes de la Trinité, elle ajoute : « De vous dire comment cela se fait, c'est ce qui m'est impossible; mais je sais, à n'en point douter, que ce n'est point une imagination; et c'en est si peu une, que, quelque effort que je fasse pour me rappeler la même représentation, je ne puis y réussir. C'est ce que j'ai éprouvé plus d'une fois. »

La fausse hallucination n'est point un des modes du délire perceptif, puisque la perception sensoriale n'y joue aucune espèce de rôle; mais c'est de tous les phénomènes du

(1) *Ibid.*, ch. 25.

(2) *Lettre XIII de sa correspondance*, adressée, en 1576, au père Rodrigue Alvarez, son directeur.



délire intellectuel ou idéal celui qui affecte le plus d'analogie avec les éléments du désordre dont il s'agit. Dans la chaîne des faits qui constituent le domaine de la psychologie malade, il est l'anneau servant de transition directe à l'illusion sensoriale, comme celle-ci est l'anneau qui précède immédiatement l'hallucination véritable.



---

## CHAPITRE SEPTIEME.

---

### ANALYSE ET THÉORIE DE L'ILLUSION SENSORIALE.

L'homme est en butte à plusieurs genres d'*illusions sensoriales*. Ainsi, par exemple, un même individu peut simuler parfaitement la voix de diverses personnes conversant à des distances plus ou moins considérables. Un géant de vingt-quatre décimètres vu à la distance de quatre mètres ne paraîtrait pas plus grand qu'un nain de six décimètres vu à la distance d'un mètre. Le marbre semble plus froid que le bois et la plupart des autres corps, quoique des thermomètres appliqués à ces divers objets, sous l'influence d'un milieu commun, témoignent du même degré de température. Mais les erreurs des sens dont je vais m'occuper diffèrent essentiellement de l'ordre de celle-ci ; elles ne sont point du ressort des physiciens, elles n'ont rien de commun avec les lois qui régissent l'acoustique, l'optique, les effets du calorique, etc., ou du moins ces lois n'y jouent qu'un rôle purement passif et secondaire. D'ailleurs les illusions du premier genre sont des actes physiologiques, des résultats naturels et nécessaires du mode d'exercice des appareils sensoriaux ; tandis que celles du second sont des phénomènes anormaux, des effets qui traduisent toujours un désordre, une irrégularité dans les fonctions de l'organisme.

Les illusions des sens du dernier ordre, que j'appellerai *subjectives* pour les distinguer des autres, qu'on pourrait nom-



mer *objectives*, ont été pendant longtemps confondues avec les hallucinations. Esquirol est le premier auteur qui ait cherché à en opérer la séparation.

Avoir d'un corps extérieur une perception autre que celle qui est propre à la majorité des hommes, les sens demeurant dans leur intégrité; ou bien percevoir un objet qui n'existe pas dans la nature ambiante, ou qui n'impressionne pas actuellement les surfaces sensoriales, celles-ci se trouvant altérées, voilà deux modes dont le psychiatre en question ne fait qu'un seul phénomène, qu'il appelle *illusions des sens*.

Cette définition a été attaquée. On a tenté de réunir ce que Esquirol croyait devoir ne pas confondre. Selon M. Aubanel (1), les illusions des sens et les hallucinations sont des phénomènes identiques: 1° parce que dans l'un comme dans l'autre cas il existe un délire dont le résultat est une fausse perception; 2° parce que ces actes se trouvent très-souvent unis, qu'ils se succèdent, se remplacent, se combinent de mille manières; 3° parce que leur nature intime est la même, mais rien ne justifie cette opinion.

Un effet quelconque, produit par une cause donnée, est en tout semblable à un second effet produit par une autre cause, dans le cas seulement où celle-ci se classe dans le même ordre, agit de la même manière, obéit aux mêmes conditions, s'environne des mêmes circonstances que la première. Or, l'illusion diffère de l'hallucination par un point tranché, puisque dans l'une l'objet de l'erreur tombe actuellement sous les sens, mais se trouve vicieusement perçu; tandis que dans l'autre, ou cet objet est purement fantastique, ou s'il est réel, il n'est point à la portée des surfaces sensoriales, conséquemment, il est pour elles comme s'il n'existait pas.

(1) *Essai sur les hallucinat.*, thèse de la Faculté de Paris, année 1839, n° 343, p. 6.



D'ailleurs, en admettant comme démontrée l'identité de ces deux phénomènes, il est impossible de ne pas s'apercevoir qu'ils ne jouissent point de la même énergie, qu'ils ne possèdent pas la même intensité. En effet, l'activité anormale de l'esprit est moins grande dans le premier cas que dans le second, puisque, dans l'un, la trame de la fausse perception est déjà formée en quelque sorte, préexiste au sein du monde ambiant, tandis que, dans l'autre, la fausse perception est engendrée de toutes pièces, créée de rien au sein de l'âme.

Ensuite, de ce que deux symptômes peuvent avoir lieu conjointement chez le même individu ; de ce qu'ils peuvent s'y mélanger, s'y succéder l'un à l'autre, il ne dérive nullement que leur essence soit identique ; c'est tout au plus si l'on peut être fondé à croire qu'elle soit analogue.

Enfin, quant à la similitude de *nature intime*, c'est une assertion dont M. Aubanel, non plus que tout autre, serait bien embarrassé de fournir la preuve.

Je crois donc, contrairement à M. Aubanel, qu'il est juste de ne pas confondre l'illusion avec l'hallucination. Au point de vue du pronostic, comme à celui du traitement, cette distinction est éminemment utile. Tous les psychiatres savent que le premier de ces symptômes est moins grave et plus facile à combattre que le second.

Dans tout cela, comme on voit, il ne s'agit que de l'un des deux modes d'illusions sensoriales établis par Esquirol. Il nous reste à parler de l'autre, c'est-à-dire de la fausse perception sans objet extérieur, qui se lie à une altération des organes sensoriaux.

Esquirol ne s'est point suffisamment expliqué sur ce qu'il entend, dans ce cas, par le mot d'altération des organes sensoriaux. Veut-il parler d'un désordre anatomique ou d'un trouble purement fonctionnel ? On l'ignore. Il a



bien spécifié la lésion matérielle des nerfs de transmission (1), sans rien dire des désordres qui peuvent avoir lieu, non plus dans le tissu nerveux, mais dans les autres éléments anatomiques de ces appareils. Et pourtant là était le moyen de trancher les difficultés dont cette question est hérissée.

Le second mode d'illusions sensoriales doit-il rester uni au premier, comme le prétend Esquirol, ou bien cet auteur ne l'aurait-il pas confondu à tort avec d'autres phénomènes plus ou moins analogues ? Voilà le problème qui va maintenant m'occuper.

Les pathologistes trouvent dans des altérations de nature très-diverse la cause prochaine des perceptions vicieuses qui caractérisent la myodésopsie ou berlue. Les symptômes connus sous les noms de *mouches volantes*, de *taches noires*, de *lignes serpentantes*, de *globules lumineux*, de *colliers*, de *perles*, etc., sont dus, suivant Boërhaave, à la dilatation variqueuse ou anévrysmatique des petits vaisseaux de la rétine ; selon Andréa et Gödekenn, à des opacités partielles et légères du cristallin, prodrômes de la cataracte ; d'après Demours (2), à l'opacité de la cornée transparente, à la vascularisation de l'iris, ou à des corpuscules, encore peu connus, voltigeant dans l'humeur de Morgagni ; suivant M. Parfait Landrau (3), à des corpuscules semblables voltigeant dans le corps vitré ; enfin, selon Ware, à la compression de la rétine près de l'axe de la vision, par un dépôt de lymphe plastique, à la suite d'un travail inflammatoire, ou par le développement anormal des villosités de la choroïde.

Sans doute, si toutefois l'existence de ces lésions maté-

(1) *Malad. ment.*, tome I, p. 204.

(2) *Malad. des yeux*, tom. I, p. 228 ; — tom. II, p. 256 ; — tom. III, page 421.

(3) *Revue Médic.*, année 1828, tome IV, p. 206.



rielles, notamment celle des désordres dont parlent Boërhaave et Ware, est démontrée, ce qu'il est difficile d'admettre, car ces deux auteurs ne citent aucun fait particulier à l'appui de leurs assertions; sans doute, dis-je, on peut trouver la raison d'une foule de cas de berlue. En effet, toutes ces lésions, soit des humeurs, soit des membranes externes ou intérieures de l'œil, ayant pour siège le champ de la vision, sont des corps appréciables pour la plupart, constituent des objets matériels qui, quoique internes, quoique faisant partie de l'organisme, impressionnent la rétine aussi bien que le feraient des corps ambiants. Or, puisque ces objets internes déterminent une impression vicieuse, puisqu'on croit à leur existence dans le monde ambiant, dans la nature extérieure au corps de l'homme, et surtout puisqu'on les prend pour d'autres objets, les perceptions fausses dues à leur influence rentrent évidemment dans la classe des illusions *subjectives* de la vue.

Mais si la compression de la rétine par les villosités de la choroïde, si la lymphe plastique répandue entre les lames de la cornée, si les vaisseaux dilatés de l'iris, qui s'avancent dans le champ de la vision; si la coagulation de l'humeur renfermée dans le cristallin peuvent expliquer la formation des fausses images fixes; et si, d'une autre part, les corpuscules voltigeant au sein du corps vitré ou de l'humeur de Morgagni peuvent passer avec raison pour la cause prochaine des fausses images mobiles, il est d'autres représentations fausses de la vue, se liant à une lésion de ce sens, qui échappent à toute explication de ce genre.

J'ai dit ailleurs qu'une femme de cinquante ans, dont l'observation a été recueillie par Marcel Donat, voyait sans cesse, depuis une maladie grave, des araignées, des spectres et des tombeaux passer devant son œil gauche, quand elle l'ouvrait, l'œil droit étant fermé; tandis que la vision



n'avait plus rien d'étrange quand elle ouvrait l'œil droit en fermant le gauche, quoiqu'il n'y eût dans les deux yeux ni taches à la cornée, ni dilatation de la pupille, ni altération dans les humeurs et les tuniques.

Il est bien évident, dans ce cas, que la fausse perception visuelle n'avait point sa source première dans une modification du centre de perception; que, sans être enfantée positivement dans la rétine gauche, elle avait pourtant son point de départ au sein de cette membrane.

Peut-on dire, avec Travers, que les berlues de ce genre sont dues à une insensibilité partielle de l'épanouissement du nerf optique? Mais comment croire que la paralysie de certaines fibres de la rétine puisse donner naissance à de fausses images qui, pour la plupart, jouissent de la plus grande mobilité, qui s'évanouissent presque aussitôt qu'elles se manifestent, qui, loin de revêtir une seule forme, en prennent le plus ordinairement un très-grand nombre!

D'ailleurs, il y a de fausses images qui ont évidemment leur point de départ dans un trouble local du sens de la vue, et qui cependant peuvent se manifester sans le concours de la lumière. Tout le monde sait qu'en se comprimant le coin de l'œil, la paupière étant abaissée, et malgré l'obscurité la plus profonde, on aperçoit des globes, des cercles brillants. Or, qu'est-ce qu'une perception qui peut se manifester indépendamment du concours de son excitant spécial, si ce n'est pas une hallucination?

Esquirol a donc eu raison d'établir deux modes d'illusions sensoriales; mais il s'est mépris en confondant sous la même dénomination toutes les perceptions vicieuses qui se lient d'une manière quelconque à un désordre des surfaces sensibles. Parmi ces perceptions vicieuses, il en est qui se rapprochent beaucoup plus des hallucinations que des illusions, et conséquemment qui méritent d'être assi-



milées plutôt aux premières qu'aux secondes. Seulement les phénomènes dont il s'agit sont des hallucinations d'une espèce particulière. Elles sont bien engendrées comme les autres au sein du centre de perception ; mais, au lieu de résider là, leur point de départ gît dans un trouble des épanouissements sensoriaux. Aussi les ai-je appelées hallucinations *sensoriales* pour les distinguer des hallucinations *encéphaliques*.

L'ouïe offre, ainsi que la vue, deux espèces d'illusions subjectives : l'une qui est indépendante de tout désordre matériel dans l'oreille ou dans son voisinage ; l'autre, au contraire, dont l'explication ne peut se passer du concours des lois de la physique animale.

Les illusions de la seconde espèce tiennent à plusieurs causes qu'il importe de signaler.

1<sup>o</sup> On sait que l'une des principales fonctions de la trompe gutturale ou d'Eustachi, c'est de mettre l'air contenu dans la caisse du tympan en équilibre avec l'air extérieur, sans quoi il résulterait des troubles de l'ouïe à chaque changement de température.

Or, si d'une manière quelconque l'air de la cavité du tympan vient à se dilater, il surmonte la pression exercée par l'air atmosphérique, et s'échappe de la trompe gutturale en produisant un *sifflement* qui résonne dans l'oreille comme celui de la glotte labiale retentit dans la bouche.

D'une autre part, si l'air de la cavité du tympan est raréfié, l'extrémité pharyngienne de la trompe s'ouvre par la pression de l'air atmosphérique, et cet air s'insinue dans la caisse avec un sifflement semblable à celui que l'air dilaté de la caisse avait produit en s'échappant au dehors.

Presque tous les tintements et les bourdonnements d'oreilles passagers sont dus à cette cause.

2<sup>o</sup> Sauveur a démontré que deux tuyaux d'orgues à



l'unisson, rendant un son faible, et dont on diminue les vibrations de l'un de 1/20 et celles de l'autre de 1/25, en bouchant l'extrémité ou en appliquant la main sur les parois, Sauveur, dis-je, a démontré que ces deux tuyaux font entendre un autre son plus fort, qu'il appelle *battement*, et qui, quoique intermittent, offre assez de fréquence par chaque seconde pour paraître continu.

D'après ce célèbre physicien, la chaîne des osselets de l'ouïe et les parois du conduit auditif externe sont tout à fait semblables sous ce rapport aux deux tuyaux d'orgues en question ; leur vibration est, dans le jour et durant l'état de veille, continuelle et constamment à l'unisson, phénomène qui échappe à la perception ordinaire, par le fait de l'habitude. Mais si l'unisson vient à être rompu, si le ton naturel du conduit auditif diminue un peu, celui de la chaîne des osselets restant le même, ou *vice versa*, alors se produit le battement sonore dont il s'agit.

Or, pour que le ton du conduit auditif diminue, il faut ou que le diamètre de ce canal soit quelque peu rétréci, ou que son extrémité extérieure soit en partie obstruée.

Ainsi s'expliquent les bourdonnements d'oreilles qui se manifestent lorsqu'on bâille, c'est-à-dire lorsque le condyle de la mâchoire presse les parois du conduit auditif ; ceux qui surviennent quand on applique la main sur l'oreille, et quand il existe dans cette cavité des épanchements séreux ou sanguins, un amas de cérumen concret, des corps étrangers, etc.

3° Il résulte des expériences de M. Magendie (1), que, prenant un tuyau en gomme élastique et le faisant traverser par un courant de liquide, l'on n'entend aucune espèce de

(1) Voy. *Leçons sur les phénom. physiq. de la vie*, tome 1, page 276.



vibration sonore, si le liquide n'exerce qu'une pression légère sur les parois du tuyau ; mais que les parois du cylindre élastique éprouvent un frémissement très-sensible à l'oreille armée du stéthoscope, si l'on augmente la quantité de liquide, de manière qu'il en pénètre plus dans le tuyau qu'il n'en peut sortir dans un temps donné.

Or, les propriétés physiques des artères sont analogues à celles des tuyaux en caoutchouc, du moins au point de vue de l'élasticité. Donc, en raison du sang qui exerce sur les parois des vaisseaux du labyrinthe un frottement plus considérable qu'à l'état normal, on explique comment il se fait que les pléthoriques et les individus atteints d'hypertrophie du cœur éprouvent si souvent des tintements et des bourdonnements d'oreilles.

4° L'impulsion plus vive du sang dans les carotides et les artères qui en émanent, sous l'influence de l'état fébrile et quand le corps occupe la position horizontale, produit des mouvements ondulatoires que l'oreille prend quelquefois pour d'autres sensations.

« Le matin à mon réveil, et le soir avant de m'endormir, disait une mélancolique à Pinel, les artères de ma tête étant plus vivement agitées, j'entends distinctement, vers le derrière et au sommet de ma tête, une voix (je manque d'autre expression, ou plutôt je sens que celle-là seule est exacte) ; cette voix donc rend des sons franchement articulés, construit des phrases qui présentent toujours un sens rarement obscur. Levée sur mon séant, cette voix cesse de se faire entendre (1). »

Eh bien ! contrairement à l'opinion de M. Moreau de Tours, qui range ce fait parmi les cas d'hallucinations (2),

(1) *Nosograph., philos.*, 1<sup>re</sup> édit. tom. II, p. 66.

(2) *Voy. Gazette médic. de Paris*, année 1841, p. 644.



je pense qu'il constitue une illusion de l'ouïe, et pas autre chose.

J'ai déjà dit pourquoi l'impulsion des artères des oreilles, qui n'est pas perçue à l'état normal, devient sensible lorsque le sang est projeté avec plus de violence dans ces vaisseaux. D'une autre part, cette impulsion devient beaucoup plus manifeste dans la position horizontale; d'abord parce que, étant couché, le sang parcourt deux fois plus d'espace que quand on est debout, conséquemment les carotides communiquent avec une force double leurs vibrations aux canaux osseux placés derrière les oreilles; ensuite parce que, en qualité de corps solides, le traversin et l'oreiller sur lesquels repose la tête, quand on est étendu dans un lit, conduisent mieux les vibrations sonores des carotides que ne le fait l'atmosphère, qui est le plus ordinairement leur unique moyen de transmission lorsqu'on occupe la position verticale.

Or, la mélancolique de Pinel se trouvait dans toutes ces conditions; car elle parle de l'agitation de ses artères; et une fois qu'elle se mettait sur son séant, la voix cessait de se faire entendre. Donc cette voix était la métamorphose d'une perception auditive *vraie* en une perception auditive *fausse*, c'est-à-dire une illusion subjective dont l'objet, au lieu d'être ambiant, dérivait d'une cause interne.

5° Le choc d'une artère dentaire ossifiée contre les parois de la cavité qui la renferme peut produire un bruit susceptible d'en imposer pour un autre.

Une dame italienne éprouvait dans l'oreille gauche un tintement continu qui paraissait s'accroître de jour en jour, et qu'elle comparait au bruit d'une sonnette. Devenue mélancolique par le fait de cette incommodité, cette dame se rendit chez un dentiste de Florence, qui eut l'heureuse idée de lui frapper une à une, à l'aide d'un marteau, toutes ses



dents. Comme le marteau, en tombant sur la canine gauche de la mâchoire supérieure, donnait lieu chaque fois à la sensation de tintement, le dentiste, regardant cette dent comme le siège du mal, crut devoir en opérer l'extraction. Or, sitôt celle-ci pratiquée, la dame fut délivrée de l'incommodité qui la tourmentait. La dent fut sciée longitudinalement, et on trouva dans sa cavité intérieure une petite concrétion osseuse suspendue à l'artère nourricière, et tout-à-fait semblable au battant d'une sonnette (1).

6<sup>o</sup> Sauvages admet avec raison une espèce de tintouin causée par la débilité, mais il en donne une explication tout à fait vicieuse. Selon lui, cette espèce de désordre de l'ouïe est occasionnée par le mouvement rétrograde du sang dans les vaisseaux du labyrinthe. « Comme le cœur, dit-il, agit alors très-faiblement sur ce fluide, celui-ci cède à la contraction élastique des vaisseaux, et reflue vers la partie dans laquelle il trouve le moins de résistance (2). »

M. Poiseuille a pris un vaisseau capillaire dans le mésentère d'une souris, et, armant son œil d'une forte loupe, il a pu suivre parfaitement le cours des globules sanguins. Venait-il à suspendre l'action du cœur sur le petit vaisseau en oblitérant la cavité de celui-ci par la compression de ses parois, la circulation n'était nullement interrompue, quoiqu'il ne vint plus de sang du côté du cœur.

Or, puisqu'il en est ainsi, puisque le tissu artériel, en vertu de son élasticité propre, revient sur lui-même et continue à pousser régulièrement le sang dans les vaisseaux, bien que ceux-ci ne soient plus soumis à l'impulsion du cœur, à plus forte raison dans l'anémie et dans la chlorose,

(1) *Voy. Observ. médic.*, Napol., 1<sup>er</sup> décemb. 1833.

(2) *Loc. cit.*, tome VII, p. 144.



où les battements du cœur ne sont que faibles, le sang ne peut pas circuler d'une manière rétrograde.

Comment expliquer alors le bourdonnement d'oreilles qui se manifeste si souvent dans la syncope, à la suite d'une saignée copieuse ou d'une hémorrhagie abondante quelconque? Faut-il admettre qu'un certain degré de laxité dans les tuniques des vaisseaux du labyrinthe les rend plus propres à recevoir de la part du sang l'ébranlement vibratoire que leur communique, ainsi qu'on l'a vu, un certain degré de tension? Doit-on, dans la chlorose, dans les fièvres typhoïdes, mettre ce bourdonnement sur le compte d'une modification survenue dans la qualité du sang, d'une diminution par exemple, de viscosité de ce liquide?

Quoi qu'il en soit, si la physique animale jouait toujours un rôle dans la production des illusions auditives qui surviennent dans les conditions dont il s'agit, le bourdonnement d'oreilles devrait être un phénomène constant et nécessaire de l'anémie et de la chlorose. Or, tous les pathologistes savent qu'il n'en est point ainsi, et que ce symptôme peut manquer, malgré l'intensité de ces deux affections.

Ainsi donc, tout en faisant une large part aux lois de l'acoustique, je crois que, dans certaines circonstances, c'est moins à ces lois qu'à celles des forces de la vie qu'il faut avoir recours pour se rendre raison des perceptions auditives vicieuses dont le point de départ gît dans une altération des organes sensoriaux.

Or, d'après la définition que j'ai posée, une perception de l'ouïe qui ne correspond à aucun mouvement vibratoire se communiquant à l'air extérieur, que cette perception ait son point de départ dans le centre perceptif ou dans le nerf acoustique, cette perception est une hallucination, et non pas une illusion.



Les illusions subjectives de l'espèce en question, dont il me reste à parler, c'est-à-dire celles qui sont accompagnées d'un désordre dans l'appareil sensorial, reconnaissent pour point de départ, les illusions de l'odorat, des polypes des fosses nasales, des corpuscules s'attachant aux poils et à la portion de muqueuse recouvrant les cornets ; celles du goût, un vice de sécrétion du mucus de la bouche, une modification dans la qualité de la salive ; celles du tact, des affections matérielles ou des troubles dynamiques de l'organe cutané.

Les illusions subjectives du premier genre, c'est-à-dire celles qui se manifestent d'une façon purement psychologique, sont plus fréquentes que les autres, en même temps que plus intéressantes et plus faciles à étudier.

Parmi celles-ci, les plus nombreuses et les plus variées sont produites par la vue. Elles se rapportent à une ou à plusieurs des perceptions que ce sens est susceptible de fournir. Elles peuvent concerner celles de configuration, de nature chimique, de couleur, de distance, de situation, de mouvement, de nombre, de dimension. Quoique le plus ordinairement elles soient relatives à plusieurs ou à toutes ces perceptions réunies, je vais, dans un but de plus grande rigueur analytique, les envisager au point de vue de chacune d'elles.

---

#### ILLUSIONS DE LA VUE RELATIVES A LA CONFIGURATION.

Esquirol parle d'une femme maniaque qui prenait des nuages pour des ballons montés par l'aéronaute Garnierin (1). Le même auteur cite le fait d'un mélancolique aux yeux duquel les ombres projetées sur les parquets par les

(1) *Mém. sur les illus. des sens*, dans les *Archiv. de médéc.* n° de janvier 1833, p. 17.



meubles ou par son corps semblaient autant de rats qu'il frappait avec sa canne (1).

Suivant Procope (2), la tête d'un poisson servi sur la table de Théodoric prit, pour ce monarque, l'apparence de celle du sénateur Symmaque.

«Je vous dirai, cher père, écrivait la solitaire des rochers, que j'avais commencé à ébaucher une image de saint Joseph (dans sa retraite des Pyrénées elle occupait le temps qu'elle ne consacrait pas à la prière, à sculpter des figures sur du bois de cormier). Je la trouvai achevée un jour *en celle d'un homme furieux*. Je la hachai alors et la brisai en morceaux; et comme je la rompais, j'entendais rire derrière moi sans rien voir (3). »

#### ILLUSIONS DE LA VUE RELATIVES A LA NATURE CHIMIQUE.

Un aliéné, que j'ai actuellement sous les yeux, fait une collection de cailloux qu'il regarde comme autant de diamants. Il se met en fureur quand on lui dit ne pas apercevoir en eux la scintillation de ces pierres précieuses.

«Un jour, dit sainte Thérèse (4), que je tenois en la main la croix de mon rosaire, il (le Sauveur) la prit, et, après qu'il me l'eût rendue, je trouvay qu'elle estoit de quatre pierres précieuses d'une beauté surnaturelle, et si merveilleuse, que

(1) *Ibid.*, p. 18.

(2) *Hist. de la Guerre contre les Goths*, liv. I, chap. 1, p. 515, traduct. du président Cousin (*Histoire de Constantinople 1672*, tome I.)

(3) *Ouvr. cit.*, tom. II, p. 349, lettre écrite de l'Abîme des ruisseaux, le 22 mai 1699.

(4) *Ouvr. cit.*, chap. 29, p. 176.



les diamants les plus parfaits leur estant comparés passeroient pour fanx, et que sur ces pierres estoient gravées, d'une manière admirable, les cinq playes qu'il a reçues lorsqu'il a souffert la mort pour notre salut. Il me dit que je verrois toujours ces pierres de la même sorte, ce qui ne manque jamais; et je n'apperçois plus le bois, qui estoit la matière de cette croix: mais cela ne paroist ainsi qu'à moy seule. »

---

#### ILLUSIONS DE LA VUE RELATIVES A LA COULEUR.

Une personne, en proie à une des plus terribles névroses, apercevait, dans les accès de cette maladie, outre des spectres hideux, tous les objets réels colorés en vert bleuâtre (1). Potovillat rapporte que neuf individus, empoisonnés par les racines d'une plante narcotique, voyaient tous les corps environnants d'une couleur rouge écarlate (2). Tout récemment, une dame affectée d'un cancer au rectum, à laquelle j'avais prescrit un lavement avec une décoction de quatre grammes de feuilles sèches d'un végétal doué d'une action stupéfiante, et qui s'était servie de feuilles fraîches, fut prise d'un délire qui dura l'intervalle de deux heures, et pendant lequel tous les objets dont sa chambre était remplie lui semblaient colorés en rouge foncé.

Bidault de Villiers rapporte l'observation d'un homme de cinquante-cinq ans, auquel, à la suite d'une intoxication, le feu parut, pendant quelque temps, de couleur azurée (3).

(1) *Journal de Médecine*, 1760, mois de novembre.

(2) *Philosophical transact.*, tome XL, p. 446.

(3) *Journal de médecine, de chirurg. et de pharmac.*, novembre 1817, fin du tome XL.



L'hostie blanche que le prêtre élève à la consécration semblait quelquefois à sainte Catherine de Sienne avoir la couleur du feu, de la chair ou celle du sang (1).

#### ILLUSIONS DE LA VUE RELATIVES A LA DISTANCE.

Une femme de soixante ans, auprès de laquelle je fus appelé pour un cas d'hémiplégie, me raconta que, dans les prodromes de son attaque, tous les objets environnants lui semblaient tour à tour augmenter ou diminuer d'éloignement, comme si ses yeux eussent été appliqués à l'un ou à l'autre des deux bouts d'une lorgnette de spectacle.

M<sup>me</sup> Yendall, âgée de quarante ans, fut prise, à la suite d'un premier accouchement, de convulsions et d'un état d'insensibilité qui dura trois semaines environ. Au bout de ce temps, elle recouvra graduellement ses facultés; mais sans jouir de l'intégrité de tous ses sens. Quoiqu'elle n'ait point eu de strabisme, quoique ses pupilles se contractent simultanément, quoique ses yeux paraissent sains sous tous les rapports, quoiqu'elle distingue, avec chaque œil, à des intervalles différents, les caractères les plus fins, *elle ne peut pas juger de la distance* des corps qui l'environnent, et ce n'est que par le toucher qu'elle peut diriger sa main vers l'objet qu'elle veut saisir. Dès que sa main a été une fois bien dirigée, elle peut la retirer et la porter vers le même objet, aussi souvent que bon lui semble, tant qu'elle et l'objet restent dans la même position respective (2).

(1) *Ouvr. cit.*, p. 201.

(2) Nich. Littleton, *Medical and physical journal*; by Samuel Fothergill, mai 1818. — Vol. xxxix, n° 231.



## ILLUSIONS DE LA VUE RELATIVES AU MOUVEMENT.

Les observations d'individus aux yeux desquels les objets en repos semblent se mouvoir circulairement, en un mot, les cas de vertige sont trop connus pour qu'il soit nécessaire d'en citer des exemples.

On sait, en optique, que, si le verre objectif qui est placé dans l'ouverture d'une chambre obscure vient à être abaissé, l'image se peignant sur le mur opposé n'occupe plus le même lieu. Or, selon Sauvages, quand le cristallin vient à pencher tant soit peu vers la droite ou vers la gauche, par l'effet d'un spasme des fibres de la couronne ciliaire, ce déplacement peut donner naissance à l'erreur en question (1).

Quoi qu'il en soit de cette explication, dans nombre de cas, le phénomène dérive des lois de la psychologie malade et non pas de celles de l'optique.

Le fondateur de l'ordre de Vallombreuse, Saint Gualbert, étant entré dans l'église de Saint Miniât, peu de temps après avoir fait grâce à un de ses ennemis, le crucifix, devant lequel il s'était agenouillé, baissa la tête et s'inclina comme pour approuver son acte de clémence (2).

## ILLUSIONS DE LA VUE RELATIVES A LA SITUATION.

De quelque façon qu'on explique l'acte en vertu duquel nous apercevons droites les images qui se peignent renversées dans la rétine, que cet acte s'opère ou non par le fait

(1) *Ouvr. cit.*, tom. VII, p. 62.

(2) Mabillon, *Acta SS. ord. S. Benedict. Annal.* tom. IV.



de l'exercice du toucher, il n'en est pas moins vrai que, dans certains cas, cette rectification n'a plus lieu.

Une jeune fille, affectée d'hystérie, apercevait, dans les accès de cette névrose, tous les objets renversés. Elle riait surtout extrêmement de voir les assistants les pieds en l'air et la tête en bas. Cette illusion cessait avec le paroxysme (1). Un autre fait analogue m'a été communiqué par un membre de l'Académie royale de médecine, M. le docteur Jolly. Sauvages parle d'un médecin de Narbonne qui, pendant quelques jours, voyait tous les objets de la nature courbes, tortueux et prêts à tomber. Cette illusion allait si loin, qu'il avertissait charitablement les personnes de prendre garde à elles, et qu'il s'efforçait de les soutenir afin de prévenir leur chute (2).

---

#### ILLUSIONS DE LA VUE RELATIVES AU NOMBRE.

Un charpentier, âgé de quarante ans, très-adonné à la boisson, éprouva tout à coup une violente douleur dans la tête avec faiblesse extrême de la jambe gauche. Il s'aperçut en même temps qu'il voyait les objets doubles. On le saigna, on lui appliqua des vésicatoires ; les symptômes généraux se dissipèrent, mais il voyait toujours double (3).

Une femme dont il a déjà été question, qui, dans les accès d'une névrose, voyait tous les objets d'une couleur vert-bleuâtre, les apercevait doubles en même temps. Les neuf personnes aux yeux desquelles, à la suite d'un empoisonne-

(1) *Annal. de littérat. médic. étrang.*, tom. VI, p. 324.

(2) *Ouvr. cit.*, tom. VII, p. 129.

(3) *The London Medical Repository* ; by G. M. Burrows et A. T. Thomson, avril 1817, vol. VII, n° 41.



ment par une plante narcotique, tous les corps paraissaient d'une couleur écarlate, leur semblaient aussi répétés deux fois.

Aristote parle d'un individu qui voyait toujours son image devant soi, absolument comme si elle eût été réfléchie dans un miroir (1).

Selon Nider, un habitant de Cologne fut pendant quelque temps en butte à la même erreur. Quoiqu'il jugeât la chose impossible, il voyait constamment, même quand il était au lit, un second lui-même à son côté (2).

Goëthe assure avoir aperçu, un jour, l'image de sa propre personne venir à sa rencontre (3).

Les psychiatres allemands appellent *deuteroscopie* la variété d'illusion visuelle signalée dans ces trois derniers faits.

Quoi qu'en aient dit Buffon et Condillac, l'enfant qui commence à voir ne perçoit pas les objets doubles, et ce n'est pas l'habitude et le toucher qui les lui font juger simples. Chéselden assure que les aveugles de naissance, convenablement opérés, voient immédiatement les corps uniques, et non pas multipliés. Sans doute, il se forme au fond de chaque œil une image de l'objet que nous considérons ; les rayons lumineux émanés de cet objet exercent sur chaque rétine une influence isolée, conséquemment il se produit au sein de l'épanouissement des nerfs optiques deux *impressions* bien manifestes ; mais comme ces deux impressions ou ces deux images tombent ordinairement sur les parties correspondantes de chaque rétine, elles arrivent au même point dans le cerveau, ce qui fait que la conscience les identifie, les réunit en une seule *perception*.

(1) *Des Météores*, chap. iv.

(2) *Mallens maleficorum*, 1604, p. 542.

(3) *OEuvres complètes* (en allemand), tom. xxvi, p. 83.



La lumière ne vient plus frapper les parties analogues de chaque rétine, conséquemment la vision est double, non pas dans un seul œil, mais dans les deux yeux, sous l'influence d'un strabisme récent et instantané, et quand les mouvements latéraux des globes oculaires ne sont pas correspondants, c'est-à-dire quand l'abduction de l'un se manifeste avec l'adduction de l'autre.

Un seul objet semble quelquefois multiple aux individus qui ont les yeux larmoyants et chassieux, parce que la matière des larmes et celle de la chassie forment, différentes lentilles ou convexes ou concaves.

Il en est aussi de même, selon Sauvages, chez les myopes, quand ils rapprochent leurs paupières de façon à ce que les interstices des cils forment plusieurs pertuis livrant passage aux rayons lumineux; car, si l'on couvre la surface d'un verre bi-convexe avec un morceau de papier noir dans lequel il existe des trous éloignés, et qu'on l'applique au trou d'une chambre obscure exposée au soleil, on aperçoit deux images de cet astre au-delà de la lentille.

La vision multiple, par un seul œil, peut avoir sa cause dans quelque vice de l'appareil de perfectionnement de ce sens; le plus ordinairement ce vice est une fracture, un froissement, une écaillure ou un aplatissement partiel du cristallin. L'effet d'une fracture s'observe très-facilement sur une lentille de verre, elle y produit un double foyer très-manifeste. Wollaston fit disparaître momentanément un doublement de ce genre, en conseillant de regarder l'objet à travers l'angle réfringent d'un prisme. On conçoit très-bien, du reste, comment, sans rupture, si l'un des fragments du cristallin s'incline, ou si l'un est plus aplati que l'autre, on conçoit très-bien, dis-je, la formation d'un foyer multiple sur une seule rétine. Un changement partiel dans la convexité de la lentille cristalline joue également un rôle



dans la production de ce phénomène, car M. Babbage, qui voyait deux images avec un seul œil, prétendait n'en plus apercevoir qu'une seule, en regardant d'un seul œil à travers une lentille concave (1).

Toutefois, on se tromperait fort si, à l'exemple de certains physiologistes, on se bornait à demander aux lois de la physique animale la raison des illusions dont il s'agit. En effet, il est de ces phénomènes, qu'il est impossible d'expliquer de la sorte. Je donne des soins à une femme de trente-cinq ans, atteinte d'une névropathie presque générale. Dans les paroxysmes de cette affection, il lui arrive quelquefois de voir, des deux yeux en même temps, certains objets qui l'entourent multipliés un assez grand nombre de fois. Tout récemment sa mère, assise auprès de son lit, lui semblait avoir trois têtes, et, chose singulière, je n'étais pour elle l'objet d'aucune illusion de ce genre, quoique je fusse également à ses côtés.

En admettant que, par le fait du strabisme, ou par celui du défaut de correspondance dans les mouvements latéraux des yeux, les rayons lumineux aient, dans ce cas, tombé sur des points non analogues de chaque rétine, il n'aurait pu s'en suivre, dans l'image perçue d'une façon vicieuse, qu'un doublement et non pas un triplement. D'un autre côté, si cette illusion eût été sous la dépendance d'une altération dans les deux cristallins, l'image, au lieu de paraître triple, aurait dû sembler quadruple, et de plus, l'illusion se serait nécessairement rapportée à tous les objets, et non pas à un seul.

Ainsi donc la vision multiple a quelquefois une cause purement psychologique : elle dépend alors de ce que la conscience, au lieu de percevoir par un seul et même point du

(1) *Annal. de phys. et de chimie*, octobre 1832.



cerveau l'impression opérée sur chaque rétine, la perçoit par deux, par trois, etc.

---

ILLUSIONS DE LA VUE RELATIVES A LA DIMENSION.

Les objets peuvent paraître plus petits qu'ils ne sont en réalité. Abraham Vater rapporte trois faits concernant cette erreur (1). Marcel Donat parle, suivant Bartholin (2), d'une hystérique qui voyait les corps raccourcis de moitié.

Sauvages prétend que ce phénomène peut tenir à un état de rétrécissement de la pupille. Cette hypothèse est en contradiction flagrante avec les faits, car non-seulement les auteurs ne signalent pas ce symptôme parmi ceux du myosis, mais ils le rangent au nombre des caractères propres à l'état opposé de la pupille, c'est-à-dire à sa dilatation, au mydriasis (3).

Scheid l'explique d'une autre manière. Il lui donne pour cause l'aplatissement du cristallin, déterminé par l'augmentation de l'humeur aqueuse (4).

Il est une seconde variété de cette espèce d'illusion : elle consiste à voir les objets au dessus de leur grandeur naturelle. Cette erreur avait lieu, conjointement avec d'autres, chez une femme dont j'ai déjà parlé : une mouche lui semblait avoir le volume d'une poule, et celle-ci la dimension d'un bœuf (5).

(1) *Dissert. de visus vitiis*, 1723, Vittemb.

(2) *De luce animal.*, p. 41.

(3) Oribase, *Synopsis*, lib. VIII, cap. XLIV. — Aetius, *Tetr.*, lib. II, serm. II, cap. LII. — Paul d'Egine, *De re medicâ*, lib. III, cap. XXII. — Demours fils, *Ouvr. cit.*, tom. I, p. 439.

(4) *Visus vitiatus*, sect. II, § 17.

(5) *Journal de médecine*, novembre 1760.



John Hunter (1) et M. Blaud (2) citent des faits analogues.

Ce mode d'illusion peut être produit par la trop grande convexité de la cornée, car lorsqu'un myope regarde de loin une chandelle allumée, par exemple, la flamme lui en paraît beaucoup plus grande qu'elle n'est en réalité.

Mais s'il est des cas où les deux variétés d'illusions dont il s'agit sont sous la dépendance exclusive des lois de la dioptrique, il en est d'autres qui leur échappent tout à fait.

Une jeune aliénée de la Salpêtrière, dont j'ai recueilli l'observation dans la division Rambuteau, apercevait parfois, dans un même quart d'heure, M. Falret avec la taille d'un géant, puis ensuite avec celle d'un nain.

Une autre folle, que je vois habituellement dans un établissement particulier, m'aperçoit par moments, si grand, que ma tête touche à un plafond très-élevé, et en même temps celle-ci lui semble du volume d'une pomme; toutes illusions qui font beaucoup rire cette malade.

Il est bien évident, dans ces deux cas, que la réfringence de la lumière à travers les milieux de l'œil ne joue aucun rôle capital, c'est-à-dire que la nature du phénomène est entièrement psychologique.

Les illusions du tact externe sont relatives aux perceptions de *température*, de *mouvement*, de *pesanteur* et d'*état des surfaces*.

---

#### ILLUSION DU TACT EXTERNE RÉLATIVE A LA TEMPÉRATURE.

A l'âge de soixante ans, un médecin de Genève, le docteur Vieusseux fut atteint d'une maladie très-singulière dont

(1) *Archiv. de médéc.*, juin 1823, p. 273.

(2) *Nouvelle bibliothèque médicale*, septembre 1829, p. 298.



voici les principaux symptômes : Aphonie , insensibilité du visage à gauche, faiblesse dans le tronc et les extrémités du même côté avec engourdissement de la main et des doigts, sensibilité normale du visage à droite et défaut complet de sentiment dans les membres et le tronc correspondants. Or, quand ce malade prenait une tasse qui était froide à la main droite, elle lui paraissait *tiède*, tandis que avec la gauche il reconnaissait sa véritable température. Si on lui présentait ensuite un corps très-chaud, il le saisissait de la main droite sans en remarquer la chaleur, qu'il appréciait très-bien de la main gauche. Lorsqu'il tirait son bras droit du lit, l'air de sa chambre lui semblait très-chaud, et s'il plongeait la main correspondante dans l'eau froide, celle-ci lui semblait tiède. Une chose assez bizarre, c'est que le malade n'avait point perdu le sens du toucher : il appréciait très-bien, par exemple, avec sa main droite, les qualités du poulx (1).

---

#### ILLUSION DU TACT EXTERNE RELATIVE AU MOUVEMENT.

Cabanis parle d'un malade à l'autopsie duquel il trouva un abcès du corps calleux, qui lui disait souvent sentir son lit se dérober sous lui (2).

---

#### ILLUSION DU TACT EXTERNE RELATIVE A LA PESANTEUR.

Selon Esquirol, une dame, très-affaiblie par une couche et par des évacuations sanguines, se disposait un jour à pren-

(1) Préface du livre de cet auteur, intitulé : *De la saignée et de son usage dans la plupart des maladies*, Paris 1817.

(2) *Rapports du phys. et du moral*, édit. du docteur Cerise, p. 129.



dre elle-même un lavement ; or, sitôt qu'elle eût la seringue entre ses mains, elle la rejeta avec horreur. Elle l'avait sentie si pesante, qu'elle l'avait crue remplie de mercure (1).

---

#### ILLUSION DU TACT EXTERNE RÉLATIVE A L'ÉTAT DES SURFACES.

Borrichius, qui avait ordonné à un marchand de Copenhague l'application d'un vésicatoire au bras, dit à ce marchand qu'il était nécessaire de plonger une lancette dans les chairs, afin d'activer le résultat de l'exutoire. Or, pendant qu'il palpitait l'interstice des muscles avec le bout du doigt, le malade, qui avait la tête tournée du côté opposé à celui où se trouvait Borrichius, prit l'index de celui-ci pour la lame de sa lancette ; il cria de toutes ses forces qu'on lui plongeait l'instrument jusqu'aux os, il tomba en syncope et fut plus d'un quart d'heure à recouvrer sa connaissance (2).

Les illusions du tact *interne* concernent les perceptions de *pesanteur* et de *mouvement*.

---

#### ILLUSIONS DU TACT INTERNE RELATIVES A LA PESANTEUR.

Ce qui distingue cette illusion, ce vertige du tact, comme l'appelle Sauvages, du vertige de la vue, c'est qu'il peut se manifester malgré l'occlusion des paupières, tandis qu'il n'en est pas de même pour celui-ci.

Notre corps dont, à l'état normal, nous ne devons pas sentir le poids, ou plutôt qui doit nous paraître d'une pesanteur

(1) *Mém. sur les illus. des sens* (*Archiv. de médéc.*, janv. 1833, page 22).

(2) *Actes de Copenhague*, 1678.



déterminée, offre quelquefois sous ce rapport plusieurs modifications singulières.

Une hypochondriaque, sur lessymptômes de laquelle je me suis fort étendu dans un autre ouvrage (1), sentait parfois sa tête d'une si grande légèreté, qu'elle la comparait à la légèreté d'une plume; et dans d'autres moments, elle lui semblait pesante comme un volume égal de plomb.

« J'ai vu des vaporeux, dit Cabanis, qui se trouvaient si légers, qu'ils craignaient d'être emportés par le moindre vent (2).

Sauvages rapporte le cas d'une femme qui sentait sa tête détachée du tronc, et son corps comme suspendu en l'air (3).

« Il me sembloit, dit sainte Thérèse (4), lorsqu'ils m'arrivoient (les ravissements), que mon corps ne pesait plus rien : et quelquefois je le sentois si léger, que mes pieds ne me paraissoient plus toucher terre. . . . . Je me sentois enlever l'âme et la tête ensuite, sans que je pusse l'empêcher, et quelquefois tout mon corps, en sorte qu'il ne touchait plus à la terre. Une chose si extraordinaire et qui ne m'est arrivée que rarement, advint une fois, entre autres, lorsque j'étois à genoux dans le chœur, avec toutes les religieuses, et prête à communier. . . . . une autre fois, durant un sermon qui se faisoit le jour de la fête de notre patron, et où il y avoit plusieurs dames de qualité. Commençant à sentir que la chose alloit m'arriver, je me jettai

(1) Voir mon *Traité pratique, dogmatique et critique de l'hypochondrie*, p. 33.

(2) *Rapports du physique et du moral*, édit. du docteur Cerrise, p. 129.

(3) *Ouvr. cit.*, tom. VII, p. 76.

(4) *Ouvr. cit.*, chap. XX, p. 109 et 115.



par terre. Dans la résistance que je faisais pour m'empêcher d'être ainsi enlevée de terre, je sentois sous mes pieds quelque chose qui me pousoit avec tant de violence, que je ne saurois à quoi la comparer. »

Saint Philippe de Néri se sentait aussi quelquefois élevé en l'air, malgré lui, presque jusqu'au plafond de sa chambre (1).

« Nous avons connu, assure Dom-Calmet (2), un bon religieux, qui s'élève quelquefois de terre, et demeure suspendu sans le vouloir, sans y tâcher, et cela à l'occasion d'une image de dévotion qu'il voit, ou de quelque oraison dévote qu'il entend, comme du *Gloria in excelsis Deo*. Je connais une religieuse à qui il est souvent arrivé, malgré elle, de se voir ainsi élevée en l'air à une certaine distance de la terre ; ce n'était ni par son choix, ni par l'envie de se distinguer, puisqu'elle en avait une véritable confusion. »

---

#### ILLUSIONS DU TACT INTERNE RELATIVES AU MOUVEMENT.

Cabanis cite le fait d'un individu plein d'esprit et d'une raison très sûre, qui se sentait tour à tour étendre et rapetisser (3). Il dit aussi avoir observé des personnes qui croyaient avoir le nez d'une grandeur excessive, et qui certifiaient percevoir son allongement d'une façon très distincte (4).

Madame d'Arnim fut en proie pendant quelque temps à une illusion de ce genre. « J'avais, dit-elle, la certitude que

(1) *Bollandist.*, chap. xx, n° 356 et 357.

(2) *Apparit. des esprits*, tom. 1, chap. xxi., p. 174-75.

(3) *Ouvr. cit.*, p. 130.

(4) *Ibid.*, p. 129.



je volais et que je planais. . . Une simple pression élastique de la pointe des pieds, et j'étais dans les airs ; je planais silencieusement et avec délices à deux ou trois pieds de terre ; je redescendais, je remontais encore ; je volais de côté et d'autre, puis je revenais. . . . . Peu de jours après, la fièvre me prit. Je me mis au lit, je m'endormis. . . Il y avait quatorze jours que je m'étais couchée (1). »

Dans les illusions de l'ouïe, le son se modifie de quatre manières : 1<sup>o</sup> *il varie de qualité ou de timbre* ; 2<sup>o</sup> *il change de direction* ; 3<sup>o</sup> *il se multiplie* ; 4<sup>o</sup> *d'inarticulé, il devient une parole distincte.*

Une lypémaniaque dont il a été question plus haut, madame B..., prenait souvent ma voix pour celle de son mari ; quoiqu'il n'y eût entre les deux organes aucune espèce d'analogie. Chaque fois qu'elle m'entendait parler, l'illusion était complète. Ce n'est qu'en apercevant mon visage qu'elle revenait de son erreur. Elle s'expliquait la cause de celle-ci en m'accordant une faculté d'imitation que, soi-disant, je lui cachais ; et que, par plaisanterie, je n'exerçais qu'à son égard.

Une autre aliénée, madame A..., se livre parfois à de grands éclats de rire, pour peu que je converse avec elle. Elle attribue la cause de son hilarité aux bizarreries de mon larynx, qu'elle m'accuse de modifier de façon à imiter exactement le timbre de voix de son fils et celui de plusieurs autres personnes de sa connaissance.

En chantant le *Dixit Dominus* de David, le *Miserere* et le *De profundis*, il semblait à Ravailiac que le son qui sortait de son larynx avait la nature et l'éclat de celui qu'il aurait pu produire en embouchant une trompette de guerre (2).

(1) Voy. *Correspondance de Goëthe et de Bettina*, traduit. de M. Sebast. Albin, tom. 1, p. 68.

(2) *Ouvr. cit.*, p. 34.



Sous le nom de tintouin vertigineux, Sauvages parle d'une erreur de l'ouïe, qui consiste à entendre à droite les paroles qu'on profère à gauche, et *vice versa* (1).

Au rapport de Joseph Frank, chaque parole qu'une certaine malade entendait lui semblait venir de deux personnes, dont l'une s'exprimait à voix haute, et l'autre à voix basse (2). Vogel (3) et Priestley (4) ont cité des faits analogues.

« Je me rappelle qu'un jour, dit Thomas Reid (5), étant couché, je fus saisi d'une frayeur soudaine; mon cœur se mit à battre si violemment, que je crus qu'il y avait quelqu'un qui frappait à ma porte. Je me levai, j'allai ouvrir; j'y allai même deux fois, avant que je m'aperçusse que le son que j'entendais n'était qu'un battement de cœur. »

Esquirol se promenait dans le parc de Saint-Cloud avec un aliéné qui s'imaginait faussement être trahi par sa femme, et qui voyait des rivaux dans ses meilleurs amis. « Entendez-vous, disait ce dernier, comme ils répètent : lâche, jaune ? » Or cette illusion était produite par le bruissement des feuilles et le sifflement des arbres du parc; elle se renouvelait aussitôt que le vent agitait de nouveau le feuillage (6).

Dans l'esprit de Bessus, le chant des hirondelles se convertissait en autant de voix qui lui reprochaient le meurtre de son père (7).

(1) *Ouvr. cit.*, tom. vii, p. 156.

(2) *Pathol. interne*, traduct. franç., tom. iv, p. 27.

(3) *Diss. de cass. ob. méd. chir.*, Goett., 1768.

(4) *Med. repository*, vol. iv, n° 3, art. 8.

(5) *OEuvres*, traduites par Jouffroy, tom. ii, p. 86.

(6) *Mém. sur les illus. des sens*, *Archiv. de médéc.*, janvier 1833, p. 16.

(7) Plutarque, *De sera numinis vindicta*.



Les illusions *de l'odorat et du goût* sont les plus simples de toutes.

Un malade, dont je parlerai plus longuement ailleurs, s'occupait beaucoup d'horticulture. A une certaine époque de son affection mentale, caractérisée au début par de nombreuses hallucinations de la vue et de l'ouïe, l'odeur des œillets d'Inde de son parterre se métamorphosait, pour lui, en celle du réséda.

Durant une maladie grave qu'il fit au monastère de Clairvaux, saint Bernard prit pour du beurre, pendant plusieurs jours, du sang cru qu'on lui servit par erreur, et il but de l'huile en croyant avaler de l'eau (1).

Ainsi que l'hallucination, l'illusion peut être *dédoublée*. La femme hystérique dont parle Bartholin, qui voyait tous les corps de la nature raccourcis de moitié, les apercevait de la sorte avec l'œil gauche seulement (2).

Rien n'est plus commun, chez les aliénés, que les interprétations vicieuses attachées à des impressions sensibles *régulièrement* effectuées et *normalement* perçues : les inductions illégitimes que les prêtres de l'antiquité tiraient des mouvements de la victime avant le sacrifice, de l'inspection de ses entrailles, du vol ou du chant des oiseaux, peuvent à peine donner une idée des faux jugements portés par les fous sur les causes, la nature et les conséquences des perceptions vraies qui viennent les assaillir. Ces erreurs, dont le principe gît tout entier dans le raisonnement, ne doivent donc point être confondues, ainsi que l'a fait Esquirol, avec les illusions sensoriales, qui ont pour essence, non pas un

(1) Voy. sa *Vie*, écrite par son ami, Guillaume de St-Thierri, livre 1, p. 188 (Collection de mémoires relatifs à l'*Hist. de France* par M. Guizot, tom. x).

(2) *De luce animal.*, p. 41.



vice dans le procédé de l'induction, mais bien un trouble dans le mode de percevoir.

Un employé, devenu fou, voit dans toutes les personnes qu'il rencontre des espions et des agents de police. Un jour, il entend les pas de plusieurs individus qui montent l'escalier de la maison qu'il habite, et il se persuade que ces pas sont ceux de la force armée venant procéder à son arrestation. Or voilà, d'après Esquirol, une illusion des sens externes (1). Cependant il n'y a là qu'une induction fautive tirée d'une perception vraie, car l'aliéné en question ne prend point tel ou tel inconnu, qu'il rencontre sur son passage, pour tel ou tel individu de sa connaissance, qui est réellement un espion ou un agent de police, car il ne confond point le bruit des pas de ce dernier avec celui des inconnus qui montent l'escalier de sa maison. Seulement, dans sa terreur de la police, l'idée d'espionnage et d'arrestation le préoccupe à l'occasion des impressions extérieures qu'il perçoit : les perceptions de la vue et de l'ouïe sont régulières, l'interprétation seule en est vicieuse. Donc il y a conception délirante, et non pas illusion sensoriale.

Les mêmes remarques s'appliquent à plusieurs autres observations citées par Esquirol et désignées par lui sous le nom d'illusions *internes* ou *ganglionnaires* (2).

En résumé, avoir une illusion sensoriale, c'est, non pas formuler un jugement faux à l'occasion d'une perception régulière, mais bien percevoir d'une manière vicieuse une impression sensible vraie.

Dans la théorie de l'hallucination, que nous avons établie plus haut, nous avons dit que deux conditions étaient nécessaires à la production de ce phénomène :

(1) *Mém. cit.*, p. 15.

(2) *Ibid.*



1° L'exercice, quelquefois volontaire, mais le plus ordinairement spontané, de la mémoire ou de l'imagination, soit à l'état d'isolement, soit à celui de combinaison ;

2° L'affaiblissement des impressions externes.

La théorie de l'illusion sensoriale diffère très-peu de celle-ci : au lieu de deux conditions, ce phénomène en implique trois :

1° L'impression actuelle d'un objet extérieur adéquat sur un organe sensorial ;

2° L'exercice, quelquefois volontaire, mais le plus ordinairement spontané, de la mémoire et de l'imagination, soit à l'état d'isolement, soit à celui de combinaison ;

3° L'affaiblissement des impressions externes.

Il est inutile de rappeler ici les arguments en faveur de la justesse des deux premières conditions. Quant à la vérité de la troisième, sa démonstration est des plus faciles. Chacun sait combien, la nuit, c'est-à-dire quand les objets extérieurs cessent d'exercer une action suffisante sur les organes des sens, et principalement sur le sens de la vue, l'esprit est sujet à métamorphoser un corps réel en un être fantastique. A quel homme doué d'imagination n'est-il pas arrivé, en traversant seul une forêt, au milieu des ténèbres, de prendre, sous l'influence d'une certaine crainte émanant du souvenir des histoires de voleurs dont notre enfance a été bercée, de prendre, dis-je, chaque arbre pour autant de figures de brigands ?

---



---

## CHAPITRE HUITIEME.

---

### CAUSES.

Les influences en vertu desquelles le délire perceptif se produit, sont nombreuses, variées, complexes, délicates à démêler et difficiles à saisir. Aussi doit-on apporter dans leur étude du soin et de la méthode.

Les influences dont il s'agit sont de deux sortes : *matérielles* ou *psychologiques*.

---

### CAUSES MATÉRIELLES.

Nous les subdivisons en *causes physiques, chimiques, mécaniques, physiologiques et pathologiques*.

---

#### A. CAUSES PHYSIQUES.

*Électricité.*—Suivant M. Longet (1), l'électricité dégagée de deux métaux hétérogènes, faisant la chaîne avec l'œil, donne lieu, dans l'obscurité, à une légère sensation de lumière.

Au rapport du même auteur (2), M. de Humboldt ayant soumis un borgne à l'action de la pile, ce borgne éprouva des sensations lumineuses dans l'œil dont les fonctions avaient cessé.

(1) *Ouvr. cit.*, tom. II, p. 6.

(2) *Ibid.*, p. 64.



Volta, toujours d'après M. Longet (1), ayant compris ses oreilles dans la chaîne d'une pile de quarante couples, éprouva, pendant tout le temps de l'opération, un sifflement et un bruit saccadé.

D'après Müller (2), Ritter a observé, le galvanisme étant appliqué aux organes olfactifs, qu'il se développait au pôle négatif une odeur ammoniacale, et au pôle positif une odeur acide.

L'électricité par frottement détermine, encore d'après Müller (3), une odeur de phosphore, quand l'un des corps d'où elle se dégage est appliqué sur la membrane olfactive.

En armant la langue, toujours selon le dernier auteur, avec des métaux hétérogènes, on provoque une saveur acide ou salée, suivant la situation des plaques. Müller ajoute qu'on ne doit pas rapporter ce résultat à la décomposition des sels de la salive, parce que l'expérience prouve que l'électricité produit dans les autres sens des perceptions subjectives appropriées.

*Climats.* — Quoique non suffisamment démontrée peut-être par des observations authentiques, nombreuses et précises, l'action des climats où règne une température très-élevée nous semble cependant fort probable.

Théodoric Ruinart (4) rapporte, d'après saint Cyprien, que les chrétiens qui subissaient le martyre en Afrique étaient plus sujets aux visions célestes que ceux qui l'enduraient dans les autres contrées de l'empire Romain.

Malgré l'uniformité des mœurs et des pratiques propres au monachisme chrétien, les légendes et l'histoire ecclésiast-

(1) *Ibid.*, tom. II, p. 6.

(2) *Ouvr. cit.*, tom. II, p. 600.

(3) *Ibid.*, tom. II, p. 239.

(4) *In actis martyrum*, p. 87.



tique enregistrent moins d'apparitions diaboliques chez les solitaires de l'Occident que chez les anachorètes soumis à l'influence du soleil brûlant de la Thébàide.

La calenture, ce délire particulier qui frappe les marins voyageant dans la zone torride, lorsqu'ils passent sous la ligne équinoxiale ou dans le voisinage des tropiques, est caractérisée en grande partie par des hallucinations : le malade voit au milieu des ondes un continent, des prairies, des jardins, des forêts magnifiques où il a le plus violent désir de se promener.

*Saisons.* — Les établissements d'aliénés reçoivent plus de fous, de maniaques notamment, pendant les mois de mars, d'avril, de mai, de juin, de juillet et d'août qu'à toute autre époque de l'année ; mais ce qu'on ignore, c'est si les individus reçus durant les six mois qui viennent d'être indiqués offrent plus ou offrent moins d'hallucinations que ceux qui entrent dans ces mêmes établissements pendant les mois de septembre, d'octobre, de novembre, de décembre, de janvier et de février. On connaît encore moins l'influence des saisons sur le développement des fausses perceptions isolées, dégagées de tout autre symptôme du délire. Deux faits recueillis par nous tendent à prouver que l'été et l'hiver peuvent être regardés comme des causes de ces phénomènes.

Madame D..., couturière, âgée de 47 ans, entrée à la Salpêtrière, dans la division Rambuteau, le 15 juin 1843, entend, la nuit comme le jour, une voix qui lui dit des injures, qui l'appelle voleuse, *pouilleuse*, put..., etc. Dans le principe, cette hallucination de l'ouïe caractérise toute la folie de cette femme. Plus tard, se joignent des conceptions délirantes : la malade croit que tout le monde lui en veut, elle interprète à son désavantage les paroles, les actions, les gestes et jusqu'aux mouvements de physionomie des personnes qui l'entourent. Or, cette lypémanie, consécutive à de faus-



ses perceptions, est intermittente. Elle disparaît, au rapport de la famille de la malade, chaque hiver, depuis quelques années, et revient exactement et avec la même forme tous les étés.

M. F..., âgé de 46 ans, épicier, issu d'une mère qui mourut aliénée, se plaint d'être importuné par des visions. Il nous raconte qu'il aperçoit d'adroits individus, aussi légers que des sylphes, pratiquer des ouvertures au plafond de sa chambre, et qu'il voit très-souvent sa femme se prostituer à ces individus. Tout le délire de ce malade, qui ajoutait foi d'abord à la réalité de ses visions, repose sur ce dernier phénomène. Or, l'hallucination de la vue ayant disparu assez promptement sous l'influence d'une saignée moyenne, de bains, et d'affusions froides sur la tête, M. F..., revenu à un plein état de raison, nous dit que depuis plusieurs années, *tous les hivers*, et jamais dans une autre saison, il voyait des ombres, des génies, des sylphes (ce sont ses expressions), voltiger la nuit autour de son lit, tirer ses rideaux; et que ces hallucinations étaient si permanentes, obéissaient tellement à sa volonté, qu'il se croyait *sorcier et magicien*.

*Obscurité ou ténèbres.* — Chez une grande partie des individus soumis à notre observation, les fausses perceptions ne se manifestaient que la nuit; chez les autres, elles étaient généralement beaucoup plus nombreuses et plus intenses la nuit que le jour.

Ces résultats s'accordent avec les assertions de Fodéré (1) et celles de M. Calmeil (2).

Le théologien Taillepié fit de son côté des remarques semblables :

(1) *Traité du délire*, tom. 1, p. 483.

(2) *Dict. de médec.* en 30 vol., artic. *Hallucinat.*



« Le temps passé, dit-il, les esprits sont apparus et'apparoissent encore tant de jour que de nuit, mais le plus souvent environ la minuit quand on est éveillé du premier sommeil (1). »

C'est la *nuit* et veillant, que P. Vatiens, revenant de la préfecture de Réate à Rome, aperçoit Castor et Pollux montés sur des chevaux blancs, qui lui annoncent la défaite de Persée (2); que Guillaume, évêque de Paris, voit, à l'église Notre-Dame, s'avancer le spectre hideux d'un chancelier de la métropole mort peu de jours auparavant (3); que le père Romain, qui suppléait alors Saint Thomas d'Aquin dans sa chaire de Paris, apparaît à ce dernier, à Naples, au milieu de l'église des Dominicains, et lui donne la nouvelle de son entrée dans le paradis après seize jours de souffrances au purgatoire (4); que Raymond Lulle, qui s'était arrêté sous un buisson pour y méditer sur les mystères de son art, trouve toutes les feuilles des arbrisseaux du buisson gravées de caractères grecs, latins, arabes et chaldéens (5).

Du reste, l'explication de tout ceci est facile. Pendant le jour, quand la lumière rayonne sur tous les objets de la nature, la vue est sans cesse impressionnée par ces objets, conséquemment la partie de l'attention qui se porte sur eux, empêche d'autant l'âme de transformer la pensée en apparence de perception.

La nuit, au contraire, quand tout est plongé dans l'obscurité, quand le sens de la vue se trouve privé d'aliments,

(1) *De l'apparit. des esprits*, Paris 1616, ch. xv, p. 158.

(2) Cicéron, *De naturâ Deorum*, lib. II, c. 2.

(3) Albert le Grand, *De sacrament.*

(4) Touron, *Vie de St-Thomas d'Aquin*, Paris 1737, in-4°, page 272.

(5) Perroquet, *Vie de Raymond Lulle*, 2<sup>e</sup> part., p. 10.



l'attention de l'homme éveillé se replie sur elle-même, se porte de l'extérieur à l'intérieur, conséquemment l'âme a plus de force pour créer les hallucinations. D'ailleurs, dans les ténèbres, les moyens de s'informer de la raison des perceptions vraies ou fausses qu'on éprouve sont moins nombreux et moins faciles que dans le cas contraire.

L'influence de l'absence totale ou de la diminution considérable de la lumière sur le développement des hallucinations est tellement positive, qu'assez souvent des aliénés voient, pendant le jour, des spectres, des images fantastiques, des objets plus ou moins bizarres, pour peu qu'ils essaient d'abaisser leurs paupières; et que des hallucinés, parfaitement sains d'esprit, cessent d'être en butte aux perceptions subjectives quand ils ont la précaution de se soustraire à l'influence de l'obscurité.

Madame de B...., âgée de 64 ans, d'un esprit très-cultivé, affectée d'une folie orgueilleuse et théologique, se croyant *le support de la Trinité*, se regardant comme ayant été choisie de toute éternité pour être le point d'appui sur lequel *Dieu le père* s'est posé quand il voulut tirer le monde du chaos, madame de B... offre plusieurs genres d'illusions et d'hallucinations; mais elle est surtout importunée par de fausses perceptions de la vue : il lui arrive souvent, dans le jour, d'apercevoir nettement la figure des personnes avec lesquelles elle a eu l'occasion de converser, et cela malgré l'absence de ces personnes. Chaque fois que nous lui rendons visite, ou que son fils vient la voir, elle se représente fidèlement et matériellement nos deux images plus d'une demi-heure après que nous l'avons quittée. Chose singulière ! elle croit à la réalité de certaines hallucinations du tact, elle croit fermement qu'on lui décoche des flèches invisibles sur la peau des membres supérieurs; mais elle n'ajoute nullement foi à l'existence objective des images



dont nous venons de parler : elle les prend pour ce qu'elles sont, pour de vaines créations du cerveau. Seulement ces créations lui sont désagréables en ce qu'elles éloignent forcément son esprit de ses occupations ordinaires. Chose plus singulière encore ! et c'est là ce que nous voulons faire remarquer surtout dans cette observation, comme la malade, qui se livre sans cesse à la méditation, a pris l'habitude de fermer les yeux pour augmenter son recueillement, c'est presque exclusivement quand elle *abaisse ses paupières*, qu'elle est assiégée par les hallucinations de la vue.

« J'ai connu, dit M. Roesch, un sexagénaire qui souffrait de la goutte ; il mangeait bien et aimait le bon vin, sans être précisément un buveur. Toutes les fois que sa santé venait à se déranger, dès qu'il *fermait les paupières*, il voyait des figures humaines de diverses formes passer devant lui sur les couvertures de son lit. Il lui était impossible d'écarter sa vision, quoiqu'il s'aperçût bien qu'elle était le produit de son imagination, et qu'il fût le premier à en rire (1). »

Une femme de lettres, madame B..., en proie depuis longues années à un état cruel de névropathie, éprouve très-souvent des hallucinations de la vue, la nuit, sans être nullement endormie, hallucinations qu'elle estime à leur juste valeur, qu'elle regarde comme un jeu bizarre de son imagination ardente. Or, cette dame avait trouvé un moyen de mettre un terme à l'importunité que lui causaient ces phénomènes, c'était celui d'avoir toujours, la nuit, à ses côtés, une lampe allumée.

« J'étais éblouie, dit l'amie de Goëthe, j'avais en moi un monde intérieur, dans lequel des facultés mystérieuses et des sens à part me permettaient de vivre. Sitôt que je *fermais les yeux*, je voyais distinctement de grandes appari-

(1) *Mémoire déjà cité*, p. 83.



tions. Je voyais le globe du ciel; il était d'une grandeur immense, et tournait devant moi; je n'embrassais pas ses limites, et pourtant j'avais le pressentiment de sa forme ronde. L'armée des étoiles passait devant moi sur un fond obscur; les astres formaient des danses que je comprenais en esprit; puis il s'élevait des monuments ornés de colonnes et de statues, et les astres passaient derrière eux, et allaient descendre dans une mer de couleurs; des fleurs s'épanouissaient, elles s'élançaient dans les airs; des ombres lointaines et dorées les préservaient d'une lumière blanche qui tombait d'en haut; et les apparitions se succédaient dans ce monde. Un bruit fin et argentin venait frapper mes oreilles; peu à peu ce bruit devenait un son, et plus je l'écoutais, plus il grandissait; j'étais heureuse, car il m'inspirait de la force. Quand j'ouvrais les yeux, les visions s'évanouissaient, tout était calme, et je n'éprouvais aucun trouble; seulement je ne pouvais plus distinguer ce qu'on appelle le monde réel, dans lequel les hommes prétendent vivre, du monde des rêves et de l'imagination; je ne savais plus dans lequel des deux on veillait, dans lequel on dormait; je finis par croire de plus en plus que je rêvais dans la vie ordinaire; aujourd'hui même je ne saurais me prononcer à cet égard (1). »

---

#### B. CAUSES CHIMIQUES.

*Préparations de plomb.* — M. Nivet a rapporté deux cas d'hallucinations de la vue observés à l'hôpital Beaujon, chez des individus qui avaient été soumis à l'influence des émanations saturnines (2).

(1) *Ouvr. cit.*, tom. 1, p. 67.

(2) *Gazette médic.* de Paris, 1837, n<sup>o</sup> du 14 janvier.



Sans doute ces deux cas démontreraient mieux la réalité de la cause en question, si, au lieu d'être consécutives à de l'agitation maniaque, à de l'incohérence dans les idées, les hallucinations eussent été simples, isolées de tout autre phénomène psychiatrique; mais puisqu'elles sont le plus ordinairement un symptôme de la folie, et qu'ici le désordre de l'esprit est évidemment la conséquence de l'intoxication saturnine, il est rationnel de conclure que la cause qui enfante ce symptôme du délire à l'état complexe, combiné avec d'autres phénomènes de même nature, peut aussi bien le produire à l'état d'isolement et de simplicité.

*Protoxyde d'azote.*—C'est Humphry Davy qui s'aperçut le premier que l'inspiration de ce gaz pouvait donner lieu aux hallucinations. Voici comment il s'exprime au sujet de l'expérience qu'il fit sur lui-même : « A mesure que mes sensations de plaisir augmentaient, et que je perdais communication avec le monde extérieur, je voyais passer rapidement une série d'images brillantes et visibles, j'entendais des paroles qui se rapportaient à ces images, cela de manière à produire en moi des perceptions nouvelles (1).

*Gaz acide carbonique.* — Peut-il donner naissance aux hallucinations ? Telle fut la question posée par la Cour royale de Paris à plusieurs médecins, en 1828, dans l'affaire de la femme Debie.

MM. Foderé, Orfila, Portal, Savary, Plisson, Sanson, consultés, admettaient le fait en théorie, mais assuraient pourtant n'avoir par-devers eux aucune observation positive.

De son côté, Esquirol dit qu'il avait vu plusieurs fois la folie succéder à une asphyxie par le charbon, sans pouvoir

(1) *Researches chem. and philosoph. Chiefly concern. nitrons oxyde or dephlogisticated nitrous air; and its respiration.* London, 1800, p. 488.



se rappeler si dans ces cas il y avait eu ou non des hallucinations (1).

Voici un fait que nous empruntons à M. Bayle : « Une dame, dit cet auteur, courut risque d'être asphyxiée par la vapeur du charbon. Revenue à elle, elle fut poursuivie pendant plusieurs heures par l'odeur de ces vapeurs qu'elle sentait aussi distinctement que si elle avait encore été exposée à leur influence (2).

Ce fait toutefois n'est point très-concluant ; car M. Bayle ne disant pas si l'asphyxie était volontaire ou due à une imprudence irréfléchie, on peut tout aussi bien attribuer l'hallucination de cette dame à un état moral, à une cause psychologique, qu'à l'influence de la vapeur de charbon.

L'observation suivante, qui nous est propre, contribuera peut-être mieux à élucider cette question.

M. D\*\*\*, négociant, âgé de trente-deux ans, d'un tempérament plutôt sanguin que nerveux, d'un caractère habituellement doux, d'une intelligence moyenne, avait contracté, au retour de plusieurs longs voyages maritimes, un mariage d'inclination avec une jeune fille d'une condition très-inférieure à la sienne. Un enfant mâle était résulté de cette union, à la grande joie du mari ; et la paix la plus parfaite, l'amour le plus profond régnaient entre les époux depuis dix ans, lorsque, le 8 décembre 1843, à la suite d'une discussion assez vive, la femme quitta le domicile conjugal. Cette fuite, à laquelle M. D\*\*\* était loin de s'attendre, lui causa une émotion violente. Pendant trois jours il se promena continuellement dans les rues de Paris, afin de se dis-

(1) Voy. la lettre de M. Legallois insérée dans le *Journal de clinique*, année 1828, tom. II, n° du jeudi 5 juin.

(2) *Mém. sur les hallucinat.*, dans la *Revue médic.*, mois de janvier 1825, p. 42.



traire de sa douleur, sans pouvoir atteindre son but. Enfin, le 12, ne pouvant plus résister au chagrin qui le dévore, il opère une tentative d'asphyxie à l'aide du charbon. Il avait déjà perdu connaissance, son visage était tout bleuâtre, sa langue hors de la bouche, quand heureusement on enfonça la porte de sa chambre. L'air frais ne tarda pas à le rendre à la vie. Un médecin proposa alors de pratiquer une saignée, mais il ne voulut pas y consentir. Le lendemain 13, lorsqu'on croyait M. D\*\*\* tout à fait revenu de ses idées de suicide, il verse deux tasses de vinaigre sur une vingtaine de pièces de deux sous, et au bout d'une demi-heure il ingurgite une partie de ce breuvage. Des coliques, des nausées et des vomissements survinrent bientôt; mais, comme deux heures après environ, tous ces symptômes allaient en s'affaiblissant, M. D\*\*\*, qui voulait mourir d'une façon plus rapide, se rendit sur le pont des Invalides dans l'intention de se précipiter dans la Seine. Cette troisième tentative de suicide fut heureusement vaine comme les deux autres.

Le lendemain 14, nous vîmes M. D\*\*\*. Le retour de sa femme au domicile conjugal venait de faire disparaître une grande partie de son chagrin. Il y avait de la céphalalgie, quelques selles, quelques coliques, de la soif; mais ni fièvre, ni vomissements. Des boissons adoucissantes prises en grande quantité ne tardèrent point à calmer tous ces symptômes. Le 15, M. D\*\*\* va de mieux en mieux, au moral comme au physique. C'est alors qu'il nous raconte avec beaucoup de netteté et de précision les phénomènes singuliers auxquels il a été en proie. D'abord, dans sa tentative d'asphyxie par le charbon, un peu avant de perdre connaissance, il a vu passer devant ses yeux une multitude d'*étincelles et de flammes*. Et puis, quelque temps après avoir été rappelé à la vie, alors qu'il ne songeait pas encore à s'empoisonner, il a aperçu à ses côtés, au plafond de sa chambre



et aux pieds de son lit, des lions, des singes et une foule d'animaux plus fantastiques les uns que les autres. Quand il marchait sur le pont des Invalides pour se précipiter dans la Seine, une femme dont les pieds ne touchaient pas à la terre, toute habillée de blanc, portant un enfant dans ses bras, femme qu'il a prise pour la *bonne Vierge* (ce sont les propres expressions du malade) s'est présentée à lui, l'a arrêté, quand il s'approchait du parapet, et lui a dit ces mots : *Songe à ton enfant de cinq ans et aux malheurs dans lesquels ta mort pourrait le plonger.*

Cette dernière hallucination produisit une grande impression sur l'esprit du malade. M. D\*\* en est terrifié comme d'un coup de foudre. Il voit son projet de suicide se dissiper instantanément, il se reproche tout ce qu'il a fait depuis deux jours; il prend une voiture pour aller à Vaugirard embrasser son enfant dont il a failli compromettre l'avenir, et de là il revient à son domicile, bien décidé à réclamer les secours de la médecine, qu'il avait dédaignés dans le principe.

Ici, on ne peut pas en douter, c'est la tentative d'asphyxie par les vapeurs du charbon qui est la cause des hallucinations.

C'est elle, et non pas une autre cause, parce que l'individu en question n'a pas eu de fausses perceptions pendant les trois jours qui ont précédé sa première tentative de suicide, époque cependant où son chagrin touchait à son comble; c'est elle, enfin, parce que les hallucinations ont succédé immédiatement à cette première tentative, parce qu'elles ont commencé avant la seconde, ce qui prouve qu'elles ont été indépendantes du fait de l'empoisonnement.

*Oxyde blanc d'arsenic.* — Le cas suivant, que nous avons recueilli nous-même, démontre d'une façon péremptoire l'existence de la cause dont il s'agit :

M. G. de la B\*\*, âgé de 60 ans, ex sous-préfet, vivait



depuis quelques années dans un village voisin de Paris, en s'occupant d'horticulture, lorsque, au mois de décembre de l'année 1836, sa domestique lui servit une omelette qui contenait deux gros d'oxyde blanc d'arsenic. Tous les symptômes de l'empoisonnement par cette substance ne tardèrent pas à se manifester ; on parvint heureusement à faire rejeter le poison en entier au moyen du vomissement, ce qui n'empêcha pas une violente inflammation de l'estomac d'éclater. Quatre jours après cet accident, le malade crut entendre tout à coup des voix qui lui adressaient des reproches, qui l'importunaient de leurs avis et de leurs remontrances. Il crut apercevoir en même temps des globules lumineux de différentes couleurs, qui, partant des deux angles de sa mâchoire, s'élevaient à la manière des fusées volantes, et retombaient en décrivant une ligne courbe. Ces hallucinations l'importunent tellement, qu'il quitte son domicile pour s'y soustraire, pensant qu'il sera plus tranquille dans tout autre lieu. Il entre dans l'établissement Marcel-Sainte-Colombe, le 9 décembre 1836. Il est soumis à la diète, aux boissons délayantes, aux émissions sanguines locales. L'état de l'estomac s'améliore sensiblement au bout de quelques jours, mais les hallucinations persistent et semblent même devenir plus fréquentes. Nous trouvons quelquefois le malade ayant l'oreille appliquée aux trous des serrures, aux fissures des portes ou aux parois de la muraille ; nous lui en demandons le motif, il nous répond qu'il écoute les paroles qu'on lui adresse à voix basse. Ces voix lui donnent des rendez-vous dans tel ou tel endroit de la maison, il s'y rend avec exactitude, etc., etc.

*Abus des boissons alcooliques.* — De toutes les causes matérielles du délire perceptif, celle-ci est une des plus fréquentes et des plus énergiques. Tantôt elle produit des hallucinations ou des illusions isolées, simples ; tantôt elle les



enfante à l'état complexe, consécutivement à d'autres symptômes psychologiques ou conjointement.

Lyon, âgé de 28 ans, d'une taille moyenne, d'un tempérament bilieux, d'une intelligence ordinaire, était débarqué à Cherbourg, à bord de la *Créole*, dont il était cuisinier d'état-major. Voulant retourner à Toulon, sa patrie, il devait s'embarquer sur un autre bâtiment qui partait pour cette destination; une heure de retard lui fit manquer ce bâtiment..... Lyon alla *noyer sa tristesse dans le vin* : ce ne fut qu'après avoir passé plusieurs jours à boire qu'il prit la voiture pour Paris. Vers le milieu du voyage, du délire se manifesta chez Lyon par des visions : il croyait voir les marins de la *Créole* le poursuivant, et voulant le tuer pour avoir sa bourse; si bien que plusieurs fois il faillit se jeter par la portière pour leur échapper. Arrivé à Paris, les mêmes hallucinations ne cessèrent de le poursuivre. Il se sauva de l'hôtel où il était descendu, en criant au secours, se croyant encore menacé par ses anciens camarades, qu'il avait vus et entendus comploter sa perte. La police l'arrêta, et le fit conduire à Bicêtre. Le lendemain de son arrivée, Lyon était triste, inquiet; il croyait à la réalité de ses hallucinations, et avait encore une grande crainte de ses prétendus ennemis (1).

P\*\*\*, dérouleur à l'entrepôt des vins, âgé de trente-quatre ans, a fait souvent des excès de liqueurs alcooliques; la veille de l'invasion de la maladie, dans la nuit, il fut pris d'une transpiration très-abondante, de vomissements et de selles copieuses (il est présumable que c'était la suite d'un excès de boisson). Le jour suivant, des hallucinations se manifestèrent; il entendait la voix d'une foule d'individus

(1) *Essai sur les hallucinat.*, par M. Baudry (dans la collect. des thèses soutenues à la Faculté de Paris, année 1833, n° 255.



qui venaient le demander; il murmurait contre son portier qu'il entendait leur indiquer mal sa demeure, il voulait aller les recevoir lui-même, il adressait la parole à différentes personnes qu'il croyait voir autour de lui. Mille figures diverses se dessinaient à ses yeux sur les murs de sa chambre (1).

B. F..., âgé de quarante-trois ans, boucher, à la suite d'*excès de boissons* fréquemment renouvelés, fut atteint d'une aliénation mentale des mieux caractérisées; il parcourait les rues barbouillé de suie. . . . . Les hallucinations du sens de l'ouïe étaient habituelles; il entendait des voix lui annoncer qu'on allait le mettre à mort ignominieusement (2).

Antoine B... entra à Bicêtre le 30 mai 1836. Déjà plusieurs fois il a eu quelques troubles cérébraux à la suite d'*excès de boissons*. . . . . Vers le mois d'avril, il se livra pendant quelques jours à *ses libations habituelles*; mais cette fois la perturbation fut plus intense et plus durable. Il tomba dans un délire complet, durant lequel il fut en proie aux plus terribles hallucinations : il entendait auprès de lui des voix qui le glaçaient de terreur, et voyait sans cesse des fantômes hideux. La nuit surtout ces hallucinations étaient épouvantables : il voyait l'*enfer* se déchaîner contre lui. . . L'halluciné se lasse de tant de persécutions; il s'élance du lit pour lutter corps à corps avec son affreux cauchemar : le diable est fin! il s'échappe par la fenêtre de la mansarde, gagne rapidement une cheminée, et de là brave par de nouvelles grimaces le ressentiment de la vic-

(1) M. Baudry, *ouvr. cit.*

(2) *Hygiène des détenus du pénitencier de Genève*; par M. Charles Coindet (dans les *Annal. d'hyg. et de médéc. lég.*, avril 1838, p. 280).



time. . . . Les jours suivants, des hallucinations semblables se renouvellent ; il y eut de nouvelles extravagances, et le malade fut amené à Bicêtre dans un état de délire maniaque très-intense. Mais il ne tarda pas à se calmer. Il raconta alors avec lucidité tous les détails de sa folie (1).

Le délire perceptif déterminé par l'abus des boissons alcooliques se manifeste non-seulement un temps plus ou moins long après la durée de l'ivresse , mais de plus il peut encore avoir lieu pendant le cours de cet état.

Sur les bords de l'Elbe, suivant une tradition populaire qui date de la guerre de trente ans, les spectres des cavaliers Suédois morts sur le champ de bataille apparaissent quelquefois vers minuit, et poursuivent les passants qu'ils rencontrent. Or, deux habitants du même village, revenant un soir, très-fatigués, des champs à leur logis, s'étendirent sous un arbre et s'y enivrèrent en buvant une bouteille d'eau-de-vie. Dans cet état, les cavaliers Suédois leur apparurent, et ils ne purent s'en débarrasser qu'en se frayant un chemin à travers eux à l'aide de leurs bâtons (2).

Un homme robuste, âgé de trente-trois ans, issu de parents sains, et qui n'avait jamais été malade, après avoir passé la soirée du 20 novembre 1824 dans une société où il s'était échauffé en buvant *du vin et autres liqueurs spiritueuses*, rentra chez lui à une heure du matin. Or, en se déshabillant, il voyait tous les objets grossir autour de lui, et les caractères d'un livre qu'il voulait lire au lit lui paraissaient changer de forme et de place. Après avoir éteint sa lumière, il eut toutes sortes de *visions*, se sentit très-oppresé, et vou-

(1) *Essai sur les hallucinat.*, par M. Aubanel (dans la collect. des thèses de la Faculté de Paris, année 1839, n° 343, p. 28).

(2) *Eisenhart, erzählungen von besonderen Rechtsfaellen*, tom. 1, p. 15).



lant se mettre sur son séant pour appeler son domestique, il perdit connaissance. Un médecin ayant été appelé, trouva l'individu en question avec une face rouge, un pouls plein et dur, répétant sans cesse un air qui avait été chanté la veille, et se reprenant chaque fois qu'il se trompait. Après une saignée modérée et l'administration d'un vomitif, le malade revint à son état normal (1).

*Privation brusque des spiritueux chez les ivrognes.* — Fodéré cite le fait suivant recueilli par John Alderson :

« Un homme qui vendait des liqueurs fortes et qui en avait fait lui-même un usage immodéré, après avoir dû s'en priver quelque temps, à la suite d'une blessure à l'artère temporale, faite par un soldat ivre, et à la suite d'une marche forcée entreprise pour une gageure, tomba dans un état de langueur et d'anxiété qui lui faisait voir des spectres quand il était couché, et qui lui faisait même souffrir des douleurs corporelles, causées par des coups de fouet que venait lui appliquer toutes les nuits un charretier qui disparaissait toujours quand il sautait à bas du lit pour se venger. Son hallucination avait commencé par des huîtres qu'il croyait qu'une jeune fille, à qui il venait de vendre des liqueurs fortes, avait laissé tomber, et qu'il fut bien surpris de ne plus trouver quand il voulut les ramasser : il vit ensuite, en montant à sa chambre, un soldat à regard menaçant qui y était entré, sur lequel il s'élança et qui n'était qu'un fantôme. Ce fantôme et plusieurs autres le poursuivaient partout, le jour et la nuit, tellement que cet homme, naturellement courageux, ne savait plus que devenir, et qu'il se fatiguait continuellement en sautant à bas de son lit pour s'assurer si ce qu'il voyait était réel ou fictif. Ses idées commençaient à se confondre; et déjà il ne savait pas toujours

(1) *Journal de Hufeland*, novembre 1826.



distinguer ses véritables pratiques, lorsqu'elles venaient en plein jour, de sorte que toute sa famille était convaincue qu'il était insensé, et qu'il craignait lui-même de l'être, quoique, excepté ses folles visions et apparitions, il fût d'ailleurs très-raisonnable (1). »

Peut-être n'est-ce point exclusivement à la privation subite des boissons alcooliques qu'on doit attribuer les hallucinations de cet ivrogne. Il faut probablement aussi les mettre sur le compte, sinon de la marche forcée, du moins du coup à la tête dont la blessure de l'artère temporale fut la conséquence.

Henke parle d'un ivrogne dont la passion était intermittente, mais qui, durant son accès, buvait huit, quinze jours, trois semaines sans désemparer. Tant qu'il était ivre, il restait calme, silencieux, inoffensif ; mais dès qu'il *cessait de boire* il éprouvait pendant plusieurs jours une absence presque totale de raison. Or, une fois, après avoir passé sept jours entiers dans un cabaret, cet homme avait repris son travail et n'était plus tourmenté par sa passion funeste. Il y avait déjà trois jours qu'il restait sans boire, quand, le quatrième, au matin, étant encore dans son lit, il fut pris de tremblements violents et entendit une voix qui lui criait de tuer le plus jeune de ses enfants. Il se lève aussitôt, cherche à repousser l'horrible pensée dont la *voix* était l'interprète ; mais au bout de quelques minutes, le tremblement reparut et la même voix se fit encore entendre ; ce qui décida le malheureux à assassiner son enfant à coups de hache (2).

Au surplus, si l'on pouvait conserver encore des doutes sur l'influence de la cause dont il s'agit, le cas suivant suffirait à les détruire :

(1) *Ouvr. cit.*, tom. I, p. 338.

(2) *Zeitschrift fuer Staatsarznokunst.* cah. VIII, p. 181-234.



Un homme, très-adonné à l'ivrognerie, fut jeté en prison pour cause de vol, et réduit tout à coup au régime du pain et de l'eau. Dès les premières semaines de ce nouveau genre de vie, on observe du trouble dans les facultés intellectuelles du prisonnier ; son embonpoint et ses forces déclinent, sa figure pâlit et exprime l'abattement : il passe les nuits dans l'insomnie ; plus tard, il survient un délire qui, d'abord tranquille, devient ensuite de plus en plus furieux : il croit voir des figures horribles qui le jettent dans des angoisses continuelles ; il pousse des cris perçants. Le docteur Hausbrandt, appelé à examiner le malade, apprend quelles étaient ses habitudes avant son entrée en prison, et soupçonne que l'entière abstinence des liqueurs alcooliques est la cause de son dépérissement et de sa manie. En conséquence, il prescrit l'administration deux fois par jour d'une petite quantité d'eau-de-vie : les accidents cérébraux ne tardent pas à se dissiper, l'embonpoint et les forces reviennent ensuite peu à peu, le malade recouvre enfin sa première santé, et la conserve pendant tout le temps de sa détention (1).

*Café.*—L'utopiste qui composa l'*océana*, James Harrington étant affecté du scorbut, durant sa détention à Plymouth, prit contre cette maladie, d'après les conseils du docteur Dunstan, une préparation de gayac dissoute dans une infusion de café. Or, à la suite de l'ingestion de cette liqueur qu'il buvait matin et soir, il devint halluciné : il voyait sans cesse autour de lui et comme sortant de son corps, des oiseaux, des papillons, des mouches, etc., phénomènes dont il trouvait l'explication dans une prétendue métamorphose des esprits animaux. Bien plus, il les touchait ; et

(1) *Journal des progrès, etc.*, tom. 1, p. 268.



quand ces êtres fantastiques l'importunaient trop, il les chassait à l'aide d'un balai (1).

Ce n'est point à l'influence de la préparation de gayac qu'il faut attribuer ces fausses perceptions, puisque les propriétés de cette racine passent avec raison pour être presque exclusivement sudorifiques. Est-ce à celle du scorbut ? La chose n'est point impossible ; car, ainsi que nous le dirons plus bas, des auteurs citent plusieurs observations où les phénomènes psychologiques en question ont coïncidé avec cette maladie. Quoi qu'il en soit, pour nous, l'action du café en est la cause principale. Nos raisons, les voici. D'abord le biographe d'Harrington dit positivement à propos de ces hallucinations : « Ce qu'il y a de certain, c'est que, sans être entièrement guéri, il alla mieux dès qu'il cessa de boire de cette liqueur à laquelle il s'était adonné avec une sorte de passion. » — Comme le café est un excitant très-énergique du système nerveux, comme, suivant plusieurs auteurs, il produit dans quelques cas des vertiges et conduit à l'apoplexie cérébrale, il est tout naturel d'admettre par analogie que, pris à fortes doses, chez des individus prédisposés, il puisse contribuer au développement des fausses perceptions.

Au surplus, M. G. Colet a cité plusieurs observations qui démontrent de la façon la plus péremptoire que cette substance, ainsi que le thé, prise à haute dose, détermine des hallucinations du tact externe, consistant soit dans une sensation de froid à la partie postérieure de la tête, soit dans un fourmillement du cuir chevelu (2).

*Sulfate de quinine.*—Les expériences faites dans ces derniers temps par MM. Devergie, Briquet et Monneret sur

(1) Voy. *sa vie* en tête de ses *aphorismes politiques*, traduct. anonyme, Paris, an III de la République.

(2) *Annali di medic.*, juillet 1833.



cette précieuse substance administrée à dose plus ou moins élevée, soit contre le rhumatisme articulaire, soit contre la fièvre typhoïde, ont démontré qu'elle donne lieu à des bourdonnements d'oreilles, à des bruits de mugissements, de flots, de vents et de détonations (1).

Une dame de soixante ans, affectée d'une migraine périodique, à laquelle nous avons ordonné le sulfate de quinine, eut, au bout de deux jours et bien qu'elle ne prît le médicament qu'à la dose de 30 centigrammes, une fausse perception de l'ouïe pareille à la perception réelle qu'on éprouve quand on entend tomber une pluie fine, ou quand le vent du soir agite légèrement les arbres d'un jardin. Quelques jours après, cette perception se transforma en des sons de cloches. Elle disparut dès que nous eûmes cessé l'usage du médicament.

Il paraîtrait, du reste, que cette substance n'est apte qu'à produire des hallucinations de l'ouïe.

*Camphre.* — M. Wendt de Breslaw a connu un homme de soixante-quatorze ans, qui, ayant pris par mégarde cent soixante grains de cette substance, dissoutes dans quatre onces d'alcool, éprouva diverses hallucinations visuelles (2).

*Noix vomique.* — M. Lallemand de Montpellier a vu naître des perceptions fausses chez un individu auquel il avait administré ce médicament.

« Au bout de deux ou trois jours de l'emploi de ce moyen, dit-il, le malade se met à balbutier, et paraît avoir des visions, des hallucinations. . . . Cette irritation étant jugée en pure perte, je supprime le médicament après une quinzaine de jours de son usage. Disparition du délire fan-

(1) *Gazette médic. de Paris*, année 1843, n° 14, p. 226. — n° 53, p. 856, — n° 26, p. 422.

(2) *Archiv. de médec.*, 1830, tom, xxii, p. 129.



tastique. . . . . Après plus d'un mois d'interruption de l'usage de la noix vomique, j'y reviens, et j'ai encore l'occasion de constater son effet hallucinant (1). »

*Ciguë.* — Corneille Agrippa assure que ce narcotique était appelé de son temps herbe du démon, comme la jusquiame, et qu'il formait avec cette dernière plante la base d'un composé dont on se servait pour faire apparaître des ombres et des figures fantastiques (2).

*Morelle noire.* — Selon Dioscoride (3), la racine de ce solanum infusée dans du vin, au poids d'un drachme, fait apparaître des figures vaines et joyeuses. Mais il y a lieu de croire, avec M. Dunal, que les anciens voulaient parler de la belladone ; car ce dernier auteur et Guérin, qui ont fait de nombreuses expériences concernant les effets physiologiques de la morelle, tant sur eux-mêmes que sur d'autres personnes, ne disent pas qu'elle produise de fausses perceptions.

*Digitale.* — D'après M. Barbier, la poudre de cette plante, prise à la dose de six grains, occasionne des scintillations dans les yeux, des éblouissements. Lorsque l'on élève tous les jours la dose, deux heures après l'ingestion, des corps viennent voltiger devant les yeux, on aperçoit des fantômes (4).

Suivant Müller (5), Purkinge a observé sur sa propre personne que la digitale administrée en petite quantité détermine du flamboiement devant les yeux, et que, prise

(1) *Recherches sur l'encéphale*, tom. II, lettre 4, n° 7.

(2) *Philosoph. occulte*, traduct. franç., tom. I, liv. I, ch. 43, page 110.

(3) *Lib. IV, cap. 69.*

(4) *Traité de matière médic.*, tom. III, p. 361.

(5) *Ouvr. cit.*, tom. II, p. 447.



à plus forte dose, elle produit des hallucinations de la vue, dont la forme est plus distincte et plus arrêtée.

C'est après avoir pris un gros de poudre de feuilles de digitale pourprée, que le feu semblait d'une couleur azurée à un malade dont il a déjà été question.

*Belladone.* — Suivant M. Barbier (1), la poudre de cette plante, administrée à la dose de huit, douze, vingt-quatre grains par jour, fait apparaître, par moments, *des fantômes*.

M. Pierquin cite le cas suivant, observé par M. Dumont : « Une femme porte au bras un ulcère cancéreux : on applique sur l'ulcère une feuille de belladone. A l'instant la malade croit apercevoir des milliers de rats sortant de la muraille, du plancher voisin, et s'élancer sur son lit pour la dévorer. On enlève la feuille, et sur le champ l'erreur s'évanouit (2).

Dans plusieurs circonstances, le docteur Diez de Waldkirc a vu l'extrait de belladone produire, à petite dose, des hallucinations de l'ouïe et de la vue, sans lésion proprement dite du jugement et de la volonté (3).

*Datura stramonium.* — « J'étais parvenu à faire prendre à madame Saint-M..., à Avignon, dit M. Pierquin, de très-fortes doses d'extrait de datura, dans une affection carcinomateuse de la langue. Le sommeil était profond et presque instantané ; puis elle se réveillait fort gaie, se levait lorsqu'elle était sans douleur, et dès qu'elle reprenait ses pilules, elle était immédiatement en proie aux hallucinations oculaires les plus bizarres, et, par suite, à l'hilarité la plus bruyante..... Tantôt c'étaient des singes placés sur sa che-

(1) *Ouvr. cit.*, tom. III, p. 261.

(2) *De la folie des animaux comparée à celle de l'homme*, tom. II, p. 339.

(3) *Heidelb. medicinische annalen*, tom. III, cah. 1, p. 74.



minée, lui faisant mille grimaces, qu'elle poursuivait en vain; tantôt c'était un parterre émaillé de fleurs, de riantes prairies, etc. Sa cheminée était couverte de roses et de quadrumanes charmants (1). »

*Jusquiame.* — « Un jeune homme, dit M. Baudry, était couché à la salle Sainte-Marthe de l'Hôtel-Dieu, pour une douleur sciatique. On enleva, au moyen d'un vésicatoire, l'épiderme sur le trajet du grand nerf sciatique, puis on recouvrit la surface dénudée d'une longue bande de sparadrap enduite d'extract de jusquiame. La dose était apparemment trop forte; il survint bientôt du délire. Le malade était jeune et amoureux; le délire fut érotique. Il croyait voir sa maîtresse, s'entretenait avec elle; les malades qui l'avoisinaient lui semblaient de belles femmes qu'il voulait embrasser. Le sommeil mit fin à cette scène (2). »

Une femme dont nous avons parlé d'après Sauvages, qui se sentait comme suspendue en l'air, la tête détachée du corps, venait de prendre une boisson dans laquelle avait infusé une feuille de jusquiame.

Les neuf individus qui, selon Potovillat, apercevaient tous les objets doubles et d'une couleur écarlate, s'étaient empoisonnés en mangeant des racines de cette plante.

C'était après avoir mangé des racines de jusquiame en guise de cardons frits, que les deux personnes dont l'observation nous a été communiquée par M. Jolly voyaient renversés tous les corps de la nature.

*Opium et ses composés.* — « Un père supérieur des missionnaires carmes, le père Ange de St-Joseph, dit Chardin, voulant connaître l'effet de l'opium, en prit une pilule; il nous conta . . . . . qu'il voyait des fantômes,

(1) *Ouvr. cit.*, tom. p. 335.

(2) *Dissert. cit.*, p. 13.



et mille chimères lui passer devant les yeux, qui lui paraissaient grotesques et le divertissaient (1). »

Grégory, suivant le docteur Roesch (2), était allé en Hollande pour voir une de ses parentes à laquelle il portait beaucoup d'intérêt. A son retour en Angleterre, pendant la traversée, il but une dose modérée de laudanum, afin de faire cesser le mal de mer qui le tourmentait. Or, comme il était couché sur son lit, dans la cabine, la parente qu'il venait de quitter lui apparut si distinctement, que la réalité n'aurait pu être plus frappante : il était parfaitement éveillé et parfaitement convaincu qu'il avait sous les yeux un spectre engendré par l'opium.

M. Barbier ayant donné de deux à quatre grains d'acétate de morphine à une femme atteinte d'une maladie de l'utérus, cette femme eut plusieurs fausses perceptions. Entre autres, elle croyait être tombée du ciel (3).

M. Bally mentionne le cas d'un individu qui, après avoir pris un grain de ce sel contre une affection rhumatismale, se sentit tout à coup réveillé comme par une sensation d'électricité, commençant à la région précordiale et s'étendant de haut en bas sur le côté gauche (4).

Dans les expériences nombreuses que le même praticien a faites pour s'assurer des propriétés de ce médicament, il s'exprime ainsi : « Certains vous disent que des brouillards se répandent sur leurs yeux, ou qu'ils sont incommodés par de fréquentes étincelles. Quelques uns sont poursuivis par

(1) *Voyage en Perse*, tom. III, p. 47.

(2) *De l'abus des boissons alcool.* (Ann. d'hyg. et de médéc. lég. 1838, tom. XX, p. 21).

(3) *Ouvr. cit.*, tom. II, p. 669.

(4) *Mém. sur les effets thérapeut. de la morphine* (mémoires de l'Académie royale de médéc., tom. I, p. 158).



des fantômes de différentes grandeurs ; d'autres par des flammes ; d'autres voient des illuminations qu'entretiennent des milliers de bougies . . . . . Ils croient entendre des explosions violentes. Observez, ajoute-t-il, que pour obtenir ces singuliers effets, il faut employer cette substance à des doses élevées (1). »

*Chanvre oriental ou Hachisch.* — L'influence de cette cause a été étudiée d'une façon toute spéciale par M. Moreau de Tours, à l'aide d'expériences faites sur lui-même et sur d'autres personnes. Voici quelques unes des illusions et des hallucinations que cet auteur éprouva après avoir employé le hachisch à dose assez élevée pour obtenir les effets auxquels on donne en Orient le nom de *fantasia*, c'est-à-dire après avoir pris environ 30 grammes de cette substance.

« Avant, dit-il, que l'action du hachisch se fit sentir, j'avais beaucoup considéré une fort belle gravure représentant, autant que je puis me le rappeler, un combat de cavalerie. Nous allions nous mettre à table ; en prenant place, je me trouvais précisément avoir le dos tourné à cette gravure. Après avoir comprimé quelque temps l'excitation qui peu à peu s'emparait de moi, je me levai tout à coup, et portant la main au derrière de ma tête, je m'écriai : Je n'aime pas les chevaux qui ruent, même en peinture ; il m'a semblé que celui-ci (en indiquant du doigt l'un des chevaux du tableau) m'avait lancé un coup de pied (2). » Un béret écossais devint pour le même auteur une figure ensanglantée ; un verre de limonade que lui présentait un de ses amis lui sembla contenir un réchaud rempli de charbons ardents (3).

« Un jour, ajoute-t-il, j'avais passé neuf ou dix heures

(1) *Ibid.*

(2) *Du Hachisch. et de l'aliénat. ment.*, p. 151.

(3) *Ibid.*, p. 156.



dans un état d'excitation assez vive. Les illusions et les hallucinations avaient été nombreuses ; mais j'étais hors d'état de les bien apprécier à cause de secrètes terreurs ( c'était la deuxième ou la troisième fois que j'expérimentais) qui m'ôtaient en partie la liberté de mon jugement. L'accès tirait à sa fin, et j'étais arrivé à cette période de demi-excitation, de calme accompagné de lassitude qui suit toute excitation un peu intense... j'étais, du reste, parfaitement éveillé, et rien de ce qui se faisait dans la chambre où j'étais ne m'échappait. Un moment, je me surpris à écouter comme un bruit confus de voix qui parlaient toutes à la fois et sur le même ton. Je crus d'abord que ce bruit provenait de la chambre voisine ; m'étant assuré que cela n'était pas, et que j'étais bien seul en ce moment, je m'étendis de nouveau sur mon divan. Le bruit recommença presque aussitôt. Cette fois je ne fus plus aussi complètement dupe, et j'acquis la conviction que j'avais rêvé, mais rêvé tout éveillé (1). »

Dans un fait communiqué à M. Moreau par M. Aubert-Roche, un jeune Français, entré depuis peu de temps au service du pacha d'Egypte, et qui avait pris du hachisch afin de combattre la nostalgie dont il était atteint, éprouva des hallucinations plus aptes à accroître qu'à éteindre son chagrin. Les yeux fixés sur la muraille nue de sa chambre, il voyait la maison qu'il habitait à la campagne, les cours, les jardins, sa mère et sa sœur qui s'y promenaient, et qui l'invitaient à venir les rejoindre, etc. (2).

Le délire perceptif, déterminé par l'action des plantes narcotiques, joue un très grand rôle dans le domaine des sciences occultes et des pratiques superstitieuses, notamment dans l'histoire de la nécromancie et de la théurgie.

(1) *Ibid.*, p. 179.

(2) *Ibid.*, p. 180.



En Grèce, dans les lieux solitaires où l'on évoquait l'âme des morts, dans les temples souterrains semblables à celui où Homère fait descendre Ulysse qui tremble de voir apparaître la tête de la Gorgone, les prêtres avaient grand soin de brûler certaines substances odorantes.

S'il faut en croire Jamblique, c'était à l'aide de ce moyen que les théurgistes d'Alexandrie évoquaient la figure des dieux du paganisme.

Suivant Proclus, ces personnages sacerdotaux obtenaient une action plus certaine et plus énergique en combinant plusieurs substances, au nombre desquelles se trouvait probablement le hachisch, cette plante qui croît si abondamment dans toute la basse Egypte, en Syrie, sur le Liban, etc.

Dans le monde du moyen-âge, les sorciers se servaient d'onguents soit pour aller au sabbat durant le sommeil, soit pour avoir des visions tout éveillés. Or, d'après Cardan, Wier et Porta, la jusquiame, l'opium, la ciguë, etc., formaient la base de ces onguents magiques.

Si l'on pouvait nier dans ces cas l'influence sur le système nerveux des substances narcotiques employées soit en frictions, soit en fumigations, le récit suivant tracé par Benvenuto-Cellini suffirait pour dissiper tous les doutes : « En causant un jour, rapporte-t-il, nous vîmes à parler de nécromancie. Je lui dis à ce propos (à un prêtre Sicilien adonné à la pratique de la magie) que toute ma vie j'avais eu le plus grand désir d'apprendre quelque chose de cet art..... Le prêtre se prépara et me dit de chercher un compagnon ou deux. Il amena avec lui un homme de Pistoie qui se mêlait aussi de nécromancie. Je fis appeler mon intime ami Vincenzo Romoli, et nous allâmes au Colysée. Là, le prêtre s'étant habillé à la manière des nécromans, dessina des cercles par terre avec les plus belles cérémonies qu'on puisse imaginer. Il avait fait apporter du feu, des parfums pré-



cieux, et d'autres qui répandaient de mauvaises odeurs. Lorsqu'il fut préparé, il fit une porte au cercle, et, nous ayant pris par la main l'un après l'autre, il nous y introduisit. Puis il nous distribua à chacun nos fonctions. Il mit le talisman dans la main de l'autre nécroman, son compagnon, confia aux autres le soin du feu et des parfums, et commença les conjurations. Cela dura plus d'une heure et demie. J'avais la charge des parfums. Tant de légions comparurent que le colysée en était tout rempli. Quand le prêtre vit qu'il y en avait assez, il me dit : — Benvenuto, demande-leur quelque chose. — Je leur dis de me faire trouver avec mon Angélique la Sicilienne (sa maîtresse). Cette nuit-là, nous n'eûmes pas de réponse; mais je fus on ne peut plus satisfait de ce que j'avais vu. Le nécroman me dit qu'il fallait retourner une autre fois, et conduire un jeune garçon qui eût sa virginité, et que ce que je demandais me serait accordé. Je menai avec moi un de mes apprentis, âgé de douze ans environ; je fis encore appeler Vincenzo, et comme Agnolo Gaddi était notre intime, nous le mîmes aussi de la partie. Arrivés à l'endroit convenu, le nécroman se prépara avec un soin admirable et plus grand encore que la première fois. Il nous introduisit dans le cercle qu'il avait fait avec des cérémonies et un art plus merveilleux encore.

« Il donna à Vincenzo Romoli et à Agnolo Gaddi le soin du feu et des parfums. Il mit le talisman dans ma main, et me dit de le tourner du côté qu'il m'indiquerait par des signes. J'avais placé mon jeune apprenti sous le talisman. Le nécroman commença ses terribles invocations, il appelait par leur nom une multitude de démons qui étaient les chefs des légions. . . . .  
 . . . . En peu de temps ils remplirent le Colysée cent fois plus qu'ils n'avaient fait la première fois. Vincenzo Ro-



romoli soignait le feu avec Agnolo, comme je l'ai dit, et ils y jetaient une grande quantité de parfums. . . . .

. . . . . D'un autre côté, l'enfant, qui était sous le talisman, disait, rempli d'effroi, qu'il y avait un million d'hommes terribles qui tous nous menaçaient. Il ajouta qu'il avait vu paraître quatre géants démesurés qui étaient armés et faisaient mine d'entrer où nous étions. Pendant ce temps, le nécroman, qui tremblait de peur, cherchait à les renvoyer du ton le plus doux qu'il pouvait prendre. Vincenzo Romoli, qui tremblait aussi comme une feuille, soignait les parfums; moi, qui avais autant de peur qu'eux, j'essayai à le cacher le plus possible. . . . . Mais en vérité la terreur me faisait mourir. . . . .

. . . . . L'enfant avait fourré sa tête entre ses genoux, disant qu'il voulait mourir ainsi; que nous étions tous perdus. Je lui dis :—Toutes ces créatures sont au-dessous de nous, et tout ce que tu vois n'est que des ombres et de la fumée; ainsi lève donc les yeux. Dès qu'il les eût levés, il s'écria : Tout le Colysée est en feu ! ces flammes viennent sur nous. Puis il se remit les mains sur les yeux, dit qu'il était mort et ne voulait plus rien voir. Le nécroman se recommanda à moi, en me priant de l'aider à tenir ferme, et à faire des fumigations d'assa foetida. Je m'adressai donc à Vincenzo Romoli, et je lui ordonnai de brûler à l'instant de l'assa foetida. . . . .

. . . . . L'enfant, m'entendant rire, revint de son effroi, et dit que les légions commençaient à se disperser en toute hâte. Nous ne quittâmes la place qu'après avoir entendu les cloches des matines. Alors l'enfant nous dit qu'il n'en était plus resté que fort peu, et qu'ils étaient éloignés. . . . . Nous sortîmes tous ensemble du cirque, nous pressant les uns contre les autres; surtout l'enfant qui s'était mis au milieu de nous, et qui avait pris le



nécroman par la soutane et moi par la cape. Pendant que nous nous rendions aux Banques, il ne cessait de dire que deux de ceux qu'il avait vus au Colysée allaient sautant devant nous, et courant tantôt sur les toits, tantôt par terre (1). »

---

### C. CAUSES MÉCANIQUES.

*Pression exercée sur les organes des sens.* — Tout le monde sait qu'un soufflet reçu plus ou moins près de l'oreille engendre des bourdonnements, des bruits de vagues, des sons de cloches, etc. ; que, reçu sur l'œil, il provoque la sensation de la lumière et des couleurs, sensation qu'on peut déterminer soi-même, à volonté, par une pression moins brusque.

*Irritation exercée à l'aide d'un instrument piquant ou tranchant sur les organes des sens.* — Nous avons dit plus haut, que, suivant Charles Bell, une pointe enfoncée dans la rétine occasionne une étincelle ou le passage d'une flamme ; que, suivant Tortual, cité par Müller, la section du nerf optique, dans l'extirpation de l'œil, fait apercevoir de nombreuses gerbes de lumières ; que, d'après Lincke, un individu auquel on venait de pratiquer l'extirpation du globe oculaire vit pendant plusieurs jours danser devant son orbite vide, l'œil sain étant fermé, des cercles de feu et des personnages fantastiques qui lui en imposaient pour la réalité ; que, selon M. Valentin, en piquant les nerfs olfactifs, on détermine la sensation des odeurs. Müller, de son côté, prétend qu'une

(1) *Mémoires de cet artiste*, traduct. franç., par M. Fargasse, tom. 1, p. 182 et suiv.



irritation semblable du voile du palais, de l'épiglotte et de la base de la langue provoque une saveur nauséabonde (1).

*Suspension par le cou.* — Suivant Bacon (2), un gentilhomme anglais à qui il prit la singulière fantaisie de savoir, d'après sa propre expérience, si le supplice de la corde était très-douloureux, mais qui survécut à sa folle tentative, disait que, dans le premier moment de la suspension, il avait aperçu *une flamme pareille à celle d'un incendie*, qui s'était peu après changée en obscurité; puis, qu'un ami l'ayant rappelé à la vie, *des couleurs bleues et pâles* d'une grande magnificence passèrent alors devant ses yeux.

Au rapport de Legendre (3), un scélérat, échappé à la corde par la rupture de celle-ci, disait que l'accident qui lui avait sauvé la vie lui avait fait perdre *la vision d'une lumière très-agréable*.

Comment, dans ces cas, les fausses perceptions lumineuses, car ce sont les seules qu'on ait observées, surviennent-elles? Est-ce en raison de l'accumulation du sang dans le cerveau? Est-ce par la compression des nerfs de la paire vague, ou bien est-ce par celle de la seconde vertèbre cervicale? Peut-être de toutes ces façons, mais nous penchons de préférence vers la première; car les mystiques indous, qui, dans le but d'aspirer à la sagesse, d'arriver à l'absorption en Dieu, s'efforçaient de retenir leur respiration (4), conséquemment chez lesquels il y avait alors stase mécanique du sang dans le cerveau, car ces individus se procuraient des hallucinations de la vue par ce moyen.

(1) *Ouvr. cit.*, tom. II. p. 239.

(2) *Histor. vitæ et mortis*.

(3) *Traité de l'opinion*, tom. III, p. 321.

(4) Voy. l'analyse des *Oupnekhat*, par M. Languinais, *Journal asiatiq.*, tom. II, p. 213.



« Je fus, dit l'un d'eux à M. Dubois (1), quatre mois novice, sous un sannyasi (ascète). Je passais une bonne partie de la nuit éveillé, m'appliquant à éloigner de mon esprit toute pensée quelconque : *je m'efforçais de retenir ma respiration aussi longtemps que possible*. Un jour, je crus voir en plein midi une lune fort claire qui paraissait s'agiter. Une autre fois, je me crus trouver en plein jour au milieu de ténèbres épaisses. »

*Ébranlement du cerveau.* — Hibbert (2) rapporte d'après Doddridge l'hallucination suivante, arrivée, en 1719, au major Gardiner : « Ce militaire étant un soir occupé à parcourir machinalement un livre intitulé *le Soldat chrétien*, ou *le Ciel pris d'assaut*, livre que le hasard lui fit tomber sous la main, il vit un rayon extraordinaire de clarté se répandre sur l'ouvrage. Puis, comme il levait les yeux pour s'assurer d'où provenait cette lumière si vive, il aperçut devant lui et suspendue dans l'air, l'image de Jésus crucifié, entourée d'une auréole. Il y a plus, il entendit une voix qui prononça ces paroles : *Pécheur, voilà comment tu es reconnaissant de ce que j'ai souffert pour toi !* M. Gardiner fut tellement frappé de ce phénomène, qu'il resta longtemps sans connaissance et sans mouvement.

« Cette apparition du Sauveur sur la croix, dit avec beaucoup de justesse le docteur Hibbert, et ses paroles menaçantes, ne proviennent que d'un mélange de souvenirs qui avaient leur source dans quelque appel pressant à la pénitence, que le colonel avait lu ou entendu. » Puis, il ajoute dans une note : « Peu de temps avant cette vision, le colonel Gardiner avait fait une violente chute de cheval. Or, son cerveau ne pouvait-il pas être assez dérangé par cet

(1) *Voyage dans l'Inde*, vol. II, p. 271.

(2) *Philosophy of apparitions*, Edimbourg, 1824, p. 190.



accident pour lui représenter comme réelle une chose imaginaire? » Cette explication est pleinement confirmée par un autre fait dont les circonstances sont mieux connues et plus précises.

« Après l'accident, dit la célèbre madame Guyon (1), qui m'arriva de ma chute de cheval, qui me blessa tellement que je crachai le sang qui me venoit du cerveau, et que j'en mouchai plus de huit jours, le démon commença à se déclarer plus ouvertement mon ennemi, et à se déchaîner contre moi. Une nuit, lorsque j'y pensois le moins, il se présenta à mon esprit quelque chose de si monstrueux et de si effroyable que rien plus. Ce n'était qu'une face que l'on voyoit à la faveur d'une lueur bleuâtre. Je ne sais si la flamme composoit elle-même cette face horrible, car cela étoit si mélangé, et passa si vite, que je ne le pus bien discerner. Mon âme resta dans sa même assiette et sa même assurance, comprenant que c'étoit le démon. Les sens en eurent quelque petit effroi. Mais pour l'âme, elle demeura sans aucun mouvement propre, et sans permettre au corps même de faire un signe de croix; parce que, quoique cela eût chassé le démon pour ce moment, cela lui eût fait voir qu'on le craignoit ou que l'on savoit que c'étoit lui. Cette manière de le mépriser lui fait bien plus de dépit; aussi ne parut-il plus de cette manière: mais il entra dans une telle rage, que, toutes les nuits, comme je me levois à minuit, il venoit à cette heure là, et faisoit des tintamarres effroyables dans ma chambre. Après que j'étois couchée, c'étoit encore pis; il secouoit mon lit des quarts d'heures; puis il alloit donner dans les chassiss de papier..... je me levois,

(1) *Vie de Madame Jeanne-Marie Bouvières de la Mothe-Guyon*, écrite par elle-même. Cologne, 1720, in-12, vol. III, 2<sup>e</sup> part., chap. v, p. 43-44.



et j'allumois ma bougie à une lampe que je tenais allumée dans ma chambre... je me servois de ma petite clarté pour regarder par toute la chambre et aux chassiss dans le temps que le démon y frappoit plus fort qu'à l'ordinaire. Mais comme il vit que je n'avois peur de rien, il quitta tout-à-coup et ne m'attaqua plus en personne. »

#### D. CAUSES PHYSIOLOGIQUES.

*Âges.* — Le dépouillement des quarante-sept cas de folie avec hallucinations, qui se trouvent consignés dans le dernier ouvrage de M. Parchappe, donne les résultats numériques suivants :

|                         |   |
|-------------------------|---|
| Enfance. . . . .        | 0 |
| Adolescence. . . . .    | 0 |
| De 25 à 30 ans. . . . . | 5 |
| De 30 à 35. . . . .     | 6 |
| De 35 à 40. . . . .     | 5 |
| De 40 à 45. . . . .     | 5 |
| De 45 à 50. . . . .     | 5 |
| De 50 à 55. . . . .     | 7 |
| De 55 à 60. . . . .     | 2 |
| De 60 à 65. . . . .     | 2 |
| De 65 à 70. . . . .     | 5 |
| De 70 à 75. . . . .     | 3 |
| De 75 à 80. . . . .     | 2 |

D'après ce tableau, l'âge où la proportion des hallucinations se montrerait la plus forte serait compris entre 50 et 55 ans. Cette proportion serait un peu inférieure entre 30 et 35, plus faible encore entre 25 et 30, 35 et 40, 40 et 45, 45 et 50,



65 et 70; enfin, elle aurait son *minimum* entre 55 et 60, 60 et 65, 75 et 80.

Voici maintenant ce que nous trouvons en dépouillant les 136 faits d'hallucinations avec ou sans folie, qui nous sont propres :

|                         |       |
|-------------------------|-------|
| Enfance. . . . .        | 2     |
| De 15 à 20 ans. . . . . | 5     |
| De 20 à 25. . . . .     | 8     |
| De 25 à 30. . . . .     | 11    |
| De 30 à 35. . . . .     | 13    |
| De 35 à 40. . . . .     | 23    |
| De 40 à 45. . . . .     | 21    |
| De 45 à 50. . . . .     | 11    |
| De 50 à 55. . . . .     | 7     |
| De 55 à 60. . . . .     | 11    |
| De 60 à 65. . . . .     | 12    |
| De 65 à 70. . . . .     | 9     |
| De 70 à 75. . . . .     | 3     |
|                         | <hr/> |
|                         | 136   |

Suivant ce second tableau, la proportion augmenterait graduellement à partir de 20 ans jusqu'à 35. Elle atteindrait son *maximum* entre 35 et 40, diminuerait graduellement de 40 à 55, se relèverait un peu entre 55 et 60, davantage entre 60 et 65. Enfin, elle aurait son *minimum* durant l'enfance et la vieillesse avancée.

A quoi tient la différence qu'on remarque entre les chiffres dérivant des faits recueillis par M. Parchappe et ceux qui résultent de nos observations personnelles ? Probablement à ce que cet auteur, qui parle des hallucinations accessoirement, en passant, pour ainsi dire, ne les rapporte point fidèlement à la période de la vie où elles ont eu lieu, tandis



que nous, qui faisons de ces phénomènes une étude spéciale, qui les regardions comme le but de nos recherches, nous avons eu grand soin de dater l'âge de nos malades du moment seul où les hallucinations s'étaient manifestées pour la première fois.

Quoi qu'il en soit, l'âge viril étant celui où les fonctions de la vie de relation arrivent à leur complet épanouissement, où l'activité cérébrale jouit de toute son énergie, rien de plus naturel que dans cette période, notamment à son milieu, de 35 à 45 ans, les hallucinations augmentent de proportion.

La vieillesse, au contraire, est moins sujette à la manifestation de ces phénomènes, parce que les facultés de l'âme sont alors au-dessous de ce qu'elles étaient dans la période précédente, parce que la mémoire et l'imagination, qui fournissent à la fausse perception ses éléments constitutifs, ont ici perdu une partie considérable de leurs forces.

Quant à l'enfance et à l'adolescence, ces âges où les deux facultés qui viennent d'être nommées sont si vives, si arden-tes, on a lieu de s'étonner qu'elles donnent zéro dans l'addition des faits de M. Parchappe et le chiffre 6 dans l'addition des nôtres. Cela tiendrait-il à ce que la mémoire des enfants et des adolescents, quoique douée d'un vaste et rapide essor, roule sur la superficie et non sur le fond des choses? à ce que leur imagination est trop tumultueuse, trop mobile, trop inquiète, trop indécise? Mais alors pourquoi, dans ces tableaux statistiques, y aurait-il plus d'hallucinations chez les vieillards, où ces deux facultés sont débiles, usées, presque éteintes? Nous sommes donc disposé à croire que les phénomènes en question suivent à peu près la même proportion chez ceux-ci et chez ceux-là. Si nos recherches numériques avaient porté sur un chiffre d'enfants et d'adolescents égal à celui des vieillards, il est très-probable que nous aurions donné la preuve de cette



assertion. Du reste, on verra, dans le cours de ce travail, plusieurs faits empruntés à divers auteurs, qui démontreront que les hallucinations sont loin d'épargner les premières périodes de la vie.

*Sexes.* — Parmi les 47 cas d'hallucinations que nous a fournis le dépouillement des 327 faits recueillis par M. Parchappe, les idiots et les imbécilles compris avec les véritables aliénés, 28 sont propres à l'homme et 19 à la femme. Mais, comme les aliénés mâles entrés à Saint-Yon depuis le premier janvier 1835 jusqu'au premier mars 1841 s'élèvent au chiffre de 190, conséquemment sont plus nombreux d'un tiers et une fraction que les 137 malades de l'autre sexe entrés à la même époque, il s'ensuit que, pour se faire une idée juste de la proportion que nous cherchons à déterminer, pour avoir des termes comparables entre eux; il faut diminuer d'un tiers plus une fraction le chiffre 28 donné par les hallucinés du sexe masculin. Or, cette défalcation opérée, il reste 18 moins une fraction. Conséquemment, d'après le travail numérique que nous venons d'exécuter sur les observations dues à M. Parchappe, il surviendrait, à chiffre égal, un peu plus d'hallucinations chez la femme que chez l'homme.

Voici maintenant les résultats auxquels nous sommes arrivé en opérant exclusivement sur les 60 cas recueillis par nous dans l'établissement Marcel-Sainte-Colombe, puisque les faits que nous avons observés à la Salpêtrière ne peuvent point entrer en ligne de compte, attendu qu'ils ne portent que sur un seul sexe.

Sur 57 aliénés du sexe masculin, 27 ont présenté des hallucinations; et sur 65 du sexe opposé, 33 ont offert les mêmes phénomènes. Mais il est entré, comme on voit, dans cet établissement particulier un cinquième environ plus de femmes que d'hommes; donc il faut diminuer d'un cin-



quième le chiffre 33 qui représente les hallucinés du sexe féminin. Or, cette réduction opérée, il reste le nombre 28. Conséquemment, ces faits, comme ceux de M. Parchappe, donnent, à chiffre égal, un peu plus d'hallucinations à la femme qu'à l'homme.

Du reste, si les psychiatres n'ont point parlé de l'influence des sexes sur le développement des hallucinations, il n'en est pas de même des théologiens. Ces derniers ont dit depuis longtemps, à propos des visions et des apparitions religieuses, que le sexe féminin y est plus sujet que le masculin, fait dont ils cherchent l'explication dans le génie spécial du premier (1), qui l'emportant en effet sur le second par la vivacité du mode de sentir et de percevoir, par l'ardeur incessante de l'imagination, doit conséquemment offrir plus de chances à la manifestation de l'erreur sensoriale dont il s'agit.

*Abstinence et alimentation insuffisante.* — Un membre du collège royal des chirurgiens de Londres, Thomas Griffith rapporte l'observation suivante : Le 27 septembre 1819, une immense quantité d'eau, qui s'était accumulée dans une mine de charbon, s'ouvrit une route dans un lieu où travaillaient plusieurs ouvriers et les submergea. Parmi ces ouvriers, il y en eut un qui gagna un passage obscur, bas et étroit, situé au-dessus du niveau de l'eau et communiquant avec deux galeries. Il resta douze jours dans ce lieu, n'ayant d'autre aliment que de l'eau qui tombait goutte à goutte d'un rocher à douze pas de lui, et, pour aller la recueillir dans le creux de sa main, il était obligé de se traîner à genoux et sur les deux mains. Or, pendant tout ce temps, son

(1) Ejusmodi revelationes aptum fæmineo sexui et ingenio opus (*Oudin*, in suppl. Bellarmini, — *Pignatelli*, consult. canonic. consult. 55, num. 1, edit. Venetianæ).



esprit ne fut point abattu; et chose singulière ! quand ce malheureux pensait à la détresse de sa femme et de ses enfants, il entendait des *sons célestes* qui calmaient toutes ses angoisses (1).

On sait quel délire s'empara des naufragés de *la Méduse* entassés sur leur fatal radeau, et livrés à toutes les angoisses de la faim. « Il voyait (M. Savigny) autour de lui, dit la relation de ce mémorable événement maritime, une terre couverte de belles plantations, et il se trouvait avec des êtres dont la présence flattait ses sens; il raisonnait cependant sur son état et il sentait que le courage seul pouvait l'arracher à cette espèce d'anéantissement. . . . . Plusieurs se croyaient encore à bord de *la Méduse*, entourés des mêmes objets qu'ils y voyaient tous les jours; ceux-là voyaient des navires et les appelaient à leur secours, ou bien une rade dans le fond de laquelle était une superbe ville. M. Corréard croyait parcourir les belles campagnes de l'Italie (2). »

Sans doute les visions de ces malheureux marins dépendaient aussi et d'un violent état moral, l'anxiété du désespoir, et de la température élevée des latitudes africaines; mais ce qui prouve sans réplique, comme l'a très bien dit M. Savigny, que l'abstinence en était la cause principale, c'est que les naufragés réfugiés dans les canots, où ils avaient à leur disposition quelques aliments qui manquaient absolument sur le radeau, ne présentèrent aucun de ces phénomènes.

Du reste, M. Savigny confirme ce que nous avons déjà énoncé sur l'influence de l'obscurité. « C'est pendant la nuit,

(1) *Medical and physical journal*; by William Hutchinson, février 1820, vol. XLIII, n° 252.

(2) *Relat. de ce naufrage*, 4<sup>e</sup> édit. 1821, p. 121-22.



dit-il, qu'éclata la démence qui nous frappa ; et, dès que le jour venait nous éclairer, nous étions beaucoup plus calmes ; mais l'obscurité ramenait le désordre dans nos cerveaux affaiblis. J'ai eu lieu de remarquer sur moi-même que mon imagination était beaucoup plus exaltée dans le silence des nuits : alors tout me paraissait extraordinaire et fantastique (1). »

Nul doute que parmi les causes des hallucinations jadis si fréquentes chez les moines en général , et chez les anachorètes de la Thébàide (2) en particulier, celle dont nous nous occupons n'ait été une des plus puissantes.

*Contenance.* — Pinel rapporte le cas suivant tiré d'un recueil périodique anglais. « Celui, dit-il, qui fait le sujet de cette observation avait acquis , dès l'âge de onze ans , cet accroissement physique , cette force , cette vigueur qui annoncent une puberté prématurée ; il éprouvait déjà ces desirs tumultueux, ce penchant irrésistible qui pousse un sexe vers l'autre. Destiné par ses parents à l'état ecclésiastique, nourri dans les préceptes d'une religion qui commande la chasteté, il eut longtemps à lutter entre la crainte de trahir ses devoirs et le désir de céder au penchant qui l'entraînait. Parvenu à l'époque où des serments solennels le condamnaient à une continence perpétuelle , il redouble de zèle et d'attention pour écarter de son imagination tous les objets

(1) *Thèse soutenue en 1818 à la Faculté de Paris*, par M. Savigny, chirurgien de la frégate, *la Méduse*.

(2) Saint Hilarion se nourrissait avec quinze figues ou six onces de pain d'orge ou d'herbes sauvages. Saint Antoine vivait d'un peu de pain sec et d'un peu de sel et d'eau une seule fois par jour. Saint Macaire prenait quelques feuilles de choux, une seule fois par semaine (*Vie des Pères du désert*, par Arnould d'Andilly).



lascifs qui pouvaient y laisser une impression assez vive et émouvoir les organes de la génération. Cependant la nuit, durant le sommeil, la nature reprenant ses droits, le délivrait, par de fréquentes pollutions, de l'irritation séminale. Pour obvier à cet inconvénient, il diminue la quantité de la nourriture, supprime celle qu'il soupçonnait augmenter la sécrétion spermatique, et veille sur ses sensations avec encore plus de soin : ce régime le réduit à un état de maigreur extrême. Arrivé à sa trente-deuxième année, un matin il s'éveille l'imagination échauffée par des images voluptueuses, les organes de la génération fortement ébranlés. Il se lève, et par de puissantes distractions il trompe la nature. Cependant une vivacité, un feu jusqu'alors inconnus, s'emparent de lui ; ses sens acquièrent une sensibilité, une pénétration étonnantes. L'après-midi, en entrant dans un salon, il porte ses regards sur deux personnes du sexe, qui font sur lui une impression telle, qu'elles lui paraissent lumineuses, et comme si elles étaient électrisées. Frappé d'un pareil phénomène, et en ignorant la cause, il l'attribue au prestige du démon, et se retire. Pendant le reste de la journée, ayant rencontré quelques autres femmes, il éprouve la même illusion. Le lendemain, voulant se rendre dans sa maison, il monte en voiture, et croit qu'à chaque instant elle renverse ; dans une auberge où on lui sert à manger, le pain, le vin, et tous les objets qu'on lui présente, lui paraissent en désordre. Arrivé dans sa famille, il se trouve d'abord plus tranquille ; mais le lendemain, environ deux heures après le repas, il sent tout-à-coup ses membres s'étendre et se raidir, tout son corps frémir et s'agiter par un mouvement violent et convulsif ; il éprouve à la tête la douleur la plus vive ; il lui semble que cette partie tournoie et fait une volute ; il se livre à des actions puériles et ridicules. Dans cet état on le saigne, ce qui ne le soulage nullement ;



on le plonge dans un bain, soulagement momentané. Bientôt les symptômes reparaissent avec plus d'intensité ; le délire se montre sous les formes les plus bizarres : tantôt il croit que le gouverneur de sa province lui offre toutes les beautés de la cour de Louis XV pour le faire renoncer à la continence. . . . . Peu de temps après, il s'endort la tête pleine des images les plus terribles ; il croit voir les spectres des plus fameux guerriers environnés de vieilles armes rouillées. Cette image s'imprime si fort en lui , que longtemps après il ne peut fixer une arme ou une pièce de fer sans que son odorat soit désagréablement affecté d'une odeur de cuivre ou de rouille. . . . . Un délire aussi complet finit par une *évacuation naturelle*. A la suite de cette crise , le malade recouvre la raison, et bientôt après la santé (1). »

*Hérédité.* — Jérôme Cardan dit avoir trouvé dans les papiers de son père, écrits de sa propre main, le récit de l'apparition suivante, arrivée à ce dernier, à qui du reste ce genre de phénomènes était habituel : « Le 13<sup>e</sup> jour d'août 1491, quand j'eus dit mes oraisons, sept hommes se sont apparus à moi comme de coutume, vestus d'habits de soie, d'un manteau presque en la manière des Grecs, ayant chausses rouges, comme il semblait, ayant pourpoints sur leurs chemises, resplendissants et rouges, d'une façon plus étroite que la commune et fort belle. Toutefois, ils n'étaient que deux ainsi vestus, lesquels semblaient être les plus nobles. Deux autres compagnons suivaient le premier de ces deux, qui était le plus grand et rouge : les autres suivaient le second qui était le plus pâle et le moindre de corps. . . .  
. . . . . Ils étaient âgés presque de quarante ans. Quand on les interrogeait qui ils étaient, ils ré-

(1) *Nosographie philos.*, 5<sup>e</sup> édit. tom. II, p. 280.



pondaient être hommes presque composés de l'air ; qui na-  
quissaient et périssaient, mais que leur vie était trop plus  
longue que la nôtre, et s'étendait jusqu'à trois cents ans.

. . . . . Ces esprits, ajoute Jérôme Car-  
dan, demeurèrent chez mon père plus de trois heures et dis-  
putèrent avec lui qu'il les interrogeait sur la cause du monde.  
Celui qui était le plus grand disait que Dieu n'avait fait le  
monde d'éternité et à jamais ; l'autre assurait que Dieu  
créait le monde par chaque moment, etc. (1). »

Or, voici ce que le même auteur rapporte concernant  
non plus son père, mais bien lui-même : « Ceci, dit-il,  
m'être advenu pendant trois ans continuellement depuis  
quatre ans jusqu'à sept, et toujours depuis la deuxième  
heure du jour jusqu'à la quatrième. . . . .  
Je pensais voir quelques images depuis le bas du lit, faites  
comme de petits anneaux de cuivre, lesquelles étaient des  
arbres, bêtes brutes, hommes des villes, des gendarmeries  
en bataille, des instruments de guerre et de bataille, et  
d'autres choses qui montaient et descendaient les unes  
après les autres. Et entendu que je me délectais grande-  
ment de ces visions. . . . . Néanmoins  
que je fusse petit enfant, je savais bien que c'était quelque  
ostentation prodigieuse. . . . . Sept ans  
passés et après avoir changé de logis, de telles visions ne  
me sont plus apparues (2). »

Ailleurs il ajoute : « Il y a encore en moi quelque chose  
d'extraordinaire, c'est que je sens toujours une odeur quel-  
conque. Tantôt mon corps exhale une odeur d'encens, et  
tantôt une odeur désagréable. Pendant près de deux ans,  
les pores de ma peau laissaient passer une si forte odeur de

(1) *De la subtilité*, traduct. de Leblanc, 1642, liv. XIX, p. 462.

(2) *Ibid.*



soufre que j'en étais insupportable à moi-même, et que je craignais pour ma santé ; mais cette odeur n'était pas sensible pour ceux qui m'approchaient (1). »

M. Moreau cite l'observation d'un homme affecté d'hallucinations de l'ouïe, de la vue et du tact, dont la mère avait de temps en temps des visions (2).

Nous avons rapporté plus haut un récit de Pierre de l'Estoile, relativement à une hallucination visuelle survenue à Catherine de Médicis ; nous parlerons plus bas, d'après le témoignage de Sully, d'une hallucination de la vue, qui arriva le soir même de la Saint Barthélemy à Charles IX, fils de cette reine.

#### E. CAUSES PATHOLOGIQUES.

*Pléthore sanguine.* — Une servante apercevait chaque jour, à une heure après minuit, une forme blanche qu'elle prenait pour un esprit. Témoin des larmes et des cris de cette femme, au moment où son spectre venait la visiter, Caperon pensa, d'après l'embonpoint de la malade et la couleur animée du visage, que le refoulement du sang vers la tête était l'unique cause de l'hallucination. En conséquence, il fit pratiquer une ample saignée ; et, dès la nuit suivante, il n'était plus question du spectre (3).

« Une autre fois, je fus consulté, dit le même auteur, touchant une femme qui disait voir chaque jour, à midi, un es-

(1) *De rerum varietate*, lib. VIII, cap. 43.

(2) *Mém. sur le trait. des hallucinat.* (*Gazette médic.*, 1841, n° 43, p. 667).

(3) *Lettre déjà cit.*, insérée dans le *Mercur de France*, année 1726, mois de juin, p. 1105.



prit en figure d'homme, vêtu de gris, avec des boutons jaunes, lequel, à ce qu'elle disait, la maltraitait très fort, lui donnait des soufflets. Je conclus qu'il convenait de lui faire faire une saignée du pied avec la précaution de lui en cacher le motif; ce qui ayant été adroitement exécuté, l'apparition s'évanouit (1). »

Caperon parle encore d'une jeune fille de dix-huit ans, qui n'était point réglée et qui avait des hallucinations de la vue. Or, la menstruation s'étant manifestée chez elle à la suite d'un exercice répété, elle fut complètement débarrassée du symptôme dont il s'agit (2).

---

#### CAUSES PSYCHOLOGIQUES.

Nous les subdivisons en *intellectuelles*, en *affectives* et en *sociales*, c'est-à-dire propres à certaines époques et à certaines circonstances de la vie des peuples civilisés.

---

#### A. CAUSES INTELLECTUELLES.

*Prolongation extrême d'une même sensation.* — Les personnes qui ont passé plusieurs jours de suite en diligence, arrivées au terme de leur voyage, entendent encore plus ou moins longtemps, au milieu du silence, le bruit de la voiture d'où elles viennent de descendre. Il en est de même des cloches qui ont sonné pendant plusieurs heures : l'oreille est encore frappée de leur bruit longtemps après qu'elles ont cessé d'être mises en mouvement.

(1) *Ibid.*

(2) *Ibid.*



Quand on regarde un point noir, par exemple, pendant plusieurs minutes, ce point noir continue de s'offrir à la vue bien que celle-ci n'en soit plus impressionnée.

Un jeune homme de ma connaissance, qui venait de passer plusieurs heures consécutives entre les bras de sa maîtresse, eut, la nuit du même jour, une insomnie au sein de laquelle, quoique seul, il lui semblait sentir encore sur ses lèvres le contact amoureux de la bouche de cette personne.

Suivant Walter Scott (1), un malade de l'infirmerie d'Édimbourg, qui mangeait tous les jours, à chaque repas, du *porridge*, percevait continuellement la saveur de ce potage.

Les excès de veille font partie de cette cause.

Voici, d'après un témoin oculaire, cité par Bekker, les hallucinations que la fatigue d'une assez longue insomnie produisit chez trente-deux naufragés qui s'étaient sauvés sur un radeau : « Nous étions réduits à une telle extrémité, que nous croyions voir plusieurs chaloupes de pêcheurs sur le bord de la mer, et que les pêcheurs étendaient leurs filets sur des perches pour les faire sécher : et, à mesure que nous approchions, nous vîmes quantité de monde à terre. Un peu après, nous vîmes au milieu d'eux plusieurs Hollandais que nous reconnûmes et que nous crûmes être de notre équipage, qui étaient partis de notre bord un peu auparavant avec un autre radeau. Qui plus est, nous crûmes si bien les reconnaître, que, sans lunettes d'approche, nous pouvions distinguer leurs habillements, et nous vîmes que tels avaient des chapeaux sur la tête, d'autres des bonnets, d'autres des orlammes. Les uns étaient vêtus de bafta et de toile à voile, et les autres avaient la moitié du corps nu. Le capitaine regardait avec sa lunette, et assurait que ces

(1) *Démonologie*, lettre 1<sup>re</sup>.



gens-là étaient ceux qui s'étaient sauvés les premiers ; et il ne se trouva personne des trente-deux que nous étions, qui doutât que tout cela ne fût vrai à la lettre. » Quand les naufragés furent à terre, le témoin oculaire ajoute : « Nous nous entretenions, sur le chemin, des hommes que nous avions vus et qui nous avaient paru d'abord des Maures et ensuite des Hollandais ; nous nous demandâmes où ils pourraient être, et où nous pourrions les trouver ; et ensuite de tout ce que nous avions vu sur la terre. Les uns disaient qu'ils seraient dans les maisons qui étaient au milieu des plantages, du côté où nous allions ; les autres qu'ils étaient assurément avec le capitaine qui avait pris le devant, ce qui nous mit un peu en repos pour quelque temps. Mais quand nous fûmes arrivés à ces plantages, ne voyant ni pas, ni sentiers, ni maisons, ni hommes, nous criâmes de toute notre force pour nous faire entendre ; mais personne ne nous répondit..... Pour ce qui est des chaloupes et des filets, et de la quantité de Maures et de Hollandais que nous croyions avoir vu de nos propres yeux, tout cela était évanoui. Ce qui nous persuada de plus en plus que nos yeux avaient été éblouis (1). »

C'est à la suite d'un état de veille très-prolongé que Savonarole entend, une fois, vers le point du jour, au milieu d'une oraison, une voix qui lui dit ces mots : « Insensé, ne vois-tu pas que c'est Dieu qui te charge d'annoncer ces choses de cette manière ? » Et ces paroles font que le même jour le fougueux dominicain commence le cours de ses terribles prédictions (2).

(1) *Monde enchanté*, 1694, Amsterdam, tom. iv, p. 55-56.

(2) Testis est autem deus, quod totum diem sabbati antecedentem et integram noctem proximam usque in lucem insonnes protaxi. . . . Et diluculò tandem longa



*Vivacité trop grande d'une impression sensoriale.* — Boerhaave ayant regardé les rayons de la lune réfléchis au foyer d'une lentille, eut devant ses yeux, pendant plusieurs heures, la figure d'un cercle blanc (1).

« Il est fort commun, dit Tissot, de voir des personnes chez lesquelles un long séjour au soleil laisse une impression dans l'œil, qui leur fait apercevoir différents corps voltigeant en l'air. . . . J'en ai vu des exemples cet été (2). »

Un indou, qui s'était vu obligé par son directeur spirituel de regarder chaque jour très-fixement le ciel sans cligner des yeux, disait à M. Dubois que cet exercice, outre des maux de tête considérables, lui occasionnait la sensation d'étincelles, de globes enflammés, de divers météores (3).

C'est pour avoir examiné au télescope, de l'œil droit, sans prendre les précautions ordinaires, le passage de Vénus, que Thomas Reid eut, pendant plusieurs semaines, une hallucination visuelle dédoublée (4).

Lorsque l'oreille, comme tout le monde le sait, est frappée par un son très-aigu, c'est-à-dire qui fait dans un temps donné un nombre beaucoup plus considérable de vibrations qu'un son grave, assez souvent alors ce son aigu persiste

vigilia fesso, et oranti mihi dictum fuit : Demens, nonne vides deum velle ut talia in hunc modum annuncies? Quamobrem eodem mane terrificam predicationem egi (*Saponarolæ compendium revelationum*, imprimé dans le tom. 1 de la *Vie de ce moine*, par Pic de la Mirandole, p. 228).

(1) *Prælect. in propr. inst.*, edent. Haller, tom. iv.

(2) *OEuvr. complèt.*, édit. Hallé, tom. 1, p. 223.

(3) *Ouvr. déjà cit.*

(4) *Ouvr. cit.*, tom. II, p. 236.



plusieurs minutes après que l'oreille a cessé d'en être impressionnée.

*Concentration extrême de l'attention.* — « Un jeune homme, dit M. Baudry (1), s'occupait beaucoup de projets de canalisation. Un jour, après avoir *concentré profondément son attention* sur ce sujet, il marquait sur une carte géographique le trajet d'un canal qui devait passer dans son pays: tout à coup il vit une brochure couverte en jaune avec cette inscription : *Projet d'ouverture d'un canal dans les plaines de la Sologne* ; il y lut, pendant quelques minutes, des idées qui confirmaient les siennes ; puis la brochure fantastique disparut, et il continua son travail. »

« Une fois, dit Luther (2), dans notre cloître, à Wittemberg, j'ai entendu distinctement le bruit que faisait le diable. Comme je commençais à lire le psautier, après avoir chanté matines, que j'étais assis et que *j'écrivais pour ma leçon*, le diable vint et fit trois fois du bruit derrière mon poêle, comme s'il eût traîné un boisseau. Enfin, comme il ne voulait point finir, je rassemblai mes petits livres et allai me mettre au lit. »

C'est quand Brutus méditait dans sa tente, la veille de la bataille de Philippes, qu'il aperçut le spectre de son mauvais génie (3).

Licinius méditait également dans son camp, la veille du combat qui allait se livrer entre lui et l'empereur Maximin, lorsqu'il vit un ange et l'entendit dicter une prière à l'aide de laquelle ses soldats devaient remporter la victoire (4).

*Solitude.* — L'histoire des anachorètes de la Thébàide

(1) *Thèse cit.*, p. 11.

(2) *Mémoires*, tom. II, chap. 6.

(3) *Vie de Brutus*, par Plutarque.

(4) Lactance, *De mort. persec.*, cap. 46.



démontre dans toute son évidence la réalité de cette cause qui n'a point du reste échappé à la sagacité de plusieurs théologiens. « On les voit rarement arriver ( les apparitions), dit l'abbé Lenglet-Dufresnoy, en d'autres lieux que dans les déserts, les solitudes, les monastères, ou les lieux de retraite.... Elles sont plus communes à ceux qui sont éloignés du commerce des hommes, qu'aux personnes engagées dans le monde (1) ».

« Une jeune femme, dit Zimmermann, d'un excellent caractère, mais presque entièrement retirée du monde, m'assura un jour que, chaque fois qu'elle se *trouvait seule*, ou qu'elle fermait les yeux, elle se voyait entourée d'une bande de démons. Elle avait été longtemps malade, et j'avais eu occasion de suivre en elle une succession terrible de plusieurs maladies différentes, dont la dernière fut une mélancolie très-profonde. Je lui demandai doucement et amicalement, en lui parlant de ses diables, si elle les croyait capables de faire germer le mal dans son cœur. Non, me répondit-elle; mais ils m'épouvantent par les grimaces effroyables qu'ils me font (2) ».

Deux femmes affectées d'hallucinations de l'ouïe très-fréquentes et très-intenses nous ont raconté que jamais *leurs voix* ne se faisaient entendre quand elles étaient occupées à converser, soit avec les médecins, soit avec les domestiques; et que, si quelqu'un leur adressait réellement la parole au moment où elles se trouvaient importunées par ces *voix imaginaires*, tout aussitôt celles-ci rentraient dans le silence le plus complet.

« ..... Pendant mes nuits horribles, dit Silvio Pellico, mon imagination s'exaltait à tel point qu'il me semblait,

(1) *Traité des apparit.*, 1751, tom. 1, p. 243.

(2) *De la solitude*, traduct. de M. Jourdan, p. 147.



quoique éveillé, entendre dans ma prison, tantôt des gémissements, tantôt des rires étouffés. Dans mon enfance je n'avais jamais cru aux sorcières et aux esprits, et voici que maintenant ces rires et ces gémissements m'épouvantaient; et je ne savais comment m'expliquer cela; et je me voyais forcé de me demander si je n'étais pas le jouet de quelques puissances mystérieuses et malfaisantes.

« Plusieurs fois je pris la lumière, d'une main tremblante, et je regardai si personne ne s'était caché sous mon lit pour se jouer de moi..... Assis à ma table, il me semblait qu'on me tirait par mon habit, tantôt qu'une main cachée avait poussé le livre que je voyais tomber à terre, tantôt que quelqu'un venait par derrière souffler ma lumière pour l'éteindre. Alors je me levais précipitamment, je regardais autour de moi, je me promenais avec défiance et me demandais à moi-même si j'étais fou ou dans mon bon sens. De toutes les choses que je regardais, que je sentais, je ne savais laquelle était réalité, laquelle était illusion (1). »

M. Coindet parle d'un criminel qui, soumis dans la prison de Genève à l'isolement cellulaire pendant la nuit, et au travail en commun avec silence absolu pendant le jour, y fut atteint d'une monomanie ambitieuse accompagnée d'hallucinations très nombreuses et très bizarres du sens de l'ouïe (2).

Selon M. Gosse (3), plusieurs prisonniers d'un autre pénitencier de la Suisse, qui n'avaient aucune prédisposition à la folie avant d'être soumis à la réclusion solitaire, sont

(1) *Mémoires sur ses prisons*, traduct. de M. Delatour, p. 173-74.

(2) *Mém. déjà cit.*, p. 282.

(3) *Biblioth. de Genève*, n° 86, février 1843, p. 255.



devenus presque tous hallucinés sous l'influence de cette réclusion. Des criminels, au contraire, vivant en commun au milieu des ateliers, et dont l'état mental se trouvait déjà gravement compromis au commencement de leur séquestration, n'eurent point de fausses perceptions.

« J'ai en ce moment sous les yeux, dit M. Thore, dans une des salles de l'Hôtel-Dieu, un malade qui a passé plus de deux années dans une cellule de la maison de Beaulieu. Il y est devenu aliéné, et a été tourmenté par d'horribles hallucinations (1). »

M. Bottex (2) parle d'un poète de l'empire, qui devint halluciné pour avoir été renfermé à Pierre-Châtel, par ordre de Napoléon.

« Étant rempli, dit Saint Justin (3), de cette folle espérance de connaître Dieu dans peu de temps par la philosophie de Platon, il me vint un jour en pensée de me *retirer en quelque lieu écarté de tout le tumulte du monde*, pour y jouir à mon aise d'une *parfaite solitude*, et m'occuper à la contemplation dans un entier recueillement. Je m'en allai pour ce sujet en un lieu assez proche de la mer. Lorsque j'étais près d'y arriver, je vis à quelques pas de moi une personne qui me suivait. C'était un vieillard déjà fort âgé, d'assez bonne mine. La douceur et la gravité paraissaient également sur son visage. M'étant arrêté et m'étant retourné vers lui pour voir qui c'était, je le considérais attentivement sans rien dire. Alors cet homme commença à me parler. Est-ce que vous me connaissez, me dit-il ? Je lui avouai que non. D'où vient donc, repartit-il, que vous me regardez si fixement ? Je suis sur-

(1) *Recherches statistiques sur l'aliénat. ment.*, p. 91.

(2) *Essai sur les hallucinat.*, p. 42.

(3) *Dialogue*, traduit par M. Tillemont dans *ses mémoires sur l'Histoire ecclésiastique*, tom. II, p. 383-84-85.



pris, lui répondis-je, de vous rencontrer en ce lieu, car je ne croyais pas y devoir trouver personne. Ce qui m'y amène, dit ce vieillard, c'est l'inquiétude que j'ai pour quelques uns de mes amis. Ils sont allés faire un voyage, et je viens ici pour en apprendre des nouvelles, et voir si je ne les trouverai point quelque part. »

La conversation tomba ensuite sur la nature de Dieu, sur l'immortalité de l'âme, sur les récompenses et les supplices de l'autre vie. Saint Justin défendait les dogmes platoniciens ; mais le vieillard lui posa des arguments si solides, qu'il le réduisit à avouer l'ignorance des philosophes à cet égard. C'est alors qu'il ajouta : « Longtemps avant que ces prétendus philosophes eussent commencé, il y a eu quelques personnes saintes dans leur vie, justes dans leurs actions, amies de Dieu, et qui, parlant par son esprit, ont prédit ce qui se passe aujourd'hui dans tout le monde. On les appelle prophètes. Eux seuls ont connu la vérité, etc., etc. . . . . .

. . . . . Ce vieillard, continue Saint Justin, me dit encore plusieurs choses qu'il n'est pas temps de rapporter à cette heure ; et, après m'avoir ordonné d'exécuter ce qu'il m'avait dit, il s'en alla et je ne le vis plus depuis (1). »

Comment agit la solitude dans tous ces cas ? Évidemment en empêchant les forces de l'esprit de se répandre et de se fixer au dehors, en contraignant les individus à replier leurs

(1) « Il est hors d'apparence, dit Tillemont, qu'un homme ordinaire s'engageât au milieu d'une campagne inhabitée, avec une personne inconnue, et presque sans aucune occasion, dans les points les plus relevés de la théologie, et qu'il persuadât aussi aisément d'embrasser l'humilité de l'Evangile à un homme rempli de toute la vanité de la philosophie païenne, et l'obligeât sans peine à quitter une espérance qu'il tenait déjà comme infail-  
lible, pour en suivre une autre toute nouvelle. »



facultés sur elles-mêmes, en les assujettissant à vivre dans le sein du passé ou dans celui de l'avenir ; en un mot, en les nourrissant d'idées exclusivement spéculatives. Le contrôle permanent et actif de la réalité objective est une des conditions nécessaires de l'intelligence normale de l'homme. Toutes les fois que celui-ci s'en trouve privé, son âme, avide de reconquérir ses droits, cherche à se créer les apparences du monde extérieur. Or, quels individus plus aptes à ce genre d'exaltation que les solitaires des premiers siècles de l'Église, ces hommes qui, selon Philon, vivaient au fond de leur grotte six jours de la semaine, sans jamais en sortir, sans même jeter les yeux sur la campagne, et qui, le septième jour, dans leur assemblée, à l'exception des chants en commun, gardaient le plus complet silence ! Quels individus mieux disposés à cela que les prisonniers, surtout les reclus soumis au régime de la cellule !

---

#### B. CAUSES AFFECTIVES.

*Remords.* — Un jeune homme, poursuivi par le chagrin d'avoir maltraité sa mère, voulait se distraire au moyen de la lecture. Il prit un roman. Or, à chaque page, il ne voyait qu'une seule phrase qui était celle-ci : tu es un ingrat, un fils dénaturé (1).

« J'ay veu, dit Bodin, un jeune homme prisonnier, l'an 1569, qui avait tué sa femme en cholère, et qui avait eu sa grâce qui lui fut entérinée, lequel néanmoins se plaignait qu'il n'avait aucun repos, étant toutes les nuits battu par icelle (2). »

Après avoir ordonné le meurtre de plusieurs habitants de

(1) M. Bayle, *mém. cit.*, p. 34.

(2) *Démonomanie*, Paris, 1597, livre II, p. 79.



la ville d'Héraclée, le tyran Cléarque fut assailli par le spectre de chacune de ses victimes (1).

Ayant tué par mégarde la fille d'une des meilleures maisons de Bizance, la jeune Cléonice, Pausanias, général des Lacédémoniens, voyait nuit et jour l'ombre de cette jeune fille, et entendait sa voix qui lui répétait sans cesse d'un ton courroucé : Marche devant le tribunal de la justice qui punit les forfaits et qui t'attend (2).

Charles IX fut en proie à des phénomènes semblables après le massacre de la Saint Barthélemy : « Le roy Charles, dit  
« Sully, oyant, le soir du même jour et tout le lendemain,  
« conter les meurtres et tueries qui s'y étaient faits de vieillards, femmes et enfants, tira à part maître Ambroise  
« Paré, son premier chirurgien, qu'il aimait infiniment,  
« quoi qu'il fust de la religion, et lui dit : Ambroise, je ne  
« sçay ce qui m'est survenu depuis deux ou trois jours, mais  
« je me trouve l'esprit et le corps grandement esmeus, voire  
« tout ainsi que si j'avais la fièvre, me semblant à tout moment, aussi bien veillant que dormant, que ces corps massacrez se présentent à moy les faces hydeuses et couvertes  
« de sang ; je voudrais que l'on n'y eust pas compris les imbéciles et innocents (3). »

Le médecin Mannouri, qui avait participé au meurtre juridique d'Urbain Grandier ; qui avait fait preuve d'une si grande cruauté à l'égard de ce malheureux prêtre, qui s'était chargé de lui introduire dans les chairs un instrument piquant, afin de lui arracher l'aveu de son prétendu crime ; Mannouri ne put résister à l'influence du remords

(1) Memmon, *Fragment. hist. urb. Heracl. in Pont.*

(2) Plutarque, *Vie de Cimon.*

(3) *Mémoires* (dans la collect. des mém. relatifs à l'*Hist. de France* ; 2<sup>e</sup> série, tom. 1, p. 245).



qui s'empara de son esprit. Or, « un soir, assure-t-on, qu'il revenait sur les dix heures d'un des bouts de la ville visiter un malade, marchant de compagnie avec un autre homme et son *frater*, qui portait une lanterne devant eux, il s'écria tout à coup, comme un homme qui se réveille en sursaut : Ah ! voilà Grandier ! Que me veux-tu ? — Il entra en même temps dans un tremblement et un frémissement dont les deux hommes qui étaient avec lui ne purent le faire revenir. Ils le ramenèrent à sa maison toujours parlant de Grandier, qu'il croyait avoir devant les yeux (1). »

*Crainte du déshonneur.*—Un jeune négociant, appartenant à une famille considérée et très-austère, au point de vue de la probité et de la délicatesse des sentiments, se vit contraint de déposer son bilan par suite de circonstances malheureuses et tout-à-fait indépendantes de sa volonté. Une profonde mélancolie fut le résultat de cette triste nécessité ; elle dégénéra bientôt en idée fixe, Cet intéressant jeune homme s'imaginait avoir imprimé une tache indélébile à sa famille ; il se reprochait amèrement, et cela sans aucune espèce de fondement, d'avoir fait manquer le mariage d'une de ses sœurs. Or, la nuit, au sein de cruelles insomnies, il voyait les croisées et les portes de sa chambre à coucher s'ouvrir d'elles-mêmes ; il apercevait le spectre d'un de ses principaux créanciers qui s'avancait d'un air menaçant auprès de son lit ; il entendait tomber de la grêle sur le parquet, il sentait une main invisible qui lui comprimait le col ou qui le tirait par sa chevelure. Le jour, quand il marchait dans les rues, le spectre était toujours à ses côtés ; et souvent, lorsqu'il voulait ouvrir une porte, il éprouvait une résistance qui lui faisait croire que le fantôme tirait la porte

(1) De la Ménarday, *Examen et discussion critiq. de l'hist. des diables de Loudun*, Liège, 1748, in-12, p. 337.



en sens inverse. Le malade étant parvenu à se faire relever de sa faillite, les hallucinations disparurent avec la cause qui les avait produites.

*Frayeur d'un danger personnel.*—Une jeune femme ayant rencontré à la promenade un serpent qui s'était dressé contre elle, croyait depuis lors être poursuivie par le même serpent. Elle le voyait, le touchait et en était étreinte jusque dans les parties les plus délicates (1).

Un enfant, dont le père était mort victime, sous le règne de la *terreur*, se trouvait compromis dans la même cause et menacé de porter sa tête sur l'échafaud. Un domestique dévoué avait eu la précaution de cacher cet enfant, âgé de neuf ans, dans un tonneau placé au fond d'une cave, au moment où l'on faisait des perquisitions dans l'hôtel, afin de s'emparer de sa personne. Or, quand les bourreaux de son père pénétrèrent dans la cave, le stratagème réussit ; mais l'enfant entendit tous leurs propos et leurs projets sanguinaires. Sa frayeur fut telle, que depuis ce moment il voit ces misérables qui cherchent à le saisir. Cette hallucination se renouvelle toutes les fois qu'il pense à cet événement (2).

Voilà ce qu'on lit dans le tableau des dernières angoisses d'un faussaire pendu en Angleterre, mais qui fut rappelé à la vie : « . . . . .  
 . . . . . Mon esprit ( c'est le condamné qui parle ) comprit pleinement l'arrêt que je devais subir dans quelques heures, une terreur horrible me gagna.  
 . . . . . Une sorte de bourdonnement sourd s'empara de mes oreilles sans que je pusse m'en débarrasser. Quoiqu'il fit nuit close, des étincelles lumineuses

(1) Foderé, *Traité du délire*, tom. II, p. 121.

(2) Poujol, *mém. cité*, p. 193.



allaient et venaient devant mes yeux. . . . .  
 . . . . . Quelque temps après j'essayai de  
 me rappeler tout ce que j'avais entendu dire sur la mort par  
 pendaison.. . . . Je portai mes mains à ma  
 gorge, je la serrai fortement comme pour essayer de la sen-  
 sation d'étrangler ; ensuite je tâtai mes bras aux endroits où  
 la corde devait être attachée ; je la sentais passer et repasser.  
 . . . . . Je me sentais lier les mains en-  
 semble, etc. (1). »

*Enthousiasme religieux.* — Au moyen-âge, cette cause  
 fut une des plus puissantes.

C'est au pied des autels, parmi les élévations de l'âme à  
 Dieu, durant la ferveur et le recueillement de la prière, que  
 saint Pacôme aperçoit Jésus-Christ couronné d'épines (2) ;  
 qu'un ange ordonne à Donatus de dresser les statuts de sa  
 secte (3) ; que, revêtu d'un manteau royal, le front ceint  
 d'un diadème d'or et de pierreries, le démon vient tenter  
 saint Martin de Tours (4) ; que la sœur défunte de saint  
 Thomas d'Aquin, l'abbesse de Sainte-Marie de Capoue, ap-  
 paraît à ce grand docteur pour lui donner des nouvelles de  
 l'autre monde (5) ; que, retiré au monastère de Sainte-  
 Colombe, afin de fuir le courroux de Henri II, roi d'Angle-  
 terre, saint Thomas de Cantorbéry entend une voix céleste  
 qui prononce ces paroles : Lève-toi promptement, et re-  
 tourne à ton archevêché pour y glorifier mon Église (6) ;

(1) *Extrait d'un Jour. améric.* (*Rev. Encyclop.*; tom. XLVIII  
 1830, p. 18).

(2) St-Jérôme, *Vie de St-Pacôme.*

(3) St-Augustin, *epit.* 165, in *Johannem.*

(4) Sulpice Sévère, *Vita Beat. Martini.*

(5) Touron, *Vie de St-Thomas d'Aquin*, Paris 1737, p. 271.

(6) Roger de Houeden, *pars poster. Annalium.*



que Jésus-Christ montre son sang à Raymond Lulle (1); que saint François d'Assises reçoit la visite des apôtres, à Rome, dans une chapelle de l'église Saint-Pierre (2).

« Le jour du vendredi, dit Luther (3), j'étais dans ma chambre, livré à une *oraison fervente*, et je contemplais en mon esprit comment Jésus-Christ fut attaché sur la croix, et comment il souffrit et mourut pour nos péchés : il apparut soudain sur le mur une image brillante de Jésus-Christ percé de cinq plaies, et me regardant fixement comme si c'eût été le Sauveur lui-même en présence corporelle. Au premier aspect, je pensai que c'était quelque révélation céleste, mais je réfléchis ensuite qu'assurément c'était une illusion et une ruse du diable, car Jésus-Christ nous a apparu dans sa parole et sous une forme beaucoup plus humble et plus vile. J'adressai donc la parole à la vision en ces termes : Fuis, diable réprouvé, je ne connais d'autre Christ que celui qui a été crucifié et qui s'est retracé et présenté à moi dans sa parole. Alors l'image disparut, montrant évidemment de qui elle était l'ouvrage. »

*Affliction causée par la perte d'une personne aimée.* — Madame Guérin ayant appris que son époux, avocat au parlement d'Aix, devait avoir la tête tranchée à Paris, sous la terreur, fut si profondément affectée de cette nouvelle, que le jour même, à l'heure de l'exécution, elle vit sur une de ses mains le visage agonisant de son cher mari, qui lui jetait un regard tendre et lui disait un dernier adieu (4).

*Ambition.* — « Un général, dit M. Bayle, qui avait joué un grand rôle dans le dernier gouvernement, et qui avait été

(1) Perroquet, *Vie de Raymond Lulle*, 2<sup>e</sup> partie, p. 10.

(2) Chalippe, *Vie de ce saint*, tom. 1, lib. 2, p. 96.

(3) *Propos de table*, trad. en franç. par G. Brunet, p. 378.

(4) *Encyclopédie méthod.*, art. imagination; tom. VII, p. 472.



dévoré toute sa vie par une ambition démesurée, calculait en lui-même les moyens de s'élever, lorsqu'il entendit tout à coup un concert de voix qui criaient : Salut à notre roi ! La première impression qu'il éprouva fut un sentiment de frayeur ; mais, au bout de quelques jours, il se persuada que c'était un grand peuple qui le reconnaissait pour roi (1). »

C'est vraisemblablement à cette cause qu'il faut attribuer l'hallucination survenue à Quintus Curtius Rufus.

Cet homme ambitieux, qui, à force d'intrigues, obtint de la faveur de Tibère la questure, la préture et le proconsulat, était allé en Afrique avec un questeur. Or, un soir, comme il se promenait sous un portique, il vit une femme d'une grandeur et d'une beauté extraordinaires, qui lui dit qu'elle était l'Afrique, et qu'il reviendrait un jour dans ce pays avec la qualité de proconsul (2).

### C. CAUSES SOCIALES.

*Systèmes philosophiques.* — L'idéalisme et le mysticisme sont plus favorables au développement du délire perceptif que le sensualisme et le scepticisme. On doit chercher la raison de ce fait dans la forme matérielle accordée à l'âme des morts, à l'être suprême ou aux divinités subalternes par les deux premiers systèmes, ainsi que dans la faculté qu'ils attribuaient à ces principes d'apparaître en ce monde, de se manifester quelquefois sous cette forme matérielle (3).

(1) *Mém. cit.*, p. 44.

(2) Pline le jeune, *Epist.*, lib. VII, litt. 26.

(3) Platon fait errer les âmes autour des tombeaux. Il pense que les défunts qui se sont livrés sur la terre aux plaisirs bas et grossiers peuvent se manifester aux vivants (*Phædon*). — Selon Cicéron, qui incline évidemment vers l'idéalisme des spéculations



Dion, qui aperçut de jour et veillant un spectre de femme, semblable à celui d'une furie, était l'élève le plus docile et le plus ardent du fondateur de l'Académie (1).

Brutus et Cléarque, dont les perceptions subjectives ont été rapportées plus haut, appartenaient aussi, comme chacun sait, à l'école de Platon.

Le chef du mysticisme Alexandrin, Plotin fut honoré de la présence immédiate de Dieu, quatre fois dans sa vie (2).

Porphyre, son disciple, se flatte d'avoir obtenu la même faveur, une seule fois, vers l'âge de soixante-huit ans (3).

La plupart des mystiques modernes ont offert des hallucinations. Nous avons cité précédemment quelques unes de celles qui ont eu lieu chez Jérôme Cardan, Swedenborg, madame Guyon, Antoinette Bourignon.

C'était encore une femme livrée aux exaltations du mysticisme que Jacqueline-Aimée Brohon, auteur, dans sa jeunesse, de plusieurs productions littéraires, et qui, plus tard, quittant le drame et le roman pour se retirer dans la solitude, voyait si souvent les plaies et le sang de Jésus-Christ; qui entendait sa voix, qui le prenait dans ses bras et lui posait la main sur sa bouche (4).

académiciennes et stoïques, la figure de l'homme est semblable à celle des dieux. Ceux-ci se sont souvent manifestés d'une manière si sensible, qu'il fallait être ou stupide ou impie pour douter de leur présence (*De naturâ deorum*, lib. I, c. 18, — lib. II, c. 2). Jamblique décrit la forme, la couleur et la physionomie de chaque classe de dieux et de génies admise dans la hiérarchie Alexandrine. Il indique la manière de les évoquer, de les rendre visibles et propices (*De myst. Egypt.*).

(1) Plutarque, *Vie de Dion*.

(2) *Vie de ce philosophe*, par Porphyre.

(3) *Ibid.*

(4) « Un jour, Jésus-Christ lui dit en lui montrant la plaie de



Michael Mercatus, qui vit l'ombre de Marcile Ficin montée sur un cheval blanc, qui l'entendit proférer ces paroles : *vera sunt illa* (1), était l'ami et le disciple du célèbre néoplatonicien de Florence (2).

Jeanne Leade, qui assurait que son mari, mort depuis longtemps, lui était apparu pour lui demander une bible et reconquérir ses droits d'époux (3), avait passé sa vie à méditer les ouvrages de Jacques Boehm.

*Doctrines religieuses.* — Si certains dogmes théologiques paraissent avoir eu pour point de départ, à l'origine des

son côté : Voilà ton tombeau et ton lit nuptial, ne me cherche plus sur la croix, je t'ai cédé cette place ; je ne serai plus crucifié, mes victimes le seront pour toi..... Un jour, dit-elle, Jésus Christ me serra contre sa poitrine, appuya ma tête sur son bras droit, et, découvrant mon cœur, y jeta un trait de flamme ; il me pressa le cœur, et il en sortit abondamment du sang qui rejaillit par dessus mon Jésus, et forma comme une douce rosée au-dessus de lui. Il retomba ce sang, et se perdit dans une espèce de pluie qui sortait de toutes les parties du corps de Jésus.... Un jour qu'elle allait partir, Jésus lui dit : « Emporte-moi donc avec toi, « je ne puis te quitter. » — Je le pris dans mes bras, oubliant le respect que je devais à mon cher maître ; je lui coupai la parole, j'osai même mettre la main sur sa bouche adorable pour le faire taire... Un autre jour, elle veut prendre une prise de tabac pour relâcher son esprit ; Jésus-Christ lui dit : « Laisse-là cette tabatière, et écoute-moi, ma fille (*Réflexions édifiantes de cette femme*, « ouvrage écrit par ses admirateurs, 1791, tom. 1, p. 29) ! »

(1) Schellhorn, *Amœnit litterar.*, t. II, p. 112.

(2) Marcile Ficin et Michael Mercatus s'étaient promis que le premier des deux qui viendrait à mourir s'empresserait d'annoncer à l'autre la certitude des choses de l'autre monde.

(3) *Dissert. historico-theolog. de Johann. Leadac visionibus et doctrinâ*, in-4<sup>o</sup>, Tubing., 1712.



sociétés, quelques hallucinations survenues aux législateurs et aux sages, l'autorité de ces dogmes a eu sa réaction ; elle a exercé directement ou d'une façon détournée une influence incontestable sur la manifestation du délire perceptif.

L'anthropomorphisme de plusieurs Pères de l'Église, la croyance des Origène (1), des Tertullien (2), de saint Augustin (3), à l'existence moitié abstraite et moitié corporelle de l'âme humaine, à l'état étendu et figuré des anges et des démons, ne sont point étrangers au développement des hallucinations si communes au commencement de l'ère chrétienne.

Un ange apparaît à saint Paphnuce et lui dit :  
Venez maintenant, âme bienheureuse, et entrez dans le tabernacle dont vous vous êtes rendue digne (4).

Sainte Perpétue vit Jésus-Christ en habit de pasteur, qui lui mit dans la bouche quelque chose de doux et d'agréable (5).

Saint Antoine aperçut l'âme de saint Paul l'ermite, qui montait au ciel avec une troupe d'anges et de prophètes (6).

Le diable se manifeste au même anachorète, tantôt sous la forme d'une femme ou d'un enfant, tantôt sous la figure d'animaux féroces qui encombrant sa cellule, la font retentir de leurs cris terribles, et menacent même de le dévorer (7).

(1) *Contra Celsum.*

(2) *De animá. — De resurrect. carn.*

(3) *De divinit. dæmon.*

(4) Rufin, *Vie de cet anachorète.*

(5) Eusèbe, *Hist. ecclés.*, lib. v, cap. 20.

(6) Saint Jérôme, *Vie de Paul l'ermite.*

(7) Saint Athanase, *Vie de saint Antoine.*



Il saute sur les épaules de saint Hilarion, et le frappe à la tête avec un fouet (1).

Il entre dans la cellule de saint Abraham, une cognée à la main; il en ébranle les parois en s'écriant : Hâtez-vous, mes amis, hâtez-vous de venir pour lui arracher la vie ! Une autre fois, comme le saint solitaire mangeait, il se présente à lui sous la figure d'un jeune garçon, et lui renverse son pot-à-boire (2).

Il apparaît à Siméon Stylite sous la forme d'un ange resplendissant de lumière, qui, monté sur un char et traîné par des chevaux de feu, lui dit : Siméon, Dieu te mande près de lui. Je suis un de ses anges, et il m'envoie vers toi pour t'enlever comme autrefois Élie (3) !

Un jour, à l'heure de midi, sous la figure du monstre mythologique appelé Hippocentaure, il vient tourmenter saint Paul l'ermite qui cheminait à l'aventure au milieu du désert (4).

(1) Saint Jérôme, *Vie de saint Hilarion*.

(2) Saint Ephrem, *Vie de saint Abraham*.

(3) Saint Antoine, *Vie de saint Siméon Stylite*.

(4) Saint Jérôme, *Vie de saint Paul l'ermite*.



---

## CHAPITRE NEUVIEME.

---

### DU DÉLIRE PERCEPTIF COMPATIBLE AVEC L'INTÉGRITÉ DE LA RAISON.

Le délire qui revêt la forme *perceptive*, de même que celui qui se manifeste suivant d'autres modes, n'implique nullement la coïncidence nécessaire de la folie. Quoique cet élément demeure étranger aux opérations normales de l'entendement, quoi qu'il soit le résultat d'un trouble psychologique incontestable, il s'allie dans certains cas avec l'intégrité la plus parfaite de la raison.

L'*halluciné* n'est pas fou, quand il s'aperçoit de la non-existence ou de l'absence actuelle de l'objet correspondant à la fausse perception qu'il éprouve, quand il refuse l'acquiescement de son esprit à la conviction erronée de l'existence ou de la présence actuelle de cet objet.

L'*illusionné* jouit de toute l'intégrité de sa raison, quand il sait que la perception éprouvée par lui correspond vicieusement à l'objet réel qu'elle représente.

Pour M. Leuret, la folie tiendrait, dans ces cas, à l'existence d'autres conditions. Après avoir rapporté un fait d'hallucination de l'ouïe, qui lui advint à la suite d'une saignée, et qui concernait le prétendu bruit d'un flacon posé sur une table, et celui d'une crépitation semblable à celle qui résulte du mélange d'un acide concentré avec un carbonate, cet auteur ajoute : « On essaya de me détromper, l'on m'assura qu'il n'y avait ni flacon sur la table, ni acide répandu. Je compris que j'avais une hallucination, et j'ajoutai foi à



ce que l'on me disait plutôt qu'à ce que j'avais entendu. Mais le bruit était tellement distinct, que, si je n'eusse été instruit par l'expérience des hallucinés, j'aurais été, comme eux, trompé par ce phénomène insolite. Mettez à ma place un homme.... ne pouvant rendre avec justesse ce qu'il entendra.... Que cet homme *ignore* en quoi consiste une hallucination, il se confiera plutôt dans sa sensation que dans la parole des autres, il sera *fou*. Pourquoi? Son raisonnement sera-t-il donc altéré? Non, mais il sera arrivé dans son esprit un élément nouveau, un élément étranger aux autres hommes, etc. (1). » Plus loin, il dit : « Le principe du délire.... n'est pas dans la foi donnée à l'hallucination, il est dans l'hallucination elle-même (2). »

Ainsi donc, il résulte clairement des phrases qui précèdent : 1<sup>o</sup> que la croyance à l'existence de l'objet de la fausse perception dépendrait, chez celui qui éprouve l'hallucination, d'un défaut de culture dans l'esprit; qu'elle échapperait à l'homme instruit et se montrerait chez l'ignorant, moins accessible au pouvoir de la dissuasion, moins prévenu contre la faillibilité des perceptions, en raison même du faible développement imprimé à son intelligence; 2<sup>o</sup> que l'hallucination suffirait à elle seule pour constituer la folie.

J'en demande bien pardon à M. Leuret, dont personne plus que moi ne rend justice aux solides et rares qualités de l'esprit, mais il me semble que ses idées renferment de graves erreurs.

Au point de vue de la certitude qui repose, non pas sur l'autorité du raisonnement, mais bien sur celle des perceptions sensoriales, le pâtre, par exemple, à moins d'être idiot, est presque aussi savant que le philosophe. L'expérience

(1) *Ouvr. déjà cit.* p. 135-36.

(2) *Ibid.*, p. 140.



journalière n'a-t-elle pas enseigné à l'un aussi bien qu'à l'autre à combien d'erreurs le témoignage des sens est susceptible d'entraîner ? Le plus simple villageois ne sait-il pas comme un Descartes ou un Newton qu'un bâton droit, par exemple, paraît rompu quand on le plonge dans l'eau ; que, étant à l'une des extrémités d'une longue avenue, les deux rangées d'arbres dont elle est composée semblent converger l'une vers l'autre, au point de se toucher, si l'avenue s'étend assez loin pour cela, etc. ? Or, puisqu'il en est ainsi, le paysan qui s'obstine à ne pas mettre en doute, malgré le témoignage d'autrui, la réalité de l'objet d'une fausse perception, est fou, non parce qu'il est simple et ignorant, mais parce qu'il place sa conviction privée au-dessus de la conviction commune, parce qu'il préfère sa propre raison, son autorité individuelle à l'autorité générale, au consentement universel. D'ailleurs l'expérience ne sanctionne nullement l'assertion de M. Leuret. Tous les jours les médecins observent des hallucinés qui ont une instruction vaste et profonde, et qui, malgré cela, sont complètement dupes de leurs fausses perceptions. Ils en observent aussi d'autres, étrangers à toute espèce d'idées philosophiques et scientifiques, et qui apprécient ces phénomènes à leur juste valeur, qui ne leur accordent pas plus d'importance qu'ils n'en méritent, qui les regardent avec raison comme des perceptions dont l'objet n'existe nulle part ailleurs que dans la conscience; même lorsque ces phénomènes simulent au plus haut degré l'apparence de la réalité extérieure.

Quant à l'opinion qui consiste à faire résider la folie, non dans l'acquiescement de l'esprit à la conviction erronée de l'existence du faux objet perçu, mais dans l'acte même de l'hallucination, le bon sens de l'humanité proteste et protestera toujours contre elle. Cette opinion conduit à un fatalisme exagéré, et partant illégitime et absurde.



L'erreur dont il s'agit provient de ce que M. Leuret confond, comme tous les autres psychiatres, le *délire* avec la *folie*. Or, tant qu'on regardera ces mots comme exprimant des ordres identiques de phénomènes, tant qu'on ne fixera pas d'une manière précise l'intervalle qui les sépare, une foule de problèmes très-importants ne pourront jamais être résolus.

Je le répète, il n'y a pas de folie sans délire ; mais l'existence de celui-ci n'implique pas toujours la coïncidence nécessaire de la déraison. Le mot *délire* a un sens très-étendu, il comprend toutes les anomalies dont l'esprit de l'homme peut devenir le théâtre, il embrasse le désordre des perceptions sensoriales, celui des conceptions pures, ainsi que le trouble des penchants et des sentiments. Le mot *folie* a une signification beaucoup plus restreinte, il exprime une aberration qui roule sur quelques facultés seulement ; mais ces facultés sont les plus essentielles et les plus élevées, car ce sont la *liberté morale*, et le principe en vertu duquel l'esprit se demande le pourquoi des choses, en vertu duquel il aperçoit la dépendance des phénomènes et l'évidence de leur induction.

Quelle que soit la bizarrerie d'une perception sensoriale, l'étrangeté d'une conception, l'anomalie d'un sentiment ou d'une passion, tant que ces écarts psychologiques sont pris pour tels, sont appréciés à leur juste valeur par celui qui les éprouve, il y a délire et non pas folie.

Quelle que soit la propension d'un individu à extravaguer dans ses paroles, ou à se singulariser dans les actes de la conduite, tant que cet individu aura la force de résister à cette propension, tant qu'il pourra triompher de cette tendance morbide, il y aura délire et non pas folie.

Mais sitôt que l'homme n'est plus à même de s'apercevoir des anomalies qui se passent dans son cerveau, sitôt qu'il n'a-



plus assez de discernement pour reconnaître le trouble survenu dans les fonctions de cet organe, ou sitôt que sa liberté morale, sa volonté, est impuissante à lutter victorieusement contre les impulsions qui tendent à maîtriser ses propos ou ses actes, il y a à la fois *délire* et *folie*.

Ainsi donc, deux éléments, ni plus ni moins, constituent la folie, savoir, la *perte de la liberté morale* et le *défaut de discernement dans l'appréciation de son propre état psychologique*, soit que l'un de ces éléments existe seul, soit qu'ils existent tous les deux; soit que la perte de la liberté morale et le défaut de discernement se bornent à de certaines séries de faits psychologiques, soit, au contraire, qu'ils s'étendent à leur universalité.

---

EXEMPLES DE CAS DE DÉLIRE PERCEPTIF COMPATIBLE AVEC  
L'INTÉGRITÉ DE LA RAISON.

M. Boussard, âgé de 33 ans, marchand de vins, ne compte pas d'aliénés dans sa famille. Il est né avec un caractère méfiant et disposé à concevoir des inquiétudes. Son genre de négoce n'allant point à sa guise depuis environ six mois, il a peur de ne pouvoir faire honneur à ses engagements, et cette pensée l'absorbe quelquefois au point de ne pas entendre les paroles qu'on lui adresse. Il a aussi commis quelques excès de boisson, non pour obéir à une passion dominante, mais afin de stimuler celle des chalands.

Quoi qu'il en soit, un soir du mois de novembre 1843, étant au lit, et plongé dans ses réflexions noires, il aperçoit un homme assis à ses côtés. Cette vision lui occasionne beaucoup de surprise; il se demande comment il se fait qu'un inconnu se trouve dans sa chambre, lui qui vient de fermer



les portes de sa maison et de se coucher sans apercevoir personne. Il se lève, allume une chandelle à sa veilleuse et se dirige auprès du fantôme, qui s'évanouit aussitôt. Il ne lui en fallut pas davantage pour se rassurer. Ce que je viens d'apercevoir, se dit-il, n'a rien de réel ; c'est une vaine figure engendrée par mon esprit fortement préoccupé.

Le lendemain soir, étant encore dans son lit, il entendit des chuchottements qui semblaient venir de la chambre placée au-dessus de la sienne, et il distingua la conversation d'un homme et d'une femme. Il crut d'abord que tout cela se passait réellement dans la chambre de l'étage supérieur ; mais comme ces chuchottements et ces conversations recommencèrent les jours suivants, à des heures où il savait que personne n'était dans la chambre en question, et comme surtout les paroles qu'il entendait étaient presque toujours les mêmes, il ne tarda pas à s'apercevoir que tout cela provenait exclusivement de son imagination.

Un rhumatisme articulaire vint délivrer M. Boussard de ces hallucinations visuelles et auditives.

« Frédéric W..., âgé de 25 ans, né dans un village près de Mayence, était employé dans une brasserie à Strasbourg, lorsqu'il quitta cette ville en 1835, pour se rendre à Saint-Etienne ; il se sépara alors d'une jeune personne avec laquelle il avait eu des relations, mais à laquelle il n'était que faiblement attaché. Depuis deux mois il habitait Saint-Etienne, lorsqu'une nuit il entend marcher autour de son lit et sent quelque chose qui semble passer par dessus sa couverture ; le lendemain à la même heure, même bruit ; mais alors il entend distinctement ces mots : Ah ! je t'ai donc trouvé. Il reconnaît la voix de la personne laissée à Strasbourg. »

« Depuis lors, cette voix le poursuit partout ; elle lui demande de l'argent, lui parle de mariage, et le menace du



diable s'il ne se rend à ses instances ; enfin elle l'obsède tellement, qu'il ne peut plus travailler ni dormir ; il consulte un médecin de Saint-Etienne, qui le saigne et le met à l'usage des boissons délayantes. Ce traitement n'ayant point amélioré son état, il se rend à Lyon, et entre à l'hospice de l'Antiquaille, le 1<sup>er</sup> octobre 1835. »

« Le lendemain de son entrée, il nous donne lui-même, avec calme et précision, les détails que nous venons de rapporter, et répond avec justesse à toutes les questions que nous lui adressons. »

« Il ne voit pas la femme qui lui parle, mais il entend très distinctement sa voix ; il ne se passe pas d'heure qu'elle ne lui adresse la parole ; lorsqu'on lui dit de l'écouter, il penche la tête à gauche et ne tarde pas à l'entendre ; il répète alors mot pour mot ce qu'elle dit. »

« Cet homme jouit de toute sa raison ; il sait fort bien que la femme dont il entend la voix n'est pas auprès de lui. Il faut, dit-il en riant, qu'elle ait fait un pacte avec le diable ; il ne peut expliquer autrement ce qu'il éprouve ; mais il ne s'arrête pas à cette idée qu'il sait être ridicule (1). »

Matthey (2) donnait des soins à une dame sexagénaire, d'une grande susceptibilité nerveuse. Cette personne était affectée de visions singulières ; elle voyait un voleur entrer dans sa chambre et se cacher sous son lit ; ce qui lui occasionnait des battements de cœur et un tremblement des membres. Cependant elle reconnaissait la fausseté de l'objet de cette perception ; elle était persuadée que personne n'avait pu s'introduire chez elle ; elle se gardait bien de céder à l'impulsion instinctive qui la sollicitait d'ouvrir la fenêtre et de crier au secours. Le combat qui se faisait en elle entre

(1) M. Bottex, *Essai sur les hallucinat.*, Lyon, 1836, p. 18-19.

(2) *Recherches sur les maladies de l'esprit*, 1816, p. 258.



l'erreur et la vérité durait quelques minutes, après quoi la seconde l'emportait sur la première. Alors elle s'approchait du lit avec un air de triomphe, et l'examinait de manière à prouver que ses craintes avaient disparu. Matthey a été spectateur plus d'une fois des efforts que cette dame entreprenait pour écarter les idées auxquelles ces hallucinations tendaient à donner naissance.

« Je connais, dit Charles Bonnet (1), un homme respectable, plein de santé, de candeur, de jugement et de mémoire, qui, en pleine veille, et indépendamment de toute impression du dehors, aperçoit de temps en temps, devant lui, des figures d'hommes, de femmes, d'oiseaux, de bâtiment, etc. Il voit ces figures se donner différents mouvements, s'approcher, s'éloigner, fuir, diminuer et augmenter de grandeur, paraître, disparaître, reparaître : il voit des bâtiments s'élever sous ses yeux et lui offrir toutes les parties qui entrent dans leur construction extérieure : les tapisseries de ses appartements lui paraissent se changer tout-à-coup en tapisseries d'un autre goût, et plus riche. D'autres fois, il voit les tapisseries se couvrir de tableaux qui représentent différents paysages. Un autre jour, au lieu de tapisseries et d'ameublements, ce ne sont que des murs nus, et qui ne lui présentent qu'un assemblage de matériaux bruts. . . . Toutes ces peintures lui paraissent d'une netteté parfaite, et l'affectent avec autant de vivacité que si les objets eux-mêmes étaient présents ; mais ce ne sont que des peintures ; car les hommes et les femmes ne parlent point et aucun bruit n'affecte son oreille. La personne dont je parle a subi en différents temps, et dans un âge avancé, l'opération de la cataracte aux deux yeux. Le grand succès, qui avait d'abord suivi cette opération, ne se serait point

(1) *Essai analyt. sur les facultés de l'âme*, ch. 23, p. 426.



sans doute démenti, si un goût trop vif pour la lecture avait permis au vieillard de ménager l'organe comme il demandait à l'être. Actuellement l'œil gauche, qui était le meilleur, est presque sans fonction : l'œil droit lui permet encore de distinguer les objets qui sont à sa portée. Mais ce qu'il est important de remarquer, c'est que ce vieillard ne prend point, comme les visionnaires, ses visions pour des réalités ; il sait juger sainement de toutes ces apparitions et redresser toujours ses premiers jugements. Ces visions ne sont pour lui que ce qu'elles sont en effet, et sa raison s'en amuse. Il ignore d'un moment à l'autre quelle vision s'offrira à lui, son cerveau est un théâtre dont les machines exécutent des scènes qui surprennent d'autant plus le spectateur qu'il ne les a point prévues. »

« Dans l'état d'affaissement qui suivit une maladie inflammatoire, dit Eusèbe Salverte (1), un homme, également distingué par son esprit et ses talents militaires, fut assailli de visions d'autant plus étranges qu'il jouissait en même temps de la plénitude de sa raison, qu'aucun de ses sens n'était altéré, et que néanmoins les objets fantastiques qui l'obsédaient, et qu'il savait bien ne point exister, frappaient sa vue aussi fortement, et lui étaient aussi faciles à énumérer et à décrire que les objets réels dont il était environné. »

Dans cette catégorie d'hallucinés se range une foule de pieux ou d'illustres personnages. Les perceptions subjectives de saint Antoine, de saint Pacôme, de saint Hilarion, de saint Paul l'ermite, de saint François d'Assises, de saint Bernard, de saint Thomas d'Aquin, de sainte Thérèse, etc., etc., impliquent tout aussi peu la folie que celles de Raymond Lulle, de Jeanne d'Arc, de Luther, de Descartes et de Spinoza. Elles sont des phénomènes psycholo-

(1) *Ouvr. cit.*, p. 54.



giques anormaux, des symptômes passagers d'une surexcitation cérébrale déterminée par la solitude, l'excès dans la méditation et les austérités du cloître, mais rien autre chose de plus. Si ces hommes subissaient le joug d'une chimère en admettant la réalité extérieure de l'objet correspondant à leurs perceptions vicieuses, ils se trouvaient aussi dans des conditions spéciales qui expliquent et justifient leur erreur. A l'époque où ils vivaient, alors qu'on était si loin de soupçonner les véritables lois de la psychologie malade, la croyance à l'objectivité des visions était un fait qui avait pour lui l'assentiment général. Or, quelque bizarre, quelque fausse que soit une idée, on n'est jamais fou dès qu'on pense et qu'on raisonne comme tout le monde. L'aliénation mentale frappe quelques individus, mais elle n'atteint pas toute une société, elle ne sévit pas contre tout un siècle.

Tout en coïncidant avec l'intégrité parfaite de la raison, tout en étant pris par celui qui les éprouve pour ce qu'ils sont en réalité, les phénomènes du délire perceptif, quand ils roulent sur des objets effrayants et sinistres, et notamment lorsqu'ils offrent de la tenacité, peuvent quelquefois réagir sur le physique, déterminer une maladie grave, et même, dans certains cas, amener la mort.

Un jurisconsulte italien, Alexander ab Alexandro, rapporte le fait suivant, qu'il prétend avoir appris de la bouche d'un personnage docte et sérieux, auquel il était arrivé. — Ce personnage accompagnait de Rome aux bains de Cumes un ami qui pensait y trouver quelque adoucissement à un mal incurable. Après avoir marché tous deux pendant plusieurs journées, le malade rendit l'âme en route, dans une hôtellerie. Les funérailles terminées, le compagnon reprit le chemin de Rome. Or, la nuit, dans une hôtellerie champêtre, étant couché sans dormir encore, la figure pâle et



défaite de son ami trépassé vint s'offrir à sa vue et fixer sur lui un regard attentif. Transi de peur, il interroge le fantôme; mais, sans répondre, celui-ci quitte ses vêtements, se couche à son côté et l'embrasse. Cette vision causa tant d'effroi au personnage dont il s'agit, qu'il en tomba gravement malade. Revenu à la santé, il prétendait que la peau du spectre lui avait semblé aussi froide que la glace (1).

« Mes visions ont commencé (c'est un malade qui parle à un médecin ami de Walter Scott), il y a deux ou trois ans. Je me trouvais de temps en temps ennuyé par la présence d'un gros chat qui entrait et sortait, sans que je pusse dire comment, jusqu'à ce qu'enfin la vérité me fût démontrée, et que je me visse forcé à ne plus le regarder comme un animal domestique, mais bien comme un jeu des éléments qui n'a aucune existence, si ce n'est dans mes organes visuels en désordre ou dans mon imagination déréglée. . . . . Je supportais avec tranquillité la présence de mon visiteur imaginaire, qui m'était devenue très-indifférente, lorsque, pendant quelques mois, lui succéda un spectre d'une plus grande importance, ou qui du moins a un aspect plus imposant. Ce n'était autre chose que l'apparition d'un huissier de la cour, habillé comme pour assister un lord lieutenant de l'Irlande, un lord haut commissaire de l'Église, ou tout autre personnage qui porterait sur son front l'empreinte et le rang d'un délégué du souverain. »

« Ce personnage en habit de cour, avec la bourse et l'épée, une veste brodée et le chapeau sous le bras, se glissait à mes côtés comme l'esprit du beau Nash, et, soit chez moi,

(1) *Genial. dier.*, lib. 2, cap. 9.



soit chez les autres, montait l'escalier devant moi, comme pour m'annoncer dans un salon, puis se mêlait à la société, quoiqu'il fût évident que personne ne s'apercevait de sa présence. . . . .

. . . . . Après quelques mois, je n'aperçus plus le fantôme de l'huissier : il fut remplacé par un autre, horrible à la vue et effrayant à l'imagination, puisque ce n'était autre chose que l'image de la mort elle-même, l'apparition d'un squelette. Seul ou en compagnie, poursuivit l'infortuné vieillard, la présence de ce fantôme ne m'abandonne jamais. En vain je me suis répété cent fois que ce n'est point une réalité, mais simplement une image équivoque, la pénétration malade d'une imagination surexcitée, ou l'effet d'un dérangement dans l'organe de la vue ; mais à quoi servent ces réflexions lorsque l'emblème et le présage de la mort sont devant mes yeux. — Ce squelette, dit le docteur, semble donc toujours présent à vos regards ? — Mon malheureux destin, répondit le malade, est de le voir toujours. — Je comprends, continua le médecin, il est à l'instant même présent à votre imagination ? — Il est présent à mon imagination. — Et dans quelle partie de votre chambre le voyez-vous ? — Immédiatement au pied de mon lit : lorsque les rideaux sont entr'ouverts, le squelette me paraît se placer entre eux, et remplir l'espace vide. Le docteur, quittant sa chaise aux côtés du lit où était couché le malade, se mit entre les deux rideaux entr'ouverts, dans l'espace indiqué comme étant la place occupée par le fantôme, et demanda si ce dernier était encore visible. — Non entièrement, dit l'halluciné, car votre personne est entre lui et moi ; mais j'aperçois sa tête par-dessus vos épaules. »

Le malade en question, à force d'être ému par l'horrible image qu'il avait sans cesse sous les yeux, et quoique toujours aussi fortement convaincu de son défaut de réalité,



finit pourtant par tomber dans une angoisse qui le conduisit au tombeau (1).

D'une autre part, une idée lumineuse, une découverte utile aux intérêts de la société, une résolution héroïque, qui serait toujours restée obscure et non avenue de l'esprit dans l'état d'intuition ordinaire, et malgré tous les efforts de la méditation la plus profonde, se révèle quelquefois à la conscience spontanément et d'une façon admirable, sous la forme du mode hallucinatoire.

Guillaume de Tocco rapporte, d'après le père Renaud, confesseur de saint Thomas d'Aquin, l'hallucination suivante, qui survint à son illustre pénitent : Lorsque le docteur *universel* écrivait ses commentaires sur Isaïe, il rencontra un texte très-obscur et dont le sens lui parut si difficile, qu'il eut recours à des prières plus ferventes et à des jeûnes plus rigoureux, afin d'obtenir de Dieu la faveur de bien apprécier le génie du prophète. Or, quelques jours après, la nuit, le père Renaud, qui couchait près de sa chambre, l'entendit parler à quelqu'un, sans comprendre ce qu'il disait, et sans voir son interlocuteur. Bientôt saint Thomas, s'approchant du lit du père Renaud, s'écria : Levez-vous, prenez de la lumière et le cahier de mes commentaires sur Isaïe. Puis, après lui avoir dicté de longs fragments, il le renvoya dormir. Le père Renaud lui ayant demandé avec qui il s'était entretenu, il lui avoua, non sans beaucoup de difficultés, et en lui faisant promettre de ne point divulguer l'événement durant sa vie, que Dieu lui avait envoyé saint Pierre et saint Paul, et que c'étaient eux qui lui avaient facilité la compréhension du texte d'Isaïe (2).

(1) Walter Scott, *Démonologie*, lettre première.

(2) *Vie déjà cit.*, par le père Touron, p. 274.



Un gentilhomme de la Bretagne, le sieur de la Courtinière était mort victime d'un assassinat commis par sa femme, et son cadavre avait été enfoui par elle dans un des celliers du château qu'il habitait. Aucune rumeur publique n'incriminait la châtelaine, qui expliquait de diverses manières la disparition de son époux, qui l'attribuait tantôt aux circonstances d'un duel, et tantôt à une rencontre de brigands au milieu d'une forêt. Le défunt avait un frère qui, en qualité de tuteur de ses neveux, venait souvent visiter sa belle-sœur. Or, un jour, comme ce dernier se promenait dans le jardin du château en contemplant un parterre rempli de belles tulipes, fleurs que son frère aimait beaucoup et qu'il cultivait avec un soin extrême, il fut pris d'un saignement de nez, qui tout aussitôt le fit penser au défunt ; et, dans le même instant, il aperçut l'ombre de celui-ci, qui semblait lui ordonner de le suivre. Il marche derrière elle, il l'accompagne jusqu'au cellier du château, et là, il ne tarde pas à la voir disparaître. Cette vision illumine tout à coup son intelligence, il se livre à une enquête minutieuse, et le mystère du meurtre finit bientôt par s'éclaircir entièrement (1).

Quoique étrange, ce dernier fait n'a rien d'invraisemblable et d'inaccessible aux lumières de l'analyse psychologique.

Le frère de la victime ne se trouvait probablement pas satisfait des explications embarrassées de la châtelaine. Son imagination lui laissait sans doute pressentir le crime de cette femme et lui permettait de deviner vaguement l'endroit où elle avait caché le cadavre. Or, en apercevant, dans le parterre du château, des fleurs qu'aimait et que cultivait le défunt, il dut, en vertu du principe de l'association des

(1) *Recueil de dissert. sur les apparit. et les visions*, par Lenglet-Dufresnoy. In-12, Avignon, 1751, t. 2, p. 15.



idées, se retracer dans l'esprit la figure de ce dernier, et, d'une autre part, en raison du même principe d'association, la vue du sang qui s'échappait de ses narines dut lui remémorer toutes les circonstances relatives à l'assassinat en question. De là, ces conceptions imaginaires devenant assez vives pour se traduire en apparence de perceptions sensoriales sous l'influence d'une cause quelconque, la singulière hallucination qui vient d'être racontée.

Un jour d'été, à l'heure de midi, Jeanne-d'Arc, alors âgée d'environ douze ans, se trouvait dans le jardin de son père, situé tout auprès de l'église de Dom-Remy. Or, elle vit de ce côté une lumière éblouissante, et elle entendit une voix prononcer ces paroles : « Jeanne; sois bonne et sage enfant, va souvent à l'église. » — La pauvre fille eut grand'peur de tout cela (1).

Une autre fois, elle entendit encore la même voix et elle aperçut la même clarté. Mais elle vit de plus, au milieu de celle-ci, de nobles figures dont l'une avait des ailes, et qu'elle prit pour l'archange Saint-Michel, qui lui parla en ces termes : « Jeanne, va au secours du roi de France, et tu lui rendras son royaume. » A quoi elle répondit toute tremblante : « Messire, je ne suis qu'une pauvre fille ; je ne saurais chevaucher ni conduire les hommes d'armes. » — La voix répondit : « Tu iras trouver M. de Baudricourt, capitaine de Vaucouleurs, et il te fera mener au roi. » Le même archange revint un autre jour et lui raconta les malheurs qui étaient au royaume de France, etc. (2).

Or, on sait le résultat de ces hallucinations de l'ouïe et de la vue : la délivrance du joug qui pesait si durement sur

(1) *Procès de la Pucelle*, édit. de M. Buchon, 1827, interrogatoire du 22 février, p. 59.

(2) *Ibid.* Interrog. du 15 mars, p. 123.



notre patrie, au XV<sup>e</sup> siècle, l'expulsion des Anglais entièrement due à l'initiative de cette vierge enthousiaste et courageuse.

Le délire perceptif compatible avec l'intégrité de la raison n'a rien de grave en soi, il ne tend en aucune manière à déterminer la folie, quand il est isolé, rare et fugitif; mais il n'en est plus de même pour peu qu'il se joigne à d'autres éléments psychologiques anormaux, et lorsqu'il persiste ou se réitère un assez grand nombre de fois.

Pascal, dans les dernières années de sa vie, nous offre le spectacle bien affligeant de l'hallucination qui n'est pas encore soumise au joug de la folie, mais qui cependant n'est déjà plus toujours compatible avec l'intégrité parfaite de la raison :

« Ce grand esprit, dit un janséniste contemporain, l'abbé Jean-Jacques Boileau (1), croyait toujours voir un abîme à son côté gauche, et y faisait mettre une chaise pour se rassurer. Je sais l'histoire d'original (2). Ses amis, son confesseur, son directeur avaient beau lui dire qu'il n'y

(1) *Lettres posthumes sur différents sujets de morale et de piété*, in-12, Paris, 1737, lettre neuvième.

(2) L'abbé Jean-Jacques Boileau était attaché au confesseur de Pascal, à Saci, et tenait très probablement le fait de la bouche de ce dernier. Le silence à cet égard des sœurs de Pascal s'explique facilement. Madame Perier et Jacqueline Pascal avaient intérêt à ne point divulguer une anecdote susceptible d'ébranler l'opinion de leur siècle et celle de la postérité sur la force de raison qui caractérisait le génie de leur frère. La réserve de la nièce de Pascal, Marguerite Perier, dont les notes originales servirent à composer ce qu'on lit de la vie de ce grand homme dans les mémoires d'Utrecht, doit être attribuée au même motif.



avait rien à craindre, que ce n'étaient que des alarmes d'une imagination épuisée par une étude abstraite et métaphysique, il convenait de tout cela avec eux; et, un quart d'heure après, il se creusait de nouveau le précipice qui l'effrayait. »

---



---

## CHAPITRE DIXIÈME.

---

### DU DÉLIRE PERCEPTIF DANS L'ÉTAT DE FOLIE.

Le délire perceptif joue un rôle considérable dans la folie, il en est sans contredit le symptôme le plus ordinaire et le plus digne d'attention.

Sa liaison avec la maladie dont il s'agit s'opère suivant deux modes qu'il est important de connaître et de savoir distinguer. Ou bien les hallucinations et les illusions précèdent l'enchaînement de la liberté morale, conduisent à cet état, en sont la cause, les prodrômes et l'élément exclusif, ce qui a fait donner avec justesse par M. Lélut à la folie engendrée de la sorte l'épithète de *sensoriale*; ou bien elles se manifestent consécutivement à la perte de la raison, elles en sont un des effets, et alors elles deviennent un aliment de plus, elles constituent un principe nouveau propre à entretenir la folie et susceptible de l'accroître.

Les hallucinations qui se lient à l'aliénation mentale suivant le premier mode, le font à leur tour de deux manières différentes : tantôt elles conduisent à cette maladie lentement, graduellement, avec hésitation ; tantôt, au contraire, elles enchaînent l'esprit tout-à-coup, immédiatement, sans lui donner le temps de la moindre réflexion.

« Le nommé Giraud, ancien teneur de livres, âgé de soixante-six ans, d'un tempérament lymphatico-sanguin, est dans la division des aliénés depuis 1831 ; son intelligence a toujours été pauvre, son père est mort paralytique. . . . Dans ces derniers temps, toutes les personnes qui



l'occupaient l'ont successivement abandonné. Cette circonstance n'a point mis Giraud dans la misère, il lui a toujours resté de quoi vivre; mais son amour propre en a vivement souffert. Dès cette époque, il y avait déjà quelque temps que Giraud ressentait des gaz qui lui étaient projetés contre les oreilles, et qui, plus tard, l'assaillirent de tous côtés, au point de l'étouffer, s'il n'avait eu la précaution d'ouvrir ses fenêtres. Il crut d'abord que *c'était l'effet d'une maladie, et alla consulter plusieurs médecins*; mais il ne tarda pas, dit-il, à s'apercevoir que c'étaient des personnes mal intentionnées qui le tourmentaient ainsi par physique; il s'en plaignit à diverses personnes : ce fut alors qu'on l'amena à Bicêtre sous prétexte de le guérir, etc. (1) »

Les hallucinations susceptibles d'engendrer immédiatement la folie sont bien plus fréquentes que celles qui la produisent lentement, après maints combats, après mille hésitations.

Un jeune homme de la société, M. B\*\*, adressait, au mois de mai 1843, la lettre suivante au préfet de police :

Monsieur le Préfet,

« J'ai l'honneur de vous adresser ma plainte au sujet d'une étrange malveillance à laquelle je suis en butte depuis plus de quatre mois; dont ma longue patience n'a pu lasser la persécution continuelle, et qui est arrivée à un tel point de persistance et d'acharnement, que, n'ayant aucun moyen de m'en défendre, si ce n'est de faire des éclats qui tourneraient encore à mon préjudice, j'ai pris le parti d'abandonner mon domicile.

« Pour vous faire concevoir en quoi consiste cette mal-

(1) M. Baudry, *Thèse déjà cit.*, obs. 7°.



veillance, Monsieur le Préfet, je dois vous dire que ma demeure est dans la maison de mon père, rue Saint-Honoré, n° ..., que mon appartement est au 3<sup>e</sup> de l'aile gauche, et qu'il y a d'une part, au-dessus de ma chambre à coucher, une petite chambre occupée par une femme nommée Geneviève; et de l'autre, dans la maison voisine, où sont les écuries de la maison du roi, des chambres contiguës à la mienne, où couchent les palefreniers de ces écuries.

« De toutes ces chambres, le moindre bruit arrive si facilement à moi que j'y entends distinctement ce que l'on dit, et que même, lorsque la femme Geneviève avait un petit chien, je le reconnaissais à son piétinement.

« Eh bien ! de toutes ces chambres, il n'est pas de mauvais tours que l'on ne m'ait faits toutes les nuits, sans en excepter une seule, depuis plus de quatre mois, pour troubler mon sommeil et me vexer de plus en plus. Et parmi ces tours, les *coups de sifflets* sont ceux qui eurent et ont toujours conservé le plus de part.

« Oh ! j'étais sûr toutes les nuits d'être réveillé à diverses reprises par ce genre de musique, et s'il arrivait qu'on me l'épargnât, c'était pour mieux faire ressortir alors quelque autre mauvaise plaisanterie, quelque injure grossière, ou même quelque défi, quelque menace.

« Longtemps je pensai que tout cela ne méritait que le mépris, et que le meilleur moyen d'y mettre fin était d'avoir l'air de ne pas y faire attention. Je n'y opposai donc le plus souvent, pendant deux mois environ, bien que ma santé et mon sommeil en souffrissent, je n'y opposai donc que le silence et l'affectation de ne m'apercevoir de rien. Mais ce n'était pas un simple badinage, de simples espiégleries : cela portait un caractère de malveillance autrement prononcé ; et je ne puis plus douter maintenant que c'est un complot formé pour m'obliger à quitter Paris et ma famille.



« Ces coups de sifflets devinrent tout à coup si violents , étant produits à l'aide d'instruments , tels que grosses clefs, etc., etc. ; ils se répétèrent de telle sorte, que cela me causait à chaque instant des sursauts et des émotions qui me faisaient beaucoup de mal. J'avertis alors le portier, qui ne pouvait être étranger à la connaissance du désordre, que, s'il continuait, je prendrais le parti d'aller coucher à l'hôtel jusqu'au moment où , à l'expiration du terme , je pourrais avoir la chambre au-dessus de moi , ou même de quitter tout à fait la maison , espérant le prendre par son intérêt , puisqu'il fait mon service, et que cela lui vaut un assez bon profit ; mais , outre qu'il a une mauvaise tête , il fait cause commune avec les malveillants. Toutefois , ma menace eut pour effet de rendre les coups de sifflets moins violents pendant quelques jours ; ils continuèrent bien à se répéter aussi souvent, mais ils ne m'incommodaient pas au point de m'empêcher absolument de dormir ; et alors ils n'éprouvaient plus de nouveau que silence et mépris de ma part. Cela ne faisait pas le compte des méchants qui m'en voulaient , et bientôt le bruit se renouvela avec une force extraordinaire. Nouvelles menaces alors de ma part , suivies toujours de moindre intensité d'abord, puis de recrudescence plus forte. Enfin, ne pouvant plus y tenir, je pris le parti de quitter mon appartement. Mon intention était de chercher une retraite assez cachée pour me procurer le repos si nécessaire à ma santé. Les Batignolles furent l'endroit que je choisis. Un soir donc, j'allai moi-même chercher une voiture afin de transporter ma malle. Arrivé à la porte de la maison , je dis au portier de monter la prendre, et je restai en attendant près du cocher, pour que personne ne pût l'approcher et lui parler. Inutile précaution , Monsieur le Préfet ; car des yeux que je ne voyais pas, des yeux à l'affût prenaient et retenaient le numéro de la voiture. Cependant cette idée



ne m'étant pas venue d'abord, et croyant avoir employé toute la prudence possible, je dis au cocher, pour dérouter encore mes ennemis, de me conduire d'abord au passage de l'Opéra, puis de là, je lui dis d'aller aux Batignolles. Mais je n'avais pas retenu de logement à l'avance, et, comme c'était le soir, ne trouvant pas à me loger, je fus donc obligé de rentrer dans Paris; et, ne voulant pas pourtant rentrer chez moi, hôtel pour hôtel, je me fis conduire à l'hôtel de l'Europe, situé près de l'Athénée.

« Là, quoique dans mon quartier, je me croyais caché comme au bout du monde; et je me flattais de goûter le repos dont j'étais privé depuis si longtemps. La première nuit, en effet, fut paisible; mais à la seconde, qu'on juge de ma surprise! les mêmes signes se manifestèrent tout-à-coup; je suis réveillé de nouveau par les mêmes *coups de sifflets*, plusieurs fois répétés et paraissant venir du dessus. Or, je n'avais pu avoir qu'une chambre au quatrième, située immédiatement au-dessous de celle des garçons. Ce fut alors que l'idée me vint, comme un éclair, qu'on avait pris le numéro de la voiture stationnant sur la place du Palais-Royal, qu'on avait dû aller trouver le cocher le lendemain matin, qu'on avait su de lui le lieu de ma retraite, et qu'ainsi on avait pu s'aboucher avec les garçons de l'hôtel, et les gagner contre moi en me peignant sous de mauvaises couleurs. Le bruit se continue les jours suivants, et avec un accroissement de hardiesse d'autant plus grand que je faisais toujours semblant de ne pas m'en apercevoir. »

« Le 9 avril, enfin, après cinq jours ou plutôt cinq nuits passées hors de chez moi, je résolus de retourner à mon domicile. D'ailleurs, le déménagement de la femme Geneviève m'avait rendu maître de la chambre au-dessus de moi, qui avait le plus servi à mes ennemis, et j'espérais, cette position perdue, qu'ils renonceraient peut-être à leurs mauvais



desseins. Mais il ne devait pas en être ainsi. Mon retour ne fait que redoubler l'audace de ces malveillants ; ils m'assaillent de nouveau et avec un acharnement que je ne puis exprimer, plus que je ne puis comprendre ; car le bruit paraissait venir le plus souvent, il est vrai, d'à côté ; mais aussi quelquefois encore du dessus, quoique j'eusse les clefs tant de la chambre que du corridor qui y conduit. Mais il se pourrait bien qu'avant de me les remettre, on eût fait faire et gardé un double de celles-ci.

\* Après vous avoir fidèlement exposé les vexations sans nombre dont je suis l'objet, il me reste, Monsieur le préfet, à vous désigner les auteurs de toute cette malveillance, ou du moins ceux de ces auteurs invisibles sur qui reposent le plus naturellement mes soupçons. Le foyer, d'abord, en est parmi les domestiques de mon père et de ma mère.

« Il y avait déjà quelque temps que j'étais sujet à des accidents nerveux, lorsqu'une fille nommée Jenny, au service de ma mère, avec qui j'avais toujours été en bon rapport, mais qui, pour cause, je crois, nourrissait un petit ressentiment contre moi, en apprit et surprit même la cause, en vérité, bien sotté ; mais qui méritait plutôt la compassion que la raillerie. Comme de raison, elle s'en amusa d'abord à mes dépens ; puis, elle essaya elle-même de faire usage de cette arme, et le succès répondit à toute sa malignité. Que faire alors ? Me venger, c'eût été encore plus sot de ma part. D'ailleurs, il y avait peut-être chez elle plus d'espièglerie que de véritable méchanceté. Et puis, se venger d'une femme a toujours quelque chose qui répugne ! Cependant, il fallait échapper à l'inconvénient d'une pareille situation : le meilleur moyen me parut de cesser toute espèce de rapport avec elle. Quoique je m'efforçasse de ne lui donner d'ailleurs aucune marque de ressentiment, elle crut que je la boudais parce que je lui en voulais, et, piquée, elle ren-



força son petit moyen d'attaque. Puis, par une sorte de manége adroit, en agissant ainsi, elle affectait de redoubler pour moi d'attentions, de politesses et de prévenances, surtout devant ma mère. Ici commence cette infernale malveillance dirigée contre mon repos. Jenny, fille adroite, se présentant comme une victime de l'injustice, ne tarda pas à me faire des ennemis de toutes les personnes attachées à la maison, en répandant peu à peu de petits nuages dans les esprits, qui devinrent ensuite autant d'orages amoncelés sur ma tête. Les domestiques, autrefois si attachés, si bienveillants pour moi, perdirent non-seulement ces égards, mais ils devinrent parfois insolents. »

« Aujourd'hui telle est, à la campagne, ma position critique et pénible. Non-seulement je ne puis y aller coucher, puisqu'on a été sourd à mes plaintes et que la malveillance y a le champ libre, mais encore j'ose à peine y rester à dîner, et en voici la raison : une nuit, au mois de février 1843, vers deux heures, étant très-éveillé et ma pensée errant sur des objets étrangers à l'inimitié dont je suis l'objet, une *injure grossière* venant de dessus ma chambre, et d'une *voix* que je reconnus au moment même pour celle du domestique Léon, *frappa tout à coup mes oreilles*. Mais, il y a un mois environ, on venait de s'installer à la campagne ; cet homme, le premier jour que j'y dinai, adressa du même son de voix, du même accent, avec une intention si visible, et d'une manière si confirmative, la même apostrophe (oh ici, je permets qu'on s'égaye à mes dépens, car je serais le premier à rire d'une pareille situation chez un autre, et je le dis, quoique je souffre à proportion de ce que j'en sens le ridicule), adressa la même apostrophe à un perroquet. Je demurai saisi d'une émotion qu'il me fut impossible de cacher ; levant alors les yeux sur lui, je vis le sourire sur ses lèvres et le triomphe sur tout son visage. »



« Il y a peu de temps, ma mère étant venue à Paris passer trois jours, je dus à la présence du domestique Léon un redoublement inconcevable dans la malveillance nocturne. C'étaient d'heure en heure des coups de sifflets épouvantables entremêlés de *Chut ! Chut !* qui signifiaient que je ne pouvais rien dire ni rien faire, et que j'étais réduit à me taire. . . . Ce n'était pas lui, j'en suis bien sûr, car le bruit venait de la maison voisine ; mais on agissait pour lui et par lui ; et le complaisant domestique d'un des locataires doit loger assurément dans cette maison, et près de moi, ou du moins y avoir la disposition de quelque chambre. Le lendemain, ayant été tourmenté d'une manière encore plus révoltante, j'éclatai contre Léon et l'accusai hautement et de toute la force de ma conviction, de m'avoir fait, une nuit de cet hiver, une injure grossière. Je lui fis cette accusation, eh bien ! la nuit suivante, une autre injure, de celles qu'on adresse encore et qu'on fait répéter à l'oiseau, partit d'à côté, d'une tout *autre voix*, et frappa de nouveau mes oreilles vers deux heures du matin. Je pensai alors de nouveau au domestique, et lui dis, mais tranquillement : J'ai *entendu directement encore*, cette nuit, *une injure* ; mais autant je suis sûr que c'était vous la première fois, autant je suis sûr que ce n'est pas vous. Or, l'on va voir quel doit être l'auteur de ce nouveau tour. Ma mère retourna ce jour-là à la campagne, je venais de la mettre en voiture, et je sortais, lorsque, au détour de la porte cochère, je me trouve nez à nez avec un individu qui entrait, et qui était si occupé de faire des signes d'intelligence et d'amitié, en retournant la tête, au domestique placé derrière la voiture, qu'il faillit me cogner. Il me semblait bien, à sa taille plutôt qu'à sa figure, que cet individu était le domestique susdit d'un des locataires ; cependant, comme je ne lui avais jamais parlé qu'une fois, je n'en étais pas certain, et je re-



tourner sur mes pas après quelques moments pour m'en assurer : comme je rentrais, il sortait à son tour. — Quel est cet homme, demandai-je à la portière ? N'est-ce pas le domestique de M. Delamarre ? — Lui-même, répondit-elle. — Il paraît, repris-je, que c'est un grand ami de Léon, et je n'en dis pas davantage. Tel doit être l'individu auteur de la dernière injure ; j'en étais certain même avant cet incident ; combien après ne l'ai-je pas été davantage ! C'est lui qui n'a cessé d'agir et dont je continue à éprouver toujours la méchanceté pendant la nuit, notamment vers le point du jour, la méchanceté se produisant toujours par des *coups de sifflets*, injures, etc. ; et principalement la nuit du samedi au dimanche, attendu que ce n'est plus que le dimanche que je vais passer la journée à la campagne, et que c'est pour ce jour là qu'on a le plus d'intérêt à me disposer à l'émotion, qu'on sait être mon faible, et par suite à l'irritation qui me fait de plus en plus tort auprès de mes parents. »

Dans l'observation qui précédait celle-ci, l'individu n'ajoute d'abord point foi à l'objectivité de sa perception fausse ; il l'attribue à un trouble de l'imagination, à une maladie quelconque du cerveau. Ce n'est qu'au bout d'un certain temps, probablement après une vive résistance, que la liberté morale faiblit et succombe. Dans ce dernier fait, au contraire, il n'y a ni doute ni combat. L'hallucination auditive conduit immédiatement à la folie. Le prétendu complot organisé contre la tranquillité de M. B\*\*\*, la chimérique machination dont il raconte les détails avec un accent si convaincu, et qu'il interprète avec une si grande dépense d'imagination, tout cela est la conséquence exclusive et directe des perceptions fausses que le malade éprouve, sans soupçonner le mensonge de leur réalité objective.

La trame de la conception folle qui succède à l'hallucination, dérive souvent de la nature particulière de l'objet



sur lequel roule la perception fantastique. Les hallucinations deviennent, pour les aliénés, autant de prémisses dont ils tirent des conséquences plus ou moins illégitimes.

J'ai rapporté plus haut le cas, observé par M. Bottex, d'un maniaque qui, ayant aperçu, au sein d'une hallucination, un petit marteau blanc pareil à ceux dont se servent les francs-maçons, se persuada que ceux-ci avaient décidé de le faire poignarder pour le punir d'une indiscretion commise à l'endroit des mystères de leur secte. Or, il est bien évident ici que l'idée de complot franc-maçonique émane de l'aspect du petit marteau blanc. C'est uniquement parce que cet objet fantastique ressemblait à un objet réel servant d'insigne à l'ordre des francs-maçons, que l'aliéné se trouvait en butte à cette série particulière de conceptions délirantes.

L'existence du purgatoire fut démontrée pleinement à Ravillac par les fausses odeurs de soufre et de matières en ignition, qui semblaient, comme il soutint l'avoir dit au père d'Aubigny, exhaler de ses pieds et de ses mains, durant sa détention à Angoulême (1). Le rapport entre la pensée du purgatoire et l'odeur du soufre et celle de matières en combustion est facile à saisir en vertu des lois de l'association des idées. Il devait d'autant plus préoccuper l'esprit de Ravillac, que cet homme était un fanatique, et que le dogme des peines temporaires après la mort trouvait une opposition puissante parmi les partisans de l'Église réformée, auxquels il avait voué une haine implacable.

Jusqu'à présent la folie consécutive au développement des hallucinations s'est montrée à l'état simple; elle a concerné les idées plutôt que les manifestations extérieures. Il

(1) *Ouvr. cit.*, p. 49.



n'en est plus de même dans le fait suivant : les actes de la conduite y subissent un désordre égal à celui des conceptions délirantes.

T..., jeune homme âgé de vingt-quatre ans, fait partie d'une famille honorable de province, qui paraît ne compter aucun aliéné parmi ses membres. De son aveu, il a une intelligence irritable, prompte à s'exagérer le bien et le mal. Il est ami de toutes les sortes de plaisir, et sa conduite, quelquefois déréglée, a souvent indisposé sa famille contre lui.

A l'âge de vingt ans, il entre dans l'armée comme soldat, et fait partie d'un régiment envoyé dans les colonies. De retour en France, il reprend ses anciennes habitudes de dérèglement. Il quitte la maison paternelle avec quelque argent, se dirige vers R... et arrive à Paris. Là, le naturel se fait sentir. T..., après s'être livré aux plaisirs de la table, va passer la nuit dans une maison de débauche. Il y est pris, à côté même d'une fille de joie, d'hallucinations de l'ouïe, qui lui font croire qu'il a sous son lit d'autres prostituées, avec des hommes qui doivent les aider à l'assassiner. Il y regarde à différentes reprises, et quoiqu'il n'y aperçoive rien, ses fausses sensations n'en continuent pas moins. Il avait avec lui des pistolets de voyage ; il veut s'en servir pour se défendre. Il ouvre la fenêtre et appelle la force armée à son secours. On vient, on reconnaît un homme dont l'esprit est troublé. On se saisit de lui. Il est conduit à la préfecture, et de là à la division des aliénés de l'hospice de Bicêtre, le 27 avril 1829. L'agitation est très grande : le corps est toujours en mouvement. On est obligé de fixer le malade sur son lit, au moyen du gilet de force. Le délire est presque général : il règne la plus grande incohérence dans les discours, qui sont continuels et mêlés de cris, d'imprécations, de prières, etc., etc. (1).

(1) M. Lélut, *des Hallucinat. au début de la manie* (Journ. hebdom., avril 1830).



Nous avons vu plus haut que, dans quelques cas, les hallucinations conduisaient à l'état de folie lentement, par gradation, après avoir triomphé d'une certaine résistance. Eh bien, le plus souvent, quand l'aliénation de l'esprit va cesser de compliquer les phénomènes du délire perceptif, quand on est sur le point de recouvrer la plénitude du libre arbitre, l'individu passe en sens inverse par les mêmes intermédiaires. Il flotte d'abord entre l'erreur et la vérité, il hésite à renoncer aux écarts de son jugement, il entrevoit la probabilité du mensonge qui l'assiège sans parvenir pourtant à en briser les entraves. Puis il touche bientôt à la période de dissuasion, il s'aperçoit enfin de la subjectivité de ses perceptions, il croit fermement à l'existence toute fantastique de leur objet, il envisage ces phénomènes comme des résultats d'une activité anormale de son cerveau.

M. V\*\*\*, âgé de soixante-dix ans, ex-employé au ministère de l'intérieur, d'un tempérament nerveux, d'une irritabilité extrême, perdit sa place, qui était toute sa fortune, lors de la révolution de 1830. Au chagrin qui fut la conséquence de ce changement de position, se joignit la crainte de voir se renouveler les horreurs de 93, dont le spectacle lui avait causé de violentes émotions dans son enfance. Or, en 1835, un jour, il entendit tout-à-coup, dans l'intérieur de sa maison, *des voix qui l'accablaient d'injures, et il vit des individus armés et disposés en troupes qui s'avançaient vers lui*. Il n'en fallut pas d'avantage pour lui faire croire qu'on en voulait à sa vie, qu'on allait le conduire à l'échafaud. Alors il sort de son domicile, la figure toute égarée et en poussant des cris de désespoir. Il s'agenouille dans une rue de son quartier devant plusieurs passants, qu'il prend pour des brigands et des assassins; et il cherche à les fléchir en leur remettant sa montre et sa bourse. Il entre en maison de santé le 8 octobre de la même année. Là, il se plaint à



nous d'être assailli par les mêmes voix, d'être poursuivi par les mêmes fantômes. Quelquefois il est calme, il ne se livre pas à l'emportement ou au désespoir ; et alors il peut faire une partie de billard, jeu qu'il aime beaucoup. Mais le plus ordinairement il est agité, il veut aller dans les cours et dans les jardins, afin de répondre à l'insolence des voix qui le harcèlent, ou bien, furieux, il frappe les fantômes qui l'importunent de leur présence.

Après quelques mois d'un traitement hygiénique et moral approprié, les hallucinations diminuent de fréquence et d'intensité. Elles n'inspirent plus au malade autant d'inquiétude et de colère. Il convient même qu'il a pu se tromper, qu'il a peut-être pris des créations de son cerveau pour des objets réels. L'amélioration se prolonge. Enfin M. V\*\*\* sort le 19 mai 1836, sinon complètement guéri, du moins en état de dissimuler ses fausses perceptions et de convenir sans effort de leur existence toute subjective.

L'ex-sous-préfet dont il a été question précédemment, qui eut des hallucinations de la vue et de l'ouïe à la suite d'un empoisonnement par l'oxyde blanc d'arsenic, fut aussi dans ce cas. Il est d'abord impossible de le dissuader de sa croyance à l'objectivité de ses fausses perceptions, mais il conçoit peu à peu des doutes à cet égard. Il commence à soupçonner quelque erreur de la part de son esprit, parce que les paroles qui lui sont adressées dans l'établissement Marcel-Sainte-Colombe sont les mêmes que celles dont il était assailli à son domicile de Ménilmontant, où cependant personne n'a rien su de son entrée en maison de santé. Toutefois il ajoute que ces *voix* pourraient bien être aussi celles de quelques ennemis inconnus qui, dans leur acharnement à lui vouloir du mal, auraient épié ses démarches, auraient découvert son nouveau domicile, et viendraient les uns après les autres le tourmenter au moyen d'un stratagème dont il



ne se rend pas compte. Au bout de deux mois, son intelligence est entièrement désillée. Il rit et il plaisante de son erreur.

Le délire perceptif qui se manifeste après le début de la folie; qui n'est point la cause de cet état, mais sa conséquence plus ou moins directe, offre généralement plus de gravité au point de vue du pronostic. En effet, comme il se trouve étroitement lié au trouble de la raison, comme il est sous sa dépendance immédiate, il s'ensuit, contrairement au premier mode, qu'on a deux éléments à combattre : d'abord un élément *intellectuel* ou *affectif*, qui sert de matrice à l'élément *sensorial*, puis ce dernier qui réagit à son tour, qui maintient ou accroît les entraves apportées à l'exercice de la liberté morale.

Madame M\*\*\*, ouvrière en dentelles, âgée de quarante-neuf ans, veuve et ne comptant point d'aliénés dans sa famille, avait conçu une violente passion pour son confesseur, passion qui la rendait d'autant plus malheureuse, qu'elle n'avait aucun espoir de la lui faire partager.

Le 8 mai 1838, ce prêtre ayant refusé de donner de l'ouvrage à madame M\*\*\*, comme il lui en fournissait habituellement, celle-ci en éprouve un très-grand chagrin. Bientôt elle se croit coupable, elle s'imagine que la police est à sa poursuite, elle prétend qu'on veut la faire mourir. De là, l'interprétation vicieuse, dans le sens de sa lypémanie, du moindre geste, du mouvement de physionomie le plus léger, de la parole la plus insignifiante provenant des personnes dont elle est entourée. De là aussi des plaintes, des gémissements, des cris afin qu'on la sauve du meurtre auquel on la destine.

Elle entre en maison de santé le 13 du même mois. Là, malgré des heures entières passées avec elle dans le but d'obtenir une manifestation complète de sa folie, nous appre-



nons que la malade n'a point eu d'hallucinations. Mais *quelques jours après*, le 16, la lypémanie se trouvant à son comble, elle aperçoit presque constamment à ses pieds la corde qui doit servir à l'étrangler, et le cercueil préparé pour recevoir son cadavre.

Étienne P\*\*, âgé de 19 ans, menuisier, a été élevé par les frères de l'école chrétienne, qui ont développé outre mesure son penchant naturel vers les sentiments religieux. A la fin de l'année 1843, il porte sa dévotion à un point extrême ; il fait deux fois le voyage de Paris à Genève, afin de convertir au catholicisme son père, qui est de la secte de Calvin. Au retour de sa mission, le maître chez lequel il travaillait lui ayant refusé la permission d'aller à la messe un jour de dimanche, il entre dans une grande colère, quitte la boutique et se réfugie chez un de ses oncles, où il est pris presque aussitôt de mouvements spasmodiques assez intenses. Immédiatement après, il fond en larmes, et pousse de profonds gémissements sans vouloir en révéler le motif. Il est conduit en maison de santé le 10 décembre. Là, profitant, pour l'interroger, d'un moment où il est disposé à répondre aux questions qu'on lui adresse, nous apprenons qu'il est en proie à des terreurs religieuses, ainsi qu'à la crainte des poursuites de la police. Il nous dit, en pleurant, qu'il doit être frappé par la justice de Dieu et par celle des hommes pour avoir, dans son enfance, dérobé des fruits à son oncle, et pour avoir gardé trop longtemps un outil de menuiserie emprunté à un de ses camarades. Puis, il nous assura avoir vu, plus tard, un soir, dans son lit, pendant qu'il était assailli par les angoisses de sa lypémanie, quelque chose de très-brillant dans un coin de sa chambre. Il ne savait pas d'abord d'où provenait cette lumière si vive, mais bientôt, en la fixant bien, il s'aperçut qu'elle était projetée par deux yeux énormes, qu'il prit pour ceux de Dieu.



Alors, il se mit à genoux pour obtenir sa grâce du ciel. Il resta à peu près un quart d'heure en prière, et quand il se releva, la vision avait disparu.

« S. est un jeune homme de 29 ans, d'une complexion robuste, qui offre les attributs du tempérament sanguin. Son esprit a reçu une certaine culture, et il s'exprime avec convenance et clarté . . . . . Il aime beaucoup à s'amuser, et dissipe, dans quelques semaines, ce qu'il a mis un an à amasser. Cette dissipation a amené peu à peu la ruine de son commerce, et a occasionné entre sa femme et lui de fréquentes altercations, dans plusieurs desquelles il a été question de séparation. C'est à la suite de la dernière de ces querelles que S. a quitté T. à l'insu de sa femme, le 5 septembre 1828, pour se rendre à Paris.

« Arrivé au terme de son voyage, le samedi 6, il écrit deux lettres à sa femme. Dans la dernière, lettre toute affectueuse où il faisait ses arrangements comme s'il se fût séparé d'elle pour ne plus la revoir, il n'accuse que lui de son malheur, et lui demande pardon des peines qu'il lui a causées.

« Le samedi 20 septembre, il soupe aux carrières de C\*\*, avec sa belle-sœur et une autre personne. Il semblait jouir de toute sa raison. Là il apprend, par une lettre de son beau-père, que ce dernier, indigné de sa conduite, veut le priver des avantages qu'il voulait lui faire. Cette communication l'inquiète, le fâche. Il parle de se brûler la cervelle ou de se noyer. En montant se coucher, à huit heures et demie, il témoigne des craintes sur la possibilité d'un assassinat pendant la nuit.

« A neuf heures, une demi-heure après s'être mis au lit, il descend, parle à quelques personnes de la maison, d'une manière égarée, en demandant si on n'a pas vu sa femme. On l'engage à retourner se coucher. Il remonte dans sa cham-



bre, et à deux heures du matin, croyant entendre des voleurs s'introduire dans l'appartement, il se lève, saute par la fenêtre, court à travers la campagne, se *voit* poursuivi par des assassins, se *sente* arrêté et saisi par eux *vis-à-vis* C\*\*\* : ces hommes qu'il ne connaît pas l'appellent par son *nom de baptême*. Il s'échappe de leurs mains, en leur laissant son habit, et en leur promettant douze mille francs *qu'ils lui avaient demandés*. Il se jette à la Seine pour les fuir, se dirige vers un bateau dont le batelier le repousse. Le lendemain, il fait à l'autorité, et à deux reprises différentes, la déposition de ce qui lui est arrivé. On met en doute l'état de sa raison. Il est conduit à la préfecture de police; il y passe la nuit, et le lendemain il est amené à la division des aliénés de Bicêtre. Je ne le vois pas ce jour-là. Le lendemain 23 septembre, il me parle de son pays, de son état; me dit que les intérêts de son commerce exigeaient qu'il vînt quelquefois à Paris, mais que cette fois il a fait le voyage à peu près sans autre motif que celui de prendre du bon temps. Il me raconte son souper avec sa belle-sœur et une autre personne, aux carrières de C\*\*\* ; l'évènement qui l'a suivi, et que j'ai rapporté plus haut; il croit à sa réalité, et l'expose avec une clarté et une suite parfaite. Il parle de même de la déposition qu'il a faite, de sa translation à la préfecture de police. A dater de cet instant, ses souvenirs sont plus confus, et il les raconte avec moins de suite. Ainsi, après avoir dit plus haut (ce qui est la vérité) qu'il s'était rendu seul à Paris, il prétend que sa femme y est venue avec lui; qu'elle l'a fait conduire à Bicêtre, pour vivre plus commodément avec son amant (fausseté); qu'elle se trouvait près de lui avec sa mère au moment où il montait dans la voiture de la préfecture, qu'elle a donné de l'argent au conducteur en lui disant de l'emmener; et qu'il ne sait comment elles se sont trouvées là à point nommé et quel moyen elles



ont employé pour lui faire perdre ainsi sa liberté. Ici le désordre de ses idées est manifeste, et le malade s'en aperçoit bien. Il le devient davantage encore, quand S\*\*\* me raconte qu'il a mis plusieurs heures à venir de Paris à Bicêtre, *en passant par Courbevoie* ; que dans ce voyage, une servante d'auberge lui a offert à manger ( toutes choses qui n'ont pas eu lieu ).

« De tout ce long récit fait avec calme et une grande apparence de raison, on conclut qu'à la suite de quelque orgie, S\*\*\* a pu avoir une querelle ; qu'il a fui dans la nuit, à travers la campagne ; que peut-être l'aventure des voleurs a quelque chose de vrai ; mais que les autres circonstances de son récit sont le produit d'une imagination troublée par le regret d'une conduite au moins inconsidérée, par les fumées du vin, par le chagrin d'une incarcération inaccoutumée.

« Le 26 septembre, j'ai à deux reprises avec lui une conversation de plusieurs heures : en voici le résultat. Il reconnaît que sa raison vient d'être momentanément dérangée, sans pouvoir assigner la cause de ce trouble. Il n'a fait aucun excès le jour où il a soupé avec sa belle-sœur ; il s'était retiré de bonne heure. Il est encore porté à croire à la réalité des tentatives d'assassinat, ou au moins de vol faites sur lui ; cependant il attendra à cet égard le témoignage de sa belle-sœur. Quant au reste de sa narration, il en fait bon marché. La présence de sa femme, celle de sa mère, leur voix qu'il croyait avoir entendues en montant en voiture, les incidents de son voyage par Courbevoie, ce sont autant de chimères, etc (1). »

Toutefois il se présente des cas où, consécutives aussi à une idée fixe qui a marqué le début de la folie, les percep-

(1) M. Lélut, *Mém. déjà cit.*



tionssubjectives n'affectent avec cetteidée primitive aucune espèce de liaison directe, et ne constituent alors dans la symptomatologie qu'un pur élément accessoire, qu'un simple épiphénomène.

Madame H\*\*, âgée de 30 ans, d'un tempérament nerveux, née d'un père aliéné, n'avait jamais éprouvé que des spasmes, des attaques hystériformes, lorsque, à la révolution de 1830, la perte d'une place qu'avait son mari dans le gouvernement et des discussions d'intérêt soulevées dans sa famille, lui causèrent un violent chagrin. Au mois d'avril 1831, elle devient mélancolique, sombre, taciturne, de gaie, d'expansive qu'elle était jadis. A cela se joignent bientôt plusieurs idées fausses : madame H\*\* se croit poursuivie par la vengeance de Dieu, accablée sous le poids du péché de tous les hommes, et de plus, changée tantôt en diablesse, tantôt en dragon volant. Elle est conduite à Charenton, d'où elle sort au bout de quatre mois avec une amélioration notable, pour faire un voyage qui fut suivi d'une guérison complète. Mais au mois d'avril 1838, la malade fut reprise de folie sans cause bien connue. Elle entra cette fois dans une maison particulière d'aliénés, où nous eûmes l'occasion de l'examiner. De longues conversations que nous avons chaque jour avec elle nous mettent facilement au courant de la forme de son délire. Les conceptions erronées sont les mêmes que par le passé ; mais en outre il y a des gémissements, des cris, du désordre dans les actions.

Depuis quelques jours la malade, qui antérieurement n'avait jamais eu ni hallucinations, ni illusions sensoriales, se plaint d'apercevoir la nuit, quand elle ne dort point, des flammes qui parcourent le dortoir. Nous lui demandons à quelle cause elle attribue ces flammes, elle nous répond que leur objet n'a rien de réel, que ce sont de vaines images



*provenant du dérangement de sa tête*, telles sont ses propres expressions.

Mademoiselle Cécile, âgée de 17 ans, lingère, a été conduite à la Salpêtrière, dans la division Rambuteau, pour une mélancolie accompagnée d'accès d'exaltation maniaque. Aujourd'hui, 15 juin 1843, il y a une grande amélioration dans son état mental; elle rend compte de celui-ci avec beaucoup de précision. Or, non pas au début de sa maladie, mais quelque temps après, elle a vu souvent, la nuit comme le jour, tantôt un homme rouge, tantôt une figure de femme pareille à celle que les peintres donnent à la Vierge. Elle a aussi entendu des voix qui lui disaient des injures ou qui lui faisaient des compliments. Actuellement elle éprouve encore quelquefois ces hallucinations; mais elles sont infiniment plus faibles. Elle en est plus fatiguée la nuit que le jour, parce que, en raison du silence qui règne autour d'elle, elle est bien obligée d'y faire attention. Du reste, au plus fort de sa folie, « elle n'a jamais cru à la réalité des voix et des images dont elle était importunée. Je savais très bien, dit-elle, que tout cela était un effet du sang qui se portait à mon cerveau. Aussi, je n'étais nullement effrayée; je m'amusais au contraire, malgré ma tristesse; je riais de cette fantasmagorie, quand elle ne durait pas trop longtemps. »

Une chose remarquable dans ces deux dernières observations, et qui prouve combien on se tromperait si dans la folie on se laissait aller à regarder la liberté morale comme constamment affaiblie, enchaînée sur tous les points, c'est qu'il existe des jugements faux auxquels les malades accordent une foi aussi entière qu'à des conceptions justes, des désirs, des passions, des actes dont ils ne peuvent dompter le désordre, qu'ils ne soupçonnent même pas, tandis que leur esprit, au contraire, ne se trompe nullement sur le compte des perceptions subjectives, tandis que, au lieu



d'en attribuer les objets à des causes extérieures, indépendantes du *moi*, ils les rapportent avec raison à un trouble du système nerveux, à une maladie du cerveau, à une erreur de l'âme. On peut donc dire que les individus qui se trouvent dans ces cas sont fous par rapport aux idées ou aux affections, et raisonnables sous le point de vue du délire perceptif.

M. Leuret cite le fait suivant qui se rapproche beaucoup des deux cas qui précèdent :

« La demoiselle Lise est une fille robuste, âgée de 46 ans, ayant un bon air de santé. Elle n'a reçu aucune éducation, mais elle rachète ce défaut par un peu de savoir-vivre et de bonnes manières. . . . .  
 . . . . On est bien vite au courant de ses affaires, car elle ne demande pas mieux que de causer. Elle était dans sa chambre, lorsqu'un jeune homme de son voisinage fit arriver jusqu'à elle des voix qui lui disaient des injures. Elle se fâcha, perdit le sommeil, voulut faire taire son insolent voisin, et alla porter plainte au procureur du roi. Celui-ci la reçut très bien, lui parla avec bonté, et lui promit de faire cesser les persécutions qu'elle éprouvait : il lui conseilla en outre d'aller consulter un médecin, parce qu'elle avait le visage un peu animé. Elle suivit ces conseils, et s'en trouva bien : ce voisin qu'elle croyait coupable protesta de son innocence, elle le crut et pour quelque temps se tint tranquille. »

« Mais sans qu'elle pût dire pourquoi, elle recommença à s'entendre injurier ; le *verbe* lui parla verbalement, elle fit avec lui de longues conversations, s'occupant alternativement de choses gaies et de choses tristes, mais ne pouvant jamais, quoi qu'elle fasse, parvenir à voir ce *verbe*, ni à savoir comment il s'appelle. Aux difficultés que l'on élève pour lui prouver que ce *verbe* est une illusion de son esprit, elle répond qu'elle sait assez de mécanique pour recon-



naître qu'on peut lui parler verbalement. Elle convient pourtant qu'elle est folle, car elle parle, elle rit seule, elle a dans la tête les idées les plus singulières. Le moment d'après, elle assure avoir toute sa raison.

« Un jour que madame Jeanne ( une autre malade de la Salpêtrière ) se plaignait de ses invisibles, la demoiselle Lise lui dit en souriant : Quand est-ce donc que vous les aurez tués, vous leur donnez souvent des coups de sabot à fendre les pavés. Puis se tournant vers moi : Je les entends aussi moi, monsieur, je me fâche souvent, je donne des coups à la porte, au mur. »

« —Cependant vous savez bien qu'un homme ne peut pas se cacher dans une porte.

« —Certainement je le sais bien, je ne suis pas folle ; je sais bien que si j'entends quelque chose, *c'est un travail qui se fait dans ma tête.*

« Quel sujet de méditation, ajoute avec raison M. Leuret, qu'une semblable réponse ! *Je sens bien que c'est un travail qui se fait dans ma tête,* » et cependant je parle au verbe, je me fâche, je frappe, je fais ce que fait une folle, je me mets dans une position telle, qu'il faut me priver de ma liberté, de l'aisance que me procurait mon assiduité à l'ouvrage, etc., etc (1). »

Ce qui prouve que, dans la folie, les hallucinations peuvent constituer un simple épiphénomène, avoir lieu sans exercer aucune espèce d'influence sur le développement, l'intensité ou la marche de cette affection, c'est qu'on voit des individus, les maniaques notamment, chez lesquels les fausses perceptions persistent assez longtemps après la disparition du désordre général, après la cessation du trouble des idées et des actes.

(1) *Fragm. psychol. sur la folie*, p. 160.



M. M..., artiste musicien, âgé de 42 ans, tomba dans un violent délire, à la suite de contrariétés et de chagrins domestiques. Son agitation était extrême, ses idées et ses paroles n'avaient plus ni ordre ni cohérence. Cet état de manie, qui dura huit jours, céda à l'emploi d'une saignée générale, de bains prolongés et d'affusions froides sur la tête. Or, quoique le malade fût calme depuis plusieurs jours, quoiqu'il jugeât sainement des hommes et des choses, il continuait de voir des chevaux et des bêtes à cornes, hallucination à laquelle il avait été en proie durant toute la période de son agitation maniaque.

---



---

## CHAPITRE ONZIEME.

---

### PROPORTION DES HALLUCINATIONS DANS LA FOLIE EN GÉNÉRAL.

Quelques psychiatres prétendent que ce symptôme existe chez tous les fous, à l'exception des idiots, des imbéciles et des déments. Cette assertion est tout-à-fait erronée, car, outre l'expérience générale qui la détruit, il y a encore des preuves *à priori* du contraire. En effet, si, dans l'analyse des actes de l'âme considérée à l'état normal, le phénomène de *l'idée, le mode intellectuel*, ne se sépare jamais du phénomène de *l'instinct, du mode affectif* qui le précède; si les passions, comme le dit poétiquement Platon, sont les cordages qui font mouvoir la pensée, le phénomène de la *perception sensoriale* s'en montre indépendant, isolé dans certains cas. Au sein d'une méditation profonde, au milieu d'un recueillement extrême, par exemple, n'arrive-t-il pas souvent à l'âme d'être traversée par des idées nombreuses, émue par des sentiments divers, sans se douter de sa liaison avec la matière, sans se croire emprisonnée dans un corps, tout en faisant abstraction complète des objets qui composent le monde de la nature extérieure? Or, s'il en est ainsi de la perception vraie, objective, dans l'état de raison, pourquoi n'en serait-il pas de même de la perception fausse, subjective, l'analogue de la première, dans l'état de folie?

L'hallucination n'est donc point un symptôme constant et nécessaire de l'aliénation mentale.



Quelle est sa proportion en général, sans distinction de genres ni d'espèces ?

Suivant Esquirol, sur cent aliénés, quatre-vingts, au moins, ont des hallucinations (1).

« Sur cent quarante-cinq malades en traitement à la division de Bicêtre, dit M. Baudry, cinquante-six m'ont présenté des hallucinations. Vingt-deux aliénés, entrés dans le mois d'avril dernier, ont fourni neuf hallucinés. Vingt-six, entrés dans le mois de mai suivant, en ont fourni dix ; et vingt-huit, entrés en juin, onze (2). »

En additionnant les cas de folie observés dernièrement à Bicêtre par MM. Aubanel et Thore, sur 443 individus maniaques, monomaniaques, stupides, déments simples ou déments paralytiques, on trouve que le chiffre des hallucinés ne s'élève pas au delà de 122 (3).

Les résultats numériques de ce genre varient donc d'une manière assez notable. Faut-il admettre avec Esquirol qu'un peu plus des trois quarts des aliénés offrent des hallucinations, ou bien avec MM. Aubanel et Thore que celles-ci se présentent seulement chez un peu plus d'un quart des malades en question ? Pour nous, la première opinion n'est pas plus conforme à la vérité que la seconde. Celle de M. Baudry, qui établit que les hallucinations surviennent chez un peu plus d'un tiers, ou un peu moins de la moitié des fous, nous paraît de beaucoup préférable. C'est celle qui s'éloigne le moins des données fournies par les observations prises avec tout le soin et toutes les précautions convenables.

En effet, pour le dire en passant, il y a deux écueils dans la manière de reconnaître les fausses perceptions des alié-

(1) *Loc. cit.*

(2) *Thèse cit.*, 1833, p. 14.

(3) *Recherch. statistiq. sur l'aliénat. mentale*, p. 101 et suiv.



nés. Quelques psychiatres admettent celles-ci trop légèrement, sur des preuves tout-à-fait équivoques : il leur suffit, par exemple, de voir un individu fixer machinalement les yeux dans une direction quelconque, ou marmotter des paroles sans suite pour croire aussitôt à l'existence d'hallucinations de la vue et de l'ouïe. C'est une erreur commise trop fréquemment, et contre laquelle il faut désormais se prémunir. La mimique seule est inapte, dans la majorité des cas, à signaler la présence d'une perception subjective. L'unique moyen rigoureux et légitime qui nous permette de l'affirmer, c'est la révélation orale ou écrite du malade.

D'autres psychiatres tombent dans un excès contraire, ils restreignent beaucoup trop le nombre des hallucinations parce qu'ils n'interrogent pas suffisamment les aliénés, et surtout parce qu'ils ne leur adressent pas des questions assez remplies d'artifice. Une grande partie des fous sont naturellement soupçonneux et craintifs; de plus, ils sont fourbes et désireux de pouvoir induire en erreur, quand on a l'air de mettre de la ténacité dans l'interrogatoire qu'on leur fait subir ou lorsqu'on ne dissimule pas assez l'importance attachée à leurs réponses.

Quant à nous, sur 85 cas de folie recueillis au hasard à la Salpêtrière, il y a eu 51 fois des hallucinations, et sur 121 autres cas observés également sans aucune distinction de formes, dans un établissement particulier, nous les avons notées 55 fois.

Or, en prenant la moyenne de ces deux résultats numériques, sur 206 aliénés, nous trouvons 106 hallucinés, c'est-à-dire un peu plus de moitié du chiffre total.

Maintenant, quelle est la proportion des hallucinations dans les cinq ou six grandes divisions ou formes de la folie?

Sur 87 cas de *délire partiel* ou de *monomanie* soit gaie,



soit triste, MM. Aubanel et Thore ont noté 46 fois des hallucinations.

Sur 181 cas de *délire général* ou de *manie*, ils les ont notées 54 fois.

Sur 10 cas de *stupidité*, 3 fois.

Sur 45 cas de *démence simple*, une seule fois.

Sur 120 cas de *démence paralytique*, 8 fois.

D'un autre côté, voici les résultats numériques qui découlent de nos propres observations.

Dans 120 cas de *délire partiel* ou de *monomanie*, nous avons noté 75 fois des hallucinations

Dans 53 cas de *délire général* ou de *manie*, nous les avons notées 27 fois.

Dans 13 cas de *démence simple*, 2 fois.

Dans 15 cas de *démence paralytique*, 2 fois.

Enfin nous n'en avons point rencontré dans 4 cas de *stupidité* et d'*idiotie*.

Comme MM. Aubanel et Thore, nous avons donc trouvé que les hallucinations se manifestent dans la moitié plus une fraction du chiffre total des monomaniacques ; seulement cette fraction est chez eux assez légère, tandis que chez nous elle est passablement forte.

Les auteurs que nous venons de citer signalent en outre ce symptôme dans un quart plus une fraction du chiffre total des individus affectés de *délire général* ou de *manie* ; nous, au contraire, nous l'avons vu survenir dans la moitié.

A quoi tient cette divergence ? Probablement à ce que MM. Aubanel et Thore ont observé à Bicêtre une somme plus forte que la nôtre d'incurables, d'incohérents continus, de malades dont il leur a été difficile ou impossible de constater les manifestations psychologiques intimes, tandis que nous, nous avons sous les yeux un nombre plus considérable que le leur de manies intermittentes et suivies de



guérison, d'incohérences avec rémission, qui permettent aux individus, quand arrive le moment de la lucidité, de rendre un compte exact des phénomènes auxquels ils étaient en proie dans leur accès.

Relativement à la démence simple, ils signalent les hallucinations dans la proportion de 1|45<sup>e</sup> ; nous, nous les signalons dans celle de 1|6<sup>e</sup>.

Quant à la démence paralytique, ils portent ce symptôme à la proportion de 1|15<sup>e</sup> ; nous, nous le portons à celle de 1|7<sup>e</sup>.

Après tout, si les résultats numériques de MM. Aubanel et Thore diffèrent parfois notablement des nôtres sous le point de vue des détails, ils sont les mêmes au fond, c'est à-dire relativement aux conséquences générales.

En effet, nous avons trouvé comme eux qu'il y avait plus d'hallucinations dans le délire partiel ou la monomanie, que dans le délire général ou la manie, et plus dans le délire général ou la manie que dans la démence, soit simple, soit paralytique.

Du reste, on s'explique très-bien pourquoi il en est ainsi. On conçoit facilement que dans la démence, où les facultés intellectuelles sont considérablement affaiblies, pour ne pas dire éteintes ; où la mémoire et l'imagination, ces deux éléments constitutifs des hallucinations, existent à peine, où l'activité de l'âme est au-dessous de son type, où l'homme se rapproche de la bête, vit presque exclusivement comme elle d'une vie instinctive, mécanique en quelque sorte ; on conçoit facilement, disons-nous, que dans la démence la pensée doive se traduire moins aisément et moins souvent en apparence de perception que dans la monomanie et la manie, ces formes de l'aliénation mentale, où les facultés intellectuelles pèchent par trop d'énergie, où la mémoire est si souvent d'une étendue et d'une vivacité extrêmes,



l'imagination livrée à des combinaisons d'une richesse, d'une élévation et d'une profondeur inouïes ; en un mot, où l'activité de l'âme se trouve au-dessus de son type normal.

On comprend facilement aussi pourquoi dans la *stupidité* il y a plus d'hallucinations, selon MM. Aubanel et Thore, que dans la *démence* ; car, si ces deux formes de la folie sont caractérisées par un affaiblissement des facultés de l'esprit, par une sorte d'hyposthénie de l'âme, dans la première, le trouble n'est point radical, il consiste en une oppression pour ainsi dire plutôt qu'en une soustraction ; tandis que dans la seconde, le désordre est profond et incurable, c'est non pas l'enchaînement passager de l'activité psychologique, mais sa décadence et sa destruction.

Quant à l'idiotie et à l'imbécillité, il ne peut pas y avoir là d'hallucinations, puisque les facultés intellectuelles, d'où dérive l'essence de ce phénomène, n'existent pas, ou fonctionnent dans des limites excessivement restreintes.

On comprend facilement encore pourquoi les perceptions fausses ou subjectives sont plus fréquentes dans le délire partiel, dans la monomanie, que dans le délire général, la manie. En effet, ici, l'attention se trouvant concentrée sur une seule idée fausse ou sur un petit nombre de points de vue erronés, l'âme acquiert une force considérable. Là, au contraire, les idées s'enchaînant sans ordre ou avec une extrême rapidité ; l'attention ne faisant que glisser en quelque sorte à la surface d'une pensée, il s'ensuit que l'âme perd en énergie et en profondeur tout ce qu'elle gagne en étendue et en mobilité.

---



---

## CHAPITRE DOUZIÈME.

---

### PROPORTION DES HALLUCINATIONS DANS LES PRINCIPALES ESPÈCES DE MONOMANIE.

Les auteurs n'ont fait qu'effleurer ce problème.

Sur 66 cas de *monomanie sans tristesse*, MM. Aubanel et Thore ont noté des hallucinations 35 fois, et sur 21 cas de *lypémanie*, ils les ont signalées 11 fois (1).

D'un autre côté, M. Baudry dit avoir rencontré 11 fois des perceptions subjectives chez 12 individus affectés de mélancolie avec penchant au suicide (2).

Sur 42 cas de lypémanie roulant sur la peur de la police, de la malveillance publique, etc., nous avons trouvé 25 fois des hallucinations.

Sur 17 cas de monomanie *orgueilleuse ou ambitieuse*, nous les avons notées 7 fois.

Sur 14 cas de lypémanie *suicide*, 5 fois.

Sur 13 cas de *delirium tremens*, 13 fois.

Sur 10 cas de lypémanie *religieuse, superstitieuse* ou *démonomaniacale*, 8 fois.

Sur 10 cas de monomanie *de crainte de la mort* ou d'*hypochondrie*, 7 fois.

Sur 5 cas de monomanie *religieuse*, 5 fois.

Sur 3 cas d'*érotomanie*, 3 fois.

(1) *Loc. cit.*, p. 101.

(2) *Loc. cit.*, p. 24.



Sur 2 cas de monomanie *gale* ou d'*aménomanie*, 2 fois.

Sans attacher à ces chiffres plus d'importance qu'ils n'en méritent, et sans nous arrêter à la signification de chacun d'eux, dans les divers cas, faisons remarquer qu'ils tendent à faire envisager l'hallucination comme un symptôme constant du *delirium tremens*, symptôme dont Friederich (1) a signalé déjà toute la valeur dans cette sorte de vésanie.

Après le *delirium tremens*, l'espèce de monomanie où l'hallucination se rencontre le plus fréquemment, abstraction faite de l'érotomanie, de l'aménomanie et de la monomanie religieuse simple, dont le chiffre est trop faible pour entrer ici en ligne de compte, c'est la lypémanie religieuse, superstitieuse ou la démonomanie. Quand on parcourt les ouvrages de Bodin, de Boguet, de Del Rio, de Delancre, etc., qui traitent de ces variétés du délire partiel triste, variétés si répandues en France, à la fin du xvi<sup>e</sup> siècle et au commencement du xvii<sup>e</sup>, on y voit pareillement dominer les hallucinations.

« Il y a une femme au Ménil, madame Rosse, près Dammartin, laquelle commença dès l'âge de huit ans d'être liée du malin esprit qui l'attachait quelquefois à un arbre, tantôt au pied du lit, tantôt à la crèche de l'étable, etc., etc. Le médecin Houllier, qui la vit, dit au commencement que c'était une maladie mélancolique. Personne ne voyait rien hormis la fille qui voyait un *nuage blanc*, quand l'esprit malin la venait lier (2). »

Jeanne Bonnet de Boissy, condamnée et brûlée le 13 janvier 1583, avait aperçu le diable pour la première fois, un jour, à l'heure de midi. Depuis lors Satan se manifestait corporellement à elle la nuit comme le jour. Il l'engageait à se

(1) *Handbuch*, p. 298. — *Allgemeine diagnostik*, p. 25.

(2) Bodin, *Démonomanie*, liv. II, p. 84.



livrer à lui, il lui donnait des poudres afin de les répandre ça et là; quelquefois il lui parlait très brutalement, et quand elle ne se hâtait pas de lui obéir, il la poussait rudement (1).

Le diable, sous la forme d'un être humain de haute stature, ayant barbe et vêtements noirs, apparaissait souvent à une autre sorcière, Antide Colas, qui fut brûlée à Dôle, le 20 février 1599. Cette folle ayant été arrêtée et enfermée au château de Bétoncourt, il lui conseilla de se jeter sur le sol du haut d'une fenêtre; puis il coucha avec elle, et comme elle résistait à ses désirs, il la piqua au côté gauche et au bras droit. Une autre fois, Antide Colas l'entendit qui lui disait qu'elle déshonorait ses parents, qu'elle ferait mieux de mourir d'une autre mort etc., etc. Un jour de Pâques, au moment où elle communiait, elle ouït sa voix qui lui commandait de ne point avaler l'hostie (2).

Rolande Du Vernois, brûlée le 7 septembre 1600, confessait avoir reçu la visite de Satan sous la forme d'un chat noir, dans un endroit nommé la *Croya* (3).

Quand Aupetit, curé de Payas, brûlé en Limousin, l'an 1598, voulait se recueillir pour officier dignement, Satan voltigeait à ses côtés sous la forme d'un papillon (4).

Del Rio parle d'une nonne qui voyait entrer dans sa cellule une longue procession de démons déguisés en religieuses. Ces démons, dont le chef avait pris la figure de sainte Ursule, ne pouvant parvenir à lui en imposer par de falla-

(1) *Ibid.*, liv. III, p. 152-59.

(2) Henri Boguet, *Discours des sorciers*, 3<sup>e</sup> édit., p. 96-321-325.

(3) *Ibid.*, p. 503.

(4) Delancre, *Tableau de l'inconstance des mauvais anges et démons*, in-4°, Paris, 1613, p. 505-506.



cieuses paroles, se vengeaient de son mépris en l'accablant d'injures (1).

M. Macario, qui a publié récemment quelques études cliniques sur la démonomanie, y signale aussi un très grand nombre de perceptions subjectives.

Voici quelques uns des faits observés par lui. Rapprochés des cas cités par Bodin et Boguet, ils prouvent combien l'intervalle d'un siècle et demi a peu modifié cette forme de la folie.

« Catherine J... est une vieille fille de soixante-huit ans ; elle est petite, maigre et très vive, sa physionomie exprime la bonté et la douceur ; ses traits sont grippés, son teint est jaunâtre, et sa toute petite figure est sèche et décharnée. .

. . . Quoique portée au mariage, Catherine vécut dans le célibat. . .

. . . Dès l'âge de quatorze ans, étant à l'église, on lui a jeté un sort sur la main droite, qui est restée contractée pendant trois ou quatre ans. Aussitôt sa vue fut troublée, son intelligence bouleversée. Arrivée chez elle, après la messe, elle tombe sans connaissance ; le curé, appelé, accourut et l'aspergea d'eau bénite. Elle fut un peu soulagée, mais non délivrée. Depuis lors, pour son grand malheur, elle ne peut plus élever son âme à Dieu, car l'esprit malin, qui voltige sans cesse autour d'elle, l'en détourne, lui inspire de mauvaises idées ; il l'excite à blasphémer, à renier Dieu et la sainte Vierge. . . Catherine couchait habituellement avec son père et sa mère ; un soir, elle voulut coucher seule ; mais elle ne fut pas sitôt dans son lit qu'un homme à figure sinistre parut tout à coup, comme par enchantement, au milieu de sa chambre ;

(1) Del Rio, *Disquisit. magicarum*, libri sex, in-4°, 1649, p. 515-517.



elle poussa des cris d'effroi et de terreur, fit le signe de la croix. Son père accourut, et l'homme mystérieux disparut.

« Une autre nuit, c'était une belle nuit d'été, la lune répandait ses pâles rayons sur tout le pays; un profond silence enveloppait toutes les choses créées; Catherine était aux pieds d'une croix champêtre et priait Dieu avec ferveur, lorsque tout-à-coup parut à côté d'elle l'esprit des ténèbres. Un énorme chapeau lui couvrait la figure, une ample tunique recouvrait toute sa personne, ses pieds seuls étaient nus, et chose remarquable ! c'étaient des pieds *fourchus*. Elle voulut recourir à son signe de croix ; mais ce fut en vain, car ses membres engourdis, glacés d'effroi, n'obéirent point à sa volonté ; l'inspiration lui vint alors de faire le saint signe avec la langue, et l'homme aux pieds fourchus disparut comme l'éclair.

« Souvent, pendant la nuit, quelque chose de lourd, ce ne peut être que le démon, monte sur sa tête, d'où il saute sur ses jambes de manière à les lui écraser. D'après le conseil d'une vieille femme, une nuit elle plaça une écuelle remplie d'eau bénite dans la ruelle de son lit, et à l'approche de l'esprit malin, elle la lui jeta à la figure : depuis, il n'est plus venu gambader et sautiller sur elle (1). »

« Jeune encore et d'une figure belle et agréable, mais flétrie par la douleur et le désespoir, Madeleine C... a dû, avant sa maladie, être jolie et pleine de charmes.— Son caractère est vif, impatient et enclin à la tristesse.

« Vers la fin de janvier 1841, ses règles coulaient depuis quatre jours lorsqu'elle eut une vive altercation avec son père, qui la menaça de la déposséder du bien qu'il lui avait donné lors de son mariage ; le jour même, les règles s'arrêtèrent.

(1) *Etudes sur la démonomanie (Annales medic.-psychol., mai 1843, p. 449).*



rent. Depuis lors, elles ne coulèrent plus que pendant quatre jours, tandis qu'auparavant elles duraient huit jours; en même temps on remarqua chez la malade un changement dans son moral; elle devint triste et sombre, fuyait la société. . . . Bientôt des hallucinations de la vue et de l'ouïe l'effraient et l'épouvantent. Le diable s'offre à ses regards habillé en rouge; il la tente, et elle lui vend son âme pour 1,000 fr., et le pacte est désormais signé avec du sang. Désormais plus de repos, plus de bonheur pour elle sur la terre; elle est à jamais perdue si on ne lui apporte pas 1,000 francs pour acquitter sa dette infernale; elle vivra longtemps, très-longtemps sur la terre, plus de deux cent mille ans, et après la mort son corps n'aura point les honneurs de la sépulture, il sera consumé par les flammes de l'enfer. Son désespoir est tel, que pour mettre un terme à ses souffrances, elle tente à plusieurs reprises d'abréger ses jours (1). »

« Nicolas, âgé de vingt-deux ans, né dans les Vosges, est doué d'un tempérament bilieux très-prononcé; il est enclin à la tristesse; il est à la fois simple et dévot.

« Nicolas était sujet à des épistaxis abondantes qui se supprimèrent quelque temps avant l'explosion du délire; dès lors affections perverses, haine contre sa mère et ses parents.

« Au mois d'août 1830, le diable lui apparaît pour la première fois entouré de flammes, lui adresse la parole, jette des poudres malfaisantes dans sa nourriture pour l'empoisonner.»

« Une légion de démons s'empare de son corps, le soulève dans les airs; alors le pauvre malheureux jette les hauts cris, fait force signes de croix pour les chasser.

(1) *Ibid.*, p. 451.



« Parfois il voit l'esprit malin voltiger autour de sa mère ; il donne des coups de pieds et de poings au démon pour le chasser, mais c'est sa mère qui les reçoit. — Tous ses parents sont damnés : « Vous brûlez déjà, leur dit-il souvent ; l'abîme est entr'ouvert sous vos pieds ; changez de conduite ou vous êtes perdus. . . . il écrit, blâme, tonne contre l'impiété et l'athéisme. — Le Christ se présente à ses regards couronné d'épines, étendu sur la croix. Il lui adresse la parole avec bienveillance, et l'encourage à suivre la voie où il est engagé. — Elle le conduit tout droit à Maréville le 29 septembre 1831 (1). »

(2) *Ibid.*, p. 450.



---

## CHAPITRE TREIZIEME.

---

### PROPORTION DES HALLUCINATIONS RELATIVEMENT AUX DIVERS SENS.

Les hallucinations que MM. Aubanel et Thore ont notées dans le délire général ou la manie, ont porté :

|            |         |
|------------|---------|
| Sur l'ouïe | 23 fois |
| la vue     | 21      |
| le goût    | 5       |
| le toucher | 2       |
| l'odorat   | 1       |

« Dans ce nombre, ajoutent-ils, il faut compter quatre individus qui avaient des hallucinations doubles de la vue et de l'ouïe, et un qui en avait de quatre sens (1). »

Celles qu'ils ont signalées dans le délire partiel ou la monomanie, ont porté :

|            |         |
|------------|---------|
| Sur l'ouïe | 25 fois |
| la vue     | 14      |
| le goût    | 5       |
| le toucher | 1       |

De ces chiffres il résulte, comme on voit, que les halluci-

(1) *Ouvr. cit.*, p. 98.



nations de l'ouïe sont les plus fréquentes, ensuite celles de la vue; que celles du goût sont déjà beaucoup moins communes, celles du tact moins communes encore; enfin que celles de l'odorat sont très-rares, puisqu'elles n'ont pas été observées par ces auteurs.

Quant à nous, dans les 106 cas d'hallucinations avec folie, qui nous sont propres, ces phénomènes ont porté sur un *seul sens* :

|            |          |
|------------|----------|
| Sur l'ouïe | 27 fois  |
| la vue     | 24       |
| le tact    | 4        |
| le goût    | 2        |
| l'odorat   | 1        |
|            | <hr/> 58 |

Ils ont roulé 48 fois sur *plusieurs sens*, se combinant à deux, à trois et à quatre.

Les hallucinations de l'ouïe et de la vue se sont montrées réunies 27 fois; celles de la vue et du tact 6 fois; celles de l'ouïe et du tact 1 fois; celles de la vue et du goût, 1 fois; celles de l'ouïe et de l'odorat, 1 fois; celles de l'odorat et du tact, 1 fois; celles de l'ouïe, de la vue et du tact, 5 fois; celles de la vue, de l'odorat et du tact, 1 fois; celles de la vue, de l'ouïe et de l'odorat, 1 fois; celles de la vue, de l'ouïe, de l'odorat et du tact, 4 fois.

Ainsi donc, d'une part, relativement aux hallucinations se manifestant exclusivement dans un sens, nous trouvons, comme MM. Aubanel et Thore, que celles de l'ouïe sont les plus fréquentes, ensuite celles de la vue; mais contrairement à ces auteurs, nous plaçons après celles de la vue, celles du tact et après celles du tact, celles du goût. Enfin, nous rencontrant de nouveau avec eux, les hallucinations de l'odorat sont, d'après nos chiffres, les plus rares de toutes.



D'un autre côté, quant aux hallucinations survenant dans plusieurs sens à la fois, la combinaison de celles de l'ouïe et de la vue est la plus commune ; après elle, la combinaison de celles du tact et de la vue ; enfin, les plus rares de ces combinaisons doubles sont celles des hallucinations de l'ouïe et du tact, de la vue et du goût, de l'ouïe et de l'odorat, de l'odorat et du tact.

La combinaison triple est moins fréquente que la combinaison double, et celle qui porte sur l'ouïe, la vue et le tact, est moins rare que les autres.

La combinaison quadruple est moins commune que la combinaison triple, et la plus fréquente porte sur la vue, l'ouïe, l'odorat et le tact.

Enfin, de même que MM. Aubanel et Thore, jamais nous n'avons observé la combinaison quintuple.

Au surplus, la psychologie et la physiologie expliquent très-bien pourquoi les hallucinations de l'ouïe, de la vue et du tact existent dans une proportion plus forte que les hallucinations du goût et de l'odorat. En effet, les idées *objectives*, comme les appelle Kant ; *sensibles*, comme les nomme Laromiguière, ces idées arrivent à l'âme en nombre plus grand par la première catégorie des sens dont il est question que par la seconde. L'une paraît destinée de préférence aux facultés, aux relations sociales, à tout ce qui élève l'homme au-dessus de la bête ; l'autre se lie davantage aux impulsions instinctives, aux fonctions nutritives ou assimilatrices. Que nous apprennent les saveurs et les odeurs ? Elles nous avertissent de notre existence individuelle. Mais nous permettre de séparer l'effet que nous éprouvons de la cause qui le produit, elles en sont incapables. D'un autre côté, les idées provenant de ces deux derniers sens se reproduisent moins fréquemment et moins vivement par la mémoire et l'imagination que celles qui dérivent des trois premiers.



Il n'est point non plus extraordinaire que les hallucinations de l'ouïe soient plus fréquentes que celles de la vue. L'ouïe, comme le disent avec raison Théophraste et Plutarque, est de tous les sens celui qui donne le plus facilement entrée aux passions. C'est l'ouïe qui reçoit la parole sans laquelle l'intelligence serait si restreinte, et c'est la parole qui alimente la mémoire et l'imagination, qui exprime tous les modes, toutes les nuances que revêtent les propriétés des corps ; qui, dans les contes merveilleux dont l'enfance est bercée, dans les récits poétiques où la jeunesse et même l'âge mûr se plongent avec délices, grave au sein de l'âme tout un monde de formes sensibles. C'est l'ouïe qui nous procure la sensation de l'harmonie, de la mélodie, de la musique ; la musique, qui reproduit de son côté, quoique d'une manière vague, non seulement les aspects divers sous lesquels s'offre à nous la nature extérieure, mais encore le côté immatériel de notre être.

Les hallucinations de la vue sont plus fréquentes que celles du tact, parce que les propriétés des corps, dont l'œil prend connaissance, sont plus multipliées et plus variées que celles qui parviennent à l'âme par l'entremise de la peau.

Les perceptions *fausses* ont et doivent avoir un champ plus vaste que les perceptions *vraies*, car non-seulement elles embrassent tous les corps, toutes les réalités objectives ; mais, en outre, elles traduisent tous les caprices de la pensée, toutes les fantaisies de l'imagination, toutes les chimères du monde subjectif. Cependant elles roulent sur certains objets plus fréquemment que sur certains autres. Ses objets les plus ordinaires sont, d'après nos observations, pour l'ouïe, les bourdonnements ; le bruit de la pluie, d'une chute d'eau, du tonnerre ; le son des cloches, les cris d'animaux, les voix humaines, célestes ou diaboliques.



Pour la vue, ce sont : les étincelles, les flammes, les mouches volantes, les spectres d'animaux, d'hommes, de personnages surnaturels.

Pour le tact, ce sont : les fourmillements, les picotements, les sensations de froid ou de chaud, le mouvement d'un reptile, le contact d'une main ou de toute autre partie du corps de l'homme.

Pour le goût : les saveurs salées, douceâtres, amères ; pour l'odorat : le parfum du musc, de la vanille, etc.

Toutes ces hallucinations ont aussi beaucoup varié d'intensité, principalement celles de l'ouïe et de la vue. Le degré le plus faible des premières, sont les bourdonnements ; le degré le plus élevé, les voix. Parmi celles-ci, il y a eu de notables différences. Les unes semblaient aux malades provenir de certaines personnes qui prononçaient hautement et intelligiblement à leurs oreilles mêmes, ou tout auprès, soit des mots entrecoupés et dénués de sens, soit des discours entiers et pleins de logique ; les autres étaient tellement basses, confuses, couvertes par le bruit extérieur, que les malades les rapportaient, soit à des chuchoteries de certains *invisibles* placés à côté d'eux, soit à des individus éloignés, cachés dans des caves, des souterrains, des greniers, des plafonds, des murailles. Dans les hallucinations auditives, le bruit ou la voix imaginaire semble quelquefois avoir lieu au sein même des organes. Une lypémanique, que j'ai observée à la Salpêtrière, entendait parler au milieu de son estomac. Une autre aliénée, une hypochondriaque, dont j'ai parlé plus longuement ailleurs (1), percevait un bruit de grelots dans sa tête. La prieure du couvent des Ursulines de

(1) Voir notre ouvrage intitulé : *Traité pratique, dogmatique et critique de l'hypochondrie*, p. 31.



Loudun, madame de Belfiel, entendait une voix étrangère tantôt dans son pharynx, tantôt dans son cerveau (1).

Une religieuse de Ste-Ursule, à Aix, Madeleine de Mandol, fille d'un gentilhomme provençal, entendait le diable au milieu de son corps, qui lui disait : Si tu parles, je t'étranglerai (2).

Le degré le plus faible des hallucinations de la vue sont les étincelles, les bluettes ; le degré le plus élevé, les spectres. Toutefois, ceux-ci n'ont pas toujours un caractère parfaitement tranché ; souvent même leur aspect est presque amorphe, au point que les malades ont beaucoup de peine à s'en rendre compte.

(1) De la Ménarday, *Examen et discussion critiq. de l'Hist. des diables de Loudun*, Liège, 1748, in-12, p. 374, 495.

(2) Michaelis, *Histoire admirable de la possession et conversion d'une pénitente séduite par un magicien*, in-8°, Lyon, 1614, p. 80 et 81.



---

## CHAPITRE QUATORZIÈME.

---

### DU DÉLIRE PERCEPTIF ENVISAGÉ DANS SES RAPPORTS AVEC LA JURISPRUDENCE.

Le délire perceptif est très-souvent, chez les aliénés, l'origine de certains écarts de conduite, le point de départ de plusieurs actes que, chez des individus sains d'esprit, la morale aurait à blâmer ou la justice à punir.

Il est des fous qui abandonnent leur domicile habituel, pensant voir cesser ailleurs les fausses perceptions dont ils sont assaillis ; et d'autres qui , dans le même but , cheminent au hasard pendant la nuit. Aussi, dans les accusations de vagabondage , les jurisconsultes doivent-ils avoir l'attention éveillée sur ce point, pour peu qu'ils soupçonnent un état de folie chez les prévenus.

« C'est en 1796, dit Berbiguier, que je quittai Carpentras, ma ville natale, pour venir me fixer à Avignon. En y arrivant , je logeai dans une maison bourgeoise où se trouvait une fille qui vint m'offrir ses services, et qui, quelque temps après, lorsque je me fus mis dans mes meubles, vint me proposer de me faire faire le jeu du *taro*. Après maints refus de ma part, je consentis, à regret, à ce qu'elle me fit venir une femme, nommée *la Mansotte*, qui fut celle qui me fit le jeu, et qui y ajouta malgré moi une cérémonie qui doit avoir été celle qui m'a mis entre les mains des farfadets. . . . En sortant de chez moi, je me suis livré à mes occupations ordinaires. A



dix heures et demie du soir, je me retirai. J'écoute, et j'entends dans mon appartement et au-dessus de ma tête un bruit extraordinaire. J'allume mon flambeau; je ne vois rien, toutes mes recherches sont infructueuses. Le bruit que j'entendais, sans que je pusse voir d'où il partait, ressemblait au mugissement des bêtes féroces. Je me déterminai à me mettre au lit. Je n'y fus pas plus tôt placé, que les mêmes bruits se firent entendre plus près de moi. On frappa sur tout ce qui m'entourait, particulièrement au-dessous de mon lit. Effrayé, je me lève pour me placer sur un sofa, où je croyais devoir être plus tranquille. Hélas! il en fut de même à cette place, ce qui me détermina à sortir de mon appartement, où je ne retournai qu'à l'heure à laquelle je savais que ma femme de ménage avait l'habitude de venir pour faire ma chambre, et à laquelle effectivement elle arriva. En la voyant, je n'eus rien de plus pressé que de lui demander pourquoi, dans la nuit, j'avais entendu tant de bruit sous mon lit et sous mon sofa. Elle me traita de visionnaire. . . . . Pendant les huit jours qu'elles (sa ménagère et *la Mansotte*) mirent à leurs magies, je fus d'une tristesse accablante. Un bruit sourd se faisait entendre chez moi, jour et nuit. . . . . Le quatrième jour, elles se métamorphosèrent en chats, venant sous mon lit pour me tourmenter. Je leur fis des reproches, mais je me déterminai à ne plus me coucher. D'autres fois elles venaient en chiens. J'étais accablé par le miaulement des uns et l'aboïement des autres. . . . . Pendant quinze jours, *je quittai mon domicile* pour vivre dans un autre pays. Je ne fus pas plus tranquille. . . . .  
. . . . . *Je courais les rues pendant que tous les habitants de la ville fermaient leurs paupières.* Je n'entrais chez moi que pendant le jour; et comment aurais-je pu me déterminer à y rester pendant la nuit! C'était alors que le



calme était banni de ma chambre, et que dans celle qui était au-dessous on frappait à coups redoublés. C'était alors qu'on déchaînait contre moi toutes sortes d'animaux qui couraient, sautaient et dansaient sur mon lit et sur ma personne, quand j'étais couché. Ce qui donnera la preuve que les farfadets n'en voulaient qu'à moi, c'est que je demandais à mes voisins et aux personnes qui logeaient au-dessus de moi, s'ils entendaient le vacarme qui se faisait dans la maison, et qu'ils ne répondaient toujours que négativement, et paraissaient montrer de l'étonnement de ce que je leur faisais de pareilles questions (1). »

Importunés ou effrayés qu'ils sont par les faux objets dont ils perçoivent sans cesse l'image, certains fous conçoivent la pensée de s'en délivrer l'esprit par le *suicide*, et quelquefois même ils font des tentatives pour mettre cette pensée à exécution.

« La vie m'était insupportable, dit encore Berbiguiet, j'étais accablé des plus cruels tourments, et ne pouvant les endurer davantage, après trois ans de souffrance, n'ayant de repos ni jour ni nuit, je m'adressai au ciel et m'entretins alors avec Dieu, Jésus-Christ, sa sainte mère et le Saint-Esprit. — Seigneur, lui dis-je, votre volonté sera toujours la mienne; j'attends qu'elle m'appelle auprès de vous pour être délivré de la cruauté de mes ennemis. Mais si vous me l'inspirez, je devancerai moi-même ce moment fortuné, et je ferai le sacrifice de ma vie pour me mettre auprès de vous. Je réglerai mes affaires, et, pour que personne ne soit soupçonné de ma mort, j'écrirai sur un papier : Ne faites aucune recherche, c'est moi-même qui me suis donné la mort, et je signerai cette résolution (2). »

(1) *Ouvr. déjà cit.*, tom. I, p. 8 et suiv.

(2) *Ouvr. cit.*, tom. I, chap. 7.



Une démonomaniacque de Maréville, dont nous avons cité plus haut l'observation recueillie par M. Macario, et qui se croyait condamnée aux flammes éternelles pour avoir conclu un pacte avec le diable ayant la forme d'un homme habillé de rouge, essaya plusieurs fois de se donner la mort.

Quelquefois les fous, au lieu d'être conduits à l'idée du suicide par leur propre raisonnement, y sont entraînés par une hallucination de l'ouïe qui leur donne le conseil ou leur intime l'ordre d'exécuter cet acte, ou par une hallucination visuelle qui vient corroborer cette résolution funeste.

Mademoiselle D..., âgée de trente-sept ans, admise à la Salpêtrière, dans le service de M. Falret, est devenue malade sous l'influence d'un chagrin violent causé par la mort d'un neveu qu'elle aimait beaucoup. Elle eut d'abord du délire fébrile, auquel succéda bientôt un état apyrétique accompagné d'une lypémanie profonde. Aujourd'hui elle est presque complètement guérie, et elle raconte, entre autres hallucinations dont elle se trouvait sans cesse assaillie, que plusieurs fois, quand elle était au bain, elle entendit la voix de sa mère qui lui disait : *Noye-toi dans ta baignoire; c'est si bon d'être sous l'eau!*

A une pauvre folle dont il a déjà été question, à Antide Colas, qui fut brûlée comme sorcière, en 1599, le diable conseillait de se précipiter du haut d'une fenêtre du château de Bétoncourt, où elle se trouvait enfermée. Une autre fois, il dit à cette femme qu'elle déshonorait ses parents, et qu'elle ferait mieux d'en finir elle-même avec la vie (1).

La jeune chanoinesse Caroline de Gunderode était dominée par un penchant au suicide que lui avaient inspiré et

(1) Henri Boguet, *ouvr. déjà cité*, p. 96, 321.



la lecture du Werther de Goëthe et le chagrin de ne pouvoir épouser Frédéric Kreutzer, son amant infidèle. Chaque soir, elle se mettait au lit avec un poignard à son côté.

« Une de mes sœurs, disait-elle un jour à Bettina d'Arnim, est morte il y a trois semaines..... Il y a trois nuits, cette sœur m'est apparue; j'étais couchée, et la veilleuse brûlait. Elle entra, vêtue de blanc, et s'arrêta devant la table. Elle tourna la tête de mon côté, puis la baissa en me regardant. D'abord, j'eus peur; mais bientôt je me rassurai: je m'assis sur mon lit pour me bien convaincre que je ne dormais pas. Je la regardai, et il me sembla qu'elle me faisait un geste affirmatif. Elle prit le poignard de la main droite, l'éleva vers le ciel, comme si elle voulait me le montrer; puis elle le reposa lentement et sans bruit. » Quelques jours plus tard, on trouvait sur les bords du Rhin le cadavre de Caroline de Gunderode qui s'était frappée d'un coup de poignard (1).

D'autres aliénés cherchent à se venger, au moyen du meurtre, de certaines injures qui leur sont articulées par des voix imaginaires, ou bien ils commettent des homicides afin de se soustraire au péril qui leur semble résulter de l'image effrayante d'une illusion de la vue.

« En 1831, dit M. Gauthier, je me rendais de Lyon à Saint-Amour; nous étions quatre dans la voiture: un ecclésiastique et moi dans le coupé, un officier et une autre personne dans l'intérieur. Cet officier avait récemment encouru des peines graves; il avait été mis en prison, expulsé de son régiment, il était envoyé à Strasbourg. Il entre fort tranquillement dans la voiture; mais à peine avions-nous fait une demi-lieue, qu'il pousse des cris

(1) Bettina d'Arnim, *Correspondance avec Goëthe*, traduit, franç., tom. 1, p. 76, 77.



affreux : il dit qu'on l'insulte, qu'il veut en avoir raison ; il appelle le conducteur et fait arrêter la voiture. Il monte avec précipitation sur l'impériale, où il croit entendre la voix d'un nommé Pouzet, avec qui il a eu des démêlés au régiment ; il le cherche partout ; ne le trouvant pas, il rentre dans la diligence, toujours dans le même état d'agitation ; il continue d'entendre la voix de cet individu qui l'injurie, qui lui dit qu'il a été destitué ; il s'emporte et veut absolument se battre avec lui. Arrivé à Meximieux, à minuit, pendant qu'on change les chevaux, ce malheureux officier descend, tire son épée et s'écrie : Pouzet, sortez de l'endroit où vous êtes caché, venez vous battre, ces messieurs seront nos témoins ; si vous ne vous montrez pas, et si je vous assassine, on ne pourra s'en prendre qu'à votre lâcheté. Comme Pouzet ne descendait pas, l'officier monte sur l'impériale, *enfonce à plusieurs reprises son épée dans les ballots, dans l'intention de percer son ennemi.* Mais où se cache-t-il donc, disait-il, je l'entends, ce lâche, il m'insulte et je ne puis le trouver.

« Enfin il remonte en voiture, mais son état d'agitation et de fureur persiste jusqu'à notre arrivée à Bourg, où nous descendons pour déjeuner. L'ecclésiastique qui était avec nous cherche à le calmer, l'engage à oublier les injures et à pardonner à son ennemi. J'y consens, M. l'abbé, dit l'officier, soyez notre médiateur ; qu'il se montre, qu'il avoue ses torts, qu'il cesse de m'insulter. Mais ne l'entendez-vous pas, le lâche ; il continue de m'injurier, il dit que j'ai été destitué ; c'est faux, j'ai seulement été changé de régiment. Pouzet, montrez-vous donc, venez donc vous battre ; si vous ne le faites pas, je dirai partout que vous êtes un misérable, on vous crachera à la figure, on vous arrachera vos épaulettes. . . . . Nous lui offrîmes à déjeuner, il ne voulut rien accepter ; cet état d'agitation persista jusqu'à



notre arrivée à Lons-le-Saulnier, où il fut conduit à l'hôpital (1). »

Un fou, dont parle M. Brierre de Boismont, venait d'égorger sa femme et sa belle-sœur. Comme on lui demandait les motifs de son crime, il répondit que sa femme lui avait paru se transformer tout à coup en un démon qui l'attirait à lui pour l'emmener en enfer, et qu'il l'avait immolée pour échapper à ses poursuites (2).

Un jeune homme de dix-huit ans, Denis Milanges de la Richardière, fils d'un avocat au parlement de Paris, s'imaginait avoir reçu un sort d'un vieux berger qui lui était tout à fait inconnu et avec lequel il s'était rencontré pour la première fois le 18 avril de l'année 1704, non loin de l'église du village de Noisy-le-Grand. Or, en revenant de Saint-Maur, où il était allé faire ses dévotions dans le but de voir cesser le maléfice du prétendu sorcier, ce jeune homme trouva au milieu de sa chambre son vieux berger assis dans un fauteuil, tenant sa houlette et accompagné de deux chiens noirs. Épouvanté de cette vision, il appela du monde, mais personne n'aperçut le spectacle dont il était témoin.

Vers les six heures du soir, il tomba à terre en s'écriant que le berger montait sur lui et voulait l'écraser ; et, en présence de tous les assistants, il tira de sa poche un couteau qu'il plongea cinq ou six fois dans le visage du personnage fantastique.

Plus tard, il retourna à Saint-Maur. Pendant la messe, il se trouva mal trois fois. Mais après, au moment où l'exorciste lui mettait l'étole sur la tête en récitant l'évangile selon Saint-Jean, le malade aperçut Saint-Maur debout, en

(1) M. Bottex, *ouvr. cit.*, p. 29, 30.

(2) *Observat. sur la monomanie homicide* (*Revue médicale*, octobre et novembre 1826).



habit de bénédictin, et le berger à sa gauche, sa houlette à la main, ses chiens à ses côtés, et portant sur le visage les traces ensanglantées de cinq coups de couteau.

Quelques jours après, en chassant dans les environs de Noisy, il vit un berger dans une vigne. Rempli d'indignation à son aspect, il asséna un coup de crosse de fusil sur la tête du malheureux individu qui n'eut que le temps de fuir en s'écriant : Ah ! monsieur, vous me tuez (1) ! »

Le malheureux berger ainsi maltraité avait probablement dans la figure quelques points de ressemblance avec le berger fantastique qui obsédait sans cesse le jeune Misesanges de la Richardière.

Quelquefois l'aliéné frappe son semblable sans obéir à aucun de ces mobiles ; il opère le meurtre ou il cherche à l'accomplir uniquement parce que l'ordre lui en est signifié dans une hallucination de l'ouïe, parce qu'une voix imaginaire lui formule positivement l'injonction de ne point reculer devant l'exécution de cet acte.

Un monomane, dont il a déjà été question, entra, le 25 août 1837, dans l'établissement *Marcel-Sainte-Colombe*. Malgré les remontrances de toute sa famille, il s'était rendu à l'église des Petits-Pères, les pieds chaussés de mauvaises sandales, et en rentrant chez lui, il avait enfoncé la porte de la chambre à coucher de sa femme en manifestant le désir de tuer celle-ci. Comme je l'interrogeais sur le motif qui l'avait poussé à agir de la sorte, il me répondit avec un très-grand calme que des *voix* émanant de différents points de son domicile lui avaient adressé ces paroles assez bas, mais distinctement : « Tu feras neuf jours de pénitence, tu iras te con-

(1) *Hist. des pratiq. superstit.*, par le p. Lebrun, tome 1, page 281.



fesser auprès du curé des Petits-Pères, et si quelqu'un s'oppose à cette pieuse démarche tu feras une sortie armée, tu terrasseras à coups de massue les individus d'où viendra la résistance.

Un membre très-honorable de l'Académie de médecine, M. Londe, voyageait avec un malade devenu fou sous l'influence d'une exaltation dans les idées religieuses. Or, ce malade entendait souvent la voix de Dieu qui lui conseillait de tuer son médecin, parce que celui-ci n'avait pas de croyance. Il fut plusieurs fois sur le point de mettre à exécution cet avis funeste (1).

M. Bottex rapporte le cas d'un halluciné de l'hospice de l'Antiquaille, à Lyon, qui étrangla sa fille, parce que des voix lui avaient ordonné de lui suspendre la respiration (2).

Catherine Dorée, femme d'un laboureur de Coeuvres près Soissons, jugée et brûlée à Compiègne, en 1578, pour avoir coupé la tête à deux enfants du sexe féminin : sa propre fille et celle de son voisin, dit à l'instructeur de son procès, Hunault, bailly de Coeuvres, qu'elle avait exécuté cet acte sanguinaire à l'instigation du diable qui lui était apparu sous la figure d'un homme fort grand et très-noir, et qui lui avait présenté à cet effet la serpe de son mari (3).

Des hallucinations ont été la cause plus ou moins directe de plusieurs grands assassinats historiques.

« Une nuit, comme il était (Jacques Clément) en son lit, Dieu lui envoya son ange en vision, lequel avec grande lumière se présente à ce religieux, et, montrant un glaive nud, lui dit ces mots : Frère Jacques, je suis messager du

(1) M. Aubanel, *loc. cit.*, p. 27.

(2) M. Bottex, *ouvr. cit.*, p. 8.

(3) Bodin, *préface de la Démonomanie*.



Tout-Puissant, qui te vient à certener que, par toy, le tyran de France doit être mis à mort. Pense donc à toy, et te prépare, comme la couronne du martyr s'est aussi préparée. Cela dit, la vision se disparut, et le laissa rêver à telles paroles véritables. Le matin venu, frère Jacques se remet devant les yeux l'apparition précédente, et douteux de ce qu'il devait faire, s'adresse à un sien ami, aussi religieux (le père Bourgoing, prieur de son couvent), homme fort scientifique et bien versé en la sainte écriture, auquel il déclare franchement sa vision, lui demandant d'abondant, si c'étoit chose désagréable à Dieu de tuer un roy qui n'a ni foi ni religion (1). »

Étant un jour dans l'église de Vivonne, Ravailiac, à qui déjà l'idée de tuer Henri IV étoit venue parce que ce prince ne convertissait pas les huguenots et parce qu'il avait entendu dire qu'il voulait faire la guerre au pape et transférer le saint-siège à Paris, Ravailiac, s'il faut en croire l'historiographe Mathieu, eut une hallucination de la vue : il aperçut au milieu d'un triangle la figure d'un habitant de la Mauritanie. Or, dans sa haine contre le roi, il conclut que l'homme noir, objet de sa vision, ressemblait à Henri IV ; que rien au monde ne pouvait exempter son âme de la punition de ses péchés, ce qui décida l'ex-feuillant à plonger un poignard dans le sein de ce monarque (2).

(1) Voy. *Discours véritable fait par un jacobin sur la mort du roy Henri III*. Cette pièce, imprimée à Troyes en 1589, se trouve dans le *Journal de Henri III*, par Pierre de l'Estoile. La Haye, in-12, tom. III, p. 455.

(2) *L'assassinat du roy, ou maximes du vieil de la montagne Vaticane et de ses assassins, pratiquées en la personne du defunt Henry-le-Grand*, brochure anonyme, 1614, ch. v, p. 73.



---

## CHAPITRE QUINZIEME.

---

### DU DÉLIRE PERCEPTIF DANS LES NÉVROSES AUTRES QUE CELLES DE L'INTELLIGENCE.

L'hallucination existe très-fréquemment dans *l'extase*, soit que celle-ci roule sur des matières profanes, comme chez Archimède, Scaliger ou le mathématicien Viète; soit qu'elle concerne des objets religieux, qu'elle revête la forme mystique, comme chez sainte Thérèse, la sœur Angèle, Chabanon, Marie Alacoque, etc.

« Une demoiselle douée de beaucoup d'esprit, née avec un orgueil extraordinaire, avait roulé dans sa tête une foule de projets à l'aide desquels elle espérait se distinguer et se faire un nom parmi les hommes. Dès son bas âge elle n'avait cessé de se nourrir l'esprit de la lecture des romans. Elle avait publié plusieurs morceaux où se faisait remarquer une imagination ardente et gigantesque; mais elle s'était surtout occupée d'un roman dont elle était l'héroïne, et depuis plusieurs années, elle n'avait cessé d'en faire l'objet principal de ses méditations et de ses veilles. Elle finit par rester des journées entières dans un état d'extase, immobile et assise, sans faire le plus léger mouvement. Sa figure était un tableau extrêmement changeant, dans lequel se peignaient tous les degrés de la joie, depuis le simple bien-être jusqu'au ravissement. Étrangère à tout, les objets environnants étaient pour elle comme n'existant pas. Elle ne répondait à aucune des questions qu'on lui adressait, quoi-



que ses yeux fussent très-ouverts, et exprimassent les sentiments les plus vifs. Elle ne paraissait rien voir autour d'elle; les sons les plus forts ne faisaient aucune impression sur ses oreilles, et cependant, de temps en temps, elle paraissait écouter avec la plus grande attention. Quelquefois elle se promenait dans un vaste jardin et prenait une attitude fixe et imposante.

« Revenue à elle, on sut de sa bouche quel était l'état de son âme dans cette extase extraordinaire. Des hallucinations de tous les sens avaient réalisé sur elle-même tous les fantômes que son imagination avait créés dans son roman. Il lui semblait qu'elle était tout à coup transportée dans un palais d'une merveilleuse beauté. Au moment où elle y paraissait, c'est-à-dire lorsqu'elle passait de son état naturel à son état d'extase, elle était saluée de mille voix qui faisaient entendre ces mots : *Salut à notre reine! Vive notre reine!* Elle voyait passer devant elle ses grands, ses officiers, son peuple et ses armées, qui contemplaient ses traits avec ravissement. Lorsqu'elle se promenait, elle voyait tout à coup se former devant elle des allées magnifiques d'arbres d'une beauté inconnue, et dont les fleurs répandaient partout les parfums les plus délicieux.

« Lorsqu'elle commençait à parcourir ces merveilleuses promenades, elle entendait tout à coup des voix lointaines et mélodieuses qui célébraient le retour de leur reine; et au moment où elles cessaient, une troupe de sylphes se plaçait au sommet des arbres et faisait entendre une musique harmonieuse et ravissante, dont les intervalles de repos étaient remplacés par le peuple qui chantait : *Salut à notre reine, salut, salut!* Venait ensuite un concert merveilleux résultant d'un millier d'instruments rassemblés dans une allée, et qui, doués d'une sorte de vie, n'avaient pas besoin de mains étrangères pour faire entendre leurs accords.



« Un concert d'oiseaux d'un plumage, d'une beauté étonnante, et dont le phénix était le chef, remplaçait celui des instruments; et lorsqu'il était terminé, les sylphes reprenaient leurs chants.

« Tel est le tableau que cette demoiselle traçait de ses visions extatiques, qu'elle regardait comme le plus haut degré de félicité qu'il fût possible de concevoir. Aussi, dans les intervalles qu'elles lui laissaient, était-elle triste et sombre, quoique d'ailleurs elle raisonnât parfaitement juste (1). »

L'hallucination est constante dans la seconde forme de l'*extase*, dans la forme mystique.

« Estant une nuit dans un oratoire, dit Sainte Thérèse, et assez recueillie, mais si malade que je ne croyais pouvoir faire oraison, je me contentai de prendre mon chapelet pour prier vocalement..... je tombay dans un si grand ravissement que je me trouvay comme hors de moi-même; il me sembla que j'étais dans le ciel, et que les premières personnes que j'y rencontray furent mon père et ma mère. J'y vis aussi des choses merveilleuses dans le peu de temps que dura cette faveur, qui ne fut pas à mon avis plus d'un ave-maria (2). »

La mère Angèle, première fondatrice de la compagnie de Sainte-Ursule, vit dans une *extase* l'âme de sa sœur, environnée de gloire et de splendeur, assise au sein du paradis, auprès de la vierge, parmi la foule des esprits célestes; puis elle entendit une voix prononcer ces paroles : « Si tu poursuis la vie que tu as commencée, tu jouiras avec nous de cette gloire (3). »

(1) M. Bayle, *Mém. déjà cit.*, p. 45-46.

(2) *Sa vie écrite par elle-même*, traduit. d'Arnauld d'Andilly, in-4°, 1670, chap. xxviii, p. 245-46.

(3) Jean Hugues Quarre, *Vie de cette religieuse*, in-12, Paris, 1648, p. 256.



Dans un autre *ravissement* consécutif à une oraison , elle eut l'hallucination suivante : « elle vit, dit son biographe, une échelle semblable à celle de Jacob, qui de la terre touchait au ciel, et une multitude de saintes vierges richement couronnées qui montaient deux à deux comme une agréable procession. A côté des vierges, et à chaque rang, il y paraissait deux anges ; et chacun d'eux portait sur le front une perle d'une ravissante beauté et d'un prix inestimable. Pendant qu'Angèle tenait ses yeux attachés à la contemplation de tant de merveilles, et qu'elle considérait attentivement la beauté de ces bienheureux esprits, elle entendit une musique céleste, concertée par la voix des anges et les instruments du paradis, avec tant de douceur et de charmes, qu'elle fut ravie en extase ; et ce chant lui demeura si fortement imprimé dans l'âme et dans l'esprit, que dès lors elle pouvait facilement entonner ce cantique des anges, et souvent elle chantait le même air qu'elle avait appris dans cette heureuse vision (1). »

« Un jour, dit Anne-Marie Alacoque, que j'étais devant le Saint-Sacrement exposé sur l'autel, après m'être sentie attirée toute au dedans de moi-même par un recueillement de toutes mes puissances et de mes sens, Jésus-Christ, mon divin maître, se présenta à moi tout éclatant de gloire, avec ses cinq plaies brillantes comme cinq soleils. De son humanité sacrée sortaient des flammes de toutes parts, mais surtout de son adorable poitrine qui ressemblait à une fournaise. Au milieu de cette fournaise ardente il me fit voir son tout aimable cœur qui était la source de ces flammes. Ce fut alors qu'il me découvrit les merveilles inexplicables de son amour. . . . je lui remontrai alors mon impuissance. A quoi il répondit : Tiens, voilà de quoi suppléer à tout ce qui

(1) *Ibid.*, p. 51.



le manque; en même temps son divin cœur s'étant ouvert, il en sortit une flamme si ardente, que je pensai en devoir être consumée (1). » Cette extase dura si longtemps, ajoute Languet, que les religieuses, étonnées de voir la sœur devant le Saint-Sacrement bien loin par delà le terme qu'elle devait y rester, vinrent l'en retirer, et la firent lever : mais voyant qu'absorbée encore dans l'union qu'elle goûtait avec Dieu, elle ne pouvait ni parler, ni répondre, que même elle avait peine à se soutenir, elles la traînèrent à la supérieure. »

Chabanon eut, dans sa jeunesse, deux accès d'extase déterminés par l'influence de la musique. « Deux fois, dit-il, au bruit des orgues et d'une musique sainte, je me suis cru transporté dans le ciel; et cette vision avait quelque chose de si réel, j'étais tellement hors de moi tout le temps qu'elle a duré, que la présence même des objets n'aurait pas ag plus fortement (2). »

C'était évidemment une hallucination de la vue, à laquelle était soumise la jeune extatique dont parle Joseph Frank, qui, au milieu d'un accès, poussait un cri comme si elle eût aperçu un objet désiré; qui changeait tout à coup de physionomie, qui, tenant ses yeux ouverts, fixes et tournés vers le ciel, s'écriait : ô Saint-Louis! ô le plus beau des jeunes gens, approchez et recevez-moi (3).

Toutefois, comme l'extase est une individualité pathologique qui tient de la veille et du sommeil : de la veille en tant que la volonté, quoique affaiblie, subsiste toujours, en tant

(1) Languet, *Vie de cette religieuse, écrite d'après ses mémoires*, in-4°, 1729, liv. 4, p. 119-20.

(2) *OEuvres posthumes de cet auteur*, livre intitulé : *Tableau de quelques circonstances de ma vie*, p. 10 et 11.

(3) *Traité de patholog.* traduit. de l'*Encyclop. médic.*, livrais. LXXXVII, note de la p. 72.



que l'âme jouit encore du pouvoir de disposer de sa force d'attention; du sommeil, en ce que les sens sont passifs, en ce qu'ils ont suspendu en grande partie l'exercice de leurs fonctions, il suit de là que l'hallucination qui se manifeste alors ne peut pas être aussi franche que dans tout autre état morbide où les sens sont actifs, ouverts aux impressions du monde extérieur, c'est-à-dire qu'elle doit participer et de la fausse perception de l'état de veille et de la fausse perception du rêve.

2° Les hallucinations peuvent aussi coïncider avec l'état d'épilepsie. Arétée est le premier auteur qui ait mentionné ce fait (1).

A quelle période de la maladie ces symptômes se manifestent-ils? Ce ne peut pas être durant l'accès, puisque alors il y a perte complète de connaissance; c'est donc avant ou après son explosion.

Le plus ordinairement les hallucinations sont un des phénomènes précurseurs, un des prodromes de l'attaque.

Elles peuvent précéder la perte de connaissance et la convulsion, d'une part, d'un intervalle qui varie entre deux ou trois heures et deux ou trois jours; de l'autre, d'un temps compris entre un quart d'heure et quelques secondes.

« Un jeune homme, nommé Baurain, âgé de dix-neuf ans, d'un tempérament sanguin, d'une bonne constitution, d'une mémoire et d'une intelligence médiocres, ayant eu la scarlatine sans complication, à l'âge de neuf ans, et une fièvre cérébrale avec délire intense à l'âge de dix, est atteint d'épilepsie depuis trois ans. . . . . Chaque paroxysme est précédé *deux ou trois jours à l'avance* d'un état d'excitation maniaque, avec délire général, tendance à frapper, et hallucinations de la vue et de l'ouïe : *Ce malade voit*

(1) *De caus. et sign. de morb. diut.*, lib. 1, c. 5.



*et entend sa mère et sa sœur, avec qui il s'entretient (1). »*

Les hallucinations qui arrivent dans le second cas sont beaucoup plus fréquentes que celles qui ont lieu dans le premier.

Peiroux (2) parle d'un jeune homme qui voyait venir à lui au galop et avec grand bruit un carrosse dans lequel il y avait un petit homme en bonnet rouge. Alors, craignant d'être écrasé par ce carrosse fantastique, ce jeune homme tombait *sur le-champ* sans connaissance.

Schenckius (3) cite l'observation d'un autre jeune homme, le fils d'Alsaharavius, qui apercevait également venant à lui une femme noire couverte d'un cuir, et qui *était pris d'une attaque sitôt que ce fantôme l'approchait.*

« J'ai connu, dit Sauvages, une jeune fille qui avait deux ou trois accès d'épilepsie par an. Je lui demandai quel était l'effet que l'accès produisait sur elle; elle me répondit qu'elle songeait en dormant, et *qu'un peu avant que l'accès la prît, elle voyait des spectres affreux* devant ses yeux (4) »

« Un homme, âgé de 34 ans, tempérament sanguin, cheveux blonds, teint rosé. . . . . à dix huit ans. . . . . eut un accès épileptique. Accès pareils presque tous les jours suivants. . . . . Ils sont précédés, quelques jours d'avance, par un mal de tête sourd; *un quart d'heure avant l'accès, il éprouve un clignotement accompagné d'étincelles. . . . . Un bourdonnement* incommode se fait entendre, et une minute après, *un bruit tel que celui que produirait la décharge d'un pistolet, lui semble*

(1) M. Billod, *Considérat. sur la symptomat. de l'épilepsie*, Annal. médico-psychol., nov. 1843, p. 384.

(2) *Obs. médic.*, p. 85.

(3) *Obs. medic.*, in-folio, Francfort, 1609, p. 112.

(4) *Ouvr. cit.*, tom. iv, p. 109.



*partir du sommet de la tête.* Alors il tombe sans connaissance, etc., etc. (1). »

B..., âgée de 25 ans ; menstruation à 13 ans ; à 15 ans effrayée des rapports sur les Cosaques ; dans la nuit hallucinations : elle croit *voir et entendre les Cosaques ; aussitôt* attaques d'épilepsie répétées plusieurs fois (2). »

« Le nommé Brnn, âgé de cinquante-six ans, ancien militaire de la Grande-Armée, d'un tempérament bilieux et d'une constitution affaiblie par des excès de femmes et de boissons. . . . Brun, disons nous, à la dernière campagne de Prusse, aurait été affecté, à la suite d'un coup reçu sur la tête, d'une fièvre cérébrale qui lui aurait laissé une *surdité* presque complète des deux oreilles. Ce serait trois ans après que, pendant un acte copulateur, il aurait eu un accès d'épilepsie. Tous les accès de ce malade *débutent* par un bourdonnement d'oreilles très intense, dont nous faisons remarquer la coïncidence avec le fait de la surdité (3). »

« Jean Célestin C..., âgé de vingt ans, d'un tempérament sanguin, tomba à l'âge de trois ans sur le front et se fit une plaie grave sans fracture. Dix à douze jours après, accès d'épilepsie ; retour de pareils accès tous les huit ou dix jours jusqu'à seize ans ; ensuite tous les mois jusqu'à dix-huit, enfin point d'accès jusqu'à dix-neuf ans qu'il alla à Brest pour s'embarquer. Il y était depuis quelque temps, quand, témoin d'un assassinat commis par un matelot espagnol sur un officier français, il fut si vivement frappé de ce spectacle, qu'il eut sur-le-champ un accès épileptique. . . . .  
. . . . . Un jour, il regardait une voiture dont les

(1) Maisonneuve, *Observat. sur l'épileps.*, p. 95.

(2) Bouchet et Cazauvielh, *Archiv. de médéc.*, 1825, tom. ix, page 22.

(3) M. Billod, *mém. cit.*, p. 396.



roues tournaient rapidement ; tout-à-coup sa vue se trouble, il lui semble voir une roue dentée tourner autour de sa tête en se dirigeant de gauche à droite ; sa tête suit les mouvements de cette roue sans qu'il puisse s'en empêcher ; bientôt il sent qu'il n'est plus ferme sur ses jambes ; cependant il a le temps de courir à sa chambre, de se déshabiller et de se mettre au lit, où l'accès épileptique le prit complètement. . . . . Un mois s'écoula sans accès ; mais un soir, étant occupé à faire tourner un lami-noir, il sentit les approches d'un accès qui ne se compléta que deux heures après avec des convulsions effrayantes et des cris aigus. . . . .  
 . . . . . Chaque accès s'annonce, au moins *cinq minutes d'avance*, par la vue de la roue dentée dont j'ai déjà parlé (1). »

Maisonneuve rapporte encore l'observation d'un individu qui, *deux minutes avant un accès*, percevait une odeur qu'il ne pouvait comparer à rien, mais qui lui était infiniment désagréable (2).

Des hallucinations du tact se manifestent assez souvent dans l'épilepsie dite sympathique. Ce sont elles qui constituent en partie le phénomène de l'*aura* ; mais elles roulent exclusivement alors sur des sensations de froid, de chaleur et de chatouillement.

Galien cite les cas de deux jeunes gens chez lesquels un vent froid montait le long de la jambe, le long des cuisses, du dos, de la nuque jusques à la tête, et qui tombaient sans connaissance sitôt qu'il y était parvenu (3).

Alexandre de Tralles rapporte le fait d'un lecteur qui sentait un vent également froid prendre naissance sur le dos

(1) Maisonneuve, *ouvr. cit.*, p. 294.

(2) *Ibid.*, p. 271.

(3) *De locis affect.*, lib. II, cap. II, Chart., tom. VII, p. 444.



du pied et monter à la tête, où il déterminait une attaque (1).

Un artisan ayant eu un ulcère à la jambe, qu'on traita mal et qu'on ferma trop vite, tomba dans l'épilepsie. Celle-ci commençait toujours par le sentiment d'un vent froid qui partait de la cicatrice. Si le malade pouvait faire une forte ligature au-dessus du genou, il arrêtait l'accès; mais dès que ce sentiment avait passé le genou, l'accès était déclaré (2).

Salmuth vit aussi un malade dont l'accès commençait par un sentiment de froid à une jambe, accès que ce malade prévenait très-bien par une ligature (3).

Dovinet rapporte l'exemple d'un individu chez qui l'accès était toujours précédé par un chatouillement de la lèvre supérieure; il sentait ce chatouillement monter le long des nerfs, et quand il parvenait au cerveau, il avait aussitôt une attaque (4).

« Le docteur Vigné, dit Esquirol, fut consulté pour un jeune homme, âgé de dix-huit ans, devenu épileptique par la rétropulsion d'un vice psorique : le malade ressentait un froid glacial au milieu du front, par lequel il était averti de l'invasion de l'accès (5). »

MM. Bouchet et Cazauvielh parlent d'une épileptique de la Salpêtrière, dont chaque paroxysme s'annonçait par un chatouillement de la paume de la main gauche (6).

Sur 28 épileptiques que nous avons observés à Bicêtre, dans le service de M. Leuret, pendant l'intérim de M. Delasiauve, nous avons noté 13 fois des hallucinations. Ces phé-

(1) *Lib. I, cap. xv, p. 73.*

(2) Purari, *Thesaur. medicin. practic.*, in-12, Genevae, 1675, tom. II, p, 463.

(3) *Obs. cent.*, obs. 90.

(4) *Schenchius*, p. 118.

(5) *Artic. Epilepsie du Dict. des sciences médic.*

(6) *Mém. cit.*, *Archiv. de médecine*, 1825, tom. x, p. 20.



nomènes ont eu lieu 2 fois parmi les prodrômes médiats ou éloignés du paroxysme (1 heure et 18 heures avant), 7 fois parmi les prodrômes immédiats ou prochains (depuis un quart d'heure jusqu'à quelques secondes avant l'attaque), 2 fois parmi les symptômes, non plus antérieurs, mais consécutifs aux paroxysmes; et dans deux cas, à la fois parmi les prodrômes immédiats de l'attaque et parmi ses symptômes consécutifs.

Ces hallucinations ont été relatives à la vue seule, 4 fois; à l'ouïe isolément, 5 fois; à la vue et à l'ouïe réunies, 4 fois. Rien n'a eu lieu dans les trois autres sens.

Les hallucinations de l'ouïe ont consisté 7 fois en des bourdonnements, tintements, sons de cloches; et 2 fois en des *voix*.

Les hallucinations de la vue ont consisté 6 fois en des étincelles, des flammes; 2 fois en des spectres d'animaux ou d'hommes.

3° Tissot prétend avoir observé plusieurs fois des hallucinations de l'odorat dans l'*hystérie* (1).

Une femme de quarante ans, douée d'une constitution robuste, éprouva une violente frayeur un jour de flux menstruel. Cette frayeur arrêta tout-à-coup les règles, et le mois suivant, à la même époque, la personne dont il s'agit eut un accès d'hystérie et des convulsions qui durèrent huit jours. Il se passa ensuite plusieurs années, pendant lesquelles les évacuations menstruelles n'ayant pas lieu, elle était prise de temps en temps de convulsions hystériques accompagnées d'hémorrhagies peu abondantes par les oreilles, par le nez et par la bouche, hémorrhagies qu'une saignée suspendait et prévenait même quelquefois.

En novembre 1843, elle commença à *voir des fantômes*

(1) *De l'épilepsie*, édit. de Hallé, tom. x, p. 159.



*sanglants*; il lui semblait apercevoir du sang partout où se fixaient ses regards ; elle fut de nouveau tourmentée par de fortes convulsions et par des suffocations, mais elle ne tarda pas à guérir complètement quand on lui eut administré des purgatifs et soustrait de huit à neuf livres de sang (1).

Divinis (Marie), domestique, est âgée de vingt-six ans ; elle est mariée et a un enfant. Sa constitution est robuste, son tempérament sanguin, son caractère vif et impatient.

Il y a huit ans, elle fut attaquée, au milieu des champs, par plusieurs hommes qui voulurent attenter à sa pudeur ; elle fut tellement effrayée et indignée d'un pareil acte de brutalité, qu'elle fut sur-le-champ atteinte d'attaques de nerfs qui se répétèrent les jours suivants, trois ou quatre fois par semaine ; leur durée était de trois-quarts d'heure environ.

D'abord sa vue se trouble, *une flamme oscille devant ses yeux, les oreilles lui tintent*, un fourmillement se fait sentir dans sa tête, et elle éprouve la sensation d'une barre de fer qui la tient dans les reins ; puis il lui semble qu'une espèce de globe part de l'épigastre et monte en dansant et en tremblant jusqu'au gosier : alors elle étouffe, perd connaissance, et tombe en convulsion avec écume à la bouche, etc (2).

Joannot (Virginie), lingère, est âgée de dix-sept ans ; son tempérament est sanguin, sa constitution forte et robuste, sa menstruation irrégulière. . . . . Un soir, vers dix ou onze heures, un jeune homme s'offrit à sa vue, au milieu d'une campagne, couvert d'un linceul ; saisie d'effroi et de terreur, elle crut voir un fantôme, et immédiatement elle tomba en convulsions. Ce premier accès dura quarante-huit heures, pendant lesquelles elle s'écriait à chaque instant : Il est près de moi, il veut me saisir. Les jours sui-

(1) Journal l'*Expérience*, octobre 1844, n° 383.

(2) M. Macario, *mém. sur la paralys. hystérique* (Annal. médico-psycholog., janv. 1844, p. 68).



vants, les attaques se renouvelèrent jusqu'à dix-sept fois par jour. Voici comment elles débutent : d'abord elle est saisie d'un tremblement dans tout le ventre, qui dure d'un quart-heure à une demi-heure environ ; elle est ensuite prise de palpitations très-fortes et très-violentes, et enfin une espèce de boule se détache de l'hypogastre, monte en oscillant jusqu'à la gorge ; alors elle étouffe, elle éprouve des éblouissements, *le fantôme paraît aussitôt à ses regards effrayés*, elle pousse un cri de désespoir, perd connaissance et tombe en convulsions avec écume à la bouche ; et l'accès dure, terme moyen, une demi-heure (1).

Lallemand ( Sydonie ) est entrée dans le service de M. Piorry, le 5 juin 1843. Elle est âgée de dix-sept ans, et est née à Saint-Ouen (Vosges). Sa mère, femme très-nerveuse, la contrariait souvent, et elle tient de sa mère, car elle est très-impressionnable, colère, impatiente. Ses règles ont toujours été très-peu abondantes.

Il y a un an, en traversant un soir un appartement, une de ses amies s'offrit à sa vue, couverte d'un linceul, dans le dessein de lui faire peur, car elle se vantait souvent de ne rien craindre. C'était l'époque de ses règles. Elle en fut si effrayée, qu'elle perdit connaissance et eut son premier accès d'hystérie. Cette jeune fille présente ceci de remarquable, que ses attaques sont d'abord précédées de frisson, sa figure est inondée d'une sueur froide et glacée, elle éprouve la sensation d'une boule qui a son point de départ à l'épigastre et monte jusqu'au gosier ; alors elle étouffe, *aperçoit le fantôme* et tombe dans une espèce d'évanouissement tel qu'on la croirait plongée dans un sommeil paisible ; puis, quelques convulsions se déclarent, et l'évanouissement se prolonge encore une demi-heure ou une heure.

(1) *Ibid.*, p. 72.



Après l'attaque, elle reste pendant quelque temps sans pouvoir parler, et ne peut, malgré tous les efforts, parvenir à délier sa langue (1).

Madeleine de Mandol, qui était souvent environnée d'une troupe de diables, qui était mise par eux à la torture, qui les voyait monter à sa gorge sous la forme de crapauds, et lui projeter des poudres à l'aide de sarbacanes ; Madeleine de Mandol avait des mouvements convulsifs et des contractions au pharynx (2).

C'est en sortant d'une attaque, où elle était tombée à terre, la tête à la renverse, qu'une femme du duché de Lorraine, Alexie Belhore s'écriait : Ne voyez-vous pas le démon qui vient de me terrasser, et qui s'est caché sous ce meuble. . . Tout-à-l'heure il me pressait la gorge pour m'étrangler ; à présent il me fait un visage menaçant (3).

Les hallucinations furent très-communes dans l'épidémie d'hystérie dont furent affectées les religieuses de Sainte-Elisabeth à Louviers (4).

La mère Angèle de Foligny va nous fournir un exemple très-remarquable d'hallucinations coïncidant avec un léger degré d'hystérie qui revêt chez elle la forme *mystique* si répandue au moyen-âge dans les cloîtres de femmes.

« Comme je demandois à Dieu, dit cette religieuse, ce que je pourrois faire pour lui devenir plus agréable, il dai-

(1) *Ibid.*, p. 77.

(2) Michaelis, *ouvr. cit.*, p. 80, 81.

(3) Nicolai Remigii, *Demonolatr.æ libri tres*, Colonia Agripinæ, anno MDXCVI, p. 359.

(4) La sœur Barbe de St.-Michel vit plusieurs fois dans sa cellule grand nombre de chandelles allumées. La sœur Marie de St. Nicolas aperçut deux fantômes effrayants dont l'un, représentant un homme orné d'une longue barbe, s'assit sur son lit, au lever du soleil, et lui dit : Je viens de voir Madeleine et la sœur



gna, par sa bonté, s'apparaître à moi plusieurs fois, aussi bien durant la veille que durant le sommeil. Il m'apparut plusieurs fois attaché à la croix et me dit de bien considérer ses plaies. . . . . Lorsqu'il s'apparoissoit à moi en veillant (ce qui se faisoit fréquemment), c'était avec plus d'attraits et de douceur que durant le sommeil ; mais il ne m'apparoissoit jamais que comme souffrant beaucoup et comme tout pénétré de douleurs. Il me montrait les peines et les plaies de sa tête, et comment on lui avait arraché jusqu'au poil de la barbe et même des sourcils, aussi bien que ses cheveux. Il me racontait le nombre des coups qu'il avait reçus et m'en montrait les endroits, puis il ajoutoit : Tout cela, je l'ai enduré pour vous. . . . . Il me redisoit toujours en me faisant voir sa passion : Que pouvez-vous donc faire de suffisant pour moi ? *Je fendois en larmes à ces paroles*, et mes larmes étoient si ardentes qu'elles me mettaient le visage en feu, et qu'il me fallait y

du Saint-Sacrement. Ah ! que Madeleine est méchante ! Elle est entièrement à nous. La sœur Anne de la Nativité voyait une bête affreuse qui ouvrait la gueule comme pour l'engloutir ; cette bête marchait toujours devant elle. Pendant que la sœur Marie du St.-Esprit prenait la discipline dans le chœur de l'église du couvent, avec la communauté, après Complies, elle vit un homme avec des cornes, une tête horrible, des griffes et une clarté qui sortait de ses yeux et de sa bouche. Le diable arrachait la discipline des mains de la sœur Marie du Saint-Sacrement, il la lui jetait au visage, il la poussait rudement, il la tirait par la manche, il lui enlevait ses couvertures quand elle était couchée, il s'appuyait sur ses épaules, il se présentait à elle sous la forme d'un prêtre, et s'écriait en hurlant : ça, ça tu es à moi (Bosroger, *La piété affligée ou discours historique et théologique de la possession des religieuses dites de Ste.-Elisabeth à Louviers* ; Rouen 1752, édit. in-12, chap. x, p. 127, 140, 141, 145. — chap. xi et xii, p. 190 et 198).



appliquer de l'eau fraîche pour en modérer l'ardeur. . . .

J'avais dans le cœur un si grand feu de l'amour divin, que je ne pouvais entendre parler de Dieu sans jeter des cris qu'il m'étoit impossible de retenir, quand même on eust été prest à me tuer pour me faire taire . . . . .

Lorsque je fus arrivée entre la caverne et le chemin étroit qui monte vers Assises (la sainte allait prier à l'église de cette ville, bâtie par St-François), un peu plus outre que la caverne, il se prit à me dire les paroles suivantes (le St-Esprit): Ma chère et douce fille ! ma fille et mon temple ! ma fille et mes délices ! Aimez-moi, car je vous aime singulièrement, et beaucoup plus que vous ne m'aimez. Il me redisoit souvent ces consolantes paroles : Ma chère et douce fille ! ma chère et douce épouse ! A quoi il ajoutoit : Je vous chéris plus qu'aucune des femmes de cette contrée (la vallée de Spolète) . . . . . Quand vous serez de retour chez vous, je vous ferai encore goûter d'autres divines douceurs que vous n'avez jamais éprouvées ; et je ne vous parleray pas simplement comme à présent , mais vous me sentirez. . . . .

. . . . . J'allai après le repas à l'église de St-François ; comme j'y entrais et que, m'agenouillant à l'entrée de l'église, je considérais un tableau où St-François étoit représenté dans le sein de Jésus-Christ, le Seigneur me dit : *Je vous embrasserai et vous étreindrai ainsi, et d'un embrassement encore bien plus fort.* . . . . .

Voici maintenant l'heure où je dois vous donner la grâce particulière que je vous ai promise, et puis vous quitter. . . . . Je regardai alors si je ne verrais pas le Seigneur des yeux du corps et de ceux de l'esprit ; et je le vis. Mais si vous demandez ce que je vis ; je vis un être véritable, plein de majesté, immense, et que je ne puis exprimer. . . . . Il me dit encore



beaucoup de douces paroles, et il se retira d'une manière infiniment agréable, pleine de douceur, posée et sans précipitation. . . . . Dès qu'il se fut retiré, je tombai sur mon séant, et commençai à gémir et à jeter de hauts cris sans que ni pudeur, ni bienséance pussent m'en retenir. Je lui disais à haute voix : *O mon amour, je ne vous ai pas encore bien connu !* Pourquoi me quittez-vous sitôt ? C'est tout ce que je pouvais dire, même ma voix était si étouffée, que ne pouvant pas bien articuler ce que je disais, je fus inintelligible à ceux qui m'ouïrent (1). »

Armelle Nicolas, religieuse qui vivait à Vannes, au milieu du XVII<sup>e</sup> siècle, était tellement pénétrée de l'amour divin, qu'elle embrassait parfois des objets inanimés, des piliers, des colonnes de lit, par exemple, les étreignait comme si elle eût voulu se les incorporer ; et, fondant en larmes, s'écriait : « N'est ce point vous qui tenez caché le bien-aimé de mon cœur ? » Or, cette femme apercevait souvent des diables sous des formes horribles et sentait une puanteur qu'elle attribuait à leurs corps (2).

4<sup>e</sup> L'hallucination est un symptôme rare dans la *chorée*, telle qu'elle existe à notre époque, car Bouteille, parmi les observations assez nombreuses qu'il a recueillies, n'en signale qu'un seul cas (3). Mais au moyen-âge, il paraît qu'il était assez fréquent dans la maladie dont il s'agit. D'après

(1) *Théologie de la croix, ou les œuvres et la vie de la bienh. Angèle, de Foligny*, in-12, traduct. franç. Cologne, 1696, livre II, première partie, chap. II, p. 219 ;— chap. III, p. 228 ;— deuxième partie, chap. I, p. 253 et 261.

(2) Voy. *Sa vie*, écrite par Olivier Echellard et traduite par Poirot dans les *Mémoires pour servir à l'Hist. des Pays-Bas*, par Pacquot ; 1770, tom. III, p. 185.

(3) *Traité de la danse de St. Guy*, 1810, p. 145.



M. Hecker, Goriopontus, médecin de l'école de Salerne, qui vivait au <sup>xv</sup><sup>e</sup> siècle, décrit une forme de danse convulsive pendant laquelle les malades avaient des hallucinations de l'ouïe, entendaient des sons et des voix de différentes espèces. En 1374, on voyait à Aix-la-Chapelle arriver de l'Allemagne une foule d'individus dansants réunis par troupes. « Or, pendant leur danse, dit M. Hecker, ils avaient des apparitions, ils ne voyaient ni n'entendaient, et leur imagination leur faisait voir des esprits dont ils prononçaient ou plutôt hurlaient les noms. Plus tard, on en vit parmi eux assurer qu'ils s'étaient crus plongés dans un ruisseau de sang, et que c'était pour cela qu'ils sautaient si haut. D'autres voyaient, dans leur extase, le ciel ouvert, la vierge et le Sauveur sur son trône, selon les nuances variées que la croyance des temps imprimait à leur imagination (1) »

Mais la chorée dont parle M. Hecker n'était pas sporadique, simple, comme celle qui existe aujourd'hui ; c'était une chorée compliquée d'extase, d'enthousiasme religieux et d'hystérie, ce qui explique pourquoi les hallucinations en étaient si fréquemment un des caractères.

5° Si la manifestation du délire sensorial est impossible durant les accès de la *catalepsie*, puisque alors il y a toujours suspension plus ou moins complète des facultés de l'entendement, le symptôme en question peut s'y développer avant ou après l'explosion de l'attaque.

Elisabeth Delvigne, âgée de vingt-cinq ans, fut prise d'accès cataleptiques le 26 mai 1709. Les cinq premiers passèrent inaperçus, parce qu'on la croyait endormie. Dans le sixième, on la vit les yeux ouverts, sans mouvement ni

(1) *Mémoire sur la chorée du Moyen-âge*, traduit de l'allemand par M. Ferdinand Dubois (*Annal. d'hygiène et de médecine légale*, 1834, tom. xii, p. 314).



sentiment ; on la crut morte. Elle sortit de cet état à cinq heures du soir.

Le lendemain on fut plus attentif. Quelques minutes avant une heure après midi, elle se frotta le front avec sa main, et peu de temps après elle tomba dans l'accès qui dura jusqu'à cinq heures. Un moment avant qu'il finît, elle passa plusieurs fois sa main sur son front, ce qu'elle faisait dans toutes les attaques, de sorte que quand elle portait sa main sur son front, c'était le signe du commencement ou de la fin de chaque accès.

Quand elle fut revenue à elle, on lui demanda pourquoi elle se touchait le front dans le temps où l'accès approchait, elle répondit qu'il lui semblait qu'une rivière passait dans sa tête, et qu'elle *y entendait un bruissement* qui l'obligeait d'y porter la main. On l'interrogea si elle sentait quelque chose qui l'obligeât de faire le même mouvement à la fin de chaque accès, mais elle répondit qu'elle ne se souvenait point de tout ce qui se passait dans ce temps-là (1).

6. Le délire sensorial peut encore se manifester dans l'*hydrophobie*, la *rage*, les *convulsions saturnines*, les *fièvres intermittentes* et les *névralgies*.

Une femme était occupée à laver sous un pont à l'approche de la nuit, lorsqu'elle fut abandonnée par les personnes qui lavaient comme elle. Alors, effrayée de se trouver seule, elle voit une *lueur sortir de la voûte du pont, le torrent augmenter, se déborder et couler avec impétuosité*. De retour à son domicile, elle ne peut avaler ni bouillon, ni aucun autre liquide ; leur aspect même la fait frissonner, et quand on les lui introduit dans la bouche, elle présente toutes les apparences de la suffocation (2).

(1) Dionis, *Dissert. sur la catalepsie*, p. 45.

(2) Félix Plater, *ouvr. cit.*, p. 90.



Andry parle d'un jeune homme qui, mordu à la joue par un chien enragé, ne tarda pas à présenter tous les caractères de l'hydrophobie. Or, ayant voulu se coucher sur le dos, il éprouva *la même sensation que si un vent froid eût soufflé sur lui*. De plus, il se plaignait *d'une odeur désagréable* qui sortait, selon lui, de sa blessure, odeur que lui seul percevait (1).

Leroux de Dijon mentionne le cas d'un enfant de cinq ans mordu dans plusieurs parties de la face et notamment à la paupière inférieure de l'œil droit. Il y eut d'abord cicatrisation successive de toutes les plaies; mais bientôt une inflammation douloureuse de l'œil se manifesta, la plaie de la paupière se rouvrit et il en sortit une sérosité sanguinolente. Il survint enfin de la fièvre, des soubresauts des tendons, de la tristesse, des cris pendant le sommeil et au réveil. Or, le petit malade *voyait des fantômes qui le poursuivoient et qui voulaient lui arracher l'œil*. Bientôt, il refusa de boire, l'agitation fut continuelle et la mort arriva après des mouvements convulsifs de la face (2).

Sur dix cas d'individus atteints de colique de plomb, qui avaient du délire et des mouvements convulsifs, M. Nivet a noté deux fois de fausses perceptions relatives à la vue. L'un des deux hallucinés racontait : « Qu'il voyait des cavaliers faire l'exercice, l'autre assurait qu'un bras nu s'était avancé vers lui, et que lorsqu'il s'était précipité pour le saisir, il n'avait plus rien trouvé. *Il disait aussi que tous les matins un oiseau venait se percher tantôt sur son lit, tantôt sur les traverses qui supportent les rideaux* (3). »

(1) *Recherch. sur la rage*, p. 124.

(2) *Dissert. sur la rage* p. 20.

(3) *Mémoire cité* (*Gazette médic. de Paris*, année 1837, n° 2, page 22).



André Osiander, théologien de Nuremberg, était tourmenté, selon Jérôme Cardan (1), d'une fièvre quarte, dans son jeune âge. Or, durant les accès de cette maladie, il voyait des forêts, des serpents et une foule d'autres animaux prêts à l'assaillir. Ce symptôme dura autant que la fièvre intermittente.

Bonnard (2) parle d'une demoiselle qui, chaque fois qu'elle était prise d'*odontalgie*, voyait une flamme s'élever de l'endroit douloureux et croyait y ressentir comme la piqure d'un million d'épingles.

M. Valleix (3) signale un cas de *névralgie trifaciale* du côté gauche, où, pendant l'accès, il y avait bourdonnement tantôt dans les deux oreilles, et le plus souvent dans une seule, la gauche; bourdonnement pareil au bruit que produit le roulement d'une voiture pesamment chargée, et qui dégénérait parfois en sifflement. La diminution de cette fausse perception de l'ouïe annonçait la fin de l'accès.

Le même auteur parle d'un autre cas, celui d'une femme dont la névralgie, également à gauche, était précédée de bluettes devant les yeux. Pendant l'accès il y avait bourdonnement et sifflement dans l'oreille gauche. « Six de mes malades sur quatorze, dit-il, se plaignaient d'entendre des bruits, des bourdonnements, des sifflements. Une seule observation parmi celles des auteurs fait mention de ce phénomène. Dans trois de ces sept cas, le symptôme existait des deux côtés; dans les trois autres il n'avait lieu que du côté malade. Ce symptôme avait lieu principalement pendant les accès et était en rapport avec la violence des élancements (4). »

(1) *De subtilitate*, lib. 18.

(2) *Journ. de Vandermonde*, ann. 1760, p. 60.

(3) *Traité des névralgies*, 1841, p. 58.

(4) *Ibid.*, p. 91.



Onze malades sur trente-six, affectés de *névralgie fémoro-poplitée ou sciatique*, ont éprouvé, toujours selon M. Valleix (1), des fausses sensations. Le plus souvent elles consistaient en un froid dans le lieu occupé par la douleur. Au toucher on ne trouvait aucune différence de température entre le membre sain et le membre malade. Cette fausse sensation devenait plus forte à des moments variables du jour, ordinairement lorsque les malades se mettaient au lit, notamment en hiver. Dans trois cas, au contraire, c'était une chaleur brûlante, pareille à la douleur occasionnée par l'action d'un acide sur une plaie.

(1) *Ibid.* p. 532



---

## CHAPITRE SEIZIEME.

---

DU DÉLIRE PERCEPTIF DANS LES MALADIES QUI DÉPENDENT  
D'UN DÉSORDRE ANATOMIQUE APPRÉCIABLE ET CONSTANT  
DES SOLIDES OU DES LIQUIDES.

1° La *congestion* ou l'*hyperémie cérébrale*, que précèdent souvent des étincelles, des bourdonnements d'oreilles, des fourmillements à la peau, est aussi quelquefois annoncée par des hallucinations d'une forme plus vive et plus tranchée.

« En 1805, dit M. Broussais, m'étant rendu à Saint-Servant pour des affaires de famille, je fus appelé pour voir une jeune femme de dix-neuf ans, affectée d'une maladie grave, dont je trouve aujourd'hui les détails dans mes notes. Cette femme, étant arrivée au terme d'une première grossesse, éprouva, pendant le travail, des étourdissements et crut *voir des flambeaux, un cercueil, un gros chien noir* qui s'avancait pour la dévorer. Après avoir éprouvé ces hallucinations pendant quelques minutes, elle perdit connaissance, tomba dans un état comateux, et accoucha, sans le sentir, par les seuls efforts de la nature. Comme elle ne reprenait point l'usage de ses sens, on m'appela quelques heures après la délivrance.

« J'observai une jeune personne bien conformée, ayant la face colorée, la respiration stertoreuse et le pouls lent. Ce calme était interrompu de temps à autre par des mouvements convulsifs très-violents, irréguliers, accompagnés d'écume à la bouche et d'une augmentation de coloration de la face. . . . .



« Je me décidai, vu l'extrême coloration de la face, à ordonner une application de douze sangsues au cou.

« Le sang coula avec une extrême abondance, et, à mesure qu'il s'évacuait, la sterteur et les convulsions diminuaient; enfin, la malade revint à elle-même. Rappelé auprès d'elle par la nouvelle de cet heureux changement, je la trouvai bien éveillée, la physionomie fort animée, les yeux brillants, l'air gai, et dans un délire loquace singulièrement jovial.

« Le pouls était devenu fréquent, fort et souple, la peau halitueuse. . . . . Le mouvement fébrile qui venait de succéder à la congestion cérébrale dura deux jours, et n'offrit rien qui le fit différer de la fièvre de lait ordinaire. La malade commença à prendre des aliments, et son rétablissement fut aussi complet et aussi prompt que si elle n'eût éprouvé aucun phénomène étranger à la marche ordinaire des couches (1).»

2° Les hallucinations et les illusions sont également les signes précurseurs de l'*apoplexie* ou de l'*hémorrhagie cérébrale*.

M. Rochoux mentionne le cas d'un homme qui, cinq minutes avant d'avoir une attaque de cette affection, se plaignait d'éprouver une sensation de froid très-incommode dans le côté gauche (2). Il cite aussi l'observation d'une femme de soixante-dix ans, qui, presque immédiatement avant d'être privée des mouvements de la jambe et du bras gauche, aperçut des étincelles devant ses yeux (3).

J'ai parlé plus haut d'une personne qui ne savait plus apprécier la distance des objets, qui les apercevait tantôt

(1) *Phlegmas. chroniq.*, tom. II, p. 421-22.

(2) *Recherches sur l'apoplexie*, deuxième édit. p. 34.

(3) *Ibid.*, p. 107.



plus près et tantôt plus loin d'elle qu'ils ne s'y trouvaient dans la réalité. Or, cette personne éprouva cette illusion de la vue, ainsi que je l'ai dit, cinq minutes avant une attaque d'hémiplégie du côté droit.

Walter Scott (1) rapporte le fait suivant, qu'il tenait de la bouche du docteur Grégory, d'Edimbourg :

« J'ai l'habitude (c'est un malade qui parle à ce médecin) de dîner à cinq heures, et, lorsque six heures précises arrivent, je suis sujet à une visite fantastique. La porte de la chambre, même lorsque j'ai eu la faiblesse de la verrouiller, ce qui m'est arrivé, s'ouvre tout à coup ; une vieille sorcière, semblable à une de celles qui hantaient les bruyères de Ferrès, entre d'un air menaçant et irrité, s'approche de moi avec les démonstrations de dépit et d'indignation propres à caractériser les sorcières qui visitaient le marchand Abudah dans les *Contes orientaux*. Elle se jette sur moi, mais si brusquement, que je ne puis l'éviter, et alors me donne un violent coup de sa béquille ; je tombe de ma chaise sans connaissance, et je reste ainsi plus ou moins longtemps. Je suis tous les jours sous la puissance de cette apparition.

« Le docteur lui demanda sur-le-champ s'il avait invité quelqu'un à rester avec lui pour être témoin d'une semblable visite. Il répondit que non. . . . .  
Alors, dit le docteur, si vous le permettez, je dînerai avec vous aujourd'hui tête à tête, et nous verrons si votre méchante vieille femme viendra troubler notre société. . .  
Ils dînèrent, et le docteur Grégory, qui supposait l'existence de quelque maladie nerveuse, employa le charme de sa conversation bien connue, une des plus variées et des plus brillantes, à captiver l'attention de son hôte et l'em-

(1) *Démonologie*, traduct. d'Albert-Montémont, lettre prem., page 27-28.



pêcher de penser à l'approche de l'heure fatale qu'il avait coutume d'attendre avec tant de terreur. Il réussit au-delà de ses espérances. Six heures arrivèrent sans qu'on y fît attention. Il espérait qu'elles passeraient sans conséquence funeste ; mais, à peine quelques minutes étaient-elles écoulées, que le monomane s'écria d'une voix troublée : Voici la sorcière ! et, se renversant sur sa chaise, perdit connaissance. Le médecin lui tira un peu de sang, et se convainquit que cet accident périodique dont se plaignait le malade était une *tendance à l'apoplexie*. »

Madame J\*\*\*, âgée de quarante ans, d'un tempérament excessivement nerveux, d'une tournure d'esprit habituellement mélancolique, ayant même éprouvé, il y a plusieurs mois, quelques vellétés de se donner la mort, avait pris l'habitude, depuis plusieurs mois, de se livrer à des veilles trop prolongées (elle se couchait presque tous les jours à quatre heures du matin pour se lever à sept), et de manger excessivement peu ou quelquefois pas du tout pendant 48 ou 72 heures, par exemple. Or, le 3 janvier 1844, elle se plaint d'une céphalalgie très-violente. La peau est brûlante, le pouls faible, mais donnant 120 pulsations par minute. Il y a quelques désordres du côté des fonctions de l'entendement, la malade habituellement pétulante reste indifférente à tout ce qui l'entoure, ou bien si elle sort de son apathie, c'est pour gourmander son mari, lui faire des reproches qu'il ne mérite pas. A l'exception de quelques nausées, aucun symptôme provenant du tube digestif. Rien non plus du côté des voies respiratoires, hormis un léger râle sibilant. D'où provenait cette fièvre si intense ? était-elle le résultat d'une bronchite aiguë ? Mais la malade toussait à peine, sa respiration n'était point notablement accélérée. L'âge de madame J\*\*\* éloignait l'idée d'une affection typhoïde ou éruptive.



La douleur très-vive au sommet du front, le commencement de délire et les nausées nous portèrent à diagnostiquer une *méningite* légère. Nous conseillâmes l'application d'une vessie pleine de glace sur la tête, et 30 centigrammes de tartre stibié dans une potion. Nous ne jugeâmes à propos ni de pratiquer une saignée, ni de faire appliquer des sangsues derrière les oreilles, en raison de la faiblesse du pouls, de la prostration des forces et des renseignements qu'on nous avait fournis sur les causes de la maladie.

Le 4, même état que la veille. La potion a été tolérée. Il n'y a pas eu un seul instant de sommeil. Pendant la nuit, madame J\*\*\* voit ses enfants passer et repasser devant ses yeux en exécutant mille sauts divers, quoique les sachant tous parfaitement endormis dans une pièce voisine.

Toutefois cette hallucination se manifestait exclusivement lorsque la malade rapprochait ses paupières; sitôt qu'elle ouvrait ses yeux, la fantasmagorie s'évanouissait.

Matthey (1) mentionne le cas d'un jeune homme qui, dans l'accès d'une *frénésie* ou *méningite* déterminée sous l'influence d'une trop forte chaleur, disait avoir aperçu un vieillard à barbe blanche et vêtu de drap blanc, qui lui faisait signe de venir à lui, et qu'il suivit longtemps à travers les bois et les rochers où ce malade s'était enfui en prenant ce vieillard pour le père éternel.

L'hallucination suivante qu'eut Benvenuto Cellini, à Rome, durant le cours d'une fièvre grave dont on désespérait de le sauver, coïncidait fort probablement avec une *méningite* : « Un vieillard terrible, raconte-t-il, venait me trouver dans mon lit; il voulait m'entraîner par force dans sa grande barque. Alors j'appelais Félix (son associé et son ami) pour qu'il s'approchât de moi et qu'il chassât ce vieux

(1) *Ouvr. cit.*, p. 183.



coquin. Félix, qui m'affectionnait, courait en pleurant et criant : Va-t-en, vieux traître, qui veux m'enlever tout ce que j'ai de plus précieux ! — Messire Giovanni Gaddi (un de ses médecins), qui était présent, disait : Ce pauvre jeune homme ! il a le délire, il ne lui reste plus que quelques heures. Mattio Franzesi (élève de ce médecin) ajoutait : Il a lu le Dante, et il disait en riant : Va-t-en, n'ennuie pas notre Benvenuto. Voyant qu'on se moquait de moi, je m'adressai à messire Giovanni Gaddi, et je lui dis : Sachez, mon cher maître, que je n'ai pas le délire, que c'est une chose vraie que ce vieillard me cause de grands tourments ; mais vous feriez mieux de me débarrasser de ce malheureux Mattio, qui se moque de mes souffrances ; et puisque votre seigneurie daigne me visiter, elle devrait venir avec messire Antonio Allegretti, messire Annibal Caro, etc. . . . .

. . . . . La plaisanterie devint du sérieux, car messire Giovanni ne voulut plus le revoir et fit appeler messire Antonio Allegretti, Ludovico et Annibal Caro. Leur visite me fit beaucoup de bien. Messire Ludovico me demanda ce que je voyais et comment c'était fait ; pendant que je le lui décrivais fort bien, ce vieillard me saisit par le bras et me tira à lui avec force. Je leur criai très-fort de me porter secours, parce qu'il voulait me jeter sous le tillac de sa barque effroyable. Ayant dit ces mots, je tombai dans un évanouissement profond. Il me sembla qu'il me jetait dans sa barque. On m'a dit que pendant que je restai sans connaissance, je me débattais, j'injuriais messire Giovanni Gaddi, lui disant qu'il ne venait pas me voir par charité, mais pour me voler, etc. (1). »

Les hallucinations sont-elles en rapport avec telle portion de l'arachnoïde enflammée plutôt qu'avec telle ou telle autre ?

(1) *Ouvr. cit.*, tom. I, p. 237 et suiv.



Elles paraîtraient, suivant M. Lember (1), se lier de préférence à l'arachnitis des ventricules. Cet auteur fonde son assertion sur un seul fait pris dans un journal américain. Mais ce fait est dépourvu de toute valeur, car pour être en droit de soutenir l'opinion dont il s'agit, il faudrait avoir observé des hallucinations chez un sujet qui, à l'autopsie, eût offert les traces d'une inflammation bornée exclusivement à la séreuse des ventricules. Or, il n'en était point ainsi dans ce cas. Sans doute, la lésion la plus notable se faisait remarquer dans la cavité des ventricules qui étaient distendus par une quantité énorme de sérosité; mais il y avait en même temps épaissement et infiltration de sérosité des deux côtés de la convexité du cerveau. MM. Martinet et Parent (2) citent bien aussi deux cas où des hallucinations de l'ouïe et de la vue ont coïncidé avec un épanchement assez considérable de sérosité dans les ventricules, mais ici, comme dans le fait emprunté au journal américain, la lésion anatomique n'était point exclusivement limitée à la séreuse de ces cavités; car il y avait rougeur et épaissement au sein d'une portion très-étendue de l'arachnoïde recouvrant la partie supérieure des hémisphères cérébraux.

D'une autre part, des observations assez nombreuses, rapportées par MM. Martinet et Andral, d'arachnitis exclusivement circonscrite dans la cavité des ventricules, ne mentionnent aucun fait d'hallucination.

Ainsi donc l'assertion de M. Lember ne doit point être admise, comme on voit, faute de preuves suffisantes.

Nous pensons de notre côté que les hallucinations dans la

(1) *Du délire sous le rapport du diagnostic*, thèse soutenue à la Faculté de Paris pour le concours d'agrégation, année 1832, page 11.

(2) *De l'arachnitis*, obs. 24 et 25.



méningite se lieut presque exclusivement à la phlegmasie de la portion de séreuse qui recouvre la convexité des hémisphères. Cette induction, nous la tirons de quelques faits qui nous sont propres et de plusieurs autres consignés soit dans l'ouvrage de M. Martinet (1), soit dans la *Clinique* de M. Andral (2). Or, la valeur de ces faits ne peut point être contestée; car la lésion de l'arachnoïde fut trouvée après la mort exclusivement limitée à la convexité des hémisphères.

Quelle est la proportion de ce symptôme? très-faible; car sur 102 cas d'arachnitis cérébrale contenus dans l'ouvrage de M. Martinet, on le trouve noté à peine 5 fois. Cependant, si l'attention des pathologistes était fixée davantage sur lui, si on interrogeait les malades à cet égard avec plus de soin et surtout avec plus de détails et plus de précision, cette proportion serait certainement plus considérable.

5° Le délire perceptif se manifeste aussi dans l'*encéphalite*.

M. Bouillaud cite des cas où des hallucinations de l'odorat, des illusions de la vue et du tact eurent lieu dans la maladie dont il s'agit (3).

Morgagni (4) parle d'un maître vidangeur qui, travaillant

(1) *Obs. quatorzième*. — Il s'agit d'un individu qui, croyant tomber dans une rivière, dans un précipice, se livrait à des mouvements très violents pour éviter ce danger imaginaire.

(2) *Tom. V, obs. sixième*, p. 21-22. — Elle concerne un tailleur qui sortait brusquement de son lit en disant que des ennemis le poursuivaient. *Obs. douzième*, p. 48. — Elle est relative à un cocher qui, se croyant sur le siège de sa voiture, excitait continuellement son cheval, s'imaginant conduire des voyageurs à Versailles.

(3) *Traité de l'encéphalite*, p. 8, 64 et 86.

(4) *Epist.* 62, n° 5.



la nuit aux fosses d'aisance d'un hôpital, fut pris d'un tremblement général, d'une distorsion de la bouche, de la perte de la parole, la connaissance restant intacte, cela immédiatement après avoir eu une *hallucination relative à la vue d'un spectre couvert de quelque chose de blanc*. Ce malade vint à mourir, et à l'autopsie on trouva les vaisseaux de l'arachnoïde distendus comme par une injection ainsi que ceux des ventricules, de la substance cérébrale, de la moelle épinière. De plus, la voûte à trois piliers était dans un état de ramollissement, de même que le tronc et les cuisses de la moelle allongée.

John Hunter a publié l'observation d'un cas de ramollissement de l'encéphale avec induration rouge des couches optiques et des parties voisines, épanchement considérable dans les ventricules, dont des hallucinations et des illusions de la vue avaient été au nombre des symptômes. La malade (c'était une demoiselle de 17 ans) apercevait mille objets imaginaires qui lui causaient beaucoup de frayeur, et elle voyait les objets réels beaucoup plus grands que nature (1).

La période d'irritation de l'encéphalite compte aussi au nombre de ses phénomènes caractéristiques des hallucinations de l'ouïe et du tact, des bruissements, des tintements d'oreilles.

M. Gastellier (2) parle d'une dame de vingt-sept ans, qui présenta, à l'autopsie, une carie de l'occipital, un épanchement ventriculaire et une induration cartilagineuse du cervelet, et dont les deux principaux symptômes : la surdité et la paralysie furent précédés de tintements d'oreilles et de la sensation d'un bruit pareil à celui que fait une rivière.

Dans un cas de ramollissement inflammatoire du cerveau,

(1) *Archiv. de médéc.*, juin 1823, p. 273.

(2) *Journ. de Corvisart*, tom. xxxiii, p. 17.



M. Strambio de Milan a observé que le sujet se plaignait de la sensation d'un bruit violent dans le côté droit de la tête (1).

4° Les hallucinations de l'ouïe, consistant en des bourdonnements et tintements, sont assez fréquentes dans l'*anémie cérébrale*. M. Bouillaud (2) en cite plusieurs exemples.

Sur huit cas de *chlorose* que nous avons observés avec attention et recueillis avec soin, nous avons noté cinq fois ces bruits fantastiques. Trois malades comparaient ces bruits à des bourdonnements de frêlon ou à des roulements de voiture, les deux autres à des sons de cloche.

5° Enfin, le délire perceptif peut se manifester dans la *fièvre typhoïde*, la *variole*, l'*érysipèle de la face*, le *phlegmon du cuir chevelu*, la *pneumonie*, la *phthisie pulmonaire*, le *scorbut*, la *goutte*.

Madame L...., âgée de quarante-six ans, fut attaquée, au bout de six semaines de mariage, d'une fièvre typhoïde compliquée de parotide à gauche et de pneumonie dans la moitié du côté droit, en arrière. Or, le quatorzième jour de cette affection, elle fut prise d'hallucinations de la vue et de l'ouïe. Elle apercevait, non loin de son lit, au milieu du jour et sans être endormie, des femmes qui portaient des plats et qui venaient l'engager à une noce. Ces femmes élevaient tellement la voix, que la malade, qui en était importunée, cherchait à leur imposer silence.

Dans deux autres cas de fièvre typhoïde, que j'ai recueillis tout récemment, il y avait aussi des hallucinations de la vue et de l'ouïe; et de plus, dans l'un, des illusions du premier sens.

(1) M. Andral, *Clinique*, tom. v, p. 573.

(2) *Clinique médic. de la Charité*, tom. III, obs. xv, p. 347.  
— obs. xvi, p. 350.



Un élève d'Hildenbrand, attaqué d'un typhus contagieux, crut, pendant un délire de sept jours, être chargé du rôle de mangeur de vipères, rôle d'un opéra intitulé *Miroir d'Arcadie*, qu'il avait vu jouer peu de temps auparavant. Il se trouvait dans un état d'angoisse et de terreur difficile à décrire toutes les fois qu'il s'agissait de saisir et d'avaler le dangereux reptile (2).

Au milieu de la période de suppuration d'une variole confluente très-grave, un jeune étudiant, d'une imagination très-active, voyait une tête de mort qui lui criait : Tu mourras, tu mourras dans trois jours. Il était poursuivi par cette hallucination, malgré ses efforts pour la chasser de son esprit. Elle disparut avec la fièvre (1).

Madame C..., âgée de quarante-deux ans, était affectée d'un érysipèle à la face, qui commençait à se propager au cuir chevelu. Or, le quatrième jour de cette maladie, elle fut en proie à des hallucinations de la vue : sitôt qu'elle fermait les yeux, et cela sans être endormie, elle apercevait sa fille qui se transformait en girafe et en négresse, puis une foule d'animaux qui lui causaient une grande frayeur. Tous ces fantômes s'évanouissaient dès qu'elle ouvrait les yeux.

Un individu qui revenait de l'Amérique, avait, selon Fodéré (3), beaucoup de maux de tête suivis d'un abcès au cuir chevelu. Or, deux mois après, quoiqu'il fût seul, il voyait à ses côtés sa femme et ses enfants. Il était, un jour, tellement convaincu d'avoir eu la nuit une conversation avec son fils, qu'il demanda à plusieurs personnes s'il n'était pas arrivé réellement d'Amérique. Il fut encore longtemps obsédé par

(1) Hildenbrand, *Traité du typhus contagieux*, traduct. de Gasc, p. 70-71.

(2) M. Baudry, *thèse déjà citée*, p. 12.

(3) *Traité du délire*, tom. 1. p. 341.



des spectres sans ajouter foi à leur existence matérielle. La formation d'un nouvel abcès au cuir chevelu le débarrassa complètement de toutes ces hallucinations.

« Le 28 octobre 1823, le nommé V....., boulanger, âgé de quarante ans, menant habituellement une vie fort tranquille, alla se distraire à un spectacle dans lequel il fut fortement électrisé par une femme qui fit ensuite des tours d'adresse. A la sortie du spectacle, V....., éprouva un refroidissement. Le lendemain, je le trouvai atteint d'une pneumonie de tout le lobe inférieur droit. Quatre saignées pratiquées en deux jours prévirent l'hépatisation. Le troisième et le quatrième jour, on n'entendait qu'un léger râle crépitant de retour. La percussion donnait un son égal des deux côtés de la poitrine ; l'expectoration, qui d'abord avait été sanguinolente, était simplement muqueuse et bien aérée. Le pouls ne donnait que quatre-vingts pulsations. En un mot, le malade semblait toucher à la convalescence, lorsque, sans aucun symptôme nouveau, il se plaignit amèrement d'une sorcière qui se plaisait à le tourmenter. Tantôt elle détachait le papier qui tapissait les murs de sa chambre ; tantôt elle l'accablait de coups. Malgré tous les moyens révulsifs et calmants mis en usage, cette hallucination persista, constituant seule le délire, agitant, fatiguant extrêmement le malade. Sa mort arriva neuf jours après l'invasion de la maladie, et après que déjà depuis trois jours il n'existait plus aucune trace de l'affection pulmonaire(1). »

Nous avons observé tout récemment le cas d'un jeune homme de vingt-huit ans, qui, arrivé à la dernière période de la phthisie tuberculeuse, la veille de sa mort, apercevait à ses pieds des chars traînés par une multitude de chevaux paraissant vouloir lui passer sur le corps. Aussi, dans la

(1) M. Prus, *rapport déjà cit.*, p. 152.



crainte d'être écrasé, essayait-il sans cesse de sortir de son lit. Cette hallucination constituait à elle seule le délire.

« Une vieille dame maltaise, dit Foderé(1), s'imaginait converser avec son mari et sa fille, morts depuis vingt ans, et avec d'autres personnes ; elle ne revenait de son erreur que lorsque, ayant appelé, ses domestiques l'avertissaient qu'il n'y avait personne : étant entré moi-même à l'improviste, elle me présenta ses connaissances, quoiqu'elle fût seule. Elle fut toute honteuse quand je lui eus dit qu'il n'y avait personne. L'ayant vue couverte de taches scorbutiques, je crus que c'était là la cause de ses visions : effectivement, des apozèmes antiscorbutiques et un bon régime la guérèrent entièrement. »

« Une dame octogénaire, dit le même auteur, sujette à des accès de goutte, fut atteinte de surdité et d'une grande distension dans les organes de la digestion aux approches d'un paroxysme de cette maladie : elle crut en même temps avoir reçu la visite de plusieurs de ses connaissances qu'elle n'avait pas invitées, et même celle de parents morts depuis longtemps, et qu'au commencement elle croyait si réellement présents, qu'elle leur dit qu'elle était bien fâchée de ne pas pouvoir les entendre ni converser avec eux. Elle voulut, en conséquence, faire approcher la table de jeu et sonna sa servante, laquelle assura sa maîtresse que personne n'était entré dans l'appartement. . . . . Elle souffrit pendant plusieurs jours et plusieurs nuits de suite les importunités d'une foule de fantômes. Enfin, par les soins de M. Alderson, qui fit appliquer des cataplasmes aux pieds de la dame, et qui administra deux purgatifs, cette affection disparut, et peu après la malade eut deux accès de goutte (2). »

(1) *Ouvr. cit.*, tom. 1. p. 341.

(2) *Ouvr. cit.*, tom. 1, p. 340.



---

## CHAPITRE DIX-SEPTIEME.

---

### THÉRAPEUTIQUE.

Pour peu qu'il soit intense, qu'il se réitère ou se prolonge, le délire perceptif mérite de fixer toute l'attention du thérapeutiste.

Quand on a le bonheur de voir triompher les moyens qu'on lui oppose, on prévient souvent l'explosion d'une folie imminente; et, dans l'aliénation mentale déclarée, le combattre, avec succès c'est souvent détruire et le principe qui sert d'aliment au trouble des sentiments et des idées et la cause qui tend à en accroître le désordre.

Il va sans dire qu'avant d'avoir recours à un traitement formel et méthodique, il est de la plus haute importance de s'enquérir de l'agent qui a donné naissance au désordre; car le moyen de venir à bout d'un effet dont la cause est permanente! ou plutôt tout traitement formel et méthodique n'est lui-même autre chose que la connaissance exacte et approfondie des conditions au milieu desquelles se développent les symptômes d'une individualité morbide: point de thérapeutique efficace et rationnelle sans l'élucidation préalable des éléments de l'étiologie.

Or, le traitement du délire perceptif se divise en deux genres qui correspondent à ses deux groupes de causes: en traitement *physique* et en traitement *psychologique*. Leurs agents respectifs appropriés aux cas divers, modifiés suivant les indications, combinés d'après les circonstances, consti-



tuent sans doute les difficultés de la thérapeutique, mais aussi lui procurent toutes ses chances de succès.

#### A. TRAITEMENT PHYSIQUE.

Trois sortes de moyens le composent, savoir : les *émissions sanguines*, l'*alimentation fortifiante*, l'emploi des *narcotiques* et des *antispasmodiques*.

1<sup>o</sup> *Emissions sanguines*. — On doit y avoir recours toutes les fois qu'on observe chez le malade les principaux caractères de la pléthore cérébrale, ou même simplement une légère tendance à cette affection ainsi qu'à toutes les maladies inflammatoires de l'encéphale.

Caperon, ainsi que nous l'avons vu plus haut, rapporte deux cas où des saignées générales ont fait disparaître presque sur le champ des hallucinations de la vue et du tact. Broussais, comme nous l'avons vu aussi précédemment, mit fin à une hallucination de la vue par une application de douze sangsues au cou.

2<sup>o</sup> *Alimentation fortifiante*. — Elle est indiquée dans les cas assez fréquents où le délire perceptif est déterminé par l'abstinence, une mauvaise nourriture, l'abus des émissions sanguines, ainsi que par toutes les autres causes de débilitation. Une femme âgée, en proie aux hallucinations les plus intenses de l'ouïe, de la vue et du tact, n'avait vécu pendant six mois que de fruits et de mauvais laitage. Je parvins à lui faire comprendre que la guérison des symptômes dont elle se plaignait nécessitait l'usage d'une nourriture animale et succulente. Elle se soumit à cette alimentation, et, au bout de très-peu de jours, les hallucinations, sans disparaître entièrement, avaient notablement diminué d'énergie et de fréquence. Jérôme Cardan dit que son père arracha aux flammes du bûcher un prétendu sorcier, nommé Bernard, dont



il fit cesser les visions en changeant sa manière de vivre, c'est-à-dire en lui ordonnant de boire du vin, de manger de la viande, et de prendre quatre œufs frais le matin et autant le soir (1).

3° *Narcotiques et antispasmodiques.* — Ces moyens réussissent admirablement dans les cas où le délire perceptif est le résultat de l'abus des liqueurs alcooliques.

*L'opium* est un remède souverain contre les hallucinations qui se manifestent si fréquemment dans la folie des ivrognes. A l'aide de dix à quinze centigrammes d'extrait gommeux de cette substance administrée pendant deux et trois jours, chez dix individus affectés de cette maladie, j'ai triomphé constamment et presque immédiatement du symptôme dont il s'agit, symptôme que le traitement antiphlogistique, employé seul, mit beaucoup plus de temps à faire disparaître, dans d'autres cas de *delirium tremens* également observés par moi.

Une petite fille de 10 ans éprouva, dans le milieu du mois de février 1826, une hallucination singulière du sens de l'ouïe. Se trouvant dans les champs, non loin de sa maison d'habitation, elle entendit tout-à-coup une voix forte et grave qui l'appelait, et qui proférait d'autres mots qu'elle ne pouvait comprendre. Elle s'enfuit toute tremblante, et vint se réfugier auprès de sa mère, qui, pensant que quelqu'un du voisinage avait voulu l'effrayer, chercha d'abord à la rassurer, et sortit ensuite de la maison pour reprocher à cet inconnu toute son imprudence; mais elle y fut bientôt rappelée par les cris de l'enfant, qui entendait alors la même voix. Effrayée elle-même de cet accident, qu'elle ne pouvait comprendre, elle ne savait à quoi se résoudre et se trouvait dans une émotion difficile à expri-

(1) *De rerum varietate*, lib. v, cap. 2.



mer. Elle ne pouvait concevoir comment sa fille entendait ce qu'elle ne pouvait entendre elle-même. Les idées de sorciers, de revenants lui venaient dans la pensée, et, dans son trouble extrême, elle ne savait à quel saint se vouer. Toute la famille partageait sa frayeur; et ce devait être un spectacle vraiment digne de pitié que de voir cette enfant, toute effarée, fuir tantôt d'un côté, tantôt de l'autre, pour échapper à la voix qui la poursuivait, et sa mère, tout aussi troublée qu'elle, la suivre partout pour la rassurer. Enfin, pourtant on pensa que l'exaltation de l'imagination pouvait bien produire ce singulier phénomène, et cette idée rassura tous les esprits. Au reste, l'enfant jouissait d'une santé parfaite.

Le lendemain et les jours suivants elle entendit la même voix, à plusieurs reprises, dans le courant de la journée. Cette voix l'appelait toujours distinctement par son nom avec un son fort et un ton très-grave.

Elle était dans cet état depuis quinze jours, lorsque le 1<sup>er</sup> mars elle fut confiée à nos soins.

Les appareils sensitifs externes exerçaient régulièrement leurs fonctions, excepté le sens de l'ouïe, dont l'hallucination ci-dessus survenait trois, quatre, cinq, six fois dans les vingt-quatre heures. Les facultés intellectuelles étaient libres; la tête n'était point douloureuse. Point de lésion dans la fonction locomotrice; celle de la digestion et toutes celles d'assimilation, de sécrétion, etc., se trouvaient dans l'état normal.

Prescription :  $\mathcal{R}$  *Extrait de valériane*, 3 ℥, *castoréum*, 5 ℥, *fleurs de zinc*, gr. xvij, *extr. aq. d'opium*, gr. iij; m. f. 18 pilules. Dose : une pilule trois fois par jour. Infusion de feuilles d'oranger pour tisane.

Le 2, même état. Le 3, point d'amélioration. Le 4, quatre pilules par jour. Le 5, la voix se fait entendre moins souvent et d'une manière moins sensible; elle a aussi perdu de



sa force et de sa gravité. Le 6, même état que la veille. Le 7, une pilule toutes les trois heures. Le 8, point d'hallucination auditive. Le 9, il en survient une légère. Le 10, une seule hallucination, moins sensible que celle de la veille. A dater de ce jour la voix cesse de se faire entendre; mais il survint des mouvements de rotation involontaire de la tête, presque continuels, et qui se dissipèrent, au bout de quinze jours, par la continuation des mêmes remèdes (1).

Une femme épileptique, dont il a été question, qui avait des hallucinations et des illusions de la vue, vit disparaître en grande partie ces derniers symptômes par l'usage du castoréum (2).

Sur dix hallucinés traités à Bicêtre par l'extrait aqueux de *datura stramonium*, donné à dose tantôt modérée, tantôt élevée et tantôt perturbatrice (10 à 15 centigrammes matin et soir, 25 à 30 centigrammes, 5 décigrammes), M. Moreau (de Tours) a obtenu sept guérisons en quatre jours, sept jours et un mois par la dose modérée; en cinq jours, huit et quinze jours par la dose élevée; et en vingt-quatre heures par la dose perturbatrice (3).

Une remarque faite par cet auteur, et dont il importe de tenir compte, c'est que, chez les huit premiers individus, les hallucinations avaient précédé les conceptions délirantes; tandis que chez les deux derniers, le contraire avait eu lieu (4).

(1) M. Blaud, *mém. cit.* (*Nouv. biblioth. médic.*, septembre 1829, p. 296 et suiv.)

(2) *Journ. de médec.*, novembre 1760.

(3) *Mém. cit.* (*Gazette médic.*, de Paris, 1841, n<sup>o</sup> 43, p. 680).

(4) *Ibid.*, p. 680.



## B. TRAITEMENT PSYCHOLOGIQUE.

Les principaux moyens dont se compose ce second genre de traitement sont au nombre de cinq. Les uns sont connus depuis longtemps, les autres sont nouveaux ou tout au moins n'ont point encore été formulés nettement, réduits en règles positives et applicables. Voici l'ordre dans lequel je les classe : 1° l'intimidation ; 2° la position dans un lieu éclairé ; 3° la fréquentation de la société ; 4° l'éloignement des objets ayant quelque rapport avec ceux du délire sensorial ; 5° la diversion de l'attention.

1° *Intimidation*. — M. Leuret, qui s'est constitué le champion ardent de cette méthode, qui l'a mise en application avec tant de courage, de patience et de sagacité, en a retiré des avantages incontestables dans un cas où des hallucinations de l'ouïe avaient précédé et caractérisaient presque exclusivement la folie (1). Cette méthode n'est point aussi irrationnelle qu'on pourrait le croire au premier abord. Sans doute vous ne ferez pas à l'aide de la douche, que, chez un aliéné, une perception fausse ne soit pas quand elle existe ; qu'elle reste comme non avenue ignorée de l'esprit quand celui-ci en a la conscience ; mais par ce moyen violent vous opérez nécessairement une grande révolution dans les idées du malade, vous en modifiez forcément la direction vicieuse. Or, comme le délire perceptif prend sa source dans les éléments de la pensée, on conçoit très-bien que l'intimidation, qui agit d'une manière si énergique sur ces éléments, puisse parvenir à triompher d'un phénomène qui en dérive d'une manière immédiate.

(1) *Des indications à suivre dans le traitement moral de la folie*, 1846, p. 98 et suiv.



2° *Position dans un lieu éclairé.*—L'influence de l'obscurité sur la manifestation du délire perceptif est établie par des faits nombreux. Les hallucinations, si fréquentes chez certains individus quand ils rapprochent leurs paupières, en sont une des preuves les plus directes et les plus frappantes. Aussi, durant le jour, faut-il éviter de placer ces malades dans des lieux sombres, peu accessibles aux rayons de la lumière solaire.

Pendant la nuit, il faut avoir la précaution de laisser brûler une lampe ou une veilleuse auprès d'eux. J'ai fait cesser de cette manière un assez grand nombre d'hallucinations nocturnes.

M. Blaud (1) mentionne le cas d'une femme, âgée de cinquante-six ans, qui, la nuit, se réveillant en sursaut, apercevait autour d'elle des spectres, des cercueils et une foule d'autres objets affreux. Or, la première fois qu'elle eut cette hallucination, son agitation étant extrême, elle se leva, elle alluma sa lampe, et tout disparut à sa clarté. Le lendemain, les images fantastiques reparurent encore, et la lumière de la lampe les dissipa encore subitement.

3° *Fréquentation de la société.*— Les hallucinations cessent quelquefois tout à coup, dès qu'on échappe à l'isolement, dès qu'on se trouve en présence d'une forme animée.

André Osiander, qui, au milieu des accès d'une fièvre intermittente, apercevait des spectres, des forêts, des serpents et une foule d'autres animaux, quand il était *seul*, ne voyait plus rien de tout cela, selon Jérôme Cardan (2), sitôt que son père était auprès de lui. Celui-ci parti, les visions re-

(1) *Mém. cit.* (Nouvelle bibliothèq. médic., sept. 1829 p. 297).

(2) *De subtilit.* lib. 18.



commençaient, et chaque fois le théologien de Nuremberg les faisait cesser par le même moyen.

La vieille dame attaquée de la goutte, dont parle Fodéré, voyait disparaître les fantômes qui l'assiégeaient sans cesse, chaque fois que sa domestique entra dans sa chambre (1).

Ces faits nous montrent combien il est utile de ne jamais recourir à l'isolement absolu, combien le commerce social, les conversations, les rapports des hallucinés avec des personnes connues ou étrangères peuvent contribuer au succès de la guérison.

4° *Éloignement des objets ayant quelque rapport avec ceux du délire perceptif.* — Walter Scott (2) parle d'un jeune homme qui, à la suite de l'abus des boissons alcooliques, voyait dans sa chambre, à Londres, une foule de fantômes habillés de vert, et se livrant à une danse singulière. Ce jeune homme, qui ne croyait point à la réalité de cette apparition, consulta un médecin, et, d'après son avis, il se mit à suivre un régime calmant. Les spectres verts ne résistèrent point à ce moyen. Déterminé à passer sa vie à sa campagne, le malade y avait fait transporter les meubles de sa maison de Londres, lieu ordinaire de ses orgies. Or, les meubles en question ne furent pas plus tôt en place dans la galerie du vieux manoir, que la fantasmagorie reparut avec autant de force. Les spectres verts vinrent sautiller à l'entour du jeune homme en lui disant joyeusement : Nous voici ! nous voici !

Ce fait est une nouvelle preuve de ce que nous avons avancé plus haut, savoir : que les hallucinations ne sont pas toujours sans rapport d'aucune espèce avec des perceptions vraies ; mais qu'elles sont aussi quelquefois *provoquées*, c'est-à-dire liées au développement de ces perceptions. Chez

(1) *Ouvr. cit.*, tom. 1, p. 340.

(2) *Ouvr. cit.*, p. 23.



ce malade, c'est bien manifestement la vue des meubles transportés de Londres à la campagne, qui suscite le retour des hallucinations, puisque les spectres verts attendent précisément l'arrivée de ces meubles pour apparaître de nouveau. D'un autre côté, l'aspect de ceux-ci s'associe naturellement à l'idée des hallucinations, car les spectres verts se sont manifestés pour la première fois à Londres, dans la maison où se trouvaient les meubles dont il s'agit.

Éloigner des fous tous les objets matériels qui, en vertu des lois de l'association des idées, tendent à provoquer le développement ou à susciter le retour du délire perceptif, telle est l'induction pleine d'importance que fournit légitimement le fait qui vient d'être rapporté.

5° *Diversion de l'attention.*— Spinoza, ainsi que nous l'avons dit plus haut, mit presque fin par ce moyen à une hallucination désagréable qui lui survint dans sa retraite de Rhynsburg. « Cette image, dit-il (celle d'un brésilien noir et couvert de gale), disparaissait en grande partie quand je récréais mon esprit par autre chose, quand je portais mes yeux sur un livre ou bien sur un autre objet; mais sitôt que je les en détournais sans les fixer ailleurs, elle revenait avec la même vivacité et la même persistance (1). »

Quant à l'application de ce principe, quant aux moyens d'opérer la diversion dont il s'agit, c'est-à-dire d'appeler l'attention sur un objet autre que l'objet fantastique, on ne peut guère formuler de règles constantes. Les méthodes variant suivant les individus et les circonstances, c'est à la sagacité du psychiatre à choisir celles qui conviennent le mieux à l'état de la personne qui réclame ses soins.

Si la diversion opérée volontairement en fixant les yeux sur un objet quelconque, sur un livre, par exemple, suscep-

(1) *Opera posthuma*, epistola xxx, Petro Balling, p. 471-72.



tible d'intéresser l'esprit du malade, ou bien en prêtant l'oreille ou en participant à une conversation animée et instructive, suffit chez certains individus pour mettre un terme aux phénomènes du délire perceptif, il n'en est pas de même chez d'autres personnes, dans les perceptions subjectives des aliénés, par exemple, là où le pouvoir de la volonté n'existe plus, là où l'esprit est fatalement entraîné vers des séries de pensées dont l'enchaînement vicieux résiste à tous les efforts de l'intelligence, l'emporte sur tous les combats livrés par l'âme afin d'en triompher.

Dans ces cas, il faut faire un appel indirect aux forces de l'attention, il faut tout mettre en œuvre dans le but de tirer cette faculté précieuse, soit de l'état de concentration exagérée, soit de l'état d'instabilité où elle se trouve alors plongée; en un mot, il faut chercher à rétablir un équilibre parfait entre l'influence des agents extérieurs et les effets que ces corps déterminent au sein de l'âme, entre le domaine de la matière et le domaine de l'esprit, entre le monde objectif et le monde subjectif; équilibre qui se trouve toujours plus ou moins rompu dans l'état de délire.

Mais si les hommes en proie aux phénomènes du délire et de la folie vivent, en vertu de ce défaut d'harmonie psychologique, dans une sphère en quelque sorte à part, dans un cercle où le pouvoir du monde subjectif l'emporte sur celui du monde objectif, où les actes de l'esprit acquièrent une prépondérance devant laquelle s'anéantit le contrôle exercé par les impressions extérieures, il ne faut pas croire que ces hommes demeurent entièrement insensibles à l'influence de ces impressions, comme cela a lieu durant l'état de rêve parfait. Aussi, doit-on placer les aliénés au sein des conditions les mieux appropriées aux effets qu'on attend de l'action de ces causes, c'est-à-dire leur procurer une habitation riante, pittoresque, flattant leurs yeux et leur déro-



bant autant que possible la surveillance dont il est nécessaire et prudent qu'ils soient sans cesse l'objet. Non-seulement on doit les mettre à même de recevoir une influence salubre de la part des beautés de la nature, mais il faut encore les entourer des beautés de l'art, invoquer en leur faveur les secours de la musique et de la poésie. L'expérience a prouvé combien les dépenses faites à la Salpêtrière et à Bicêtre pour embellir la demeure des pauvres aliénés, pour dissimuler la perte de leur liberté sous une apparence de luxe relatif; combien les chants en commun, les exercices littéraires, en un mot toutes les améliorations physiques et morales dues au zèle éclairé de MM. Ferrus, Falret, Leuret, Mitivié, Voisin, etc., ont adouci le triste sort de ces malheureux, et amené des guérisons réelles et durables.

Une thérapeutique plus rationnelle découle naturellement de la distinction que nous avons cherché à établir entre l'hallucination symptomatique et l'hallucination idiopathique. Au lieu de s'appliquer indistinctement à tous les cas, les moyens de traitement doivent varier suivant qu'on a affaire à l'un ou à l'autre mode de la perception subjective. Il est évident que dans l'hallucination qui a son point de départ au milieu d'un organe sensorial, c'est d'une manière externe et toute locale qu'il faut opérer, et non point d'une façon opposée. C'est sur cet organe sensorial qu'il faut agir, et non pas sur le cerveau; car point de traitement rapide et radical si l'on combat un effet morbide avant d'attaquer sa cause, si l'on s'occupe du symptôme avant d'avoir songé à son principe.

Quoi qu'il en soit, l'expérience démontre que certains moyens physiques appliqués localement peuvent mettre un terme à l'hallucination dédoublée. Cullen, comme je l'ai déjà dit plus haut, a connu une dame voyant d'un seul œil des spectres et des démons, chez laquelle on faisait



disparaître ce spectacle lugubre en couvrant cet œil d'un bandeau. Reil a observé un cas analogue où le même moyen a réussi. Ce moyen a également été mis en usage avec le plus grand succès, dans un fait pareil, à la Salpêtrière, par M. Falret. Certaines hallucinations de la vue s'évanouissent encore d'une manière plus simple, elles se dissipent sous l'influence de l'obscurité, comme Beaumont (1) l'a remarqué sur lui-même, ou dès qu'on essaye de tenir les yeux fermés. Butini, selon Delaroche (2), a vu une personne chez laquelle il en était ainsi.

En raisonnant par voie d'analogie, on est en droit de conclure que les hallucinations auditives du maniaque dont parle Pierre Frank (3), qui cédèrent à l'instillation de quelques gouttes d'huile de jusquiame dans ses oreilles; que celles de l'individu cité par M. Foville (4), qui disparurent sous l'influence d'un bourdonnet de coton imprégné de laudanum, également introduit dans le canal auditif; on est, dis-je, en droit de conclure que ces faits sont des cas de perceptions subjectives sensoriales ou périphériques. Quoiqu'il en soit, le fait thérapeutique le plus général et le plus important qui dérive de la distinction que j'ai établie entre les perceptions subjectives, c'est que les moyens physiques, externes et locaux sont les seuls qui, aux yeux de la raison, méritent d'être employés pour combattre l'hallucination périphérique ou sensoriale.

(1) *Ouvr. cit.*, p. 81.

(2) *Ouvr. cit.*, tom. I, p. 196-97.

(3) *Epit. de curand.*, lib. v, p. 94.

(4) *Dict. de méd. et de chir. prat.*, artic. *Hallucinat.*



## RÉSUMÉ GÉNÉRAL.

Je crois avoir suffisamment démontré dans le courant de cet ouvrage, tant à l'aide de l'observation qu'avec le secours du raisonnement, la vérité des propositions qui vont suivre.

Plusieurs de ces propositions sont déjà connues, mais pour être complètement justifiées elles manquaient d'une somme voulue de développements et de preuves que je crois leur avoir fournie; d'autres constituent un progrès, car elles sont nouvelles: je les dois, soit à l'analyse psychiatrique, qui devient d'autant plus lumineuse qu'elle est plus sévère, d'autant plus féconde qu'elle se montre moins superficielle; soit à des faits jusqu'alors inaperçus, ou tout au moins dont la science n'avait point songé à tirer parti:

1° Le cerveau est le siège exclusif de l'hallucination, le seul lieu où elle est susceptible de revêtir sa forme spéciale, son type.

2° Le point de départ de l'hallucination provient tantôt du cerveau, tantôt d'un organe sensorial. Cette dualité d'origine justifie la distinction de l'hallucination en centrale et en périphérique, en cérébrale et en sensoriale, en idiopathique et en symptomatique.

3° La transformation de l'idée en apparence de perception sensoriale constitue l'essence de l'hallucination.

4° La mémoire et l'imagination, soit à l'état d'isolement, soit à celui de combinaison, sont les seules facultés qui fournissent des matériaux à la transformation de l'idée en apparence de perception sensoriale.

5° L'hallucination est quelquefois provoquée par la manifestation d'une perception sensoriale vraie ou objective.

6° L'hallucination est tantôt passive, spontanée, involontaire; et tantôt active, réfléchie, soumise à l'influence de la volonté.



7° L'existence de l'hallucination implique l'état de veille, comme le rêve implique l'état de sommeil.

8° L'objet du rêve peut se lier avec celui de l'hallucination, comme l'objet de l'hallucination peut se lier avec celui du rêve.

9° Le passage de la veille au sommeil ou du sommeil à la veille est très-favorable au développement de l'hallucination.

10° L'affaiblissement ou la diminution dans l'effet que produit sur l'âme l'influence des objets extérieurs est une condition nécessaire à l'existence de l'hallucination.

11° L'hallucination peut être dédoublée, autrement dit, l'objet fantastique peut sembler à l'esprit impressionner une seule des moitiés symétriques d'un organe sensorial.

12° Le dédoublement dont il s'agit est un caractère qui permet de distinguer en pratique l'hallucination périphérique, sensoriale, symptomatique de l'hallucination centrale, cérébrale, idiopathique.

13° Certains phénomènes psychologiques peuvent simuler l'existence de l'hallucination ; toutefois, il y a entre l'hallucination vraie et l'hallucination fausse tout l'intervalle qui existe entre un phénomène abstrait et un phénomène concret, entre une idée pure et une perception sensoriale.

14° L'existence de l'illusion sensoriale implique trois conditions , savoir : L'impression actuelle d'un objet extérieur adéquat sur un organe des sens ; la transformation en apparence de perception sensoriale des idées fournies par la mémoire et l'imagination , transformation qui, en se greffant en quelque sorte sur l'impression sensoriale vraie, modifie le résultat de celle-ci ; enfin , l'affaiblissement ou la diminution dans l'effet que produit sur l'âme l'influence des objets extérieurs.

15° Les causes du délire de la perception sensoriale sont matérielles ou psychologiques.

16° Les principales causes matérielles sont : l'électricité , l'influence d'une température élevée, l'obscurité, les émanations saturnines, le gaz protoxyde d'azote, le gaz acide car-



bonique, l'oxyde blanc d'arsenic, l'abus des boissons alcooliques, la privation brusque des spiritueux chez les ivrognes, l'usage immodéré du café, les doses élevées de sulfate de quinine, de camphre, de noix vomique, de ciguë, de digitale, de belladone, de datura stramonium, de jusquiame, d'opium, de morphine, de hachisch; la pression exercée sur les organes des sens, l'irritation exercée à l'aide d'un instrument piquant ou tranchant sur les organes des sens, la suspension par le cou, les chutes sur la tête, l'âge moyen de la vie, le sexe féminin, l'abstinence ou l'alimentation insuffisante, la continence, l'hérédité, la pléthore sanguine.

17° Les principales causes psychologiques sont: la prolongation extrême d'une même sensation, la vivacité trop grande d'une impression sensoriale, la concentration extrême de l'attention, la solitude, le remords, la frayeur, la honte, l'enthousiasme religieux, la douleur, l'ambition, les doctrines idéaliste et mystique, la croyance, à l'anthropomorphisme.

18° Le délire de la perception sensoriale est compatible avec l'intégrité de la raison.

19° Le délire de la perception sensoriale peut parfois pousser l'esprit à des idées ou à des actes dont la justesse ou la grandeur aurait échappé à l'initiative de la perception sensoriale ordinaire.

20° Le délire de la perception sensoriale est de mauvais augure pour l'état de la raison, quand il est habituel ou qu'il se réitère trop fréquemment.

21° Le délire de la perception sensoriale joue un rôle considérable dans la folie.

22° Le délire de la perception sensoriale est tantôt un des prodrômes et tantôt un des effets de la folie.

23° Le délire de la perception sensoriale conduit à la folie lentement ou tout à coup.

24° La folie compliquée d'hallucinations est plus grave que la folie pure et simple.

25° Le délire de la perception sensoriale peut survivre à la folie.



26° Le délire de la perception sensoriale peut se lier à la folie d'une manière indirecte et éloignée ; il peut n'en constituer qu'un élément accessoire, un simple épiphénomène.

27° Les hallucinations existent environ dans la moitié des cas de folie.

28° Les hallucinations sont plus fréquentes dans la monomanie que dans le délire général ou la polymanie.

29° Les hallucinations sont plus fréquentes dans le délire général ou polymanie que dans la démence.

30° Les hallucinations sont presque un symptôme constant du *delirium tremens*.

31° Les hallucinations coïncident fréquemment avec l'existence de la monomanie religieuse.

32° Les hallucinations de l'ouïe sont plus fréquentes que celles de la vue.

33° Les hallucinations de la vue sont plus fréquentes que les hallucinations des trois autres sens.

34° Les hallucinations du tact sont plus fréquentes que les hallucinations du goût.

35° Les hallucinations du goût sont plus fréquentes que les hallucinations de l'odorat.

36° Les hallucinations qui surviennent dans deux sens sont plus communes que les hallucinations qui se montrent dans trois.

37° Les hallucinations à combinaison triple sont moins rares que celles à combinaison quadruple.

38° Les hallucinations de l'ouïe combinées avec celles de la vue sont plus communes que celles du tact réunies à celles de la vue, et cette dernière combinaison double est la moins rare de toutes les autres.

39° Le délire de la perception sensoriale est un des phénomènes précurseurs des attaques d'épilepsie.

40° Parmi les autres névroses, ce genre de délire est un symptôme de l'extase, de la chorée, de l'hystérie, de la catalepsie, de l'hydrophobie, de la rage, des maladies saturnines, des fièvres intermittentes et des névralgies.



41° Parmi les maladies qui dépendent d'un désordre matériel le délire de la perception sensoriale est un symptôme de la congestion cérébrale, de l'apoplexie cérébrale, de la méningite, de l'encéphalite, de la fièvre typhoïde ; c'est encore un symptôme, mais beaucoup plus rare, de la variole, de l'érysipèle de la face, du phlegmon au cuir chevelu, de la pneumonie, de la phthisie pulmonaire, du scorbut et de la goutte.

42° Le délire de la perception sensoriale peut être la cause directe ou indirecte du vagabondage, du suicide et de l'homicide.

43° Le délire de la perception sensoriale comporte deux ordres de moyens thérapeutiques, des moyens physiques et des moyens psychologiques.

44° Les principaux moyens physiques sont : les émissions sanguines, l'alimentation fortifiante, l'emploi des narcotiques et des antispasmodiques ; les principaux moyens psychologiques sont : l'intimidation, la position dans un lieu éclairé, la fréquentation de la société, l'éloignement des objets ayant quelque rapport avec ceux du délire sensorial, la diversion de l'attention.

45° L'hallucination périphérique réclame l'emploi d'un traitement physique, l'application de moyens externes et locaux.



# TABLE

## ALPHABÉTIQUE ET ANALYTIQUE

### DES MATIÈRES.

#### A.

*Abraham* (saint), ses hallucinations, 215.

*Abstinence*, cause du délire de la perception sensoriale, 189.

*Affliction*, cause du délire de la perception sensoriale, 210.

*Ages*, causes du délire de la perception sensoriale, 185.

*Alacoque* (Marie), ses hallucinations dans l'extase, 289.

*Alcooliques* (abus des), cause du délire de la perception sensoriale, 163 et suiv.

*Ambition*, cause du délire sensorial, 210 et suiv.

*Anémie* cérébrale (hallucinat. dans l'), 316.

*Angèle* (la mère), ses hallucinat. dans l'extase, 287 et suiv.

*Antoine* (saint), ses hallucinat., 214.

*Anthropomorphisme* (croyance à l'), favorable au développement du délire sensorial, 214.

*Apoplexie* cérébrale (hallucinat. dans l'), 308 et suiv.

*Arc* (Jeanne d'), ses hallucinat., 230.

*Arétée*, il signale, le premier, les hallucinat. de l'ouïe et de l'odorat, 26.

*Aristote*, il rapporte un exemple d'illusion visuelle, 137.

*Arnim* (Bettina d'), ses hallucinat. de la vue et de l'ouïe, 146 et 158.

*Arsenic* (oxyde blanc d'), cause du délire sensorial, 162.

*Azote* (protoxyde d'), cause du délire sensor., 159.

*Aupetit*, halluciné brûlé comme sorcier, 264.

#### B.

*Baillarger*, son opinion sur le siège de l'hallucination, 44.

*Barthelemy* (Anne de Saint-), ses hallucinat. visuelles et auditives, 92.

*Belladone*, cause du délire sensorial, 173.

*Bell* (Henry), son hallucinat. dédoublée, 109.

*Belciel* (madame de), son hallucination, 274.

*Benvenuto Cellini*, ses hallucinations, 178, 179. — Dans une méningite, 311 et suiv.

*Berbiguier*, ses hallucinat. de l'ouïe, 11. — De l'odorat, 13. — De la vue, 20. — De la vue, de l'ouïe et de l'odorat, 22. — De la vue seule, 24. — Du tact seul, 71. — Du tact et de l'ouïe, 95. — Son hallucinat. dédoublée, 101. — Son vagabondage consécutif à ces phénomènes, 275 et suiv.



*Bernard* (saint), son hallucinat. de l'ouïe, 91. — Son illusion du goût, 148.

*Bessus*, son illusion de l'ouïe, 147.

*Blake*, ses hallucinat. volontaires, 76.

*Bon* (Marie de l'Incarnation), son hallucinat. de la vue, 10.

*Bonaventure* (saint), distingue la perception subjective de l'homme éveillé de celle de l'homme endormi, 27.

*Bonnet de Boissy* (Jeanne), hallucinée brûlée comme sorcière, 263 et suiv.

*Bourignon* (Antoinette), ses hallucinations de la vue et de l'ouïe, 19 et 65.

*Brierre de Boismont*, son opinion sur le siège de l'hallucinat., 44.

*Brohon* (Jacqueline-Aimée), ses hallucinat., 213.

*Brutus*, son hallucination, 200.

### C.

*Café*, cause du délire sensorial, 169.

*Calmeil*, son opinion sur le siège de l'hallucinat., 43.

*Camphre*, cause du délire sensorial, 171.

*Caractère* qui distingue l'hallucinat. périphérique de l'hallucinat. centrale, 111. — L'hallucinat. périphérique de l'illusion sensoriale, 112.

*Carbonique* (acide), cause du délire sensorial, 160.

*Cardan* (Jérôme), ses hallucinations volontaires, 75. — Ses hallucinations spontanées, 194.

*Causes* du délire sensorial, matérielles et psychologiques, 151. — Intellectuelles, 196. — Affectives, 205. — Sociales, 211.

*Castoreum*, son emploi dans le traitement du délire sensorial, 324.

*Catalepsie*, hallucinat. dans cette maladie, et comment elles s'y comportent, 302 et suiv.

*Catherine* (de Médicis), son hallucinat. de la vue, 58.

*Catherine* (de Sienne), ses hallucinations de la vue, 9 et 134.

*Celse* parle le premier des hallucinat. de la vue, 26.

*Chabanon*, son hallucination dans l'extase, 289.

*Chantal* (madame de), son hallucination de la vue, 61.

*Charles IX*, son hallucinat. de la vue et de l'ouïe, 206.

*Chevreur*, son hallucinat. de la vue, 9.

*Chlorose*, hallucinat. dans cette maladie, 316.

*Ciguë*, cause du délire sensorial, 172.

*Cléarque* (le tyran), son hallucinat., 206.

*Clément* (Jacques), son hallucinat. qui le porte au régicide, 284.

*Climats*, causes du délire sensorial, 152.

*Colas* (Antide), hallucinée, brûlée comme sorcière, 264. — Poussée au suicide par une hallucination, 277.

*Combinaison* des hallucinations relativement aux divers sens. La double plus commune que la triple, celle-ci plus fréquente que la quadruple, 271. — Pourquoi il en est ainsi, 272.

*Concentration de l'attention*, cause du délire sensorial, 200.

*Condition* nécessaire à l'existence de l'hallucination, 83.

*Configuration* (Illusions de la vue relatives à la), 131 et suiv.

*Congestion cérébrale* (Hallucination dans la), 307.

*Conscience*, ses rapports avec l'état d'hallucination, 76.

*Constantin* (l'empereur), son hallucination, 87.

*Contenance*, cause du délire sensorial, 191 et suiv.

*Crainte du déshonneur*, cause du délire sensorial, 207 et suiv.



*Couleur* (illusions de la vue relatives à la), 133.

*Cullen*, son opinion sur le siège de l'hallucinat., 26.

## D.

*Danger* du délire sensorial quand il est permanent ou quand il roule sur des objets effrayants et sinistres, 225.

*Danse de St-Guy* (hallucinat. dans la), 301 et suiv.

*Darwin*, son opinion sur le siège de l'hallucination, 30 et suiv.

*Datura stramonium*, cause du délire sensorial, 173 et suiv. — Moyen de traitement de ce phénomène, 324.

*Délire de la perception sensoriale*, sa définition, 6 et suiv. — Ce qui le distingue de la folie, 216 et suiv. — Son rôle dans la folie, 233. — Son utilité dans quelques circonstances et les services qu'il peut rendre, 228. — Plus grave après le début de la folie qu'avant, 246. — Simple épiphénomène quelquefois et ne se liant nullement avec la folie, 251 et suiv.

*Delirium tremens* (hallucinat. dans le), 263.

*Démence* (délire sensorial dans la), 260.

*Descartes*. Son hallucinat. de la vue, 86.

*Digitale*, cause du délire sensorial, 172.

*Dimension* (illusions de la vue relatives à la), 140 et suiv.

*Dion*, son hallucination, 212.

*Distance* (illusions de la vue relatives à la), 134.

*Diversion de l'attention*, moyen de traitement du délire sensorial, 323.

*Dorée* (Catherine), ses hallucinations la portent à l'homicide, 283.

*Durée* des hallucinat., 30 et suiv.

## E.

*Ebranlement du cerveau*, cause du délire sensorial, 183.

*Ecueil* à éviter dans la manière d'interroger les aliénés soupçonnés d'avoir des hallucinations, 257 et suiv.

*Electricité*, cause du délire sensorial, 151.

*Éléments constitutifs* de l'hallucination, 56.

*Eloignement des objets rappelant ceux du délire sensorial*, moyen de traitement, 327.

*Emprisonnement cellulaire*, cause du délire sensorial, 202 et suiv.

*Encéphalite* (hallucinations dans l'), 314 et suiv.

*Enthousiasme religieux*, cause du délire sensorial, 209.

*Epilepsie* (hallucinations dans l'), 290.

*Erysipèle de la face* (hallucinations dans l'), 317.

*Esquirol*, son opinion sur le siège de l'hallucination, 44.

*Essence* de l'hallucination, 82.

*État des surfaces* (illusions du tact externe relatives à l'), 144.

*Extase* (hallucinations dans l'), 289 et suiv.

## F.

*Fausse* (de l'hallucination), 113.

*Ferrus*, son opinion sur le siège de l'hallucination, 44.

*Fodéré*, son opinion sur le siège de l'hallucination, 43.

*Foligny* (Angèle de), ses hallucinations du tact, 14. — Dans l'hystérie mystique, 299 et s.

*Folie*, ce qui la distingue du délire, 216 et s. — Quand elle touche à sa fin, métamorphose qui s'opère dans l'halluciné, 224.



*Foville*, son opinion sur le siège de l'hallucination, 37.

*François* (d'Assises), ses hallucinations, 210.

*Frayeur d'un danger personnel*, cause du délire sensorial, 208.

*Fréquentation de la société*, moyen de traitement du délire sensorial, 326.

## G.

*Gall*, son opinion sur le siège de l'hallucination, 39.

*Gerdy*, analyse et classification des sensations intérieures, 4 et s.

*Glaber* (Raoul), ses hallucinations de la vue et de l'ouïe, 17. — De la vue, de l'ouïe et du tact, 91.

*Gleditch*, son hallucination de la vue, 68.

*Goutte* (hallucinations dans la), 319.

*Goëthe*, son illusion de la vue, 137.

*Goût* (illusions du), 148. — Hallucinations du, les plus rares de toutes, 270.

*Grétry*, son hallucination de l'ouïe, 59.

*Guibert* (saint), son illusion de la vue, 136.

*Guibert* (de Nogent), ses hallucinations de la vue et de l'ouïe, 155.

*Guillaume* (évêque de Paris), son hallucination de la vue, 99.

*Guyon* (madame), ses hallucinations, 184 et s.

## H.

*Hachisch*, cause du délire sensorial, 176.

*Hallucinations*, leur définition, 7. — Leur mode de manifestation, 20. — Leur différence d'intensité, 22, 273 et suiv. — Leur point de départ, 43. — Leur siège, 29 et 51. — Leur proportion chez les fous, 258. — Leur divi-

sion, 51 et suiv. — Elles ne sont point un symptôme nécessaire de la folie, 256. — Celles qui sont isolées sont plus fréquentes que celles qui sont combinées, 270. — Elles peuvent engendrer la folie des idées et des actions extérieures, 243 et s. — Elles naissent dans l'âme de deux manières, 66. — Elles sont tantôt spontanées et tantôt volontaires,

*Harrington* (James), ses hallucinations de la vue, 169 et s.

*Harvillier* (Jeanne), ses hallucinations volontaires, 75.

*Hérédité*, cause du délire sensorial, 193.

*Hilarion* (saint), ses hallucinations, 215.

*Homicide* (hallucinations poussant à l'), 279.

*Hydrophobie* (hallucinations dans l'), 303.

*Hystérie* (hallucinations dans l'), 295 et suiv.

## I.

*Idéalisme*, favorable à la manifestation du délire sensorial, 211.

*Illusions des sens* (voyez *Sens*).

*Imagination*, son rôle dans l'hallucination, 56.

*Intermédiaire* (état) entre la veille et le sommeil favorise le développement de l'hallucination, 93 et suiv.

*Intermittente* (fièvre), hallucinations dans cette maladie, 305.

*Intimidation*, moyen de traitement du délire sensorial, 325.

*Irritation exercée sur les organes des sens*, cause du délire sensorial, 181.

## J.

*Jusquiam*, cause du délire sensorial, 174.



*Justin* (saint), son hallucination, 203 et suiv.

## L.

*Leade* (Jeanne), son hallucination, 213.

*Lélut*, son opinion sur le siège de l'hallucination, 44.

*Léonce* (évêque de Chypre), ses hallucinations de la vue et de l'ouïe, 90.

*Leuret*, son opinion sur le siège de l'hallucination, 44.

*Liaison* du délire sensorial avec la folie, 233.

*Licinius*, son hallucination, 200.

*Lichtenberg*, son hallucination du tact, 14.

*Locaux* (moyens) dans le traitement de l'hallucination périphérique, 331.

*Lulle* (Raymond), ses hallucinations, 13 et 210.

*Lumière*, favorable à la guérison du délire sensorial, 326.

*Luther*, ses hallucinations, 95, 200 et 210.

## M.

*Manie* (délire sensorial dans la), 260.

*Mannouri*, son hallucination, 209.

*Mémoire*, son rôle dans l'hallucination, 56.

*Méningite* (hallucinations dans la), 310.

*Mercatus* (Michael), son hallucination de la vue, 213.

*Monomanie* (délire sensorial dans la), 260.

*Mouvement* (illusions de la vue et du tact interne relatives au), 135 et 145.

*Mysticisme*, favorable à l'existence du délire sensorial, 211.

## N.

*Nativité* (sœur de la), son hallucination de l'ouïe, 12.

— De la vue, 20.

*Nature* chimique (illusions de la vue relatives à la), 132 et suiv.

*Nicesse* (saint), ses hallucinations du tact et de l'odorat, 17.

*Nicolai* (de Berlin), son hallucination de la vue, 21.

*Nicolas* (Armelle), ses hallucinations dans l'hystérie mystique, 301.

*Noix vomique*, cause du délire sensorial, 171.

*Nombre* (illusions de la vue relatives au), 136 et suiv.

## O.

*Obscurité*, cause du délire sensorial, 154.

*Odorat* (hallucinations et illusions relatives à l'), 148 et 270.

*Odontalgie* (hallucinations dans l'), 305.

*Opium*, cause du délire sensorial, 174 et suiv. — Moyen de le guérir, 322 et suiv.

*Optique*, son rôle dans certaines illusions de la vue, 12.

*Ouïe* (illusions relatives à l'), 146.

## P.

*Paphnuce* (saint), son hallucination, 214.

*Paralysie générale* (délire sensorial dans la), 260.

*Pascal* (Blaise), son hallucination, 231 et suiv.

*Paut* (l'ermite), son hallucination, 215.

*Pausanias* (le général lacédémonien), son hallucination, 206.

*Perpétue* (sainte), son hallucination, 214.

*Pesanteur* (illusions du tact externe et interne relatives à la), 143-44.

*Physiques* (moyens), dans le traite-



ment de l'hallucination périphérique, 331.

*Plater* (Félix), son opinion sur le siège de l'hallucination, 29.

*Plethore sanguine*, cause du délire sensorial, 195.

*Plomb* (préparations de), cause du délire sensorial, 158.

*Plotin*, son hallucination, 212.

*Pneumonie* (hallucinations dans la), 318.

*Porphyre*, son hallucination, 212.

*Poujol*, son opinion sur le siège de l'hallucination, 35.

*Pression* (exercée sur les organes des sens), cause du délire sensorial, 181.

*Privation* (brusque des spiritueux), cause du délire sensorial, 167 et suiv.

*Prolongation* (extrême d'une même sensation), cause du délire sensorial, 196.

## Q.

*Quinine* (sulfate de), cause du délire sensorial, 170 et suiv.

## R.

*Rage* (hallucinations dans la), 304.

*Ravaillac*, ses illusions de l'ouïe, 146. — Ses hallucinations de la vue, 9. — De l'odorat, 13. — Du tact, 14. — Qui le poussent au régicide, 284.

*Reid* (Thomas), son illusion de l'ouïe, 147. — Son hallucination doublée, 111.

*Religieuses* (doctrines), leur influence sur le délire sensorial, 213.

*Remords*, cause du délire sensorial, 205.

*Rêves*, leur analogie avec les hallucinations et leur différence, 84 et suiv.

*Rochers* (la solitaire des), sa fausse hallucination, 115. — Son illusion de la vue, 132.

*Rolande* (Du Vernois), hallucinée brûlée comme sorcière, 264.

*Rufus* (Quintus Curtius), son hallucination, 211.

## S.

*Saisons*, leur influence sur le délire sensorial, 153.

*Sanguines* (émissions), moyen de traitement du délire sensorial, 321.

*Saturnines* (affections), des hallucinations dans cette maladie, 304.

*Savigny* (Lelorgue de), ses hallucinations, 97 et suiv.

*Savonarole* (Jérôme), ses hallucinations, 198.

*Sauvages*, son opinion sur le siège de l'hallucination, 29.

*Sciatique* (hallucinations dans la), 306.

*Scorbut* (hallucinations dans le), 319.

*Sens* (illusions des), 25. — Elles diffèrent des interprétations vicieuses relatives à des objets sensibles, 148 et suiv. — Leur division, 119 et suiv. — Leur théorie, 150.

*Sexes*, leur influence sur la production du délire sensorial, 188 et suiv.

*Siège* (de l'hallucination), 29.

*Silvio Pellico*, ses hallucinations, 201 et suiv.

*Siméon* (Stylite), son hallucination, 215.

*Situation* (illusions de la vue relatives à la), 136.

*Solitude*, cause du délire sensorial, 200 et suiv.

*Spectres*, manière dont parfois ils s'évanouissent, 22.

*Spinoza*, son hallucination de la vue, 21 et 92.

*Succulents* (aliments), moyen de traitement du délire sensorial, 321.

*Suicide* (délire sensorial poussant au), 277.



*Suspension*, cause du délire sensorial, 182.

*Swedenborg*, son hallucination, 68.

## T.

*Tasse* (Torquato), son hallucination de la vue, 9. — De la vue et de l'ouïe, 81.

*Température* (illusions du tact externe relatives à la), 142.

*Théodoric*, son illusion de la vue, 132.

*Théorie* (de l'illusion sensoriale), 150.

*Thérèse* (sainte), ses illusions des sens, 132 et 144. — Sa fausse hallucination de la vue, 116.

*Thomas* (d'Aquin), ses hallucinations de la vue et de l'ouïe, 64 et 228.

*Thomas* (de Cantorbéry), son hallucination, 209.

*Traitement* (du délire sensorial), 320.

*Trifaciale* (hallucinations dans la névralgie), 305.

*Typhoïde* (hallucinations dans la fièvre), 316,

*Typhus* (hallucinations dans le), 317.

## V.

*Vagabondage* (délire sensorial conduisant au), 275.

*Vans* (Elisabeth des), ses hallucinations, 17 et 22.

*Variole* (hallucinations dans la), 317.

*Vatienus* (Publius), ses hallucinations, 155.

*Veille* (excès de), cause du délire sensorial, 197.

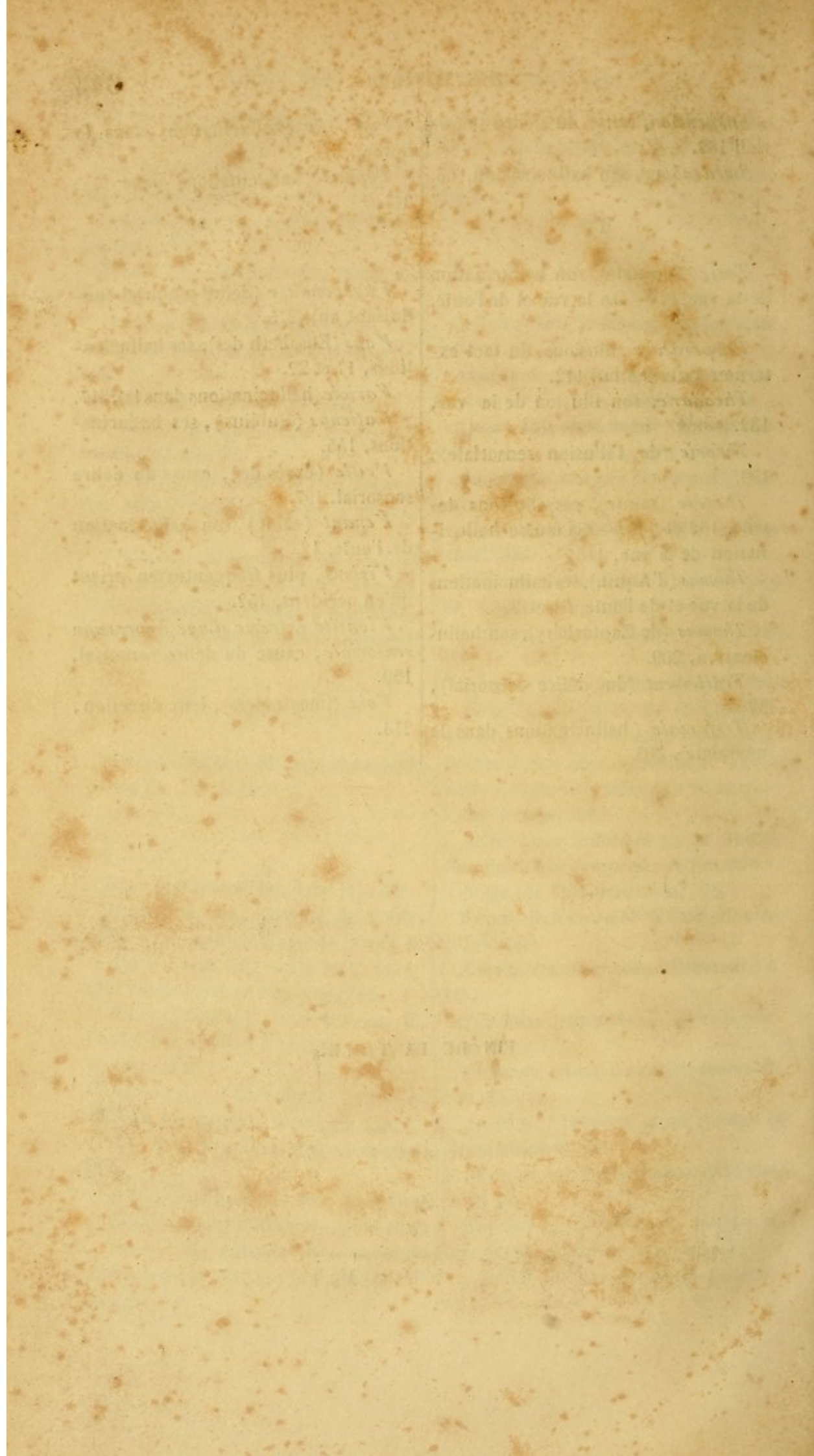
*Venant* (saint), son hallucination de l'ouïe, 12.

*Visions*, plus fréquentes en orient qu'en occident, 152.

*Vivacité extrême d'une impression sensoriale*, cause du délire sensorial, 199.

*Voix* (imaginaires), leur direction, 273.







RC  
340  
M62  
1846



